LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS



Le produit de la Formule I...
Matra Murena!
Mont-Royal Matra 4484 De la Roche (514) 524-3728

Vol. LXXIII — No 228 | Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 18 **(détail en page 8)** | Montréal, samedi 2 octobre 1982 | (Côte-Nord, **45 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**) **35 CENTS**

Culture et société

L'université et l'écrit

Les publications des professeurs d'université reflètent-elles l'intérêt et la qualité de leurs recherches? Les savants universitaires ont-ils besoin d'écrire? Les universités peuvent-elles faire vivre leurs propres maisons d'édition et pour qui? Voilà autant de questions qui se posent dans un cahier spécial que nous publions aujourd'hui, à l'occasion d'une importante exposition d'oeuvres de professeurs de l'UQAM. **Page 19 à 25**



Maude, naturellement

Un demi-siècle de théâtre, cela se fête. Olivette Thibault en profite donc pour interpréter un des beaux rôles de sa carrière: *Maude*, dans la production du Trident à Québec. Robert Lévesque a rencontré la comédienne dont il trace le portrait et retrace la carrière, en page 27. Suivent les autres secteurs d'intérêt culturel: les arts visuels et les spectacles. On retrouvera cependant nos pages de cinéma, exceptionnellement cette semaine, dans le premier cahier, **en pages 12 et 13**



Hausse des primes d'assurance-chômage en novembre

9,000 chômeurs par mois acculés au «bien-être»



Le secrétaire au Foreign Office, M. Francis Pym et le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, ont trinqué hier après une cérémonie au cours de laquelle des copies des lois qui ont mené au rapatriement de la constitution canadienne ont été présentées par la Grande-Bretagne au gouvernement et au peuple canadien. M. Pym a nié nier, à cette occasion, que son gouvernement ait été mêlé à une polémique quand Westminster a menacé de bloquer le rapatriement de la constitution canadienne. «Je n'ai pas connaissance d'aucun problème entre nos gouvernements", a-t-il diplomatiquement déclaré. À cette époque, M. Trudeau avait laissé entendre que les Britanniques «feraient mieux de se pincer le nez et de regarder ailleurs lorsque le Canada leur enverra le Canada Bill». (Photolaser CP)

par Michel Vastel

OTTAWA — Une étude du gouvernement fédéral révèle que près de 800,000 Canadiens dont 300,000 Québécois vont se faire couper l'assurance-chômage d'ici à un an. Il s'agit de près du double de l'an dernier.

Deux tiers d'entre eux, cependant, devraient retrouver un emploi, même temporaire, qui leur permettra de se requalifier pour 52 autres semaines d'allocations. Cependant, révèle une enquête réalisée par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, le nombre de chômeurs qui perdent leurs allocations et s'en remettent au bien-être social va tripler d'ici à un an, passant à une moyenne de 9,000 par mois.

Le ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, n'a laissé aucun espoir hier de prolonger de dix semaines — comme certaines provinces l'avaient demandé — la période normale d'un an au cours de laquelle un chômeur est admissible à l'Assurance-chômage. M. Axworthy a précisé qu'il en coûterait alors $1.5 milliard au gouvernement fédéral.

De plus, le ministre a prévenu que le gouvernement fera connaître, d'ici le mois prochain, les augmentations des primes payées par les employeurs et les salariés. Elles sont actuellement de $300 pour les employés et de $420 pour les entreprises. Le Fonds d'assurance-chômage, financé en majorité par le monde du travail, va doubler en importance cette année, dépassant les $8 milliards. Le Conseil économique avait laissé entendre jeudi qu'il faudrait doubler les primes — une hausse de $720 d'impôt par employé — pour financer les allocations versées aux chômeurs.

Le Canada compte actuellement près de 1.4 million de chômeurs, un demi-million au Québec, et la situation va encore s'aggraver d'ici à l'hiver prochain.

L'étude publiée hier par Emploi et Immigration Canada révèle que seulement 10% des chômeurs qui perdent leurs allocations de chômage, ont recours au bien-être social. Mais outre que cette proportion est de 50% plus élevée au Québec — près de 15% — un grand nombre de chômeurs doivent épuiser toutes leurs économies et vendre leur maison avant de se qualifier pour le bien-être social.

Ainsi, sur les 100,000 Québécois qui perdront leurs prestations d'assurance-chômage d'ici à juillet 1983 et qui ne retrouveront aucun autre emploi, environ 16,000 n'auront plus d'autre ressource que le bien-être social, et plus de 33,000 devront vider leurs comptes d'épargne pour survivre. Plus de 41,000 Québécois, par ailleurs, devront commencer à vivre à la charge de leur famille, soit que leur conjoint travaille, soit que, dans le cas des jeunes particulièrement, ils retournent vivre chez leurs parents.

Au cours d'une conférence de presse

Voir page 18: Chômeurs

La Cour supérieure ordonne l'arrêt des procédures contre un inspecteur de la GRC

par Bernard Morrier

L'inspecteur Claude Vermette, accusé avec dix autres policiers de la Gendarmerie royale du Canada du vol en 1973 d'une liste des membres du Parti québécois, n'aura à subir aucun nouveau procès en rapport avec ce méfait, selon une décision rendue hier par le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure.

À l'appui de sa décision, le juge affirme que les droits de l'accusé, à la suite des événements survenus à l'Assemblée nationale, en mai dernier, ont été violés d'une façon fondamentale et que, selon la Charte des droits et libertés inscrite dans la constitution canadienne, celui-ci ne pourrait avoir droit à un procès juste et équitable. D'autre part, pour le tribunal, obliger l'accusé à subir un deuxième procès serait si oppressif et vexatoire qu'il y aurait un abus de procédure et une injustice réelle, aussi a-t-il ordonné la suspension définitive des procédures sur l'acte d'accusation pendant ou tout autre acte d'accusation qui pourrait être porté contre l'accusé en rapport avec les mêmes incidents.

C'est à la suite des révélations faites devant la Commission Keable que l'inspecteur Vermette et ses dix collègues avaient été accusés de complot et du vol d'une liste des membres du PQ, après s'être illégalement introduits, le 8 janvier 1973, dans les locaux des Messageries Dynamiques, au 9820, rue Jeanne-Mance.

Au début des procédures judiciaires, il avait été décidé que l'inspecteur Vermette serait le premier à subir un procès. Il avait commencé le 13 avril 1982, devant un jury présidé par le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure.

Mais, le 7 mai, à la suite de déclarations intempestives du premier ministre, M. Lévesque, faites devant les membres de l'Assemblée nationale en réponse à une question de M. Claude Ryan, le juge Barrette-Joncas, à la demande de la défense, avait avorté le procès.

M. Lévesque avait à cette date dit d'un témoin qui venait d'être entendu, l'agent Robert Potvin, qu'il était comparable à un putois. L'agent Potvin, dans son témoignage, avait affirmé que le Parti québécois s'était servi de prostituées pour recueillir des renseignements auprès de députés fédéraux et de hauts fonctionnaires d'Ottawa.

Le tribunal avait fixé une nouvelle date, le 30 août, pour le nouveau procès de l'inspecteur Vermette, mais l'accusé avait entre-temps présenté une requête devant la Cour supérieure pour faire casser l'acte d'accusation et demandé, en vertu de la nouvelle constitution, une réparation que le tribunal estimerait convenable et juste, compte tenu des circonstances.

Dans son jugement de 53 pages, le juge Greenberg explique qu'en statuant comme il l'a fait, il est très conscient du danger que cela implique. Rappelant qu'à la lumière de ce jugement, tout chef de gouvernement pourrait à l'avenir, s'il le veut, par son comportement à l'Assemblée nationale, faire avorter un procès et faire suspendre les procédures, le juge Greenberg croit que, dans l'intérêt des principes qu'on veut protéger (droits et libertés de l'individu et indé-

Voir page 18: Cour

Au cours du week-end à La-Sapinière

L'OTAN tentera d'enterrer le débat sur l'eurosibérien

par Michel Vastel

OTTAWA — A la veille de la réunion des 16 ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), à l'auberge La-Sapinière, à Val-David, dans les Laurentides, tout indique que les membres de l'alliance sont décidés à enterrer le débat houleux qui a cours depuis plusieurs semaines sur la question du gazoduc eurosibérien.

De passage hier à Ottawa, le secrétaire au Foreign Office, M. Francis Pym, a même semblé agacé de l'insistance des journalistes à lui poser des questions sur ce sujet, se contentant de dire qu'il s'est agi «d'un incident malheureux et probablement unique dans l'histoire de l'OTAN». Il a ajouté que «la principale erreur commise fut de ne pas mener des consultations adéquates.»

Depuis maintenant des mois, les alliés européens et canadien des Etats-Unis résistent aux pressions de la Maison-Blanche dans le but d'interrompre la construction d'un gazoduc de la Sibérie vers l'Europe septentrionale. Des firmes françaises et britanniques, avec l'appui de leur gouvernement respectif, ont bravé l'interdit de Washington. Le mois dernier, le secrétaire d'État aux Affaires

Voir page 18: OTAN

Helmut Kohl devient le plus jeune chancelier

BONN (AFP) — La RFA a changé de visage hier avec l'élection du chrétien-démocrate (CDU) Helmut Kohl au poste de chancelier fédéral et le départ de M. Helmut Schmidt, «lâché» par ses alliés libéraux.

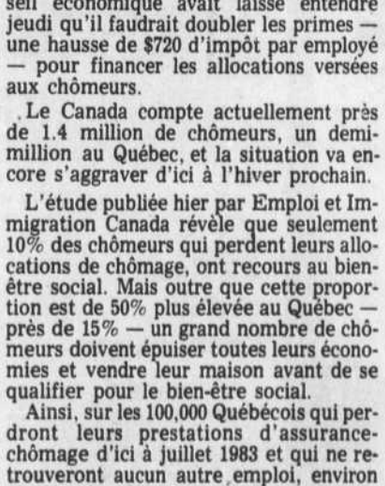
Treize ans après le départ du chancelier Hans-Georg Kiesinger, chassé en 1969 par la coalition socialo-libérale du chancelier Willy Brandt, la RFA a de nouveau un chancelier CDU.

À 15:00 heures locales exactement, après six heures d'un débat passionné, M. Kohl est devenu le nouveau chancelier fédéral avec seulement sept voix de plus que la majorité absolue (trois de moins que prévu), dans le décor hyper-moderne du Bundestag, au bord du Rhin.

Mais cette victoire fragile risque d'ouvrir à Bonn une période d'incertitude politique et de controverses avant les élections générales, prévues par M. Helmut Kohl pour le 6 mars 1983.

Pour la première fois de l'histoire de la RFA, en effet, le chancelier fédéral a été élu par le biais de la procédure de la motion de défiance, qui permet au Bundestag — sans que le pays soit consulté — de changer de chancelier. L'ex-chancelier Willy Brandt et des députés SPD ont immédiatement tiré parti de la situation, d'ailleurs totalement conforme à la cons-

Voir page 18: Kohl



M. Helmut Kohl

La Cour suprême tranchera

Les entretiens Trudeau-Peckford n'ont rien donné

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — C'est sur un constat d'échec que s'est terminée hier la rencontre entre le premier ministre M. Pierre Trudeau et le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford.

Ottawa et Terre-Neuve ont décidé de s'en remettre aux tribunaux pour décider qui aura le contrôle du développement des ressources pétrolières situées au large des côtes.

En fait, la discussion de deux heures des deux premiers ministres n'aura servi qu'à mettre en évidence la profondeur du fossé qui sépare encore les parties sur la question. Le mois prochain, la Cour suprême doit se pencher sur le litige afin de décider qui est le véritable propriétaire des champs de pétrole et de gaz sous-marins et la rencontre de vendredi était un ultime effort des deux parties pour en arriver à un accord politique avant le verdict final.

«Nous nous entendons pour dire qu'il n'y a pas d'entente», ont laconiquement lancé les deux chefs de gouvernements à l'issue de la réunion à laquelle participait aussi le ministre de l'Énergie M. Jean Chrétien.

«Nous sommes encore tellement éloignés sur des questions de principes que nous avons décidé de ne pas continuer les négociations», a déclaré M. Trudeau. Il a ajouté qu'aucune nouvelle rencontre avec Terre-Neuve n'était prévue avant que la Cour suprême ne décide qui d'entre Ottawa et Saint-Jean est responsable du développement des richesses off-shore.

«Nos deux positions sont encore modifiables sur les bords mais pas substantiellement, elles sont très éloignées l'une de l'autre; nous disons que lorsqu'il s'agit de l'administration, quelqu'un doit avoir le dernier mot, cela ne peut pas rester dans le vague», a dit M. Trudeau.

En revanche, M. Brian Peckford, se disant «déçu de ne pas avoir réussi à s'entendre», a déclaré que sa province luttait actuellement pour obtenir une juste rétribution pour ses ressources.

«En entrant dans la Confédération nous avons apporté une ressource de grande valeur, nous voulons la partager mais nous voulons aussi mettre en place les moyens qui nous permettront de devenir les égaux des autres Canadiens», a lancé M. Peckford.

Selon lui, alors que les Terreneuviens ont à subir un niveau de taxation comparable à celui de leurs compatriotes et qu'ils ont à défrayer des coûts similaires de services, leur niveau de revenu per ca-

Voir page 18: Entretiens

NOUVEAUTÉ



TOUT PEUT SE NÉGOCIER
par Herb Cohen

Le monde dans lequel vous vivez est une gigantesque table de négociation et, que ceia vous plaise ou non, vous êtes un négociateur. La manière dont vous réglez vos rencontres décide de votre heureuse prospérité.
Ce livre vous donnera le pouvoir de diriger votre vie et d'obtenir ce que vous désirez.

ÉDITIONS SÉLECT

15,95$

NOUVEAUTÉ

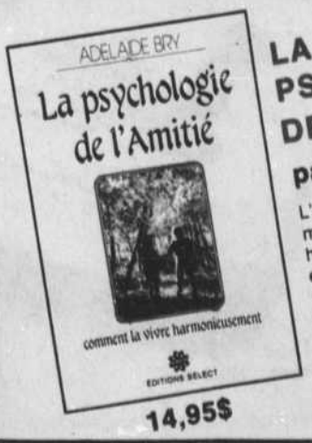


L'ÉTAT SOLIDE
Sociologie du fédéralisme au Canada et au Québec

L'auteur DORVAL BRUNELLE, enseigne au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Il est aussi l'auteur d'autres travaux en sciences sociales dont *La désillusion tranquille*.
Pourquoi L'ÉTAT SOLIDE? essentiellement à cause de l'évolution du capitalisme et de ce qui en résulte au Canada et au Québec.

ÉDITIONS SÉLECT

14,95$



LA PSYCHOLOGIE DE L'AMITIÉ
par Adelaide Bry

L'auteur examine toutes les sortes d'amitié: d'homme à homme, de femme à femme, de femme à homme, entre amoureux ou anciens amoureux, entre frères, entre parents et enfants, entre camarades de travail, enfin, les amitiés spécialisées, homosexuelles et autres.

ÉDITIONS SÉLECT

14,95$

en bref...

■ L'Alberta aux urnes bientôt?

EDMONTON (CP) — Le Nouveau Parti démocratique de l'Alberta prévoit que le premier ministre conservateur de la province, M. Peter Lougheed, déclenchera des élections lundi ou mardi. «Nous sommes prêts, nous sommes impatients», a laissé entendre hier un porte-parole du chef du NPD, M. Grant Notley. Le NPD doit présenter aujourd'hui son programme électoral à l'occasion d'une réunion du parti à Edmonton. Les conservateurs ont déjà complété, il y a deux semaines, leur choix de 79 candidats, et la liste des électeurs deviendra officielle à compter de dimanche soir. Le NPD a choisi déjà plus de 60 candidats, le Western Canada Concept une quarantaine tandis que les libéraux, les créditistes et le parti réformiste de l'Alberta ne sont pas encore très avancés dans leurs préparatifs.

■ La police cherche le maniaque au cyanure

CHICAGO (AP) — La police s'est mise en quête hier du désaxé, peut-être un «employé mécontent», qui a glissé du cyanure dans des capsules de Tylenol, provoquant la mort de six personnes à Chicago. Les deux lots de Tylenol, un analgésique puissant, ainsi contaminés par du cyanure, ont été retirés du marché, et plusieurs États sont allés plus loin encore, interdisant la vente de tous les produits Tylenol. Au Canada, un porte-parole du ministère de la Santé a noté que les produits Tylenol vendus au Canada étaient fabriqués au Canada même. L'enquête menée sur la mort de six malheureux à Chicago a permis de déterminer que les capsules avaient été ouvertes et qu'on y avait ajouté du cyanure avant de les refermer et les remettre dans leur contenant. L'enquête portera d'abord sur tous les employés de la chaîne de fabrication de ces capsules.

■ Entente de principe des pilotes avec Air Canada

Si les 2,000 pilotes d'Air Canada ratifient dans les jours prochains l'entente de principe que leur syndicat vient de conclure avec Air Canada, ils voleront un maximum de 71 heures et 15 minutes par mois, à comparer à 75 heures, pour éviter que 147 des leurs soient mis à pied. Cette réduction du nombre d'heures de travail permettra à Air Canada d'épargner quelque 5% sur les salaires des pilotes. En retour, la compagnie s'est engagée à ne mettre aucun pilote à pied pour 1983, peu importe la conjoncture économique. Les pilotes conserveront tous leurs avantages sociaux, et Air Canada continuera à contribuer à leur caisse de retraite. Si les pilotes ratifient cette entente, ils deviendront les premiers employés syndiqués d'Air Canada à éviter les mises à pied annoncées par la compagnie au mois d'août. À cette date, Air Canada avait parlé de quelque 2,000 licenciements à l'échelle canadienne, ou 10% de son personnel, pour équilibrer les lourdes pertes résultant de la récession. Les négociations se poursuivent avec les 5,700 membres des syndicats du personnel de bord et des agents de billet, qui étudient aussi les moyens à prendre pour éviter les licenciements.

■ Québec annule les permis de deux grossistes de voyages

L'Office de la protection du consommateur a annulé hier les permis de deux grossistes de voyages, Vacances Fairway, de Montréal, et Vacances Fairway, de Québec. Un fiduciaire, M. Gérard Blais, de la maison Touche, Ross, Charette, Fortier, Hawey et Cie, a été nommé pour assurer la protection des consommateurs sur le point de partir en voyage ou déjà à l'étranger, et pour administrer les fonds en fiducie.

Le projet de réforme du régime des rentes

■ *des cotisations doublées en deux ans*
■ *amélioration des prestations de retraite*
■ *opposition entre syndicats et patronat*

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Les cotisations des employés et des employeurs au régime de rentes du Québec seraient doublées en deux ans, et les rentes elles-mêmes sensiblement «bonifiées» en vertu d'un avant-projet de loi qui circule depuis quelques semaines dans les milieux concernés.

Le gouvernement, qui doit absolument prendre les dispositions pour renflouer la caisse dès le début de l'an prochain, continue de jongler avec des hypothèses et des scénarios qui impliquent des choix déchirants. Entre-temps, les centrales syndicales, au premier chef la FTQ, se disent d'accord avec une hausse rapide des cotisations paritaires, à la condition que le régime soit du même coup amélioré à plusieurs égards. Ce que contestent vivement les regroupements d'employeurs, dont le Conseil du patronat du Québec, pour qui il importe de dissocier clairement les deux démarches.

L'avant-projet de loi a été soumis en juin dernier au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre par M. Denis Lazure; il était alors ministre d'État au Développement social et il est depuis peu ministre délégué aux relations avec les citoyens. Le texte a fait l'objet de diverses «fuites» au cours de l'été et Radio-Canada en a obtenu une copie au cours de la semaine. Remanié depuis lors, le document est maintenant à l'étude au conseil des ministres, qui doit en disposer au cours des prochaines semaines.

Depuis la création du régime, en 1966, le taux de contribution est resté le même, soit 3.6% (1.8% par l'employeur, 1.8% par l'employé), ce qui est nettement insuffisant. Dès l'an prochain, les entrées et les sorties de fonds seraient équivalentes, et si la caisse n'est pas renflouée, elle sera à sec au tournant du siècle.

Pour prévenir cette catastrophe, l'avant-projet de loi propose le taux de contribution suivant pour les sept prochaines années: 1983, 4.1%; 1984, 4.9%; 1985, 5.8%; 1986, 6.8%; 1987, 7.8%; 1988, 8.8%; 1989, 9.8%.

A la suite de représentations, nommément de la FTQ, qui en a fait état publiquement à la fin d'août, le taux serait plutôt relevé à 4.2% en 1983, et à 5% en 1984. Selon la centrale syndicale, ses 300,000 membres sont prêts à payer plus aujourd'hui pour être mieux demain. Elle suggère même une hausse de 1% par année pendant cinq ans, à compter de 1984, mais un porte-parole gouvernemental a dit que «c'était beaucoup trop audacieux probablement».

Quoi qu'il en soit, le gouvernement n'a pas encore tranché cette délicate question du rythme de la hausse du taux de contribution. Il s'interroge aussi sur l'opportunité de fixer par la loi un taux pour les sept prochaines années. Selon certaines sources, il opterait plutôt pour la fixation du taux jusqu'en 1985 seulement, laissant ensuite à la Régie le soin de fixer le taux par règlement. De la sorte, la pilule serait moins amère à avaler pour les employeurs et les employés, les deux groupes continuant de verser une quote-part égale.

«Le maximum de gains admissibles sera aussi ajusté à la hausse.

A l'heure actuelle, la contribution d'un salarié atteint au maximum $268.20 par année. Pour l'avenir, le taux serait établi sur le salaire industriel moyen, de sorte que la contribution maximale grimperait à près de $400 dès l'an prochain, et à quelque $535 en 1984, soit le double de la contribution actuelle. Mais, en l'absence de documents précis, il s'agit là, bien sûr, d'approximations.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité de hausser les cotisations. Mais les divergences sont profondes quant aux modifications à apporter au régime lui-même et aux prestations qui sont versées. Les représentants patronaux veulent que l'on se contente de renflouer la caisse, tandis que les syndicats insistent pour améliorer et augmenter les bénéfices. C'est aussi ce que M. Lazure propose dans l'avant-projet de loi en question.

Entre autres bénéfices, la Régie doit, à l'heure actuelle, payer une rente de retraite à un cotisant qui a atteint 65 ans, et une rente d'invalidité à un cotisant admissible invalide. Selon l'avant-projet, la Régie devrait notamment payer:

■ une rente de retraite à un cotisant admissible qui a atteint 60 ans et est invalide ou à un cotisant qui a atteint 65 ans;

■ une rente d'invalidité à un cotisant admissible invalide qui n'a pas atteint 60 ans.

Le montant de la prestation à taux uniforme payable à un cotisant invalide de 60 ans ou plus serait de $250 par mois pour l'année 1983. Ce montant serait ajusté annuellement.

En vertu de la loi, qui entrerait en vigueur le 1er janvier prochain, le taux de contribution devra être le même pour chacune des années d'une période de cinq ans.

«Pour fixer le taux annuel de contribution, lit-on dans l'avant-projet, la Régie applique la formule de financement suivante: si le taux de contribution est en vigueur pendant vingt années, la somme de la réserve estimée au début de l'année et des revenus prévus pour ces vingt années doit être suffisante pour faire face aux dépenses prévues pour ces vingt années et pour accumuler, à la fin, une réserve égale à deux fois le montant des dépenses prévues pour la vingt et unième année.»

Au ministère de M. Lazure, on se refuse à discuter de cet avant-projet, qui devait être rendu public en juin. Tout au plus dit-on que des modifications ont été apportées depuis lors. Mais l'on espère que le projet sera présenté à l'Assemblée nationale au cours de cet automne. En effet, une mise à jour des données du rapport Cofirentes, fait il y a quelques années, a fait ressortir que ce n'est pas en 1984 mais dès l'an prochain que les entrées et les sorties de fonds seront égales. D'où l'urgence de renflouer la caisse.

Mais qui pilotera le projet devant les députés? M. Lazure, qui l'a préparé avec son équipe du ministère d'État? M. Parizeau, concerné de près à titre de ministre des Finances? M. Johnson, à titre de président du nouveau comité de développement social? M. Marois, à titre de ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu? M. Bérubé, le président du Conseil du trésor? Interrogé à cet égard, lors du remaniement ministériel du mois dernier, le premier ministre s'est contenté de répondre que le projet de réforme était maintenant dans les mains de l'ensemble du conseil des ministres. Autrement dit, aucune décision n'a été prise quant à savoir qui présentera ce rapport aux implications très lourdes. Il semble toutefois que MM. Parizeau, Bérubé et Lazure sont associés de plus près au dossier, une véritable «patate chaude».

C'est d'ailleurs l'une des questions qui intriguent le Conseil du patronat du Québec (CPQ). Le vice-président exécutif' M. Ghislain Dufour, a déclaré au DEVOIR: «On aimerait bien savoir à qui on a affaire, auprès de qui faire nos représentations maintenant».

M. Dufour insiste encore plus sur la nécessité de données précises quant au rythme d'augmentation de la cotisation. Pourquoi, demande-til, 4.1% ou 4.2% l'an prochain, plutôt que 4% seulement? C'est une chose que d'assurer le financement du régime actuel, ça en est une autre d'établir des prestations nouvelles ou améliorées. Il faut bien distinguer les deux démarches. Ce qu'il importe de savoir avant tout, dit-il, c'est de combien de dollars de plus la Régie a besoin pour faire face à ses obligations actuelles et futures. Ensuite, il faut chiffrer, quantifier la bonification du régime envisagée par le gouvernement. Sur les deux plans, il semble que les données précises manquent ou soient fournies à la goutte aux intéressés.

La question a d'ailleurs été abordée, la semaine dernière, au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, où siègent des représentants patronaux et syndicaux. Il doit en discuter à nouveau le 14 octobre, ayant demandé entretemps des hypothèses et scénarios actuariels qui lui permettraient de soumettre un avis plus pertinent au ministre de qui le Conseil relève.

En raison de l'importance du débat, qui touche les générations présentes et futures, le CPQ a demandé qu'un livre blanc soit publié avant l'étude du projet de loi. Mais le gouvernement incline plutôt pour une commission parlementaire qui suivrait la présentation du projet, probablement en novembre.

Le CPQ demande aussi que l'ensemble du dossier soit étalé sur la place publique, que l'on connaisse en même temps les modifications projetées au régime public et aux régimes privés ou supplémentaires. Mais le gouvernement veut y aller en deux étapes distinctes, modifiant cet automne le régime public, réservant pour l'an prochain les discussions sur les régimes privés, y inclus la transférabilité.

Un autre problème se pose: celui de la concordance entre le régime de rentes du Québec et le régime de pensions du Canada. Les deux gouvernements s'entendent pour que la hausse des contributions se fasse graduellement et pour que l'État intervienne davantage, notamment pour aider la femme au foyer et pour verser des prestations plus élevées.

En avril, M. Parizeau a fait valoir que, pour assurer une pleine capitalisation au régime québécois, d'ici l'an 2,000 environ, il faudra hausser les cotisations de 3.6% à environ 8% ou plus. Mais cette nécessité est battue en brèche par la fragilité de l'économie et par la grave récession: est-il opportun de hausser ainsi une taxe indirecte et régressive alors que le fardeau fiscal des Québécois est déjà le plus élevé qui soit au pays?

Quant à M. Lazure, il veut en profiter pour revaloriser sans délai le régime public, surtout en faveur des travailleurs de 60 ans et plus et inaptes au travail, et en faveur des conjoints survivants, surtout des veuves, âgés de 55 à 64 ans. Pour accentuer l'urgence d'agir, il souligne que, si le régime n'est pas modifié, la caisse sera à sec dans 22 ans. Dès la fin de l'an prochain, les cotisations et les prestations s'élèveront à près de $1.3 milliard, et les réserves accumulées fondront rapidement par la suite, jusqu'à se tarir, si un sérieux coup de barre n'est pas donné.

La Cour réduit l'accusation

OTTAWA (PC) — La Cour d'appel militaire du Canada a réduit la condamnation prononcée contre une employée des Forces armées canadiennes, originellement accusée de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic.

L'accusation a été réduite à une simple possession.

Il y a près d'un an, le 5 octobre 1981, Karen Drew revenait de chez elle, dans l'Ile-du-Prince-Édouard, avec un sac de marijuana, qu'elle partagea avec deux autres employés et un civil, à sa résidence de la base des Forces armées de Greenwood en Nouvelle-Écosse.

La police militaire ne tarda pas à se présenter et trouva 24 cigarettes de marijuana.

Dans sa poursuite, la Cour martiale choisit d'interpréter le règlement canadien sur le contrôle des narcotiques de façon très stricte, c'est-à-dire d'étendre la notion de trafic au partage de drogue avec un groupe d'amis.

L'avocat de la jeune fille de 21 ans a cependant souligné que le partage amène rarement une condamnation pour trafic de la part des cours civiles.

BELLERIVE

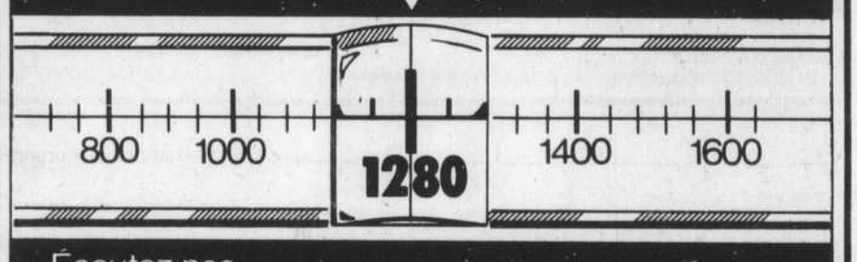
Lave-vaisselle inclus...

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APARTEMENTS DE 3½, 4½, 5½, SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains par appartement • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Équipe complète d'ouvriers spécialisés à votre service • Inclus dans le prix: lave-vaisselle, câble T.V., taxe d'eau, électricité, réfrigérateur et cuisinière • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

L'INFORMATION RADIOMUTUEL



Écoutez nos BULLETINS MAJEURS à 6h, 7h, 8h, midi, 16h, 17h et 22h.

CJMS 1280

À NE PAS MANQUER...



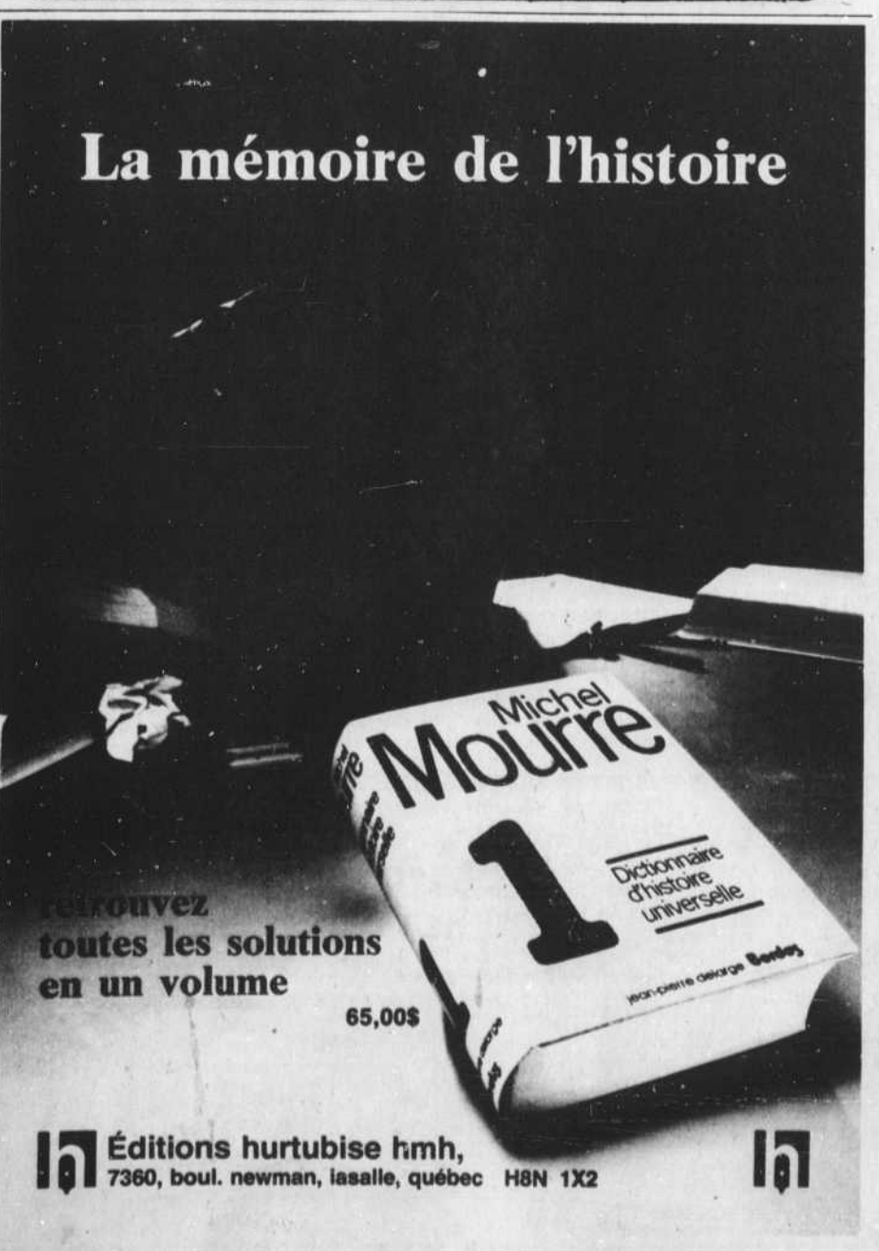
LE BUREAU DE L'AVENIR

C'est sous ce thème que LE DEVOIR publiera, le **11 novembre prochain**, un cahier spécial traitant des facteurs humains dans l'entreprise "électronisée", de l'école d'aujourd'hui, de la bureautique et de la femme, de l'embauche, de la micrographie, de l'informatique, etc.

À vous qui oeuvrez dans ce domaine, n'hésitez pas à faire passer un message dans ce cahier qui sera lu par ceux et celles qui ont un pouvoir décisionnel dans leur entreprise respective.

Publicité: Compétence de Francine Gingras 844-3361

Tirage: Pour réserver des exemplaires de ce cahier 844-3361



LA JOIE DANS LA CLASSE!

*Macarons
*Étoiles
*Étiquettes
*Mentions
*Diplômes
*Récompenses

Éditions Marie-France
3688 Fleury est
Montréal-Nord H1H 2S6
(1-514) 322-6834
Venez faire un tour!

Seuil



Roman — 160 pages — $9.95

ROBERT LALONDE

Le dernier été des Indiens

L'été 1959, pour Michel, ne ressemblera à aucun autre.
Il sera rouge, ébloui, magique. L'indien Kanak l'initiera aux joies innocentes et scandaleuses du sexe, de la nature et de la liberté.
Mais le rouge et le blanc peuvent-ils se mêler impunément?

Ce qu'en dit la critique:

«Robert Lalonde écrit bien, très bien avec force et simplicité... avec une émotion contenue et sans complaisance.» *J. Cellard — «Le Monde»*

«La perfection de l'échec. M. Lalonde patauge d'un bout à l'autre de son récit.» *R. Martel — «La Presse»*

«... Un style alerte, cadencé, poétique... mais rien à faire, le message reste en travers de la gorge.» *M. Pelletier — «Le Devoir»*

«Attention, ce livre brûle d'une passion contenue derrière la méiopée d'une langue aux aguets.» *J.P. Chaillet — «Les Nouvelles Littéraires»*

«Lalonde a écrit ici un livre très sensuel, fort tendre, bourré d'images, trempé dans l'eau très claire et les fortes couleurs du désir.» *M. Talbot — «Dimanche Matin»*

La loi favorise l'émergence de partis politiques municipaux

L'application de la loi du financement des partis au niveau municipal a semblé favoriser l'émergence de partis politiques municipaux, qui modifient le paysage politique du Québec habitué à des regroupements au niveau provincial et dans certaines grandes villes.

C'est ce qu'a souligné, hier, le directeur général du financement des partis politique (DGFPP), M. Pierre-Olivier Boucher, au cours d'une allocution prononcée dans le cadre du colloque sur «Les principaux aspects de la réforme électorale au niveau municipal».

«Depuis 1978, 53 partis politiques ont été autorisés sur la scène municipale. D'aucuns ont déjà tracé un lien entre l'avènement des règles de financement et l'émergence de ces partis politiques qui, avant 1978, se limitaient à certaines grandes villes», a noté M. Boucher.

Selon le président de la DGFPP, «le but visé par le législateur de favoriser une meilleure participation des citoyens à la chose municipale n'est certainement pas atteint, mais on peut dire qu'un pas a été franchi».

M. Boucher a également évoqué la possibilité qu'un dégrèvement d'impôt soit accordé aux contribuables qui financent les partis politiques municipaux, en suggérant, comme solution, que ce soit la municipalité qui accorde ce dégrèvement sous forme de réduction de taxe municipale.

Au total, depuis la réforme du financement des partis politiques qui s'appliquent depuis 1978 au niveau municipal, 56 élections générales auront eu lieu selon ce nouveau mode. «Ce qui, en 1978, apparaissait comme une révolution dans les moeurs électorales fait maintenant partie de l'ordinaire politique», a souligné M. Boucher.

Par exemple, il y aura 22 candidatures connues jusqu'à présent à la mairie de Baie-Comeau, où doivent se tenir des élections le dimanche 3 octobre. Au total, 700 personnes brigueraient les suffrages au cours des 29 élections municipales, qui se tiendront dans 29 municipalités en novembre, dont 400 candidats indépendants et 300 de partis politiques.

Par ailleu-s, en vue de ces élections, le directeur général du financement des partis politiques (DGFPP) et le directeur général de la représentation électorale ont publié deux documents pour les médias.

Produit par le DGFPP, le *Carnet du journaliste* parle des 19 municipalités de plus de 20,000 habitants où auront lieu des élections (plus de 75% des personnes qui auront droit de vote en novembre) et dresse la liste des principales personnes-ressources de la région.

On y trouve un annuaire téléphonique des principaux organismes municipaux, gouvernementaux et des réseaux de presse, un résumé des principales règles de financement politique et une fiche signalétique pour chacune des 19 villes. On reproduit également des statistiques électorales pour chacun des 237 districts et des 19 postes de maire où des élections auront lieu.

Publiés par le directeur général de la représentation, les *Dossiers socio-économiques* des 29 municipalités en élection traitent de statistique démographique, de la population électorale et des facteurs socio-économiques, qui ne tiennent toutefois pas compte des récentes données du recensement de l'an dernier qui ne sont pas encore disponibles.

Drapeau offre aux électeurs «sa garantie» d'une administration efficace

par Alain Duhamel

Avec la même équipe de candidats, le Parti civique de Montréal (PCM) se présente aux électeurs montréalais en offrant «sa garantie» d'une administration municipale efficace.

«J'espère que la campagne se fera sur le mérite du parti et non sur la santé du maire», a déclaré M. Jean Drapeau qui sollicite, pour la neuvième fois, la mairie de Montréal.

«Je suis en santé, je ne me serais pas présenté si je ne l'étais pas. Je n'entends pas me sacrifier pour remporter cette élection. Ce n'est pas une immolation. Je suis sorti de l'hôpital et je n'ai pas envie d'y retourner», a-t-il dit au cours d'une conférence de presse où il a repris avec les journalistes son ton habituel en pareilles circonstances: humour, sarcasme et le goût de s'amuser un peu.



Le maire de la Ville de Montréal, M. Jean Drapeau, s'est déclaré en assez bonne santé pour solliciter un neuvième mandat à la mairie de Montréal. On le voit ici en compagnie du président du comité exécutif de la CUM, M. Yvon Lamarre.

Le maire de Montréal a un important programme d'activités électorales devant lui: outre sa participation à quelques grandes assemblées publiques, à plusieurs entrevues à la radio et à la télévision, il compte faire une tournée des 57 districts électoraux et se rendre, comme le souhaitent ses organisateurs, plus visible. Son programme d'activité ne comporte pas la publication d'un livre sur l'histoire des Jeux olympiques de 1976 avant le 14 novembre.

Le PCM, lui, publiera un manifeste électoral dont le thème principal se rapportera à la vie économique de Montréal, thème qui s'est trouvé au centre du discours de l'administration municipale depuis 1978.

C'est d'ailleurs en s'appuyant sur le bilan de ce mandat que le PCM entend définir la garantie qu'il propose aux Montréalais pour le prochain mandat.

Ni M. Pierre Lorange, coordonnateur de la campagne, ni le maire Drapeau n'ont voulu indiquer combien coûterait la campagne électorale. En 1978, le PCM avait dépensé un peu plus de $263,000, à peine plus que le Groupe d'action municipale (GAM).

Le maire et le coordonnateur de la campagne ne voient aucun conflit d'intérêt, apparent ou réel, dans le fait que certains des souscripteurs du PCM sont aussi des entrepreneurs en construction qui ont ouvert des chantiers dans le cadre de l'opération 20,000 logements ou des hommes d'affaires qui ont transigé avec l'administration municipale. «Personne n'a été obligé de donner», affirme M. Drapeau en rappelant que la loi n'interdit pas à ceux qui font affaire avec l'administration de contribuer aux caisses électorales des partis politiques municipaux.

Les 52 conseillers municipaux élus du PCM se représentent tous. Dans les deux districts détenus par des conseillers municipaux de l'opposition, le PCM présente contre M. Fainstat, du RCM, un ingénieur, M. Georges T. Hayes (district 48, de la Confédération) et contre M. Nick Auf Der Maur, un policier retraité, M. André Rouseau (district 41-Peter McGill).

Dans les trois nouveaux districts de l'ancienne ville de Pointe-aux-Trembles, le PCM présente un concessionnaire-automobiles, M. Claude Christin (district 55-Pointe-aux-Trembles), un prêtre et ancien maire de Pointe-aux-Trembles, M. Maurice Vanier (district 56-de la Rousselière) et un bijoutier et ancien conseiller municipal, M. Georges Dancosst (district 57-du bout de l'île).

Dans le district 56-de la Rousselière, M. Vanier affrontera un ancien conseiller municipal du PCM et ancien député libéral aux Communes, M. Prosper Boulanger, candidat du GAM.

En plaçant sa campagne électorale sur le thème d'une garantie et d'un bilan, le PCM reprend avec des mots nouveaux les thèmes électoraux qui lui ont valu, en 1978, la victoire. Il aura aussi la même présentation graphique: deux hexagones sur fond vert contenant la photographie du candidat local et la photographie du maire dont la popularité auprès des Montréalais demeure supérieure à celle de son parti.

La Cour suprême prend en délibéré le litige qui oppose Québec et Terre-Neuve

OTTAWA (PC) — Au terme de quatre jours d'audiences, la Cour Suprême du Canada a pris en délibéré le litige qui oppose Québec et Terre-Neuve, au sujet de l'électricité produite à la centrale des chutes Churchill au Labrador.

Hier, les procureurs de Terre-Neuve ont soutenu que le «Upper Churchill Water Rights Reversion Act» ne visait que la propriété des ressources hydro-électriques de la province de Terre-Neuve et n'affectait d'aucune façon les pouvoirs de réglementation du gouvernement fédéral.

Le Québec et Hydro-Québec demandent au plus haut tribunal du pays de déclarer inconstitutionnel le Reversion Act, une loi adoptée en 1980 par la législature de Terre-Neuve, et qui exproprie sans compensation la Churchill Falls (Labrador) Corporation (CFLCo), qui exploite la centrale des chutes Churchill, en plus de révoquer les baux qui permettent à CFLCo d'exploiter le potentiel énergétique du fleuve Churchill.

Selon Me David Orsborn, Terre-Neuve jouit des mêmes droits sur l'électricité du Labrador que l'Alberta sur son pétrole et son gaz, la Colombie-Britannique sur son charbon ou le Québec sur son amiante.

La juridiction fédérale ne s'applique que sur le transport de cette électricité jusqu'au Québec, et non sur la production de cette énergie, qui se fait entièrement dans la province de Terre-Neuve, et qui est soumise à la juridiction de cette province, a affirmé Me Leonard Martin, au nom du procureur général de Terre-Neuve.

Cette question de l'étendue de la juridiction fédérale a retenu l'attention des avocats des diverses parties, tout au long de cette dernière journée d'audiences.

Les procureurs de Terre-Neuve ont terminé, hier, leur très longue intervention, qui visait à démontrer que le Reversion Act était constitutionnel et ne dépassait pas la compétence de la législature provinciale.

Les juges ont d'ailleurs montré des signes d'impatience tout au long de l'intervention des procureurs de la province.

Le juge-en-chef Bora Laskin devait faire remarquer à Me Martin qu'il «torturait» les précédents pour leur donner une quelconque application dans cette cause.

Le juge Laskin devait ajouter que certains précédents invoqués «sont aussi loin de nous que ne l'est la lune».

Pour Me Martin, la compétence du gouvernement fédéral s'arrête tout simplement aux portes de la centrale hydro-électrique de Churchill Falls.

Quant à Me Orsborn, il devait affirmer que Terre-Neuve n'était aucunement responsable des conséquences du Reversion Act, qui, selon le Québec, aurait pour effet d'invalider le contrat à long terme en vertu duquel Hydro-Québec achète la presque totalité de l'électricité produite aux chutes Churchill.

Presque tous les autres intervenants, lors de leur réplique, ont traité de la juridiction fédérale sur les installations des chutes Churchill, que réclame le gouvernement fédéral, en vertu de l'article 92 (10) (a) de la constitution.

Selon Ottawa, les installations des chutes Churchill constituent, en effet, une «entreprise inter-provinciale», et tombent donc sous la juridiction du gouvernement fédéral.

L'étendue de cette juridiction est incertaine, le juge Jean Beetz s'est d'ailleurs demandé, jeudi, si, en poussant plus loin la logique du gouvernement fédéral, on ne pourrait pas établir la juridiction d'Ottawa sur le réseau d'Hydro-Québec.

Au nom de la Saskatchewan, Me James MacPherson a soutenu que les actifs de la CFLCo ne sauraient tomber sous la juridiction fédérale, puisque jamais Ottawa n'a tenté de faire appliquer ces lois, que ce soit en matière d'environnement ou de relations de travail, aux chutes Churchill.

Pour Me Jean Samson, au nom du Québec; la CFLCo est une société de production et elle n'est pas sous la juridiction du fédéral, du seul fait qu'elle exporte la majeure partie de cette production.

Au nom d'Hydro-Québec, enfin, Me Michel Jetté a souligné que la génération d'électricité aux chutes Churchill était inextricablement liée à sa vente à Hydro-Québec et qu'il est donc faux de prétendre que la société d'État québécoise n'a aucun droit en vertu du bail entre CFLCo et Terre-Neuve, bail qui est révoqué par le Reversion Act.

Chevrette scinderait la loi sur les habitats fauniques

par Louis-Gilles Francoeur

Le nouveau ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, a déclaré hier qu'il «scinderait peut-être» le projet de loi sur les habitats fauniques de façon à parer au plus urgent et sauver in extremis les sites les plus menacés par les développeurs au Québec.

M. Chevrette a fait cette déclaration en marge d'une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé que son ministère allait conférer un statut officiel de parc — en vertu de la nouvelle loi sur les parcs — à quatre «parcs» déjà existants en vertu de la terminologie populaire. Il s'agit du Parc Paul Sauvé, près d'Oka, du parc du Mont Saint-Bruno déjà utilisé au maximum, du Parc de la Yamaska, près de Granby et des Iles de Boucherville où le MLCP compte déjà quelques aménagements.

Interrogé sur les priorités de son ministère dans le domaine de la conservation faunique, le nouveau titulaire du MLCP a déclaré qu'il retiendrait peut-être à court terme les éléments les plus essentiels soit «de la politique de conservation» ou de la «politique de protection des habitats» qui lui permettraient «de réaliser le réalisable à court terme parce qu'il y a peut-être des urgences à considérer».

Pour illustrer sa pensée, M. Chevrette a précisé que la région de Montréal devrait compter un peu plus de 7,000 hectares en espaces verts, soit 80 fois l'île saint-Hélène, si l'on appliquait au Québec la norme de quatre hectares d'espaces verts par 1,000 habitants. Présentement, a-t-il dit, nous avons tout au plus 4,000 hectares consacrés à cette fin, ce qui laisse un important déficit à combler.

M. Chevrette n'était pas en mesure toutefois de dire si son ministère avait fait quelque étude ou plan concernant la protection de l'importante tourbière de Venise en Québec, entre la Rivière du Sud et la baie de Missisquoi, le seul habitat du genre dans le Sud du Québec. Ce secteur, abondamment étudié par les chercheurs de l'UQAM, constitue une aire de repos exceptionnelle pour de nombreuses espèces ailées, l'automne et le printemps, et la protection du site pourrait s'avérer très rentable pour les cultivateurs du secteur s'ils en tiraient un revenu de pourvoirie comme cela se pratique aux États-Unis à proximité des aires de repos de l'outarde ou des oies.

De la même façon, le ministre ne savait pas si son ministère avait dressé quelque plan pour protéger l'Ile Saint-Bernard, qui appartient aux Soeurs Grises. La municipalité de Châteauguay avait encore tout récemment l'intention d'y construire son usine d'épuration même si le site est reconnu comme un lieu de reproduction exceptionnelle pour les hérons. L'endroit est aussi facilement accessible du fait qu'il est relié à la terre ferme par un pont.

Des hauts fonctionnaires ont signalé au DEVOIR que la direction des parcs du MLCP allait se pencher «prioritairement» d'ici 1987 sur la protection des sites appartenant au trésor public à moins que le service de la faune, qui appartient au même ministère, ne fasse valoir l'urgence d'intervenir en terrain «privé», ce qui n'aurait pas été le cas jusqu'ici à propos de la tourbière et de l'Ile Saint-Bernard.

Un rapport officiel du MLCP recommande toutefois de protéger depuis plusieurs années l'Ile Saint-Bernard.

Jodoin a oeuvré comme agent double pour la brigade anti-gang

Du milieu de février 1982 au 16 septembre, le journaliste Claude Jodoin a été à l'emploi de la brigade anti-gang du Service de police de la Communauté urbaine à titre d'informateur ou d'agent double.

Ré-interrogé par le procureur de la Couronne, Me Claude Parent, au procès pour meurtre intenté à Claude Dubois, Yvon Beizile et Claude Dubeau, l'ancien chroniqueur judiciaire, âgé de 52 ans, a pu ainsi apporter un éclairage nouveau sur les motifs qui ont poussé la police à lui verser $400 par semaine pour ses services.

Selon l'entente intervenue entre le témoin et le capitaine-détective Julien Giguère, commandant de la brigade, Jodoin pourra toucher, en plusieurs paiements, une somme additionnelle de $25,000 à l'issue du présent procès.

Hier, le journaliste, qui a été congédié du *Journal de Montréal* en 1975, a donc indiqué qu'il avait effectué du travail de bureau relatif à certains dossiers dans les locaux de la brigade anti-gang, en plus de servir d'informateur durant la période concernée.

Jodoin dit avoir travaillé à plein temps, parfois jusqu'a trois heures du matin, sur un projet spécifique de la brigade et qui ne concernait pas le procès Dubois.

Il a cependant expliqué que ses fonctions d'informateur l'avaient amené à s'occuper de Claude Dubois et de son entourage.

Dans le cadre de ses agissements d'informateur, il continuait de fréquenter l'accusé Dubois et ses amis.

Lorsqu'il rencontrait ces gens, il lui est souvent arrivé de porter sur sa personne un dispositif électronique servant à enregistrer les conservations.

Questionné de nouveau par Me Léo-René Maranda, qui a passé une semaine complète à la barre, a admis qu'au cours de la période concernée, il avait également été amené à toucher une nouvelle somme de $16,000 non comprise dans les $45,000 ou $50,000 que lui avait promis la police.

Peu de précisions additionnelles ont cependant été fournies au sujet de cet argent.

La majeure partie de la journée a par ailleurs été consacrée à des débats.

Vers une société informatisée...



Ce livre présente une description complète, la philosophie, les possibilités et les limites actuelles du **langage APL**. Un outil précieux tant pour le profane que pour le spécialiste.

APL: une approche pratique
2e édition. Québec, Gouvernement du Québec, 1981. X-294 p.
EOQ 4962-1 **11,95 $**

Jean-Claude Simon
L'éducation et l'informatisation de la société



Ce rapport renferme 21 propositions concrètes relatives à l'enseignement de l'informatique, à l'éducation du grand public et à l'utilisation des moyens informatiques dans l'enseignement.

L'éducation et l'informatisation de la société
Paris, La Documentation française, 1981, 280 p.
EOQ 78699-6 **6,75 $**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:

Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec (Québec) G1N 2C9

Important: Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de **Les publications du Québec**

8386

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ÉTUDES LATINO-AMÉRICAINES ET CARAÏBES

Lieu du Congrès:

Université du Québec à Montréal, Pavillon Judith Jasmin, métro Berri de Montigny.
7-9 octobre 1982

Thème du Congrès:
L'Amérique latine dans la crise des années 80.

Panels sur l'Amérique centrale, Cuba et les Caraïbes, le Chili, les mass media et l'Amérique latine, etc.

Participants invités:

Edelberto Torres-Rivas, sociologue guatémaltèque, Ruy Mauro Marini, sociologue brésilien, Monsieur Ian Jacob, ambassadeur adjoint de la Grenade aux Nations Unies, Carlos Diaz, représentant du gouvernement cubain, etc.

Inscription

Jeudi 7 octobre: 9:00 - 10:30 h.
Vendredi 8 octobre: 8:00 - 9:00 h.
LIEU: Foyer Studio -**Théâtre A. Laliberté, Pavillon Judith Jasmin**

Admission générale: $10.00
Étudiant(e): $6.00

Nommé par le ministère de la Justice et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Gouvernement du Canada

COMITE SUR LES INFRACTIONS SEXUELLES A L'EGARD DES ENFANTS ET DES JEUNES

Nommé en 1981, le Comité a été chargé d'étudier les infractions sexuelles à l'égard des enfants et des jeunes. Sur la base des résultats de son étude, le Comité, qui se compose de non-spécialistes, de juges, de médecins et de travailleurs sociaux, a été chargé de recommander des moyens de mieux protéger les enfants et les jeunes Canadiens contre ce genre d'infractions.

Les conditions établies pour le Comité englobent l'étude de:

1. la portée de ces infactions et abus sexuels;
2. la façon de mieux traiter les personnes qui commettent ces infractions en vue de réduire le nombre de cas de récidive;
3. la prostitution des enfants et des jeunes;
4. l'utilisation d'enfants et de jeunes dans la réalisation de matériel pornographique; et
5. l'accès du matériel pornographique aux enfants et aux jeunes.

Depuis sa nomination, le Comité a recueilli, dans tout le Canada, des renseignements sur ces questions. Nous invitons tous ceux qui, enfants ou jeunes, ont été victimes d'infractions sexuelles, de même que des adultes et des associations qui s'occupent de ces problèmes, à nous faire parvenir des lettres et des mémoires. Nous les invitons également a nous recommander des moyens pour assurer une meilleure protection.

Prière d'adresser les lettres ou les mémoires à:

Robin F. Badgley, président
Comité sur les I.S.E.
C.P. 5067
Succursale (A)
Toronto, Ontario
M5W 1N4

La fin de treize ans de pouvoir social-démocrate

BONN, (AFP) — La chute du gouvernement du chancelier Helmut Schmidt met un terme à treize ans de politique social - démocrate - libérale d'ouverture vers l'Est, de réformes sociales, de stabilité du mark, de libéralisation des moeurs et de lutte anti-terroriste «dure» faisant de la RFA l'un des pays européens actuellement les plus sûrs.

— Détente: l'ex-chancelier Willy Brandt, le père de «l'Ost-Politik», inaugure l'ère de l'ouverture vers l'Est, en rencontrant le 19 mars 1970 le président du conseil de RDA, M. Willy Stoph à Erfurt, mettant fin à 25 ans de silence entre les deux Allemagnes. Le 12 août 1970, M. Brandt signe le traité de Moscou entre l'URSS et la RFA, stipulant la renonciation réciproque à la violence. Des échanges économiques et culturels réguliers sont instaurés avec l'Europe de l'Est.

Le traité de Varsovie (7 septembre 1970), oeuvre de Willy Brandt, reconnaît officiellement la ligne Oder-Neisse comme frontière occidentale de la Pologne et conduit à la reprise de relations diplomatiques avec l'Europe de l'Est.

Le 3 septembre 1971, les alliés (EU, URSS, GB et France) signent l'accord quadripartite sur le statut de Berlin. Celui-ci préfigure l'accord fondamental entre les deux Allemagne (21 décembre 1972) qui facilite les contacts entre les familles des deux pays, surtout pour les Allemands de l'Ouest désirant se rendre à l'Est, et instaure des représentations permanentes de RFA et de RDA dans les deux capitales.

Économie et social: le bilan de 13 années de politique économique et sociale SPD/FDP est plutôt positif: les salaires moyens et les retraités ont plus que doublé, les congés payés annuels sont passés de 21 à 29 jours, le mark n'a perdu que 47 pour cent de sa valeur depuis 1969 et l'étendue des avantages sociaux fait de la RFA l'un des précurseurs dans ce domaine au niveau mondial.

En 1972, le gouvernement Brandt abaisse l'âge de la retraite à 63 ans révolus pour les hommes et 60 ans pour les femmes. Un an plus tard, les retraités sont exemptés du paiement des cotisations d'assurance-maladie. Depuis 1973, les femmes «inactives» et les indépendants ont accès à l'assurance de retraite. Par ailleurs, le montant des retraites des 2,6 millions de victimes de guerre est indexé sur l'inflation.

Le 1er juillet 1976, la loi sur la «cogestion paritaire» permet aux représentants des travailleurs de 500 sociétés allemandes de plus de 2,000 employés de participer aux décisions prises par leurs firmes. Les conseils de surveillance sont élargis et comptent dorénavant autant de délégués du personnel que d'actionnaires et de représentants des banques. Avant 1976, la cogestion paritaire ne s'appliquait qu'à l'industrie du charbon et de l'acier.

• Face aux crises économiques mondiales successives, les sociaux-démocrates ouest-allemands ont su maintenir le taux d'inflation à un niveau relativement bas, moins de 5% actuellement, mais n'ont pu résoudre le problème du chômage qui frappe 1,8 million de personnes en 1982 contre 180,000 en 1969.

— Lutte anti-terroriste: en cette matière, le pouvoir social-libéral a fait preuve d'une efficacité exemplaire. La vague d'assassinats de hauts-fonctionnaires par la «bande à Baader» en 1977, — notamment le patron des patrons. Hans-Martin Schleyer, le procureur-général fédéral, Sigfried Buback — a provoqué une lutte anti-terroriste acharnée. Cela va de la garde à vue durant 12 heures de tout suspect sans qu'il puisse avertir un avocat, aux «Berufsverbote» qui interdisent l'accès à la fonction publique à toute personne soupçonnée d'être «un ennemi de l'ordre démocratique» donnant lieu à une véritable «chasse aux sorcières» en RFA, sans oublier la création d'un gigantesque fichier informatisé rassemblant toutes sortes d'informations sur les citoyens ouest-allemands.

La social-démocratie des 13 dernières années a enfin été à l'origine d'une formidable libéralisation des moeurs. Dès 1976, l'avortement est autorisé s'il y a eu viol, ou s'il y a risque de danger pour la santé physique ou morale de la femme enceinte. La réglementation du divorce est revue: en 1977, la notion de faute est abolie, le simple consentement mutuel suffit à dissoudre juridiquement un mariage.

Helmut Schmidt, homme des situations difficiles

BONN (AFP) — M. Helmut Schmidt, «l'homme fort de l'Europe», quitte à 64 ans le pouvoir avec l'amertume du stoïcien, forcé de partir par la coalition chrétienne-démocrate-libérale de M. Helmut Kohl, avant d'avoir terminé sa mission.

«Avec vous, lançait-il au Bundestag à M. Kohl il y a deux semaines, ce sera le retour à la loi de la jungle».

«Le pilote quitte le navire», titre avec une sombre ironie l'hebdomadaire «Der Spiegel», sous la célèbre gravure de Punch sur le renvoi de Bismarck par Guillaume-II montrant un chancelier Schmidt, au visage sévère, à la place du «chancelier de fer» de 1980.

La comparaison n'a rien de gratuit.

L'homme d'État Schmidt, convaincu de sa mission historique, quitte le navire après huit ans à la tête de la première puissance économique européenne et treize ans au gouvernement (ministre de la Défense de 1969 à 1972 et ministre des Finances de 1972 à 1974). Paradoxalement peut-être, il reste aujourd'hui l'homme politique le plus populaire de RFA, comme l'a confirmé la spectaculaire remontée des sociaux-démocrates aux élections de Hesse dimanche dernier.

Le «style-Schmidt» du chancelier — admirateur déclaré de Marc-Aurèle et de «l'impératif catégorique» d'Emmanuel Kant — est devenu, en RFA comme à l'étranger, l'image d'une Allemagne efficace, pragmatique et raisonnable («Nous sommes, disait M. Schmidt dans son récent discours sur l'état de la nation, le pays qui a le mieux résisté à la crise»), qui se veut l'interprète entre Moscou et Washington, malgré l'Afghanistan, la Pologne et les fusées SS-20 et n'hésite pas à critiquer ouvertement les États-Unis.

Avec sa casquette de marin hambourgeois, sa mèche argentée savamment rebelle, son élégance vestimentaire, son tabac à priser, mais aussi son sens polémique et sa hargne, le «style Schmidt» représente une époque très importante, après l'ère du «miracle économique»: celle des réformes sociales, de la lutte anti-terroriste réussie contre la Rote Armee Fraktion, de la poursuite de la politique de renforcement des rapports avec l'Est. Le «chancelier de fer» est aussi le premier à dénoncer le déploiement des fusées soviétiques SS-20 et à prôner celui des euromissiles de l'OTAN.

«Père» du système monétaire européen (SME) avec le président Valery Giscard d'Estaing, il estime qu'il faut privilégier les rapports franco-allemands et maintient d'excellentes relations avec Paris, avec M. Giscard d'Estaing et le président François Mitterrand.

Quelques anecdotes campent le personnage: «C'est le devoir, rien que le devoir qui me fait tenir debout» lance-t-il un jour à l'un de ses collaborateurs. «Les citoyens sont en droit d'attendre des hommes politiques qu'ils se tuent à la tâche». Ironie du sort: le 11 octobre 1981, au retour des funérailles du président Sadate, on doit lui poser un stimulateur cardiaque.

Le «maître d'école», le «Feldwebel», ces sobriquets d'hommes politiques étrangers appliqués au chancelier révèlent l'homme: sûr de lui, des recettes qu'il a appliquées avec un succès certain à l'économie ouest-allemande (5% d'inflation seulement, un DM fort mais aussi 2 millions de chômeurs). Il ira même jusqu'à donner des leçons d'économie à ses partenaires de la CEE.

Schmidt «la grande gueule», comme l'ont surnommé ses adversaires, ne souffre guère l'absence de clarté: «M. Kohl, lance-t-il récemment au Bundestag au leader de l'opposition, vous êtes bien gentil mais on ne sait jamais ce que vous pensez. D'ailleurs pensez-vous?»

«L'homme de Hambourg» a reconnu dans un entretien télévisé avec l'actrice Lily Palmer qu'il était un pur produit du milieu protestant de Hambourg, qu'il habite «depuis plus de 20 ans», qu'il n'y a que trois femmes dans sa vie, sa mère, son épouse Loki — il est marié depuis 40 ans — et sa fille unique Suzan.

Il «ne croit pas au hasard» mais «ne pense pas non plus que le sort de l'homme soit prédestiné». L'histoire? «Elle révèle que les catastrophes sont provoquées par des actes politiques et peuvent donc être prévenues par la politique».

Homme des «situations difficiles» (il arrive au pouvoir en mai 1974 en pleine affaire Guillaume, le secrétaire-espion du chancelier Willy Brandt), M. Schmidt, devenu leader de l'opposition sociale-démocrate, va pouvoir confirmer ses qualités d'homme d'action. Il sera probablement la «locomotive» du SPD aux prochaines élections générales, prévues en principe le 6 mars prochain.

Le malaise persiste dans l'armée argentine «purgée»

BUENOS AIRES (AFP) — Le passage dans les cadres de réserve de l'amiral Jorge Anaya, a tiré un trait, côté argentin, sur le chapitre militaire de la guerre des Malouïnes, mais les séquelles politico-économiques du conflit continuent d'être durement ressenties à tous les niveaux.

L'amiral Ruben Franco a pris hier le commandement en chef de la marine et succédé à l'amiral Anaya au sein de la junte, mettant ainsi un point final à la «purge» opérée dans les états-majors des trois armes à la suite de la reddition des troupes argentines à Puerto Argentino (Port Stanley) le 14 juin dernier.

Onze généraux dans l'armée de terre dont l'ex-président Leopoldo Galtieri, dix-sept vice ou contre-amiraux dans la marine avec l'amiral Anaya et onze brigadiers-généraux dans l'aviation dont Basilio Lami Dozo ont été, en quelques semaines, rendus à la vie civile.

Le renouvellement complet de la junte composée maintenant du général Cristino Nicolaides, du brigadier Augusto Hughes et de l'amiral Franco ainsi que le départ de militaires de haut rang n'en a cependant pas calmé pour autant le malaise qui persiste au sein des forces armées.

Il est entretenu par la polémique sur l'opportunité, la conduite et le résultat de la guerre et le scandale qui menace d'éclater quant aux présumées «ramifications argentines» de la loge «Propaganda Due» (P2).

Par contre, les rumeurs de coup d'État contre le général Reynaldo Bignone se sont quelque peu dissipées après la manifestation de masse de la CGT sur la place de Mai, face à la Maison-Rose le 22 septembre dernier, qui s'est déroulée sans incident.

Les partis politiques, dans leur majorité, estiment que la nouvelle junte, recomposée dernièrement dans sa forme d'organe suprême du pouvoir, est le «garant naturel» de l'engagement pris par les forces armées de rendre le pouvoir aux civils avant mars 1984.

Le général Bignone qui, à chacune de ses déclarations publiques, exprime sa détermination à organiser des élections dans les délais impartis, a cependant avoué jeudi soir que son gouvernement n'était pas encore en mesure de proposer un échéancier électoral, pas plus qu'il envisageait, dans l'immédiat, la levée de l'état de siège en vigueur depuis sept ans.

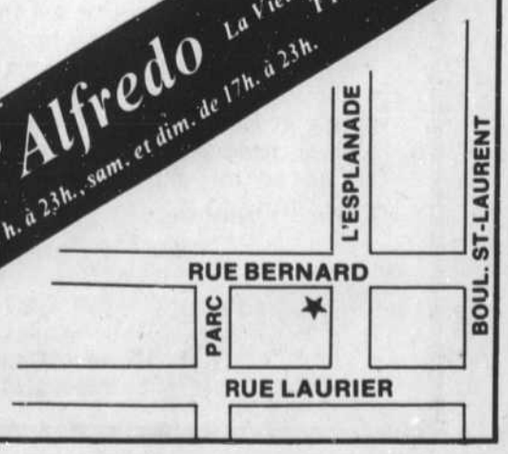
«Le gouvernement ne veut pas abuser de cet instrument, mais il le maintient parce qu'il existe encore plusieurs problèmes à résoudre avant de le lever», a-t-il dit.

Il a fait allusion aux détenus politiques (il en reste environ 350 «à la disposition du pouvoir exécutif», selon les estimations officielles) et aux exilés, «qui seront les bienvenus à condition qu'ils ne soient pas porteurs de grenades».

La justice vient de rouvrir le dossier d'Elena Holmberg, ex-attachée de presse de l'ambassade à Caracas, dont les noms ont été interdits sur les antennes des radios et télévisions d'État.

CONNAISSEZ-VOUS LE PETIT MOURRE
Voir page 2


LE BARBIER DU VILLAGE
Coiffure au féminin et au masculin
3605, St-Denis (métro Sherbrooke), Mtl, (face au carré St-Louis) Tél.: 844-8794

Table d'hôte à partir de 6.50$
Spécialités française et italienne
200 ouest, Bernard Montréal 272-9111
Le Fettucine d'Alfredo
La Vieille Crêperie Bretonne TY BREIZ
administré par
sur semaine de 11 h. à 23h., sam. et dim. de 17h. à 23h.




La commission enquêtera dès la semaine prochaine

(Par l'AFP) — La Commission d'enquête judiciaire israélienne sur les massacres de Sabra et Chatila commencera ses travaux dès la semaine prochaine: le président de la Cour suprême, M. Yitzhak Kahane, chargé par le gouvernement Begin de la constituer, a rendu publics hier les noms des deux autres membres de la Commission.

Il s'agit de M. Aaron Barak, juge à la Cour suprême, et du général de réserve Yona Ephrat.

Le juge Barak s'était rendu célèbre sur le plan international en prenant une part active dans les négociations de Camp-David, en qualité de conseiller juridique du gouvernement. Il s'était taillé auparavant en Israël une réputation de juge redoutable en ouvrant des procédures contre plusieurs personnalités du gouvernement, notamment le premier ministre de l'époque, M. Yitzhak Rabin, dont l'épouse avait enfreint la réglementation sur les devises.

Le second, le général Ephrat, avait commandé le secteur central d'Israël (Cisjordanie) avant de quitter l'armée en 1979.

Les membres de la Commission peuvent nommer autant d'assistants qu'ils l'estiment nécessaire. La cour peut décider de tenir ses délibérations à huis-clos ou en public, selon la volonté du président. On estime généralement en Israël que l'enquête durera jusqu'au début janvier 1983.

Plusieurs journaux dans le monde continuent de publier des informations sur les massacres de Sabra et Chatila et ses conséquences. Ainsi, selon le quotidien libanais An Nahar, qui cite des responsables de la Protection civile libanaise, le bilan définitif de la tuerie dans ces deux camps palestiniens de Beyrouth s'élève à 1,500 tués.

D'autre part, d'après le Washington Post, le ministre israélien de la Défense Ariel Sharon avait envisagé la possibilité que les Phalangistes chrétiens libanais massacrent les civils palestiniens.

Lors d'une réunion avec des responsables israéliens sur l'envoi de soldats libanais dans les camps palestiniens, le 16 septembre, le général Sharon s'était déclaré «préoccupé» par des possibles massacres, a indiqué le Post.

Enfin, le quotidien israélien Jérusalem Post a publié hier un sondage selon lequel la cote de la coalition Likoud de M. Menahem Begin a baissé en Israël après les révélations sur les massacres. Le sondage, réalisé par l'Institut Modiin, indique cependant que le Likoud sortirait vainqueur de nouvelles élections, bien que perdant six sièges par rapport aux estimations d'août dernier.

Selon une source proche de M. Begin citée hier par le journal, le premier ministre annoncera des élections anticipées pour mars ou mai 1983, dès la fin des travaux de la Commission et indépendamment de ses conclusions.

L'Iran lance une offensive en Irak

(d'après Reuter et AFP) — L'Iran a lancé hier aux premières heures une grande offensive contre les troupes irakiennes, en direction de Mandali, à 110 kilomètres seulement de Bagdad.

Contradictoires sur le succès de l'opération, les communiqués de Bagdad et de Téhéran toutefois s'accordaient, douze heures plus tard, à dire que des combats très violents se poursuivaient.

Aussi, le Conseil de sécurité des Nations unies a accepté hier soir de se réunir lundi à la demande de l'Irak afin d'examiner les plaintes de Bagdad contre Téhéran.

La décision a été prise par les membres du conseil à l'issue de consultations privées après avoir été informés par M. Riyadh al-Qaysi, représentant irakien, d'une grave détérioration de la situation.

M. Al-Quaysi a précisé que les forces iraniennes avaient déclenché une importante offensive aux premières heures dans le secteur de Suma afin de franchir la frontière au niveau de la ville irakienne de Mandali.

Selon les communiqués officiels publiés à Bagdad, l'offensive iranienne a été repoussée au cours de violents combats, mais ces communiqués ne donnent que peu de précisions et ne fournissent aucun bilan des pertes subies de part et d'autre.

Les Iraniens, de leur côté, restent très ambigüs sur le but de leur offensive: selon Radio-Téhéran, elle vise à libérer toutes les portions de territoire national tombées aux mains des Iraniens en 1980. Mais la radio a également déclaré que «tous les obstacles sur le chemin de Bagdad étaient désormais levés».

Les experts militaires occidentaux estiment que les Iraniens ont lancé 50,000 hommes dans la bataille.

Selon Irna, les combats se sont concentrés autour de trois hauteurs situées à 10 kilomètres à l'ouest de la ville-frontière iranienne de Sumar, qui avaient été conquis par les Irakiens il y a deux ans.

Selon Radio-Téhéran, les forces iraniennes contrôlent la route reliant Mandali à la ville pétrolière de Naftkhaneh, sans préciser si elles ont déjà commencé à y progresser.

Elle a admis toutefois que les Irakiens opposent une vive résistance, que deux bataillons étaient en alerte au moment de l'attaque, et ont procédé à sept contre-offensives lors des douze premières heures de la bataille.

Citant des sources militaires, la radio a déclaré que l'offensive, baptisée «Moslem Abn-e-Aghil», du nom d'un parent du prophète Mahomet, a pour but de montrer à l'Irak que l'Iran est décidé à se battre jusqu'à l'obtention de conditions équitables pour mettre fin à la guerre.

Le roi Fahd d'Arabie saoudite et le prince Hassan, héritier de la couronne jordanienne ont téléphoné hier au président Saddam Hussein afin de s'enquérir de l'offensive iranienne, a annoncé l'agepce irakienne I.N.A.

Le chef de l'État irakien les a assurés des «positions solides sur le front irakien et du succès des forces irakiennes qui ont écrasé et repoussé l'attaque iranienne», a précisé l'agence.

A Sanaa, M. Ali Abdullah Saleh, chef de l'État nord-yéménite, a réclamé hier soir l'application de l'accord de défense mutuel conclu par les 21 membres de la Ligue arabe.

Aux termes de cet accord, tout État qui est attaqué ou menacé peut réclamer la convocation du conseil suprême de l'organisation, qui doit décider à l'unanimité des mesures pour repousser cette agression.

La télévision nord-yéménite précise que le colonel Saleh a lancé cet appel à l'issue d'une conversation téléphonique avec le président Saddam Hussein, chef de l'État irakien, qui l'a informé de la situation. La télévision n'a pas précisé quelle avait été la réaction du président irakien.

La CEE appelle l'OLP à bouger

NATIONS UNIES (AFP) — Les pays de la CEE sont disposés à élargir leurs contacts avec l'OLP si celle-ci renonce à la violence, a fait savoir hier M. Uffe Ellemann-Jensen, président du conseil des ministres de la CEE, à M. Farouk Kaddoumi, directeur du bureau politique de l'organisation palestinienne.

Le ministre danois des Affaires étrangères a communiqué cette position des Dix à M. Kaddoumi au cours d'un entretien de 45 minutes au siège de l'ONU, qu'il avait sollicité à la suite d'une décision du conseil de la CEE.

M. Elleman-Jensen a déclaré à la presse après cet entretien qu'il avait dit à M. Kaddoumi que «l'exclusion du recours aux armes, à la violence et surtout au terrorisme et aux représailles» par l'OLP était une condition du développement des contacts entre l'organisation palestinienne et les Dix.

Les pays de la CEE souhaitent aussi «une déclaration plus claire et plus explicite concernant le droit d'Israël à l'existence et à la sécurité.

CONNAISSEZ-VOUS LE PETIT MOURRE Voir page 2

Beyrouth a repris vie

BEYROUTH (AFP) — Vendredi matin, un motard de la police libanaise arrête sa Harley-Davidson, rue Hamra, et va poser une contravention sur le pare-brise d'une voiture: Beyrouth vient d'entrer dans l'après-guerre.

La principale rue commerçante de cette partie de la capitale autrefois appelée «Beyrouth-Ouest» était, il y a deux semaines à peine, le théâtre d'une bataille de chars. Venant du bord de mer et de l'ambassade de France, les chars lourds israéliens Merkava avaient pris la rue Hamra dans l'enfilade de leurs tirs, brisant les vitrines, arrachant les stores et abattant quelques arbres au milieu de la chaussée.

Jeudi, dans le concert enfin retrouvé des klaxons inaugurant les embouteillages, personne ne prêtait plus attention aux quatre parachutistes français qui, l'air farouche et le fusil d'assaut prêt à intervenir, surveillaient le carrefour du Wimpy où un soldat israélien a été abattu la semaine dernière à la terrasse d'un café.

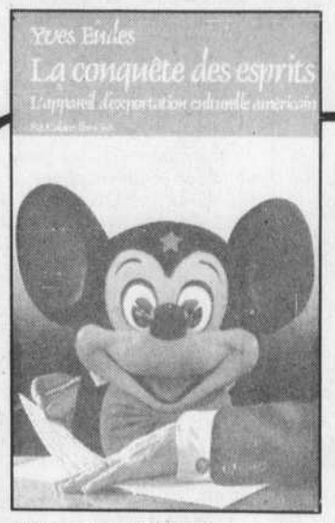
Enfoncés dans un recoin d'immeuble, les soldats de la «force multinationale» étaient devenus totalement invisibles pour la foule pressée, l'agitation fébrile du quartier d'affaires régnant partout. Soldes spectaculaires, liquidations de stocks, les commerces de vêtements et de chaussures «cassent les prix» pour le redémarrage, un vent d'optimisme souffle sur les bureaux de change.

Devantures repeintes, décorations refaites, enseignes réparées à grands coups de marteaux, on sent que pour tous il n'y a pas un instant à perdre: il faut rattraper le temps perdu. Par moments, un bruit familier longtemps oublié recouvre le fracas des embouteillages: les avions décolent et atterrissent sans cesse, survolant la capitale à basse altitude comme au bon temps de la prospérité, «avant la guerre».

Comme ils l'ont annoncé depuis quelques jours par des placards dans les journaux, les consulats et ambassades qui avaient soit fermé, soit transféré leurs bureaux en-dehors de Beyrouth-Ouest, ont rouvert leurs portes. L'ambassade d'Italie, trouée par un obus de char lors de l'entrée des Israéliens, a été réparée et repeinte. Nombre de Libanais qui attendaient de partir en voyage recommencent à faire la queue pour obtenir des visas, tandis que les bureaux des compagnies d'aviation sont littéralement pris d'assaut. La guerre est vraiment oubliée.

À Achrafieh, l'incertitude de jeudi a été dissipée et l'armée libanaise a pu entamer son lent déploiement derrière les parachutistes français. Désormais, les deux tours d'où l'on s'interpellait à coups de canons, la Tour Murr à l'ouest et la tour Rizk à l'est, sont aux mains de la légalité.

Dans les camps enfin, rien n'est résolu pour les sans-abri.



284 pages — $19.95

La conquête des esprits

L'appareil d'exportation culturelle américain vers les pays du tiers-monde

Yves Eudes

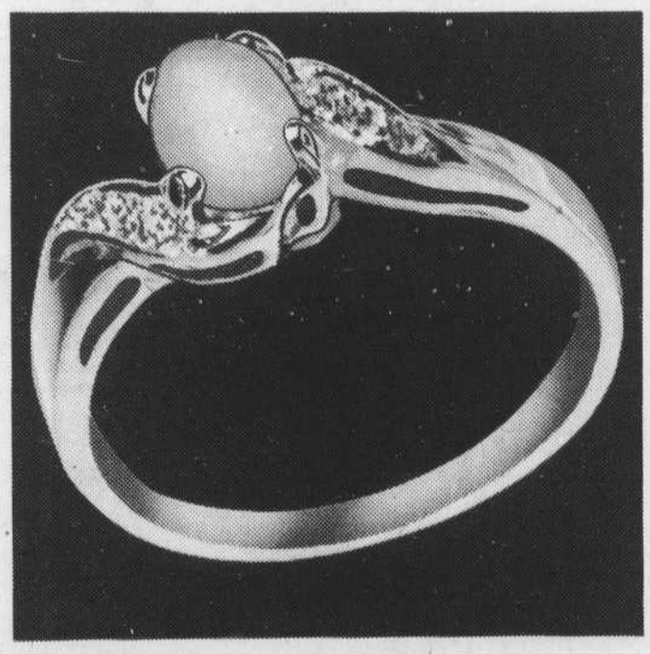
Révélant le rôle stratégique de «l'arme culturelle» dans l'affirmation du leadership mondial des États-Unis, ce livre propose une étude détaillée des organismes et des stratégies qui permettent «la conquête des esprits» et la dénationalisation culturelle des élites dans de nombreux pays.

En vente chez votre libraire

Éditions François Maspero

Opales...

33⅓% de rabais sur la pierre du mois!



Notre collection vous attend!

L'opale... pour un anniversaire en octobre ou tout simplement pour la beauté de ses reflets irisés. Faites-en l'acquisition dès maintenant ! **Notre entière collection, à prix courant Eaton, vous est offerte à 33⅓% de rabais.** Choisissez parmi notre assortiment de bagues, boucles d'oreille, pendentifs et bracelets. Une invitation que vous ne pouvez refuser!

Offre spéciale

Procurez-vous cette exquise opale de forme ovale sertie dans une bague en or jaune 14 carats.

Prix Eaton **229.00** ch.

Note: le rabais ci-haut mentionné ne s'applique pas à cette offre spéciale ni aux bijoux antiques ou de succession.

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée et à ou par tous les autres magasins Eaton. Rayon 215

Achats en personne seulement.

EATON

PAR UN GROUPE D'ENSEIGNANTS

MON NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU PRIMAIRE

OUVRAGE CONÇU DANS L'ESPRIT DU NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS

5a

guérin MONTRÉAL - TORONTO

4501 DROLET, MONTRÉAL H2T 2G2
TÉL.: (514) 842-3481

4A — 192 pages — **4,50 $**
4e année 1er semestre

5A — 155 pages — **4,50 $**
5e année 1er semestre

6A — Disponible sous peu

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longeuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168, rue Sainte-Catherine est
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEURS RÉGULIERS

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue recherche pour son département des sciences administratives et sociales de Rouyn des professeurs réguliers dans les disciplines suivantes:

- **1 Finance (comptabilité)**
- **1 Management**
- **1 Méthodes quantitatives, informatique**

Qualifications:
Les candidats devront posséder une scolarité de troisième cycle dans la discipline ou une discipline connexe et devront s'engager à compléter des études de Doctorat avec les exceptions suivantes:

- **Secteur informatique de gestion.**
- Diplôme de deuxième cycle et quatre (4) années d'expérience pertinentes.

- **Secteur comptabilité.**
  Diplôme de premier cycle et expérience de cinq (5) ans dans l'exercice de responsabilités pertinentes.

  Note: Les candidats possédant un deuxième cycle et une expérience pertinente seront considérés.

Lieu de travail: Rouyn.

Entrée en fonction: Immédiate.

Traitement:
Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 18 octobre 1982.**

Directeur du Département des Sciences administratives et sociales
Centre d'études universitaires
d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné
Case postale 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi - Témiscamingue

82-83-15

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Département de musique:

DIRECTEUR

Nous invitons les candidatures à ce poste avant le 15 décembre 1982. Le Département de musique, une unité autonome au sein de la Faculté des Arts, compte 15 professeurs de carrière et une trentaine de professeurs à temps partiel, plusieurs d'entre eux faisant partie de l'Orchestre du Centre National des Arts. Ce département bilingue reçoit environ deux cents étudiants inscrits au Baccalauréat en Musique, à un B.A. avec spécialisation (4 ans) ou un B.A. avec concentration (3 ans).

Le candidat ou la candidate devrait posséder les qualifications requises pour une nomination au rang de professeur agrégé ou titulaire: doctorat ou l'équivalent, expérience de l'enseignement universitaire, travaux de recherche ou expérience professionnelle et une bonne connaissance du français et de l'anglais..

En conformité avec les exigences de l'immigration canadienne, l'annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'entrée en fonction est prévue le 1er juillet 1983. Les candidatures doivent être envoyées à:

Marcel Hamelin, doyen
Faculté des Arts
Université d'Ottawa
Ottawa, Ont.
K1N 6N5

L'ÉCOLE MONT SAINT ANTOINE INC.
8147 est, rue Sherbrooke, à Montréal

recherche un

Directeur général

Responsabilités:
Sous l'autorité du Conseil d'administration et en conformité des lois et règlements du Ministère des Affaires sociales, être responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement d'une capacité de 243 élèves internes et 160 élèves externes.

Exigences:
Formation universitaire de second cycle en sciences de l'homme et/ou en sciences administratives.

Une expérience significative de l'administration de programmes s'apparentant à ceux du Mont Saint-Antoine, dont la vocation est la réadaptation de jeunes mésadaptés sociaux (entre 14 et 18 ans).

Une expérience exceptionnelle pourrait compenser la formation.

Rémunération:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Inscription:
Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante au plus tard le 5 novembre 1982.

Monsieur Robert E. L'Abbé, c.a.
Comité de sélection
Casier postal 301
Tour de la Bourse
Montréal, Qué.
H4Z 1G9

Le mouvement "Chrétiens en milieu rural" C.M.R. est à la recherche d'un:

Permanent

au niveau provincial

Exigences: Bonne connaissance du milieu rural et de la méthode de travail d'action catholique.

Tâches: Visite des équipes, élaboration des programmes de travail, animation ressourcement, etc.

Salaire: suivant les normes du Comité Épiscopal du Laïcat.

Candidat: Laïc(que), religieux(se) ou prêtre.

Faire parvenir curriculum vitae et demande avant le 30 octobre 1982.

Chrétiens en milieu rural
C.P. 1480, 347 rue Laviolette
Trois-Rivières, Qué. G9A 5L6
Tél: (514) 839-6130

DIRECTEUR DES VENTES ET DE SUCCURSALE

Êtes-vous un directeur dynamique?

Un fournisseur national d'équipements et de matériels et matériaux de construction spécialisée cherche un directeur pour sa succursale de Montréal.

Responsabilités:
- Motiver et diriger l'équipe des vendeurs.
- Superviser l'administration de la succursale.
- Promouvoir les ventes aux gros clients: entrepreneurs et architectes.

Un directeur compétent, possédant toutes les qualités nécessaires à la promotion efficace des ventes et capable d'obtenir le meilleur rendement de son personnel, trouvera, au sein de cette compagnie canadienne, les possibilités de répondre avec succès aux défis actuels.

Qualifications essentielles:
- Parler et écrire couramment le français et l'anglais.
- Avoir une expérience antérieure comme gérant ou directeur.

Adresser les offres, avec curriculum vitae, au:
DOSSIER 1088
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Rédacteur
Service d'arts graphiques

Le Service de l'information et des relations publiques du Conseil national de recherches du Canada offre un poste de Rédacteur, service d'arts graphiques. Sous la supervision du directeur du S.I.R.P., élaborer, planifier et assurer un service d'arts graphiques à l'intention du S.I.R.P. et d'autres divisions ou directions du C.N.R.C.; nouer et maintenir des relations de travail efficaces avec les gestionnaires du S.I.R.P. et d'autres cadres du C.N.R.C. sur toutes les questions d'arts graphiques; assurer l'efficacité des activités d'information du C.N.R.C.; établir la liaison avec les organismes concernés et travailler à une symbolisation organisationnelle acceptable du C.N.R.C.; coordonner les activités des sections et sous-sections du S.I.R.P. et des divisions et directions du C.N.R.C.; évaluer les travaux et matériaux d'arts graphiques du point de vue de leur efficacité en matière de communication de l'information; et s'acquitter d'autres tâches connexes.

Les personnes intéressées doivent être diplômées d'un collège d'arts appliqués et de technologie et (ou) d'un institut d'arts graphiques reconnu et avoir plusieurs années d'expérience pertinente. La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.

Traitement: jusqu'à 36 874 dollars par année, selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario K1A 0R6. Veuillez donner la référence PRIS-82-6DE.

Canada

INGÉNIEUR
Concours no: 82-1045

Nature du poste:
Sous direction, le titulaire de ce poste voit à faire observer les lois et règlements relatifs au contrôle de la pollution atmosphérique. À cette fin, il effectue des relevés techniques des sources industrielles et autres susceptibles de polluer l'atmosphère; il apprécie et précise le rôle de ces sources sur la qualité de l'air en général; il formule des solutions pour l'élimination de ces sources; il révise, conseille et recommande l'installation de dispositifs antipollution.

Qualifications requises:
Détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie chimique et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec; posséder quelques années d'expérience dans l'application de procédés chimiques industriels.

Divers:
Être résidant du territoire de la Communauté urbaine de Montréal; facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissance moyenne de l'anglais parlé et écrit; qualités personnelles appropriées.

Traitement: $25 598 — $43 968

Les personnes intéressées (homme ou femme) doivent se procurer le formulaire «Demande d'emploi» et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 29 octobre 1982.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins
20e étage
Montréal H5B 1E6
Téléphone: 872-6950

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Centre d'accueil des Laurentides est issu de la fusion du Centre Éducatif et de Plein Air La Calèche Inc., et du Centre d'accueil Godefroy-Laviolette.

Ce centre administre actuellement des unités sécuritaires, des unités en milieu ouvert, cinquante (50) places en foyers de groupe, un atelier d'ébénisterie, un centre de jour et il est appelé à développer des services externes pouvant atteindre près de cent cinquante (150) jeunes sur tout le territoire des Laurentides.

Fonctions:
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le (la) directeur(trice) général(e) est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, conformément aux lois en vigueur et aux directives du Conseil d'administration. Il (elle) aura principalement à développer un réseau intégré de services externes.

Exigences:
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle en sciences humaines ou en sciences de l'administration, mais de préférence un diplôme de deuxième cycle.
- Dix (10) années d'expérience dans le réseau des Affaires sociales ou dans un domaine connexe, dont cinq (5) années dans un poste cadre.
- Un intérêt marqué dans le développement de services externes en mésadaptation sociale.
- Une capacité de conceptualiser et d'élaborer des projets, de gérer du personnel et d'administrer à travers une structure de budgétisation.

Salaire:
La rémunération est en fonction des politiques en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 1er novembre 1982, à 16 heures, au:

Président
Conseil d'administration
Centre d'accueil des Laurentides
125 chemin Tour du Lac
Ste-Agathe-des-Monts, Qc
J8C 1B4

La direction de la Santé communautaire de l'Hôpital Ste-Justine, centre hospitalier universitaire ultra spécialisé, requiert les services d'un(e):

ADJOINT(E) MÉDICAL(E)

Sommaire des responsabilités:
Sous l'autorité du directeur de la Santé communautaire, le titulaire de ce poste dirige l'ensemble des projets de planification (qualité du processus et contenu), identifie les besoins prioritaires et propose de nouvelles orientations. Il assure la direction scientifique du centre de documentation et participe à l'enseignement.

Exigences:
- licence en médecine de la Corporation professionnelle des médecins du Québec;
- certificat de spécialiste en santé communautaire ou l'équivalent;
- expérience minimale de deux (2) ans en santé communautaire;
- facilité à s'exprimer en français et en anglais.

Rémunération:
Selon les ententes négociées.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 22 octobre 1982, à l'attention du:

Directeur de la
Santé communautaire
HÔPITAL STE-JUSTINE
3175, chemin de la
Côte Ste-Catherine
Montréal
Québec H3T 1C5

Fonction publique du Québec

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Ingénieur métallurgique ou Ingénieure métallurgique

Concours sectoriel numéro 118H-603002/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec, durant la prochaine année.

Présentement 1 emploi à Québec au ministère de l'Énergie et des Ressources.

Attributions — Participer au développement de procédés en valorisation des minerais et à leur optimisation tant à l'échelle du laboratoire qu'en usine-pilote; établir des schémas de traitement des minerais dans les domaines de la concentration par voies physiques et physico-chimique, dans le domaine du bouletage et de la cuisson des boulettes et en évaluer leur efficacité; solutionner des problèmes connexes qui affectent les producteurs du secteur minéral et, à cette fin, effectuer des stages industriels.

Conditions d'admission — être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et posséder 3 années d'expérience en recherche pure ou appliquée dans le domaine du traitement des minerais. Toute tranche d'études pertinentes de 30 crédits, supérieures à la scolarité exigée par l'Ordre des ingénieurs du Québec, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Remarque — Seront admis les candidats dont l'offre de service sera reçue au ministère de l'Énergie et des Ressources avant la fin de la période d'inscription.

Inscription — Thérèse Bertrand
Direction du personnel
Ministère Énergie et Ressources
200B, chemin Ste-Foy, 5e étage
Québec Qc
G1R 4X7

Ingénieur, grade II
Traitement de 29 859 $ à 39 587 $

Période d'inscription:
2 octobre au 29 octobre 1982

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Centre d'Etude et de Coopération Internationale

Le C.E.C.I., organisme à but non lucratif, spécialisé dans la formation et l'envoi de volontaires, recherche des candidats pour oeuvrer dans les pays suivants:

BURUNDI

Projet: Enseignement technique, Ministère de l'Éducation nationale du Burundi

Description:
Professeur de GÉNIE CIVIL. L'école vient d'être construite, le (la) candidat(e) devra recevoir le matériel de laboratoire, en superviser l'installation et préparer le programme de génie civil qui sera offert en septembre 1983.

Exigences:
Bacc en génie civil et deux (2) ans d'expérience ou D.E.C. en technique de génie civil et cinq (5) ans d'expérience.

Conditions:
- salaire local plus un complément du C.E.C.I.
- les frais de voyage, les assurances et une prime de réintégration assurés par le C.E.C.I.

Départ: Janvier 1983

HAÏTI

Projet: Alliance pour l'enfance et le développement communautaire (AEDC).

Description:
Professeur-animateur en ARTISANAT. Le (la) candidat(e) devra faire l'inventaire de ce qui se fait et du matériel disponible, organiser des équipes de production et les initier aux techniques d'artisanat.

Exigences:
Connaissances pratiques des différentes techniques artisanales: métier haute lisse, batik, teintures naturelles, vannerie, etc. Expérience de production et d'animation.

Conditions:
- salaire équavalent à environ 300 $ U.S./mois
- Logement fourni
- les frais de voyage, les assurances et une prime de réintégration assurés par le C.E.C.I.

Départ: Octobre 1982

Durée de contrat (pour les deux (2) pays) deux ans

*** Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae dans les plus brefs délais à l'adresse suivante:

C.E.C.I.
a/s RECRUTEMENT
4824, Côte-des-Neiges
MONTRÉAL H3V 1G4

Fin de l'inscription: **15 octobre 1982**

L'Association Nationale des Téléspectateurs, organisme voué à informer et éduquer le public sur la télévision, est à la recherche d'un

coordonnateur de projets

Fonctions:

- Organisation et coordination de projets et colloques dans différentes régions du Québec.
- Rédaction d'un bulletin d'information pour les membres.
- Administration et promotion générale de l'association.

Qualifications:

Expérience dans la préparation et administration de budgets, dans l'organisation et animation de groupes; connaissance du milieu et des gens impliqués en communication à Montréal et en région.

Qualités requises:

Esprit d'initiative, bon communicateur, aptitude à travailler seul et à mener à terme des projets et disponible pour voyager.

Conditions:

Contrat temporaire de 20 semaines, sujet à renouvellement selon les disponibilités financières de l'organisme.
Salaire entre 300$ et 350$ par semaine.

Date limite pour dépôt des candidatures:
8 octobre 1982

Envoyer à:

A.N.T.
4005 de Bellechasse
Montréal (Québec)
H1X 1J6

C.L.S.C. METRO

recherche

PSYCHIATRE

Centre d'activité:
Clinique Métro Guy
1550 de Maisonneuve Ouest
Étage des boutiques

Heures de travail:
1 vacation par semaine entre 9h et 18h.

Disponibilité de jour:
du lundi au vendredi.

Rôle:
Agir à titre de consultant auprès d'une équipe de médecins généralistes, infirmières, travailleurs sociaux.

Exigences:
- Être membre en règle de la Corporation des médecins et chirurgiens du Québec;
- Détenir un certificat de spécialité en psychiatrie dûment reconnu au Québec;
- Avoir une conception de la santé qui soit communautaire;
- Démontrer un intérêt et des aptitudes à travailler en équipe multidisciplinaire;
- Démontrer un intérêt à participer à la formation des résidents et des autres professionnels de la Clinique;
- Le bilinguisme est requis.

Conditions:
Selon l'entente entre la F.M.O.Q. et le M.A;S.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Métro
Directrice générale
1550 de Maisonneuve Ouest
Montréal, Qc
H3G 1N2

À SURVEILLER

DIMANCHE 3 OCTOBRE

Le Ladies' Morning Musical Club reçoit à 15 h en la salle Maisonneuve, le Fitzwilliam String Quartet qui interprétera le *Quatuor en Si bémol* de Tchaikovsky, le *Quatuor en Mi minor* de Gabriel Faure et le *Quatuor en Si bémol* de Beethoven. Pour inf. ou réservation: 341-1869 ou 845-4108.

■

La Fondation Père-Eusèbe-Ménard, dont le but est de venir en aide à l'Oeuvre des Missionnaires des Saints-Apôtres dans le tiers-monde tient son souper annuel dans la salle de bal de l'hôtel Bonaventure. Le conférencier sera le père Ménard, fondateur et supérieur général de la Société des missionnaires des Saints-Apôtres et vicaire épiscopal de la province de Cajatambo au Pérou. Pour inf.: 274-7645.

■

L'association des numismates et des philatélistes de Boucherville vous convie à un important encan de timbres et de monnaie à 13 h en la salle paroissiale de l'église Sainte-Famille, 560, Marie-Victorin à Boucherville. Pour inf.: 655-9134.

■

La faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal organise une rencontre portant sur «les enjeux de la restructuration scolaire». De 13 h à 17 h au pavillon 3200, rue Jean-Brillant. Pour inf.: 343-5863.

■

La chorale mixte de la basilique Notre-Dame de Montréal interprétera à la messe de 11 h *De Beata Virginie* de Palestrina et à l'Offertoire, *O Sacrum Convivium* de L. Refice.

■

M. Roger Foisy, directeur du Centre d'épanouissement intégral présente une conférence intitulée: «La Puissance de la reconnaissance et de la gratitude» avec période de questions et réponses à 14 h, à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel. Entrée libre. Pour inf.: 388-1402.

■

«Le psychisme manipulé», tel est le thème de la conférence que prononcera M. Moncef Guitouni, directeur du Centre de psychologie préventive et de développement humain, et président-fondateur de la Société de recherche en orientation humaine, ce dimanche à 14 h 30, à l'hôtel Le Reine-Elizabeth. Entrée: $5. Pour inf.: 523-5677.

■

Les Jeunesses musicales de Saint-Laurent présente leur premier concert brio-brioches de la saison à 11 h dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville, 777, boul. Laurentien. Le groupe Anonymus en sera l'invité. Pour inf.: 744-6411.

■

Dans le cadre des manifestations à l'occasion de la fête «Hommage à Cristoforo Colombo», le Congrès national des Italo-Canadiens organise le «Grand défilé» qui partira à 13 h 30 du parc François-Perrault (Octogonal) empruntera le boul. Saint-Michel nord et la rue Sauvé est, et arrivera à 16 h au Parc Des hirondelles (angle de la rue Larose, où il y aura fête populaire et spectacle folklorique.

■

Au Royal Hall, 7220, Hutchison, à 14 h, le Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes présentera un «Senior Citizens' Multi-ethnic Talent Show». Pour inf.: 274-3311 ou 273-6588.

■

M. Léonard Turgeon, directeur du golf du Mont-Orford, invite tous les anciens et leurs invités à une journée amicale des anciens, ce dimanche. Cette invitation s'adresse à tous les joueurs, hommes et femmes, qui ont détenu un billet de saison au golf du Mont-Orford. Le programme de la journée comprend une partie de golf (neuf ou 18 trous), un souper incluant le vin et une soirée récréative avec prix de présence et trophées. Pour inf.: 819-843-5688.

LUNDI 4 OCTOBRE

Lors d'une conférence intitulée «Entre l'ivresse et l'espoir» présentée au Théâtre Arlequin en supplémentaire ce lundi à 20 h, Pierre Bourgault dresse un bilan des années 60-70.

■

Il y aura soirée de célébration rituelle pour la pleine lune d'automne et information sur le tarot égyptien à 20 h. Pour inf.: Jean-Marcel au 277-3576.

■

Aide à l'enfance, organisation qui soutient des projets de développement reliés aux enfants dans plus de 25 pays du tiers-monde, vous invite à une rencontre avec M. Claude Bouthillier, directeur de ses programmes en Haïti. La rencontre a lieu à 19 h 30 au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, salle 204. Pour inf.: 844-9349.

■

La Bibliothèque municipale, succursale du Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent, vous convie à un atelier de lecture sur la poésie québécoise. Rendez-vous à 19 h 30. Entrée libre. Pour inf.: 670-1410.

■

Le Centre d'activités physiques du Collège Marie-Victorin offrira des cours de pré-ski le mardi et le jeudi de 21 h à 22 h à compter de cette semaine. Pour inscription: 322-6383.

■

Le Club canadien de Montréal reçoit lors de son déjeuner à midi 30 à l'hôtel Mont-Royal, M. Nicholas L. Deak, président-directeur général de Deak-Perera Group.

■

Il est encore temps de s'inscrire au programme de conditionnement physique offert par le Centre québécois d'activité physique à la polyvalente Mgr-Parent, 3875, Grande-Allée à Saint-Hubert. Pour inf.: 677-2941.

■

Les femmes qui désirent mieux connaître leur corps tout en prévenant le cancer sont priées d'assister à une rencontre qui aura lieu à 13 h 30 au CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, rue Curé Poirier. Pour inf.: 651-9830.

■

Le quatrième colloque international sur les soins aux mourants a lieu jusqu'au 4 octobre à l'hôtel Le Reine-Elizabeth.

■

Le Groupe de la pensée sauvage présente une conférence intitulée «La guerre des taxes pour la paix» ce lundi à 19 h 30 au Café Thélème, 311 est, rue Ontario.

■

La Société historique du Marigot reçoit Mme Emilia Boivin-Allaire, auteur, qui donnera une causerie sur la Basse et la Haute-Ville de Québec. Rendez-vous en la salle d'accueil de l'église St-Antoine, angle Chemin de Chambly et St-Charles à Longueuil à 20 h.

Une conférence sur la robotique a lieu à l'Auberge Ramada, 5500 est, rue Sherbrooke, à compter de 11 h 30. Pour inf.: 253-5580.

■

L'Association des parents naturels tient une réunion d'information à 10 h 30 ce lundi au Catholic Community Services, 1857 ouest, de Maisonneuve.

■

La faculté de Musique de l'UdeM, 2375, chemin Côte-Sainte-Catherine, présente un récital de Josée Caron et Myriam Bernard qui interpréteront au piano des oeuvres de Debussy, Dutilleux, Haydn, Rachmaninov, et Scriabine, à 20 h.

■

L'UQAM offre un programme de croissance sexuelle. Le programme s'adresse aux couples dont la femme a des difficultés à atteindre l'orgasme. Ce programme est offert gratuitement en échange de réponses à quelques questionnaires dans le cadre d'une étude sur la sexualité. Pour inf.: Michel Campbell, psychologue 282-4836.

■

Le Centre multi-ethnique Saint-Louis, 3553, rue Saint-Urbain offre une série d'activités en cette saison d'automne. Les inscriptions se font ce lundi entre 15 h et 21 h. Pour inf.: 842-8836.

MARDI 5 OCTOBRE

À l'occasion du 10e anniversaire de la faculté des Arts et des Sciences et du centenaire de la mort de Darwin, une journée de discussions, présentée par Jean Beaudry, généticien, sera consacrée au thème «Le darwinisme en 1982", de 9 h 30 à 17 h en la salle Z-310 au pavillon principal.

■

Les femmes chefs de famille, séparées ou divorcées, peuvent se joindre au groupe de parents uniques Maisonneuve pour une soirée d'information qui aura lieu à 20 h. Pour inf.: 645-1232.

■

Le service d'enseignement de la diététique de l'hôpital Royal Victoria offre une session de cours de cinq semaines qui débute ce mardi à 19 h 30. Coût: $50. Pour inf.: 842-1231, poste 313.

■

L'Acef du nord de Montréal offre des cours sur le budget aux familles intéressées. Les cours se donnent au local de l'ACEF situé au 7500, Châteaubriand, à compter de ce mardi et de ce mercredi. On peut s'inscrire en téléphonant au 277-7959.

■

Le Centre chrétien, 2247, Edouard-Montpetit, offre une série d'exposés et de discussions avec une attention sur la sexualité et les rôles respectifs dans la famille de 19 à 20 h. Pour inf.: 465-4903.

■

Les Services aux étudiants du collège de Maisonneuve, en collaboration avec l'Agence culturelle Mistra, vous invitent au vernissage de l'exposition-vente intitulée Gaspésie au féminin, présentant les acryliques récentes de Paula Leblanc, à 19 h au jardin intérieur du Collège. L'exposition se poursuivra jusqu'au 8 octobre.

■

Une exposition de photographies de Joy Moos aura lieu au Centre Saidye Bronfman, 5170, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, jusqu'au 7 novembre. Le vernissage de l'exposition intitulée «Montréal-Miami-London» aura lieu à 20 h. Pour inf.: 739-2301.

■

Le Cercle Projet-Soleil, association pour personnes seules entre 35 et 55 ans, vous invite à sa réunion d'information sur les activités de la saison à 20 h à son local, 5155, rue Rivard. Pour inf.: 389-1533.

■

«Nouveaux espoirs dans le traitement des leucémies chez l'enfant», tel est le thème de l'exposé que donnera le Dr Georges E. Rivard à midi à l'amphithéâtre C de l'hôpital Sainte-Justine.

■

La Fondation culturelle 3e âge Jean-de-Brébeuf vous convie à la troisième conférence que donnera Mme Madeleine Préclaire à 13 h 30, au pavillon Lallemand, 5625, rue Decelles. Pour inf.: 342-1624.

■

Mme Camille Touboul, déportée à Auschwitz et auteur du volume *Un relais d'étoiles*, de passage à Montréal, sera accueillie par le Congrès juif canadien, 1590, avenue Docteur-Penfield, à 20 h. Entrée libre.

MERCREDI 6 OCTOBRE

Le Conseil des arts textiles du Québec organise jusqu'au 6 novembre une exposition de groupe à la Galerie Suzele Carle, 430, rue Bonsecours dans le Vieux-Montréal.

■

Le Club des diplômés universitaires, organisme à but non lucratif, pour personnes seules, invite tous ses membres et invités à leur rencontre hebdomadaire à la salle Entre-Temps de l'hôtel Le Centre Sheraton, à partir de 20 h. Pour inf.: 737-8489.

■

Le film *L'olivier* consacré au problème palestinien sera présenté et suivi d'une discussion à 20 h, au Centre d'essai (6e étage du Centre communautaire de l'Université de Montréal).

■

La Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal recevra M. Paul Boutet à sa réunion mensuelle à 20 h au Centre Sainte-Odile, 12,055, rue Dépatie. Pour inf.: 872-4064.

■

Le Club d'observateurs d'oiseaux Marie-Victorin, en collaboration avec le Collège Marie-Victorin présentera une diapo-conférence intitulée «Les oiseaux du sud de la Floride» à compter de 19 h 30, au 7000, rue Marie Victorin.

■

M. Roger-E. Bélanger, ex-administrateur de la Voie maritime du Saint-Laurent, sera le conférencier à 20 h lors de la première soirée d'histoire de la saison du Comité d'histoire Mouillepied de la Société culturelle et historique de Saint-Lambert au Centre communautaire Saint-Michel, 31, avenue Lorne. Entrée libre. La conférence sera donnée en anglais.

■

Les Jeunesses musicales du Canada et l'Illusion, théâtre de marionnettes ont le plaisir de vous inviter à une représentation du spectacle Petrouchka, pantomime exécutée par des marionnettes sur la musique du compositeur Stravinsky, à l'Université de Montréal, faculté de musique, 2375, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine à 11 h. Pour inf.: 845-4108 ou 255-2099.

■

«Quoi de neuf en bureautique?...», tel est le thème de la séance d'information organisée par la Chambre de commerce de Montréal et qui aura lieu à l'hôtel Le Quatre-Saisons, 1050 ouest, rue Sherbrooke.

■

Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean, Longueuil invite tous les diocésains à la co-cathédrale de Longueuil, à 20 h où il présidera un rassemblement eucharistique fraternel en hommage à Marie-Rose Durocher, nouvelle bienheureuse proclamée à Rome, le 23 mai dernier.

■

Un cours intensif sur le choc de la séparation aura lieu au Centre de relaxation Rive-Sud de Boucherville ce mercredi et les 13 et 20 octobre de 20 à 23 h. Pour inf.: 655-3545.

JEUDI 7 OCTOBRE

Un diaporama sur «Les conséquences médicales d'une guerre nucléaire», sera présenté par le Dr D. Bates de l'Université McGill, suivi d'une discussion sur la possibilité de former à l'université un groupe pour le désarmement, à 17 h en la salle M-2347 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

■

«La méditation bouddhique», un atelier d'introduction aux principes de base de la méditation bouddhique: comment respecter et apprivoiser l'esprit. La première causerie aura lieu ce vendredi à 20 h et la suite le samedi 9 de 10 h à 17 h, au Dharmadhatu, 5311, avenue du Parc. Pour inf.: 279-9115.

■

M. Lévesque, premier ministre du Québec, sera l'invité d'honneur au premier dîner-conférence de la Société pour le progrès de la Rive-Sud, à 18 h 30 au restaurant l'Auberge La-Barre 500.

■

La Société culturelle Québec-URSS présente 17 soirées de films soviétiques au 4570, rue Saint-Denis. A 19 h, il y aura documentaire sur «Le Kremlin de Moscou». Entrée libre. Pour inf.: 845-5778.

■

«Les amateurs du chauffage au bois de la Rive Sud présente le 3e salon du chauffage au bois qui aura lieu au Centre commercial Carrefour La-Seigneurie, 280, Fort St-Louis, à Boucherville jusqu'au 10 octobre. Pour inf.: 655-1715.

■

La section de Québec de l'Institut canadien de sciences et technologie alimentaires organise un symposium sur «L'ordinateur et l'industrie agro-alimentaire». Une exposition et des conférences auront lieu au pavillon Comtois de l'Université Laval. Pour inf.: 418-687-2840.

VENDREDI 8 OCTOBRE

Il y aura concert à la faculté de Musique de l'UdeM. Lorraine et Jean-Eudes Vaillancourt présentent un récital à deux pianos avec des oeuvres de Clémenti, Debussy, Schubert et le Sacre du printemps de Stravinsky, à 20 h à la Salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent d'Indy.

■

Le Prix Nobel d'économique en 1978, M. Herbert Simon, donnera une conférence intitulée «Some Design and Research Methodologies in Business Administration» à la faculté des Sciences de l'administration de l'Université Laval. Pour inf.: 418-656-5662.

■

Le Théâtre biblique invite le public à venir vivre un passage de la Bible par l'expression dramatique, la musique, le chant et le mime. «La vie en abondance» sera présentée au Centre JUV-ECC. 4488, rue Adam à Montréal. Entrée libre. Pour inf.: 254-1341.

■

«Une société interculturelle, un idéal ou une réalité», tel est le thème de la rencontre qui aura lieu ce vendredi au Centre interculturel Monchanin, à 20 h au 4917, rue Saint-Urbain. Entrée libre. Pour inf.: 288-7229.

■

La Corporation des maîtres électriciens du Québec tient son 32e congrès à l'Hôtel Le Baron de Trois-Rivières.

■

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec organise un colloque sur la situation de la presse régionale au Québec. Sous le thème «Grandeurs et misères de la presse régionale», cette rencontre aura lieu à l'Institut coopératif Desjardins, 50, avenue des Commandeurs à Lévis.

SAMEDI 9 OCTOBRE

Un cours à l'intention des couples sur le point de se marier sera offert par le Centre de relaxation Rive-Sud de 13 h à 17 h ce samedi. Il faut s'inscrire au Centre situé au 210, rue Montarville, suite 3003 à Boucherville ou téléphoner à 655-3545.

■

Tous les membres de l'Association des familles Bernier d'Amérique sont convoqués à leur 24e congrès annuel. Ces assises auront lieu à Saint-Liboire, comté de Bagot à compter de 14 h. Un souper de famille, à la canadienne, sera servi aux invités qui auront bien voulu répondre à l'invitation. Le point de ralliement est à deux pas de la route 20, sortie 145. Pour inf.: 667-4664.

La guérisseuse est malade

MOSCOU (AFP) — Djouna Davitachvilli, la célèbre guérisseuse géorgienne, est souffrante, a-t-on appris hier dans son entourage.

Djouna, qui selon la rumeur publique aurait ces dernières années prodigué des soins au numéro un soviétique Leonid Brejnev, a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse soviétique. La «guérisseuse du Kremlin», qui aurait guéri «des gens connus et inconnus» selon certains journaux soviétiques, a une trentaine d'années et est d'origine assyrienne.



Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **87¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars et** est strictement confidentiel
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361

REPRÉSENTANT(E) DEMANDÉ(E)

Nouveau périodique mensuel francophone recherche représentant(e) pour son tirage.

Expérience dans le domaine des journaux et périodiques ou dans la vente, un atout.

Bonne commission plus frais de déplacements.

Communiquer à: **671-5790**
entre 13h et 16h30

REPRÉSENTANT(E)

- Bilingue
- Ayant une très bonne connaissance dans les arts pour la vente de tableaux et d'oeuvres d'art.

Tél.: (514) 538-2962

AVOCAT(E)

LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES, membre du GROUPE LA LAURENTIENNE, est à la recherche d'un(e) avocat(e) pour son Service de secrétariat et contentieux.

Responsabilités:
— **Voit à l'analyse de dossiers litigieux, conseille ses supérieurs sur les droits et obligations de la compagnie,**

— **représente la compagnie et plaide les causes impliquant la compagnie dans le domaine de l'assurance.**

Exigences:
Le/la candidat(e) possède une licence en droit et est membre du Barreau du Québec et a un minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine de la plaidoierie. Il/elle doit également posséder une bonne connaissance des législations en rapport avec le domaine de l'assurance.

Lieu de travail: Montréal, centre-ville.

Rémunération:
Nous offrons une rémunération concurrentielle et des avantages sociaux complets, dont un plan dentaire et un régime de pension.

Veuillez transmettre votre curriculum vitae à l'adresse mentionnée ci-dessous:

Service des Ressources Humaines
507, Place d'Armes · 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W8

LE GROUPE LA LAURENTIENNE **LA PRÉVOYANCE** COMPAGNIE D'ASSURANCES

PROFESSEURS

L'Université du Québec à Trois-Rivières est à la recherche de professeurs réguliers pour les départements de mathématiques et des sciences de l'éducation.

Départements	Disciplines	Nombre de postes	Directeur du département
Mathématiques	Informatique	1	Guy Châtillon
Sciences de l'éducation	Conception mécanique	1	Madeleine Roy
	Fabrication mécanique	1	

EXIGENCES:
- Le doctorat dans la mesure où il existe dans la discipline, sous-discipline ou champ d'étude concerné.
- Exceptionnellement une expérience pertinente en relation avec les éléments de la fonction du professeur.
- Les départements peuvent préciser des critères généraux; communiquez à ce sujet avec le directeur du département.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Au cours de la session automne 1982.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h, le 15 octobre 1982 au Directeur du département concerné à l'adresse suivante:

Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, Canada / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

Société des loteries et courses du Québec

Numéro de concours: 82-105-01-C2 — Date limite: Le 15 octobre 1982

Adjoint administratif

loto québec

La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle pour combler un poste d'adjoint administratif, pour son Service des produits.

Fonctions

Sous l'autorité du Directeur du Service des produits, le titulaire du poste assiste le directeur de service à la préparation des budgets du Service des produits et en assure le suivi administratif. Il seconde le directeur dans différents projets de recherche et voit à l'application courante des procédures administratives concernant le personnel du service. De plus, il procède à la rédaction de rapports ainsi qu'à la préparation de présentation sur différents projets reliés au marketing. Enfin, il analyse des techniques ou des outils de gestion pertinents aux activités du service et fait ses recommandations au directeur.

Exigences

Posséder un diplôme universitaire terminal dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études dans le domaine de l'administration ou dans toute autre discipline universitaire appropriée et huit (8) années d'expérience pertinente aux fonctions ci-haut mentionnées.

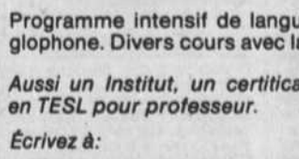
Salaire

40 523$ à 47 727$

Les personnes intéressées font parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec
a/s Division du personnel
2000, rue Berri
Montréal (Québec)
H2L 4N5

Renault 5 1983



Prix à partir de 5795$
livraison rapide

Lareau Automobiles Inc.
1824 ouest, Ste-Catherine, Montréal, tél.: 937-9551

NOUVELLE SESSION
ANGLAIS — FRANÇAIS
6 niveaux — groupe de 7 maximum
COURS du SOIR — semi-intensifs
40 heures — 4 semaines 125$
à partir du 18 octobre
COURS de JOUR — intensifs
80 heures — 4 semaines 250$
à partir du 4 et du 12 octobre
Tests de classement sur rendez-vous
Pour RENSEIGNEMENTS composez 861-0717
CENTRE LINGUISTA INC.
1440 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 307
Métro Guy
Reconnu par le ministère de l'Éducation permis 748798

St. Michael's
Université catholique, coéducationnelle.

l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Écrivez à:
INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-013202-820. LA CIE NATIONALE DE CUEILLETTE DE REBUTS, demanderesse -vs- MONSIEUR VICTOR RHEAUME, défendeur. Le 14 octobre 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 6067 rue de la Roche en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Sanyo et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, 2 octobre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-053597-816. WATERBURY COMPANIES INC., demanderesse -vs- BUDD PRODUCTS INC. défenderesse. Le 14 octobre 1982, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4535 rue Hôtel de Ville en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM & Acc..; 1 photocopieuse A B Dick 680; 3 calculatrices, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, 2 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-030777-820. AMERICANA SPORTSWEAR LTD. demanderesse —vs— MODES SHOTA LTÉE défenderesse. Le 13 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 1140 rue Ouest de Maisonneuve en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice,les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 120 blouses différents modèles plusieurs lots de vêtements pour dames. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON huissier 288-6317. Montréal le 2 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-031720-829. ATLANTIC SLEEP PRODUCTS LTD. (1978) demanderesse —vs— AU CONFORT DU MATELAS N.B. INC., défenderesse. Le 12 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 2551 rue est Bélanger en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lit en brasse avec matelas bleu et blanc; 1 moïse en rotin; 2 horloges Litzen; 1 fan électrique Electrolumière etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET huissier 288-6317. Montréal le 2 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-011578-825. DIONITE INC. demanderesse —vs— BUCCI LEATHER GOODS INC. défenderesse. Le 12 octobre 1982 à 12:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 845 rue est rue Ste-Cathreine R-5 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse Victor 520; 55 bourses pour dames assorties; 1 extincteur Chubb; 20 foulard pour dames, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET huissier 288-6317. Montréal le 2 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-043545-768. DUPLI COPY LTÉE. demanderesse —vs— DAME NICOLE NESZVECSKO défenderesse. Le 15 octobre 1982, à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien de la défenderesse au no. 15 rue ouest rue Notre-Dame ch 240 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télé couleur RCA XL 100 portatif. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER huissier 288-6317. Montréal le 2 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-00773-821. LA BANQUE ROYALE DU CANADA demanderesse —vs— LES IMMEUBLES TROIKA ET DAME ILLEANA CUSIAC ET AL défenderesse. Le 14 octobre 1982, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse ÉLENA CUSIAC au no 1750 ouest, rue Notre-Dame en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse G.E.; 1 stéréo AM-FM Dorchester; 1 t.v. 12'' etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON huissier 288-6317. Montréal le 2 octobre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02027028-823. REMI MARTIN & ASSOCIÉS LTÉE partie demanderesse —vs— ANTONIO GIANCOLA VALLEY CONTRACTORS INC partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 octobre 1982 à 10:00 heures. Au: 927 Regent à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTONIO GIANCOLA VALLEY CONTRACTORS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford Pick Up f250 de couleur rouge licence. F195-419. Portant le # de série F26YCW00176; 1 brouette en métal et en bois; 1 coffre à outils bleu et son contenu; 1 fer chauffant pour asphalte et acc. 1 lot de briques; 1 perçeuse industrielle de marque Sthihl et acc; 1 scie à chaine ''Mc Culloch'' 110 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 30 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-015498-822. PROMO IDÉES INC. partie demanderesse —vs— DOMINIQUE MICHETTI DUSSAU LTÉE partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 octobre 1982 à 11:00 heures. Au: 152 Briardale à Pincourt, district de Vaudreuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOMINIQUE MICHETTI DUSSAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif de marque Candle; 1 table tournante de marque Pionner; 1 vidéo cassette recorder de marque Magnovox; 1 divan en matériel; 1 support pour téléviseur; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005932-822. LA CORPORATION DES LABORATOIRES DE COULEUR, demanderesse -vs- CREADIS INC., défendeur. Le 12 octobre 1982, à 11:00 heures à place d'affaires du défendeur au No 384 rue St-Jacques, suite 300 en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique IBM, 3 filière, 4 tiroirs, 1 filière à 3 tiroirs avec portes, 1 bureau secrétaire ''L'' blanc, etc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. L. LAVIGNE, huissier. Montréal, 29 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024172-814. LES CARROSSERIES LAFLÈCHE INC. demandeur -vs- LOU LENGYEL, défendeur. Le 15 octobre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1296 rue Franquet en la cité Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Pontiac Grand A.M. 2 portes, licence 550P074 au Québec pour 1982, 1 vacuum Electrolyx et acc., 23328, 1 réceptem am-fm-cassette Soundesign et table tournante et 2 colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. M. PERRON, huissier. Montréal, 29 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-012377-813. LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- PETER FEDELE, défendeur. Le 15 octobre 1982 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1148 rue Lesage, St-Vincent-de-Paul en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Admiral port. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, 2 octobre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-028717-820. OMNITRANS CUSTOMS BROKERS INC., demanderesse -vs- PROXIMITE AUDIO VIDÉO, défenderesse. Le 15 octobre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 726 rue Brunswick en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à écrire IBM; 2 classeurs en métal 3 tiroirs; 2 bureaux en bois 2 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier; 842-9192. Montréal, le 2 octobre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-018970-827. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- SERGE LAFORTUNE, défendeur -et- DÉMOLITION UNIVERSELLE INC., Tierce-saisie. Le 14 octobre 1982 à 15:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 755-7e avenue en la cité de Pointe-aux-Trembles et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopier Xerox 660; 1 machine à écrire Facit; 2 frigidaires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, 2 octobre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-007694-829. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- MÉTALLISATION TRANS CANADA INC. défenderesse. Le 14 octobre 1982, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 465 rue Place Trans-Canada, Suite 110 en la cité de Longueuil et district de Montréal sernt seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1979 Chevrolet 8 cylindres, imm. F401410/81 No. de série: CCL339V175040; 1 machine avec moteur 10HP, 600V 3 phase et Acc.; 1 Lathe American et Accessoires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier; 842-9192. Montréal, 2 octobre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024552-813. POSTALE DIRECTE R.A.M. LTÉE., demanderesse -vs- ANNA PURNA GAUDAMA, défenderesse. Le 14 octobre 1982, à 13.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4442 rue Wellington en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sweda; 1 t.v. Admiral; 1 réfrigérateur Pepsi, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier. 842-9192. Montréal, 2 octobre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-030078-820. CANADIEN PACIFIQUE EXPRESS & TRANSPORT LIMITÉE, demanderesse. -vs- FRABER INC. défenderesse. Le 12 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4500 Boul. Lavoie en la cité de St-Vincent-de-Paul, Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: dactylo S.C.M. 250, équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier. 845-2804. Montréal ce 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017207-825. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE KENWOOD LTÉE., demanderesse. -vs- ROBERT TREMBLAY, défendeur. Le 14 octobre 1982 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 255 Montée de Liesse en la cité de St-Laurent et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 cadran digital; 1 bibliothèque; 1 projecteur; 1 machine à coudre; 1 calculatrice. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 29 septembre 1982

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-027854-814. VILLE DE LAVAL, demanderesse. -vs- MICHEL GOUGEON, défendeur. Le 14 octobre 1982 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2740 rue Bradford, # 105, en la cité de Montréal dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère de bois, 1 stéréo complet avec haut parleur; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier. 845-7286. Montréal le 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-026074-810. VILLE DE LAVAL, demanderesse. -vs- CLAUDETTE BELLIVEAU, défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 103, rue Place Angora, # 104 en la cité Dollard-Des-Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon section de couleur beige; 1 vaissellier et contenu; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier. 845-7286. Montréal le 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-020038-829. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, demanderesse. -vs- MARIA PANZERA, défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1003, rue Laurier, en la cité Laplaine district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon deux morceaux; 1 piano avec acc., effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier. 845-7286. Montréal le 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029854-820. R. FRÉCHETTE AUTO SERVICE INC., demanderesse. -vs- COUVREUR M.J. INC., défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 755, 7ième Avenue, en la cité de Pointe-aux-Trembles et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C.; 2 couteaux à feuille de métal; 4 plieuses manuelles, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier. 288-8988. Montréal ce 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-048115-815. MIRAGE MEUBLE ET DÉCOR INC., demanderesse. -vs- GEORGE GEHLSEN, défendeur. te 13 octobre 1982 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 2021 rue Atwater # 1015, en la cité Montréal dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative Fleetwood; 1 set de salon 6 morceaux; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL OUIMET, huissier. 845-7286. Montréal le 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031383-826. FOUAD BREK (IMMEUBLES TASSE ENRG) demandeur -vs-LLOYD ROBINSON défendeur. Le 14 octobre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 1736 rue Tasse, app. 5 en la cité de St-Laurent et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. port. Admiral et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal le 2 octobre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-044531-817. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LEGARE, demanderesse -vs- REAL DESCOTEAUX, défendeur. Le 13 octobre 1982, à 16:00 heures, au domicile du défendeur au No 8150 rue Hochelaga, app. 4, en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur GE; 1 système de son et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ,huissier, 288-8988. Montréal ce 29 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-025525-824. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LEGARE, demanderesse -vs- ANDRÉ OUELLET, défendeur. Le 13 octobre au No. 54, 9ième Rue, R.R. 2, en la cié de St-Lin, Ville des Laurentides, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac Acadian; 1 maison mobile et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 29 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043252-829. TRUST GENERAL DU CANADA, demanderesse -vs- ANGÈLE BACON, défenderesse. Le 12 octobre 1982 à 13:30 heures, au lieu d'entreposage du gardien au No 1445 rue Dufort, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 air climatisé Hot Point; 1 téléviseur Hitachi et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 29 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004696-827. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- CLAUDE MEUNIER. défendeur. Le 19 octobre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 685 rue Providence, en la cité de Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Hammond et accessoires et amplificateur et boîtes de son; 1 piano Rhodes et accessoires et amplificateur; 1 enregistreuse Akai; 1 recever Marantz; trois micros; une t.v. couleur; meuble, 26'' RCA... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Tél.: 842-5291. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-051473-812. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- SIDNEY CLARKE & ETHEL BAINES. défendeurs. Le 14 octobre 1982, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 10 rue Troy, apt. 15, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: ETHEL BAINES saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Inglis; 1 balayeuse Hoover; Meubles de ménage et articles d'usage... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers: Tél.: 842-5291. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031489-821. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE. demanderesse -vs- PHILIPPE LEVESQUE. défendeur. Le 19 octobre 1982 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 2050 rue Villeneuve, apt. 2, en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 2 morceaux en matériel beige et brun. Un téléviseur console couleur Electrohome; un système de son tout intégré genre console Morse; une laveuse et sécheuse (blanc) de marque White Westinghouse. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, de l'étude: BABIN, BOURDAGES & DESCOSTE, huissiers, 842-5291. Montréal, le 30 septembre 1982.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-003077-828. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— ENTREPRISES K & K LTÉE et ROLAND LEBLANC, défendeurs. Le 13 octobre 1982, à 14:00 heures au lieu de travail du défendeur au 263 rue Des Laurentides, en la cité de Laval (Pt-Viau) district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur: ROLAND LEBLANC, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Honda 1981, série: JHMNC5525BS0000087. Imm. F124-274 Qué. 82. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers (842-5291). Montréal, le 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006353-820. ALFRED DALLAIRE INC., demanderesse -vs- LUCIEN HÉBERT, défendeur. Le 12 octobre 1982, à 12.00 heures au domicile du défendeur au No 125 rue Dixon, en la cité de LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Dodge Station; 2 téléviseurs; 1 système de son; et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier. Tél.: 288-8988. Montréal, ce 29 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004696-827. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE. demanderesse -vs- CLAUDE MEUNIER. défendeur. Le 19 octobre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 685 rue Providence, en la cité de Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Hammond et accessoires et amplificateur et boîtes de son; 1 piano Rhodes et accessoires et amplificateur; 1 enregistreuse Akai; 1 recever Marantz; trois micros; une t.v. couleur; meuble, 26'' RCA... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRECHE, huissier de l'étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Tél.: 842-5291. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-001099-820. AFPEC INC., demanderesse -vs- YVES BOURGEOIS & MICHELLE L. GUÉNETTE, défendeurs. Le 13 octobre 1982, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 141 rue De La Prudence, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. console couleur Electrohome (cadre et écran seulement); 1 mobilier de salon 2 morceaux, velour brun; 1 lazy boy cuir noir; 1 t.v. portative Bradford couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 842-5291. Étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-023743-821. MATELAS NATIONAL, FILIALE DE OMNI MATELAS INC., demanderesse -vs- LE ROI DU MATELAS A.D. INC., défenderesse. Le 13 octobre 1982, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 13,659, route 117, en la cité de St-Janvier, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: matelas de marque assorties; meubles et équipement divers; etc... Articles de bureau et équipement; etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 842-5291. Étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Montréal 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-104941-814. LISE LEBLANC, demanderesse -vs- ENRICO RIBUFFO, défendeur. Le 20 octobre 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 9147 9e Avenue, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Honda 1978 4 cyl. ''Accord'' couleur grise, série: GJE8153862. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5291. Étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-009214-821. NICK GERNASI (ALI FIRE DOOR REPAIR ENRG) demanderesse —vs— RENÉ BOURGET défendeur. Le 12 octobre 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no. 2664 rue J.J. Rousseau en la cité de Mascouche et district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral & acc.; 1 t.v. couleur Sanyo; 1 set de salon 2 mcx brun en velours; équipements divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier 879-1007. Montréal le 27 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-007275-827. CAISSE POP. STE-GERTRUDE DE MONTRÉAL-NORD demanderesse —vs— ERNEST & RENÉE LEGRAND défendeurs. Le 15 octobre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au no. 319 rue 25e Avenue en la cité Ile Perrot district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Blackstripe Toshiba + table; 1 four micro-ondes Electrolux; 1 automobile de marque Concorde de AMC 1979 rouge vin, # de série A9A 057 C1057; immatriculé au Québec 917 H 946 pour 1982; équipements divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU huissier 879-1007. Montréal, le 29 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-031048-817. LA CAISSE POP. STE-LUCIE demanderesse —vs— GIOVANI CARNEVALE défendeur. Le 15 octobre 1982 à 10:00 heures au domicile du défendeur au no. 5770 rue De Seigne en la cité de St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative G.E. 1 mobilier de salon orange 2 mcx; 1 aspirateur Electrolux & acc.; effets mobiliers; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER huissier, 879-1007. Montréal le 29 septembre 1982.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No. 705-02-000665-810. DENIS ALLAIRE demandeur —vs— LUCIEN BRASSARD défendeur. Le 13 octobre 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au no. 410 rue Développement Desmarais en la cité St-Roch-de-L'Achigan district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte Satellite beige et brune 32'; 1 auto de marque Ford Custon bleu no. plaques 1981 860 L 466; 1 roulotte Glendette blanche et brune & acc.; équipements divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier 879-1007. Montréal le 29 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-032351-822. MATÉRIAUX RÉNOMAT INC. demanderesse —vs— RUI NETO défendeur. Le 15 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au no. 1530 rue Surprenant en la cité Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 20 sections d'armoires de cuisine en chênes; 1 évier ivoire; 1 bassine ivoire et acc.; 1 baignoire ivoire. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER huissier 288-6317. Montréal le 2 octobre 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-000944-827. FERNAND THÉORÊT, demandeur -vs- BAR ACADIEN ST-EUSTACHE INC., -et FRANCINE OUELLETTE, défenderesses. Le 14 octobre 1982, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 54-A rue Sauvé en la cité St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 24 chaises velour or; 4 tables carrées; 8 tables rondes; 24 fauteuils de velour or; équipement de bar; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 2 octobre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035579-825. FRANCANA REAL ESTATE LTD., demanderesse -vs- PAUL DIAMOND, défendeur Le 14 octobre 1982, à midi au domicile du défendeur au No 2021 rue Atwater apt. 1215 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: système de son comprenant 1 Akai AM-FM stéréo; Tuner ATK02; 1 Akai amplificateur et deux hauts parleurs; 1 Bogen amplificateur; tv... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal 2 octobre 1982.

Province de Québec. District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. NO: 760-02-000803-820. CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS DE LA VILLE DE BEAUHARNOIS, demanderesse -vs- ROBERT FAUBERT, défendeur. Le 15 octobre 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 62 rue Elice, en la cité de Beauharnois, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Zenith Chromacolor II; 1 sécheuse General Electric; meubles de ménage et articles d'usage; etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier 842-5291. Étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-001099-820. AFPEC INC., demanderesse -vs- YVES BOURGEOIS & MICHELLE L. GUÉNETTE, défendeurs. Le 13 octobre 1982, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 141 rue De La Prudence, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. console couleur Electrohome (cadre et écran seulement); 1 mobilier de salon 2 morceaux, velour brun; 1 lazy boy cuir noir; 1 t.v. portative Bradford couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 842-5291. Étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-023743-821. MATELAS NATIONAL, FILIALE DE OMNI MATELAS INC., demanderesse -vs- LE ROI DU MATELAS A.D. INC., défenderesse. Le 13 octobre 1982, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 13,659, route 117, en la cité de St-Janvier, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: matelas de marque assorties; meubles et équipement divers; etc... Articles de bureau et équipement; etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 842-5291. Étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Montréal 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-104941-814. LISE LEBLANC, demanderesse -vs- ENRICO RIBUFFO, défendeur. Le 20 octobre 1982, à 10 heures au domicile du défendeur au No 9147 9e Avenue, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Honda 1978 4 cyl. ''Accord'' couleur grise, série: GJE8153862. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, 842-5291. Étude: Babin, Bourdages & Decoste, huissiers. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-009214-821. NICK GERNASI (ALI FIRE DOOR REPAIR ENRG) demanderesse —vs— RENÉ BOURGET défendeur. Le 12 octobre 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au no. 2664 rue J.J. Rousseau en la cité de Mascouche et district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Admiral & acc.; 1 t.v. couleur Sanyo; 1 set de salon 2 mcx brun en velours; équipements divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier, 879-1007. Montréal le 27 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-05-007275-827. CAISSE POP. STE-GERTRUDE DE MONTRÉAL-NORD demanderesse —vs— ERNEST & RENÉE LEGRAND défendeurs. Le 15 octobre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au no. 319 rue 25e Avenue en la cité Ile Perrot district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Blackstripe Toshiba + table; 1 four micro-ondes Electrolux; 1 automobile de marque Concorde de AMC 1979 rouge vin, # de série A9A 057 C1057; immatriculé au Québec 917 H 946 pour 1982; équipements divers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU huissier 879-1007. Montréal, le 29 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No. 500-02-031048-817. LA CAISSE POP. STE-LUCIE demanderesse —vs— GIOVANI CARNEVALE

AVIS PUBLICS

Canada. Provinoe de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-043924-81-5. PIECES D'AUTO CALAIS 1979 INC., partie demanderesse. CHARPENTIERS METAL LIGUES ECONO., partie défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 11:00 heures au 12195, 63e avenue, Rivière-des-Prairies et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CHARPENTIERS METAL LIGUES ECONO saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no série TCY3351504748 de marque GMC Sierra 35, 1 camion no série D24BE5S112192 de marque Custom 200; 14 machines à souder de marque assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050659-80-9. JOHN KINSBERGEN, partie demanderesse. HELENE BOISJOLY, partie défenderesse. Le 12 octobre 1982 à 10:00 heures au 4137 Ste. Catherine est Mtl et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HELENE BOISJOLY saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois; 1 stéréo & 2 haut parleurs de marque Exel, 1 banc en bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046433-81-4. KOMEI CORP., partie demanderesse. LIQUIDATION DE MEUBLES LAVAL INC., partie défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 14:00 heures au 3602 De La Concorde Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LIQUIDATION DE MEUBLES LAVAL INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque RCA; 1 set de chambre 5 morceaux, 1 set de salle à manger 8 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier. 288-0211. Information: Linteau, villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020539-82-6. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse. JOCELYN OUELLET, partie défenderesse. Le 12 octobre 1982 à 11:30 heures au 107A, rue De Noirmoutier Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOCELYN OUELLET saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no série TCU1594511043 de marque GMC Vandura, 1 T.V. couleur portative de marque Chromacolor, 1 amplificateur model AV7007 de marque Sansui, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier. 288-0211. Information: Linteau, villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000703-82-8. FED. PRODUCT. POMMES QUÉBEC, partie demanderesse. PIERRE NOREAU, partie défenderesse. Le 12 octobre 1982 à 11:00 heures au 101 rang du Milieu Oka et district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE NOREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 893M321 de marque Pontiac Ventura, 1 tracteur avec acc. de marque Kubota B6100, 1 T.V. couleur portative de marque Viking, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017356-81-5. FAUST FLEURISTE INC., partie demanderesse. HELEN FARRAR, partie défenderesse. Le 14 ootobre 1982 à midi au, 149 Rang des 54 Richelieu et district de Saint-Hyacinthe seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HELEN FARRAR saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé F414-937 de marque Chevrolet Chevy Van 20, 1 congélateur de marque Admiral, 1 lave-vaisselle de marque Hot Point, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-12-051814-75-8. MICHELINE BELLON, partie demanderesse. JEAN THIBAULT, partie défenderesse. Le 15 octobre 1982 à 12:00 heures au 4165 rue Forbes Montréal et distriot de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN THIBAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Apeco, 1 répondeur téléphonique de marque Zegna, 1 automobile immatriculée 958L983 de marque Renault, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HENAULT, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015371-82-1. ROND POINT DODGE & CHRYSLER LTÉE, partie demanderesse. CARROSSERIES BROSSARD INC., partie défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 10:30 heures au 5647 Auclair, Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CARROSSERIES BROSSARD INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur, 1 jack sur roue, 1 calculatrice, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000703-82-8. FED. PRODUCT. POMMES QUÉBEC, partie demanderesse. PIERRE NOREAU, partie défenderesse. Le 12 octobre 1982 à 11:00 heures au 101 rang du Milieu Oka et district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE NOREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 893M321 de marque Pontiac Ventura, 1 tracteur avec acc. de marque Kubota B6100, 1 T.V. couleur portative de marque Viking, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019597-82-7. IMPORTATION MAR-LER LTÉE, partie demanderesse. AU CONFORT DU MATELAS N.B. INC., partie défenderesse. Le 13 octobre 1982 à 10:00 heures au 2551 est, rue Bélanger. Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de AU CONFORT DU MATELAS N.B. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 5 morceaux, 12 ensembles de matelas & sommiers pour lit double, 1 lit superposé en bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN HOULE, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017356-81-5. FAUST FLEURISTE INC., partie demanderesse. HELEN FARRAR, partie défenderesse. Le 14 ootobre 1982 à midi au, 149 Rang des 54 Richelieu et district de Saint-Hyacinthe seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de HELEN FARRAR saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé F414-937 de marque Chevrolet Chevy Van 20, 1 congélateur de marque Admiral, 1 lave-vaisselle de marque Hot Point, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005058-82-6. HYDRO QUÉBEC, partie demanderesse. JOSEPH GOLDBACH, partie défenderesse. Le 13 octobre 1982 à 10:30 heures au 7246 St-Hubert Mtl, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOSEPH GOLDBACH saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marqué National, 1 lot de 200 douillettes ass., 1 lot de 70 rouleaux ass., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020275-82-7. 109448 CANADA LTÉE, partie demanderesse. CONNORS CONST. LTÉE, partie défenderesse. Le 13 octobre 1982 à 11:00 heures au 3175 Des Trinitaires Mtl, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CONNORS CONST. LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Nashua, 1 dactylo de marque Royal, 2 tables à dessin, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEDOUX, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010728-82-7. CO. D'HUILE CORTINA INC., partie demanderesse. NORMAND DUCHARME, partie défenderesse. Le 13 octobre 1982 à 10:00 heures au 9360 Rancourt Mtl., district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NORMAND DUCHARME saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque Fleetwood, 1 carabine 303 no série F87520, 1 set de salon 2 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Greffe de la paix. No.: 505-27-005053-812. LA REINE, partie demanderesse -vs- PIERRE MICHAUD partie défenderesse. Prenez avis que le 13 octobre 1982 à 10:00 hres. au 80 Mtée Gagnon à Ste-Marguerite, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE MICHAUD saisis en cette cause consistant en: 1 piano de marque Ennis et acc.; 1 combiné laveuse et sécheuse de marque Général Électrique modèle Élégance (blanc) et acc.; 1 télécouleur de marque Zénith 12" et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 29 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Greffe de la paix. NO.: 500-27-008948-822. LA REINE, partie demanderesse -vs101530 CANADA LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 13 octobre 1982 à 10.00 hres. au 1400 Valleyfield à St-Vincent de Paul, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 101530 CANADA LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau arborite brun 4 tiroirs et acc.; 1 fauteuil pivotant en cuir et tissus noir; 1 calculatrice Sears jaune sur table et acc.; 1 paymaster portant # de série 38W16712 et acc.; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 29 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Beauce. Greffe de la paix. NO.: 350-27-000303-82. LA REINE partie demanderesse -vs- ANTOINE LAFONTAINE, Partie défenderesse. Prenez avis que le 15 octobre 1982 à 11:00 hres. au 1601 Premier Colon à St-Julienne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANTOINE LAFONTAINE saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Buick Le Sabre (bleu) imm. 263S809 Qué. 1982, modèle 4 portes et ayant 57718km. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dione, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 29 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Greffe de la paix. NO.: 505-27-014592-81. LA REINE, partie demanderesse -vs- YVES DUMOULIN, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 octobre 1982 à 11:00 hres. au 5770 Ch. Chambly #207 à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVES DUMOULIN saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Toyota Celica 1979; 4 cylindres couleur bleu pale; 2 portes; plaque #834M058 # de série RA420207516. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE PAUL HAINAULT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 29 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Greffe de la Paix. NO.: 500-27-000205-825. LA REINE, partie demanderesse -vs- FRANCIS CARDOLLE, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 octobre 1982 à 13:00 hres. au 1001 Lenoir à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRANCIS CARDOLLE saisis en cette cause, consistant en: 1 Triumph TR7 #de série ACW43330VMP, imm. 762M249 Qué. 1982 non peinte et acc., 1 voiture Fiat 128# de série 128A1737475 imm. 957M195, Qué. 1982, endommagé. 1 voiture de course de marque Lotus sans immatriculation, ni # de série, couleur blanche et acc., et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052456-808. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- ISOLATION POULIOT ET FRÈRES LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 13 octobre 1982 à 12:00 hres. au 720 Nobert à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ISOLATION POULIOT & FRÈRES LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 600 1972 cabine bleu, boite blanche lettrée au nom de la compagnie imm. F201-403 Qué 80, # de série F61GCM68058. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020149-824. LES PRODUITS D'ALUMINIUM ALLIED CIE INC., partie demanderesse -vs- CAROL REID, partie défenderesse. Prenez avis que le 13 octobre 1982 à 11:00 hres. au 499 76e avenue à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CAROL REID saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Evans Bros; 1 téléviseur couleur portatif Hitachi avec base en métal sur roues; 1 amplificateur Pionner SA-7700; 1 lecteur à cassettes Ken Tech X-904; récepteur Am-Fm stéréo Morse; 1 table tournante Morse; 2 haut-parleurs; 1 set de salon 2 morceaux et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Greffe de la Paix. NO.: 500-27-000205-825. LA REINE, partie demanderesse -vs- FRANCIS CARDOLLE, partie défenderesse. Prenez avis que le 14 octobre 1982 à 13:00 hres. au 1001 Lenoir à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FRANCIS CARDOLLE saisis en cette cause, consistant en: 1 Triumph TR7 #de série ACW43330VMP, imm. 762M249 Qué. 1982 non peinte et acc., 1 voiture Fiat 128# de série 128A1737475 imm. 957M195, Qué. 1982, endommagé. 1 voiture de course de marque Lotus sans immatriculation, ni # de série, couleur blanche et acc., et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 30 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. GREFFE DE LA PAIX. DISTRICT DE MONTRÉAL. No: 500-27-012559-82-1 PROCUREUR GENERAL — PROVINCE DE QUÉBEC partie demanderesse -vs- LISETTE DE PETRIO partie défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 11:15 heures au 6389 Belleau St. Leonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LISETTE DE PETRIO saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque GENERAL ELECTRIC, 1 T.V. couleur portative de marque ELECTROHOME, 1 set de salon 3 morceaux. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier 288-0211. Montréal, ce 29ième jour de septembre 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-034270-82-2 SOUS-MINISTRE DU REVENU DE QUÉBEC partie demanderesse -vs- PLACE DE LAMAIRIE INC. partie défenderesse. Le 15 octobre 1982 à 11:00 heures au 5900 rue Cousineau app. 201 St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de PLACE DE LA MAIRIE INC saisis en cette cause consistant en: 1 stéréo 3 morceaux de marque Lloyd's, 1 dactylo de marque IBM, 1 calculatrice de marque EPC, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE B. ANGERS huissier 288-0211. Montréal, ce 29ième jour de septembre 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Bedford. No: 455-02-000149-82-5 TANNER ASSURANCES LTÉE partie demanderesse -vs- PIERRE HADE partie défenderesse. Le 15 octobre 1982 à 10:00 heures au 5092 rue Lambarané St-Leonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE HADE saisis en cette cause consistant en 1 T.V. couleur portative de marque ADMIRAL, 1 set de salon 3 morceaux, 1 bibliothèque 3 sections. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN huissier 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-016913-80-3 CERUNDOLO ELIO & ALS partie demanderesse -vs- DAME CHIARA DELLA FORESTA partie défenderesse. Le 15 octobre 1982 à 12:00 heures au 1105 Louis Jolietie, DUVERNAY, LAVAL district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de DAME CHIARA DELLA FORESTA saisis en cette cause consistant en: 1 automobile 1976 no série PH41K6D139384 de marque PLYMOUTH CUTUM GRAND FURY, 1 piano à 3 pédales, 1 set de salon 2 morceaux. Etc... CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVAIN GAGNE huissier 288-0211. Montréal, ce 30ième jour de septembre 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-027669-82-4 GUITECH SERVICES LTEE partie demanderesse -vs- GEORGE STEFANATOS, partie défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 11:00 heures au 6060 — 6062 est, rue Sherbrooke, Montréal, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de GEORGE STEFANATOS saisis en cette cause consistant en: 1 poêle 4 ronds & plaque chauffante, 1 friteuse; 2 grille-pain double; etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: MICHEL LEMIEUX huissier 288-0211. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. COUR SUPERIEURE. District de Montréal. No: 500-05-008051-82-1 BANQUE DE MONTRÉAL partie demanderesse -vs- 110965 CANADA INC. partie défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 11:00 heures au 648 Guimond LONGUEUIL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de 110965 CANADA INC saisis en cette cause consistant en: 2 machines à coudre de marque Brother, 1 appareil MA4B551 de marque Brother, 2 machines de marque Lewis, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Information: Pierre Paul Ducharme huissier 288-0211. Montréal ce 29ième jour de septembre 1982. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-00923-792. J.C. LANCTOT INC. demanderesse -vs- MARCEL COUILLARD, défendeur. Le 13 octobre 1982 à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 7230 rue D'Aragon en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Admiral; 1 lave-vaisselle de marque Kenmore; 1 sécheuse de marque Kenomre; 1 laveuse... etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier de l'étude: Babin, Bourdages & Decote, huissiers. 842-5291. Montréal, 30 septembre 1982.

Province de Québec: district de Montréal. COUR SUPERIEURE. NO 500-05009147-818. LES ENTREPRISES VILAC INC., demanderesse —vs— WILFRID LACROIX, défendeur. Le 13 octobre 1982 à 13:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 1301 rue Graham Bell, en la cité Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table à black jack; 1 souffleuse à neige, rouge; 1 filtre à piscine; 2 tentes gonflables avec pompe, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, tél.: 849-2483. Montréal, le 2 octobre 1982.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-017-178-828. GENERAL MOTORS DU CANADA LIMITEE, demanderesse —vs— EXPRESS CARTIERVILLE INC., défenderesse. Le 14 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 98 rue Lavoisier, en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 secrétaires métal 4 tiroirs, équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 849-2483. Montreal, 2 octobre 1982.

AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, c.p. 16) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par GESTION ROCAMBOLE LIMITÉE en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC et reçu devant Me François Forget, notaire et enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 16 juillet 1981 sous le numéro 3194758 est devenue exécutoire.
FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDEICOMMISSAIRE EN VERTU
DUDIT ACTE DE FIDEICOMMIS.

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-CLAUDE CHARBONNEAU, camionneur, domicilié au 12; place Yvon Plourde, app. 407, Charlemagne, Québec J5Z 3E2.
Failli

Avis est par les présentes donné que JEAN-CLAUDE CHARBONNEAU a fait une cession le 17 septembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 octobre 1982, à 9h30, au bureau du Syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, Édifice Dessau, Bureau 401, Chomedey, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.
Daté de Montréal, ce 28ième jour de septembre 1982.
Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
Syndic.
1404, Tour de la Bourse
C.P. 396, Place Victoria
Montréal, Québec H4Z 1J2
Tél.: 879-1385

VILLE DE ROXBORO
AVIS PUBLIC
DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE
pour l'élection municipale du 7 novembre 1982

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y prendre connaissance.
Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 8 octobre 1982.
Prenez également avis que les séances du bureau de révision auront lieu en la Cour municipale de Roxboro, 13 rue Centre-Commercial, Roxboro, le mercredi 13 octobre 1982, à 18 heures, et, s'il le faut, la dite séance sera ajournée au jeudi 14 octobre 1982, à 18 heures.
Donné à Roxboro (Québec), ce deuxième jour d'octobre mil neuf cent quatre-vingt-deux.
Le président d'élection,
V.P. Gray

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
THEO DESCHENE, fleuriste, N.A.S. 215-642-760, demeurant 1650 boul. Milan, dans la Cité de St-Hubert, (J3Z 1B6) dans le District de Montréal, dans la province de Québec, débiteur
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que THEO DESCHENE a déposé une cession de ses biens sous la Loi de la Faillite 1949 le 28ème jour de septembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14ème jour d'octobre 1982 à 11:00 a.m., au bureau du Syndic soussigné.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 29ième jour de septembre 1982
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC
BUREAU DE SYNDIC:
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.
1255 Phillips Square, Suite 803
Montréal, Québec
H3B 3G7
Tél: (514) 861-4755

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-024977-777
500-05-026129-773
COUR SUPÉRIEURE
ACROPOLE REALTIES INC.,
demanderesse,
-vs-
ELEVTHERIOS KATIRTSOGLOU
défenderesse,
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie demanderesse ACROPOLE REALTIES INC., est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie de la mise en demeure de se constituer un nouveau procureur a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 29 septembre 1982
Francine Hamelin
Protonotaire, C.S.M.
Gauthier, Morin, Méthot
115 boul. des Laurentides ch. 202
Laval, P.Q.
H7G 2T2
a/s Jean Méthot
dossier: 989

AVIS EST DONNÉ QUE: RIENDEAU SERGE, 1697 rang St-Antoine, St-Rémi, Québec J0L 2L0. Dossier numéro: M-509270-001 demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis spécial dans la région 10 pour transporter de la neige et glace durant la période du 15 novembre au 15 mars. Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution de cet avis.
1ère publication: 1er octobre 1982
2ième publication: 2 octobre 1982

Prenez avis que G. Gaudreau Trs. Enr. s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à tirer les remorques et/ou semi-remorques en possession légale de: Les Systèmes de Transport Garfield Inc. et ce sur toute et chacune des clauses du permis de cette dernière, laquelle demande un permis de courtier réciproque.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième parution.
De plus nous demandons l'application de l'article 85.
1ère parution: 1er octobre 1982
2ème parution: 2 octobre 1982

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)
NO: 500-12-118476-823
JOHN (JAN) HAJEK,
Requérant
-vs-
ELSIE MARJORIE STEELE ALLKINS,
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonnée à l'intimée, ELSIE MARJORIE STEELE ALLKINS, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication d'un ordonnance publiée une fois dans LE DEVOIR journal de langue française, une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Diforces à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 30 septembre
Mes. Pascal Garonce Cohen Devine & Leiter
625 President Kennedy, Suite 903
Montréal, Québec H3A 1K2
Requête accordée par H. Hamelin

Prenez avis que Albert Brault & Fils inc. s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant: transport saisonnier, catégorie économique, règlement 19, pour le transport de personnes et de leurs bagages pour le compte du Cercle des fermières de Saint-Étienne, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Beauharnois, du Regroupement des handicapés de la région de Beauharnois inc., de la Fédération du hockey mineur de Beauharnois, du Club Optimiste de Beauharnois et du Comité des sports et loisirs de Saint-Étienne de Beauharnois inc., de Beauharnois à tout point situé dans un rayon de 400 kilomètres pour permettre à ces personnes de participer en groupe à des activités éducatives, sportives, culturelles et récréatives. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième publication.
Demande en vertu de l'article 28 des règles de pratique. La requérante demande, en vertu de l'article 85 des règles de pratique, que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue.
Première publication: 1er octobre 1982
Deuxième publication: 2 octobre 1982
LAPOINTE ROSENSTEIN
1010, rue Sherbrooke ouest
Bureau 1100
Montréal, QC H3A 2R7

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-015618-828
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie demanderesse
-vs-
LE SONGE TROPICAL INC.,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE CETTE COUR

La défenderesse, LE SONGE TROPICAL INC., d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref de saisie avant jugement amendé, déclaration amendée, affidavit, avis, procès verbal de saisie, requête et affidavit a été laissée à son intention à la direction générale des Greffes au Palais de Justice au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
Faute par la défenderesse, LE SONGE TROPICAL INC., de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal ce 30 septembre 1982
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire adjoint
Mes Smith, Lussier & Saint-Martin,
Avocats
615 ouest, Boul. Dorchester,
Suite 700
Montréal, P.Q.

La requérante Decato Bros Inc., demande à la Commission des Transports du Québec le permis suivant pour une durée de 365 jours ou jusqu'à ce que la décision finale soit rendue sur le permis permanent:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De Montréal aux frontières Québec/États-Unis (tous les ports d'entrée) pour le transport de produits de revêtement de toiture et retour avec marchandises refusées pour le compte de Northeast Aluminum Corporation.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De Montréal aux frontières Québec/Ontario (tous les ports d'entrée) en transit à travers l'Ontario pour le transport de produits de revêtement de toiture et retour avec marchandises refusées pour le compte de Northeast Aluminum Corporation.
Destination: Tous les points dans les États à l'est du Mississipi.
Ce service sera donné avec les permis complémentaires requis.
Restrictions: Ce service sera donné avec des remorques et/ou semi-remorques ouvertes.
La requérante demande l'application de l'article 85 des règles de pratique pour qu'elle devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ère publication: 1er octobre 1982
2ième publication: 2 octobre 1982
HEMENS HARRIS & ASS
a/s Me Michèle Gouin
505 ouest, boul. Dorchester, suite 400
Montréal, QC
H2Z 1A8

AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, c.p. 16) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par CONFECTION ALAPO INC. en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC et reçu devant Me François Forget, notaire, et enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 22 octobre 1980 sous le numéro 3118634 est devenue exécutoire.
FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDÉICOMMISSAIRE EN VERTU
DUDIT ACTE DE FIDÉICOMMIS.

Les Autobus de l'Estrie Inc., permis M-000592, s'adresse à la Commission des Transports du Québec conformément à l'article 2.72.7 du règlement no. 2, pour demander le permis saisonnier suivant: Transport saisonnier — catégorie économique. Transport de groupes de personnes faisant partie des associations suivantes: l'AFEAS de Bonsecours, le Cercle des Fermières de Lawrenceville, l'AFEAS de Ste-Anne-de-Larochelle, Domaine St-Laurent Inc. à Compton, Bishop's College School à Lennoxville, Joyeux Retraités de St-Georges de Windsor, Groupe Entre-Aide de St-Claude; à des fins éducatives, culturelles, sportives ou récréatives, de ces endroits à ailleurs au Québec jusqu'aux frontières des États-Unis (tout port d'entrée), aux frontières de l'Ontario (tout port d'entrée, aux frontières du Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée). Ce permis sera valide durant 364 jours de la date de son entrée en vigueur. Le requérant demande aussi que conformément à la loi et aux règlements la décision devienne exécutive dès que rendue.
Tout intéressé pe

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Sous les 1,600

Les cours ont évolué sur une note irrégulière hier à la Bourse de Toronto, et le marché s'est affaissé pour la huitième séance successive. L'indice composé clôture en baisse de 10.96 à 1591.05 points.

On dénombre 248 valeurs à la hausse, 196 à la baisse et 226 inchangées. Quelque 6.8 millions d'actions, d'une valeur globale de $63.8 millions, ont été négociées.

En cours de séance, le marché a accusé un déficit de 20 points, notamment à cause d'une chute soudaine de Dome Petroleum et Dome Mines. Mais une remontée tardive à New York, où courait la rumeur d'une prochaine détente des taux d'intérêt à court terme, a raffermi les cours à Toronto.

Huit des 14 secteurs du marché ont cédé du terrain, les pétroles terminant sur une chute de 99.63 à 2641.29. Les produits de consommation enregistrent le meilleur gain: 12.35 à 1809.18. Les transports montent de 11.70 à 2024.97.

Dans les industrielles, Dome Pete perd $1.875 à $3.25, Gulf Canada 1-4 à $15 1-4, MacLean-Hunter X 1-4 à $10 3-4, Nu-West Group A trois cents à $1.49 et Stelco 1-8 à $18 1-4. Alcan gagne 1-2 à $26 1-4, Bell Canada 1-4 à $19 1-8, Crown Trust 5-8 à $29, Seagram Co. 1 3-4 à $75 et Magna International A 1-8 à $9.

Dans les valeurs minières, Dome Mines cède 1 3-4 à $11 3-8 et Placer Development 1-2 à $15 3-4. Lake Shore Mines prend 1 3-4 à $22 1-2 et Campbell Red Lake 3-4 à $19 3-8.

Dans les pétroles, Oakwood Pete abandonne 1-2 à $14 1-2, Numac Oil and Gas 1-2 à $15 1-2 et Precambrian Shield 1-4 à $5 1-2. Dome Canada monte de 45 cents à $4.50 et Canadian Northwest 1 3-4 à $37 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	z70	450	450	450	
AMCA Int	16900	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ¼
AbtiPrce	2200	$18	17½	17½	— ¾
Abitbi7½p	z25	$29¼	29¼	29¼	
Abitbi10	709	$40	40	40	
AdanacMo	1000	80	80	80	
AeroEo	500	50	50	50	
Agassizo	634	128	120	128	
AgnicoE	9550	$11	10⅝	10⅞	+ ⅛
Agra Ind A	500	$8	8	8	— ⅛
Aiguebelo	100	460	460	460	+15
Albanyo	7500	105	105	105	
AltEnergy	30654	$16	15¾	15¾	— ⅛
AltEnrA	4250	$29⅛	29	29	— ⅛
Alcan	97813	$26¼	25¾	26¼	+ ½
AlgomaSt	340	$26½	26¼	26¼	— ¾
ASteI p	700	$19½	19½	19½	
AmEagleo	9885	146	140	146	+ 6
AmEagler	59845	2	1	1½	
AmLeduc	4500	24½	24½	24½	— ½
AndrsWA f	400	$16	16	16	
Ang CT 290	z45	$22⅞	22⅞	22⅞	
Ang CT 315	100	$24¾	24¾	24¾	
AngdGldo	z50	67	67	67	
AngUDevo	6500	106	97	106	— 3
Arbor A	150	430	430	430	
Arbor Bf	100	410	410	410	
ArgusBpr	z10	$21¼	21¼	21¼	
ArgusCpr	224	460	460	460	
Asamera	2050	$12	11⅜	11⅞	
AsocPorco	300	360	360	360	
Astralf	300	480	475	475	— 5
Atcolf	630	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Atcoll	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
AtlCCop	100	100	100	100	— 5
Atlas Yko	6000	31	30	30	— 1
Augmittoo	400	152	152	152	— 8
AtoHardA	12525	$7⅛	7	7	— ¼
BCSugarA	100	$13⅛	13⅛	13⅛	
BP Can	1759	$26	25½	26	+ ¼
Bachelor o	14800	$5⅛	490	5	+20
Bkrtic	1000	42	42	42	— 2
Banister C	2700	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛
BankBC	4734	$14½	14¼	14½	+ ¼
BankMtl	13921	$20⅞	20½	20⅞	
Bk Mtl 285	6995	$27¼	27	27¼	+ ¼
Bk Mtl 250	3790	$22¾	22½	22⅝	+ ⅛
Bk Mtl w	950	335	330	330	— 5
BankNS	54409	$25½	25	25⅜	— ⅜
Bankenoo	1500	211	210	211	
Bankenou	283	400	400	400	
Barymino	14500	11	11	11	
BasicReso	600	198	195	198	+ 3
Bathrstp	z50	$8	8	8	
Bay Mills	400	$7½	7½	7½	+ ½
BellCanad	97017	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
BellCpr	200	$19¾	19¾	19¾	+ ½
Bell1.80	125	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅜
Bell1.96	400	$22¾	22¾	22¾	
Bell2.05	2835	$19⅝	19¼	19⅝	+ ¼
Bell2.70	39220	$24⅜	23⅞	23⅞	— ¼
BighartOG	2900	$14¾	14¾	14¾	
BlHawko	500	18	18	18	— 1
BlakeReso	7700	35½	35	35	— 2
Bluesky	19946	305	300	305	+ 5
Bonza O	43323	430	400	430	+ 5
Bow Valy	53235	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ¼
Bow Vly R	1000	390	390	390	
BralR	139700	$5¾	5⅝	5¾	
Bramalea	14800	$5	450	450	— 50
Brscade p	9084	$29¾	29⅜	29⅜	
Brascan A	4680	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Brscn8½	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
Brscn 1981	9300	$24	23¾	23¾	
Brenda M	300	$8½	8	8½	+ ⅜
Brinco	6700	325	310	320	— 10
Brinco p	219	470	470	470	— 10
BCFP	6003	$7⅜	7⅜	7⅜	
BCFP pr	z10	$24	24	24	
BCRIC	9625	295	285	286	— 14
BC Phone	5056	$15	14⅝	15	+ ⅜
BCPh4¾p	100	$34¼	34¼	34¼	+ 1¼
BCPh4½p	100	$35	35	35	+ 3
BCPh4.84	100	$10	10	10	— ¼
BCPh5.15	100	$40	40	40	+ 1
BCPh6pr	100	$48	48	48	+ 1½
BroulReef	7000	108	102	102	— 3
Brunswk	700	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
CAE	54400	$8¼	7¾	7⅞	— ½
CCLInd	500	$5¾	5¾	5¾	
CME Reso	1000	45	45	45	— 1
Cableshar,	3050	450	440	445	
CadFrv	1900	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Cad Frv A	6800	$6⅛	6	6	— ⅛
Calverto	2500	32	32	32	
Camchib	100	460	460	460	— 5
CamelOG	1000	300	300	300	
Camflo	2550	$9¾	9⅜	9½	+ ¼
Camp RL	53585	$19½	18½	19⅜	+ ¾
CampRes	600	$6⅛	6¼	6¼	+ ¼
Campeauf	400	$6	6	6	
Camrecoo	200	193	192	192	— 3
CanCem	32277	$10	10	10	
CCem6½	100	$10½	10½	10½	+ ¾
CCem2p	300	$12¾	12¾	12¾	
CDCf	1454	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
CDCpr B	654	$90	89⅞	89⅞	— ¼
CDC 1980	5375	$12½	12⅜	12½	
CanMalt	200	$36½	36½	36½	
CNorWest	16560	$37½	35½	37¼	+ 1¾
CanPEnt	43116	$16⅞	15⅜	16	+ ⅛
CPackrs	200	$28½	28½	28½	
CSafway p	z5	$85	85	85	
Can Trust	z90	$22½	22½	22½	
CTrust7¼	250	$17¼	17¼	17¼	
Canadexo	240	155	155	155	— 5
CArrowo	1000	40	40	40	— 1
CCManY	z25	$10	10	10	
CFormstf	200	220	220	220	— 10
CGE	250	$33	33	33	+ 2
CIBkCom	25746	$21½	21	21½	— ⅛
CIBC250p	18100	$23¾	23½	23¾	
CIBC2.05p	2400	$19⅞	19¾	19⅞	+ ¼
CIBC3562	5128	$55	$28	27⅞	27⅞ — ⅛
CIBCw	1700	410	400	400	— 20
CIBCw2	91675	284	279	283	+ 4
C Lncort o	2000	17½	17	17	— ½
CManoir	100	300	300	300	— 5
CMarconi	1400	$39⅛	39	39⅛	— ⅛
CNat R	7800	195	192	195	
COcdental	10900	$16⅛	15⅞	16	— ⅜
CPLtd	34340	$29¾	29¼	29¾	+ ¼
CPL Ap	100	$7¼	7¼	7¼	
CPL UKp	300	$10	10	10	
CReserve	800	$14¾	14½	14½	
CTireAf	15752	$43¾	43¼	43½	— ½
CUtilAf	1099	$9½	9½	9½	
CUtilB	499	$10½	10½	10½	
CU 10¼	100	$20½	20½	20½	
CUtil2ndD	600	$25	25	25	
CUtil2ndE	2900	$23⅜	23⅝	23⅝	
CUtil2ndF	3545	$28	27½	27¾	
CUtil2ndG	1800	$29½	29½	29½	— ⅛
Canrayo	6000	38	38	38	— 2
CanronA	41300	$9¾	9½	9½	— ¼
Canuco	z400	38	38	38	
Canusa	335825	410	365	400	+ 15
Canusaw	33440	225	175	220	+ 40
CarlOK	9500	$9	8⅞	9	
CarlBp	160	$21	21	21	— ½
CarmaBA	100	$11	11	11	+ ¼
CarmaA	4211	211	207	207	— 4
Carmacvp	200	$6¾	6⅜	6¾	+ ⅛
Carolino	2600	$14¾	14½	14⅝	+ ⅜
Celanese	z6	$5	5	5	
Celanes1p	z50	$6¾	6¾	6¾	
CentrlTr	200	$8	8	8	— ¼
Ceres Reso	1000	175	175	175	
Chnclr	2400	110	110	110	
CharterOl	200	100	100	100	
Cherokee	400	440	440	440	— 10
ChieftanD	472	$21¾	21¾	21¾	
Chrysler	2121	$11⅛	10⅞	11⅛	+ ⅛
CoastlAf	500	$6	6	6	— ¼
Coho Af	2000	435	430	435	+ 10
CoinLakeo	2300	32	28	32	+ 2
Cmplx	600	65	65	65	
Cominco	6590	$44⅛	43¾	44	— ¼
Comtech	200	325	325	325	
Comterm	100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Coniagaso	3100	185	178	185	+ 5
ConBathA	600	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
ConBathB	z1	$16	16	16	
ConFardy	1200	185	170	185	+ 10
CCoppero	10500	23	20	23	+ 2
CDurham	1500	94	90	90	— 1
CMarbnro	z100	49	49	49	
Con Profo	11500	126	124	125	+ 5
C Rexpar o	1400	22	22	22	
CSummito	2500	50	46	50	+ 3
Consoltex	500	210	210	210	— 15
ConDistrb	2125	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
ConsGas	2300	$14¼	14	14	— ⅛
C Gas 13½	3625	$28	27⅛	27⅜	+ ⅜
ConsGasw	5000	149	142	147	+ 2
CTL Bank	1900	$8½	8½	8½	— ⅛
Conventrs	900	$5¾	5½	5¾	+ ¼
ConwestA	5400	$5¾	5¾	5¾	+ ⅜
ConwstBf	7000	490	475	480	+ 5
Corby Bf	z50	$25¾	25¾	25¾	
CFalconC	2750	$12⅜	12⅛	12⅛	+ ⅛
Corridao	8920	190	165	180	+ 20
CosekaR	4100	345	335	340	
Coseka 7p	8000	$5	490	490	+ 10
Craigmt	1400	225	225	225	
Crain RLf	1766	$12½	12½	12½	+ ⅜
CrwnTrst	800	$29	25	29	+ 5
Crown14½	2850	$22	21¾	21¾	
CZelrbaAf	z50	$24⅞	24⅞	24⅞	
Culatn	128400	240	226	239	+ 9
Culaton10	45600	310	300	305	+ 5
Cuviero	5000	27	27	27	
CzarRes	6800	245	227	227	— 16
Daon Dev	17787	85	83	85	+ 3
Daon8⅜p	500	125	120	120	— 5
Daon9½p	700	145	145	145	+ 14
Dejouro	12500	40	39	39	— 1
DEldonao	5700	58	56	56	— 2
DelhiPaco	4450	37	37	37	
Denison	1900	$22¼	22	22	+ ⅛
Develcon	4300	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
DicknsnAf	8800	300	280	300	+ 15
DicknsnB	1100	275	275	275	+ 5
Digtech	2800	280	260	260	— 25
Discovry	5120	190	185	185	
DofascoA	16590	$32¾	32½	32½	— ½
Dfs 235	125	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Domanl	500	290	285	285	
DomeC	197590	450	380	450	+ 45
Dme Cda w	0860	50	40	48	+ 3
DomeMine	80150	$11¾	11	11⅜	— 1¾
D Pete	349605	340	295	325	— 187
DPeteAp	27800	$12½	11	12½	+ ⅜
DPeteBp	3664	$12½	11½	12½	+ ½
DomeResp	11044	$54¾	54¼	54½	+ ¼
DCitrus	3910	$7¾	7¾	7¾	
D Explor o	12000	53	50	53	+ 1
DomStore	z66	$16⅞	16⅞	16⅞	
D Textie	300	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Domtar	300	$17¼	17⅛	17⅛	
Domtar pr	200	$8	8	8	+ ⅜
Dorsetw	3000	2	2	2	
Dr Mc C A	z94	$6	6	6	3c
DrmPeteo	15500	40	38	40	— 1
Dunde	7000	16	15	15	
Dunraineo	1000	55	55	55	
Dylex Ltd	200	$18	18	18	
Dynamar	12800	238	226	238	
Dynex	1000	85	85	85	
E-L Fin	500	$8	8	8	
EstMirtic	2661	$6⅝	6½	6½	
EatonA	1000	$8	7⅞	8	
EchoB300	2650	$17⅞	17	17¾	+ ¾
Echo1986w	200	395	395	395	+ 5
Echo1987w	3000	350	345	350	+ 20
Echo 1988 w	1000	330	3	330	+ 10
Echo1989w	7600	350	340	350	+ 40
EconInvp	23850	$18	17½	17½	— ½
Ego Reso	7500	45	44½	44½	— ½
EicthomX	1101	$6	5⅞	5⅞	+ ¼
EicthmYf	1100	$5⅝	5⅝	5⅝	
Elks	100	200	200	200	
EmpireAf	z50	$6½	6½	6½	
Epitek	3600	115	112	112	+ 1
Ext A f	240	$9	9	9	— ½
FCA Intl	700	$8⅜	8⅛	8¼	— ⅛
Flbrg Nik	454	$45½	45	45½	+ 1
FathmOcn	1500	283	276	280	
FedIndA	200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
FideltyTrp	300	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Firan	1500	100	90	90	— 10
FCalgaryo	300	115	115	115	
FCityFin	309	$12½	12	12	— ½
F Cty TrB	2800	$6⅛	6	6⅛	+ ⅜
F Cty TrC	700	$5½	5½	5½	+ ⅛
F Cty TrD	800	$7⅜	7½	7½	— ⅛
FMar	1300	145	135	135	— 10
Foodex p	200	150	150	150	+ 5
Ford Cnda	100	$31	31	31	— ½
Fruehauf	200	$14½	10½	10½	+ ¼
G M Res	z25	240	240	240	
Galveston	6000	185	160	170	+ 10
Gandalf	7000	$17⅞	17⅛	17⅞	+ ¼
Gane	1500	78	78	78	
Garbellp	500	345	345	345	+ 5
GazMetr	2100	$5¾	5¾	5¾	
Gaz5.40p	100	$75	75	75	
GDistrbA	1000	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
GMC	4641	$58	57½	57⅞	— ¼
GenstarL	21085	$12¼	11½	11⅞	— ⅜
Gnstar2.35	10055	$20⅛	19½	20	
Geocrudeo	21400	161	158	159	— 1
GiantYk	500	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅜
Gibraltar	5000	$9⅛	9⅛	9⅛	
GoldaleAf	12000	$5¼	5	5¼	+ ¼
Goldlupdo	6800	101	96	98	+ 2
Grandma	5300	295	290	295	
Granduc	2000	125	120	120	— 5
GLForest	9600	$62½	62½	62½	
GNFin	150	$5	5	5	
GtPacific	170	$16⅛	16⅛	16⅛	
Greyhnd	1177	$24½	24	24	— ¼
GuarTrp	200	$12¾	12¾	12¾	
GulfC	193199	$15⅜	15	15⅛	— ¼
Gulfstrmo	4876	130	127	130	
HCI Af	1000	53	53	53	+ 1
HCI Hldg B	5900	52	48	48	
HCI Hld w	2500	12	12	12	+ 2
6fle Reso	500	85	85	85	
Haley	1400	495	490	490	— 10
Hardee	z200	65	65	65	
Hrding Af	5200	105	95	100	— 5
Harris Af	100	400	400	400	
HWood	2300	100	100	100	
Hawker	8750	$12¼	12	12¼	— ⅛
Hollinger	400	$27	27	27	
HBayMng	3365	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼
HBayCo	665	$17½	17½	17½	
HBCpr	2877	$14⅛	13⅞	14	+ ⅜
Hu-Pam o	1000	43	43	43	
Husky Oil	13750	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Husky13p	11865	$32½	31⅞	32⅜	+ ⅜
IU Intl f	1040	$18½	18⅜	18⅜	— ⅛
Imasco	1875	$46¼	45½	45½	— 1½
Imasco B p	275	$47¾	47¾	47¾	— ⅜
Imp Life p	1550	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
ImpOil A	40785	$27⅞	27½	27¾	
ImpOil B	z8	$28	27¼	28	
Incao	4335	295	280	295	+ 15
Inco	66871	$11⅛	10⅞	11	— ⅛
Incowt	1950	300	290	300	
Indusmin	100	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Inter-City	34470	$11½	11⅛	11⅜	+ ⅛
IBM	337	$91⅞	91⅞	91⅞	+ ⅛
Intl Thom	8000	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
IntprPipe	24122	$20	19⅞	20	+ ⅛
Inverness	15500	$5	465	5	+ 20
Invernw	4000	12	10	10	
Irwin Toy	4113	$8⅝	8½	8½	
Irwin Toy f	2000	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Island Tel	z121	$14	14	14	
IvacoAf	500	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
IvacoB	300	$10	10	10	— ¼
JQReso	z100	42	42	42	
Jofreof	24500	76	72	72	— 4
Jorex Ltd	6800	24	23	23	— 2
Joutel o	2500	53	50	50	— 1
Kam Kotia	3600	127	121	127	+ 6
KegAf	1300	210	205	205	— 10
Kegw	500	40	40	40	+ 10
Kelly DAf	200	$12¼	12¼	12¼	— ¼
KelseyH	3600	$13⅛	13	13⅛	— ⅜
KerrAdd	61000	$15½	15	15½	+ ½
LK ResAf	1050	190	190	190	+ 10
LabattA	1340	$29⅛	28⅞	28⅞	
Lacana	3200	$5½	5½	5½	
Ldl 9¾	100	$7	7	7	
LOntCem	400	$5⅛	5	5	
L Shore	1310	$22½	21	22½	+ 1¾
Lardero	2500	52	51	51	+ 1
Laurasiao	500	32	32	32	+ 2
LavaCapo	2900	155	150	150	— 5
Leighinst	340	420	420	420	— 5
LLLac	2803	$17½	17	17½	+ ¾
LoblawCo	2184	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
LobLtdBp	300	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Lochel A j f	1112	90	85	85	— 1
Lochiel B	1600	85	85		— 3
LLMnrls	4494	$10⅜	10	10⅛	+ ⅛
Lumonics	1800	$15½	15⅜	15½	
MICC	500	$7½	7½	7½	— ¼
Micc8p	200	$19⅞	19½	19½	+ ¼
MSR Exp	9637	$6	6	6	+ ⅛
MclanHX	90100	$10⅞	10¾	10¾	— ¼
Macmilan	2562	$20⅞	20½	20⅝	
Mcmiln200	z78	$18½	18½	18½	
Macquesto	1100	230	220	230	
Madeline	z167	41	41	41	
Magna A f	700	$9	8½	9	+ 1
MajstcWil	2200	370	355	370	+ 10
Manitou o	7000	26	26	26	
Mrtme El	1100	$16¾	16⅜	16⅜	— ¾
Maritimef	321	$23	23	23	— ¼
MarT860	468	$7½	7½	7½	+ ⅜
MarT940	355	$8	8	8	— ¼
MarkWrkf	4500	165	160	165	
Mass Fer	10205	222	221	222	+ 1
Mas F A	950	390	365	390	+ 25
Mas F B	2550	375	375	375	— 5
Matchan o	22000	30	28	29	+ 1½
Maynardo	100	370	370	370	— 5
Mc Intyre	z80	$28¾	28⅜	28¾	
McPhar	500	75	75	75	
Mentor	1200	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Mercantil	1800	$12⅞	12¾	12⅞	
MerlandE	4577	$6½	6¼	6¼	— ¼
Merlandp	500	$18	18	18	— ¼
Midcon	1000	310	310	310	— 20
Minrl Res	13800	120	111	120	+ 4
Mitel Corp	21735	$21¾	21¼	21¾	+ ½
Molson A f	1671	$29⅞	29¾	29⅞	+ ⅛
MonecoA f	9400	$11½	11½	11½	+ ¼
Mtl Trust	200	$18	18	18	— 1½
Moore	16751	$40½	40⅛	40½	
Morisn	2400	210	197	197	— 8
Mt Jamieo	13000	52	44	52	+ 11
Murphy	2602	$27¼	27	27	
NB Cook	3000	37	37	37	+ 2
NBU Mine	5000	75	74	75	
NSR Reso	8300	33	31	33	+ 4
NatBkCan	1446	$5½	5¼	5⅜	
NatBk15	600	$28	27⅝	27⅝	
NHees Ent	300	$14½	14½	14½	— ⅜
NatSeaA	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
NatTrust	z50	$20	20	20	
Nerctc	122700	121	90	90	— 34
NBTel	1633	$18½	18¼	18½	+ ¼
NQRagIno	1500	180	180	180	
NflCapAf	400	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
NfldLPA	300	$20½	20¼	20½	+ ½
NfldTel	302	$9½	9⅜	9½	
NfldTel725	900	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
NfldT1350	150	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
NklRimo	5000	17	15	15	— 1
NorAcmeo	1500	130	126	126	
Noranda	39060	$14⅞	14⅜	14⅞	— ⅛
Nor9½	443	$89	89	89	+ ¾
Norbaskao	1200	37	37	37	— 2
Norcen	53204	$31⅞	31½	31½	— ⅜
NorcenB	100	$24	24	24	— ½
Norcn288	300	$56⅞	56⅞	56⅞	
NCOils	2000	$14	13⅝	14	+ ⅛
NorCt270p	z40	$19⅜	19⅜	19⅜	
NorTel	6071	$52¼	52	52¼	— ⅛
Northgat	4400	415	405	410	— 10
NthlndBk	300	$6¾	6¾	6¾	— ¼
NthlndOo	2000	23	23	23	
Northstaro	1000	82	82	82	+ 1
Nthmbero	2500	50	47	50	+ 4
NvaAltAf	12142	$7⅛	6⅞	7	— ⅛
NovaHp	100	$15½	15½	15½	+ ¼
NovaJp	800	$29¼	28½	28½	— 1¼
NovaKp	1075	$19¾	19½	19½	— ⅛
Nova15p	7200	$29½	29¼	29½	+ ⅜
Nova12p	13190	$27⅞	27⅜	27¾	+ ¼
Nu-WstA	68981	155	145	149	— 3
NuWstCf	6460	120	116	116	— 4
Nu-WstBp	200	$6¾	6¾	6¾	
Nu-Wst9p	400	$10¼	10¼	10¼	+ ½
Nu-Wst8p	2000	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Nufort Ro	5000	34	32	34	+ 2
Numac	1240	$15⅜	15½	15½	— ½
OPI	7000	290	280	290	+ 30
Oakwood	13050	$14½	14½	14½	— ½
Oakwodpr	400	$19½	19½	19½	
Obrieno	6306	109	101	105	
OcelotA	700	$15¼	15¼	15¼	— ¼
OcelotBf	2000	$15	14¾	15	+ ⅛
Omega	5650	$21	20⅝	20⅞	+ ⅛
Onapingof	1100	192	190	192	+ 2
Onyx Peto	5650	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
OshawaAf	100	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Osiskoo	11000	17	16	16	
PCLIndust	100	200	200	200	+ 40
P Casiar o	1000	160	160	160	
PacCopero	7400	89	82	85	— 4
PacNthAf	200	$12¼	12¼	12¼	— ½
PacNth6¾	200	$13	13	13	+ ½
PagePet	200	$7½	7½	7½	— 1
Pgurin Af	2500	340	335	340	
Paloma P	1800	405	400	400	— 10
Pamour	7200	$7½	7	7¼	+ ¼
PanCntrlo	2200	27	27	27	
PanCan P	1275	$87	86½	87	+ ½
Pango	z250	26	26	26	
PatinoNV	100	$19	19	19	
PeBenO	600	165	165	165	
Pegasus	22000	$6⅜	6	6¼	+ ¼
Pembina	500	$9½	9½	9½	
PennWsto	2500	100	96	96	— 3
PenWstAf	8000	55	52	55	+ 5
Pennanto	5000

au jour le jour

■ Préférentiel à 14 3/4%

La Société Générale (Canada), une banque française établie à Montréal, a décidé de fixer à 14 3/4% son taux préférentiel à compter de lundi prochain. «Nous avons choisi de ne plus suivre l'ensemble des banques qui réagissent ensemble le jeudi», a déclaré au DEVOIR le président, M. Jean-Michel Lepetit. La Société Générale (Canada) affiche un bilan de $700 millions parès sept ans d'activités au Canada. L'institution financière se dit très satisfaite des résultats de sa nouvelle succursale de la région de Québec.

■ Obligations d'épargne: 16½%

Depuis hier, le rendement des obligations d'épargne du Québec s'établit à 16½% et ce, jusqu'au 1er juin 1983. Ces titres rapportaient 19½% depuis l'émission d'octobre 1981. Le rendement de 16½% assure M. Parizeau que fort peu d'épargnants iront encaisser ces valeurs, puisque les meilleurs placements à taux fixe donnent actuellement 14%.

■ Trizec et son locataire.

Dans son rapport trimestriel, la société Trizec, de Calgary, indique que des négociations se poursuivent toujours avec «une grande compagnie» pour la location de 40% de la superficie disponible à Place Beaver-Hall. Le financement à long terme a été négocié récemment pour l'immeuble de 26 étages qui sera parachevé au début de l'été prochain. La rumeur veut toujours qu'Air Canada soit le mystérieux locataire.

■ Usine vendue à Granby

L'usine de fabrication d'éléments d'éclairage extérieur de la compagnie Westinghouse, à Granby, au Québec, passera bientôt sous le contrôle du groupe texan Cooper et de sa filiale, Crouse Hinds Canada. Déjà, Westinghouse a vendu ses deux usines de fabrication d'ampoules situées à Trois-Rivières. La compagnie américaine quitte tout le secteur de l'éclairage pour se spécialiser davantage dans certains biens d'équipement.

■ La BNE nie tout

La Banque de Nouvelle-Écosse affirme qu'il lui était impossible de savoir que certaines opérations financières de sa succursale des Iles Caymans étaient en fait des manoeuvres frauduleuses pour permettre à des individus de se soustraire au fisc aux États-Unis. L'institution financière torontoise a été accusée jeudi d'avoir participé à une organisation qui aurait privé le Trésor américain de $122 millions US à travers de faux abris fiscaux.

■ Rubin aux enchères

En faillite depuis avril, le manufacturier d'habits Rubin et Frères Ltée, de Victorivaville, a vendu ses derniers actifs la semaine dernière. L'entreprise familiale était âgée de 81 ans et employait 900 travailleurs il y a une dizaine d'années. Les dettes de la compagnie dépassaient plusieurs fois l'actif, évalué à $3 millions.

■ En raccourci

De mauvaises langues affirment qu'on sablait le champagne chez **Imasco** hier, au moment de l'annonce du départ de M. Herb Gray de son poste de ministre responsable de l'Agence d'examen de l'investissement étranger... La Société de **crédit agricole** du Canada a abaissé ses taux à 15 3/4%. Cependant les contribuables qui doivent toujours de l'argent au trésor fédéral doivent continuer de payer des intérêts au taux de 16%... **Northern Telecom** continue de congédier du personnel à son usine de Regina où l'effectif a baissé de 59 personnes depuis le printemps dernier. Seulement 28 travailleurs sont encore à l'oeuvre à l'usine touchée par une grève de 41 jours au début de l'année... **Czar Resources** affiche des pertes de $2,6 millions au cours des neuf derniers mois; les fonds dégagés par les activités — en éliminant l'amortissement — atteignent toutefois $3.1 millions... La firme **Coopers & Lybrand** vient de publier un intéressant recueil de renseignements fiscaux. Cet ouvrage de 28 pages renferme une foule de données sur les impôts québécois et canadiens. Les tableaux comparatifs entre provinces ne présentent cependant pas les hypothèses utilisées (par exemple, le contribuable contribue-t-il à l'épargne-actions au Québec?)... Le salaire moyen des **ingénieurs** au Québec a monté de 8.7% à près de $43,000 selon l'Ordre des ingénieurs... Environ 2,000 cégépiens participent au concours de la **Bourse de Montréal** qui montre les meilleurs résultats des bourses canadiennes depuis le début de l'année. Ce succès est attribuable à l'Ontario Securities Commission qui force la Caisse de dépôt à transiger uniquement à Montréal... C'est lundi matin qu'**Hydro-Québec** déposera son plan de développement pour les trois prochaines années.

Michel Nadeau

Au deuxième trimestre

Le déficit de Sidbec demeure à $39 millions

par Michel Nadeau

En raison d'une détérioration des activités dans le domaine manufacturier, le niveau des pertes de Sidbec s'est maintenu à $39 millions au dernier trimestre pour porter ainsi à $78 millions le déficit enregistré au cours des six premiers mois de 1982, a-t-on appris hier.

Tel que mentionné dans un discours du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, à Sept-Îles, le mois dernier, la sidérurgie québécoise pourrait connaître des pertes de $152 millions (près de $50,000 par employé) au cours de la présente année.

Le solde négatif de $19.6 millions au cours des trois derniers mois à l'étape manufacturière (habituellement plus rentable que l'activité minière) provient d'un faible volume de ventes tant au Canada qu'à l'étranger, d'un accroissement des coûts de main-d'oeuvre et d'énergie et d'une hausse des importations d'acier.

Le président, M. Robert De Coster, signale dans le rapport trimestriel, que l'industrie canadienne ne tourne qu'à 63% de sa capacité alors qu'aux États-Unis, le niveau est de 48% seulement, le plus faible depuis 44 ans. La production semestrielle de Sidbec (518,168 tonnes) se compare proportionnellement à celle des autres aciéries canadiennes. Au cours des six premiers mois de 1981, Sidbec avait fabriqué 750,000 tonnes d'acier.

Dans le domaine minier, le déficit a été un peu moindre, soit $19.7 millions contre $27 millions au premier trimestre. Les frais d'intérêt approchent $15 millions alors que les pertes pour la revente de l'excédent de boulettes dépassent $19 millions.

«La direction n'entrevoit aucun soulagement au cours du deuxième semestre autre que ceux qui résulteront des récents programmes de réduction radicale des coûts et des dépenses», conclut M. De Coster.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a déclaré cette semaine qu'aucune décision n'était prise quant à l'avenir de Sidbec. On cherche toujours une solution acceptable sur le plan financier, mais Québec ne peut plus supporter une entreprise qui perd $152 millions alors que l'ensemble des PME reçoivent $100 millions, a dit M. Biron.

Le Centre de biotechnologies de l'ONU

Le Canada endosse la candidature de Montréal

par Gilles Provost

Le gouvernement du Canada a décidé d'appuyer la candidature de Montréal comme ville-hôte du futur Centre international de recherches en biotechnologies et de la présenter aussitôt que possible à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a indiqué hier soir M. André Ouellet au vice-président exécutif de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. André Vallerand.

Le gouvernement fédéral est aussi disposé à participer au financement de ce centre selon des modalités qui demeurent à déterminer, aurait dit le ministre de la Consommation du Canada, qui prévoit piloter lui-même le dossier au sein de l'administration fédérale pour le mener à bon terme. Selon M. Ouellet, le Canada aurait encore jusqu'au 15 décembre pour présenter à l'ONUDI tous les documents d'appui à la proposition.

En fin d'après-midi, pourtant, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures avait affirmé au DEVOIR qu'Ottawa n'avait encore pris aucune décision dans ce dossier et qu'il croyait avoir jusqu'au 15 octobre pour intervenir officiellement.

Les représentants des divers pays membres de l'ONUDI doivent étudier les candidatures lors de leur prochaine réunion, à la mi-décembre, à Belgrade. Toutefois, les diverses candidatures devront au préalable être analysées et discutées par un comité d'experts chargé de faire des recommandations à l'assemblée. Cela implique que le Canada a intérêt à soumettre son dossier le plus rapidement possible.

Selon M. Jean Raynaud, de la Chambre de Commerce, il devrait être possible de rencontrer ces échéances puisque le groupe de travail québécois qui a préparé le dossier a déjà soumis à Ottawa un document d'une quarantaine de pages qui pourrait être présenté presque sans changement à l'ONUDI.

Il y a déjà presque un an que le Québec a informé Ottawa de son intérêt pour ce dossier.

Les actions de Dome Petroleum perdent $2

par Michel Nadeau

Devant la perspective de voir le nombre d'actions ordinaires de Dome Petroleum grimper de 223 millions à près d'un millard, le cours des actions de cette entreprise a dégringolé hier à la Bourse, où les titres de Dome ont perdu $1.88 pour fermer à $3.25 à Toronto. La compagnie jumelle, Dome Mines, a également reculé de $1.75 pour clôturer à $11.37.

Ce recul s'explique par l'effet de «dilution» qui surviendra après le financement qui sera apporté par les banques et le gouvernement fédéral. Ces bailleurs de fonds ont promis d'investir quelque $500 millions chacun dans la firme albertaine en difficultés. De plus, les actionnaires canadiens pourront également participer au financement jusqu'à concurrence de $500 millions dans les mêmes conditions que celles offertes aux banques et au gouvernement. Dome émettra pour ces montants des obligations convertibles en actions ordinaires. Si ces valeurs étaient effectivement converties, le nombre d'actions (223 millions actuellement) grimperait à près d'un milliard. Cela signifie qu'il faudra dorénavant partager les profits en un milliard de titres. Les perspectives de bénéfices par action diminuent fortement, ce pui a amené plusieurs analystes financiers à parler d'un «viol» de Dome Petroleum par les créanciers.

Le gouvernement canadien et les banques paieront entre $2.50 et $5 pour des actions, qui en valaient $25 l'an dernier. Cela ne rend pas très heureux les actionnaires, qui devront attendre plusieurs années avant de voir leurs actions revenir à $25.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie du Canada, M. Jean Chrétien, a déclaré qu'il était prêt à vendre la participation d'Ottawa au gouvernement de l'Alberta si ce dernier la voulait. M. Chrétien rétorquait ainsi à ceux qui affirmaient qu'Ottawa venait de prendre le contrôle de Dome.

Pour sa part, le président de l'Institut professionnel de la fonction publique fédérale, M. Jack Donegani, a déclaré que le sauvetage de Dome contribuera à faire croître l'inflation et le déficit fédéral. «Il s'agit d'une initiative malheureuse dans la situation économique actuelle au Canada», selon M. Donegani.

À Calgary, la compagnie a émis hier un court communiqué mentionnant que le montant de débentures devant être émises aux banques et au gouvernement sera déterminé par les besoins financiers de Dome Petroleum. «Il n'y a pas d'obligation à émettre un minimum», précise-t-on. «La conclusion finale de l'entente ne surviendra que dans plusieurs mois et d'ici là, aucune obligation ne sera vendue.» Les bailleurs de fonds apporteront sans doute une solution intérimaire aux difficultés de Dome, qui faisait face vendredi, à l'obligation de rembourser plus de $1.2 milliard à ses créanciers.

La décennie 80 pourrait être celle des multinationales de l'agro-alimentaire

par Claude Turcotte

Les firmes multinationales de tous les pays industrialisés manifestent un dynamisme surprenant et inépuisable et si les années 70 furent surtout celles des géants du pétrole, la décennie en cours pourrait bien être celle des puissants de l'agro-alimentaire.

Telles sont les impressions générales qui se sont dégagées hier, lors de la première journée du colloque de l'Association d'économie politique sur les multinationales à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Si, dans les années 50 et 60, le phénomène des multinationales apparaissait presque entièrement d'inspiration américaine, ce n'est plus du tout le cas maintenant, puisque des firmes de divers pays se livrent des luttes farouches pour conquérir les mêmes marchés internationaux dans des pays déjà industrialisés ou en bonne voie de l'être totalement comme la Corée du sud, le Mexique, le Brésil, etc.

Contrairement à une impression largement répandue, les multinationales ne cherchent pas à développer de nouveaux marchés dans les pays du tiers-monde, sauf les Américains, qui, dans le secteur agro-alimentaire, se sont mis dans la tête de conquérir le marché chinois pour y vendre du blé.

Avec l'accord des Chinois, les Américains ont même ouvert une boulangerie modèle à Pékin pour initier les cuisiniers de Chine aux plaisirs des pâtisseries à l'américaine, ce qui comprend les sandwiches et avant longtemps le riz instantané, si les recherches en cours donnent les résultats souhaités.

C'est Mme Suzanne George, de l'Institut des études politiques de Washington, qui a fait rire l'auditoire avec ces détails sur l'offensive américaine dans le secteur agro-alimentaire. Il s'agit là de plans très sérieux, qui ont l'appui entier du gouvernement de Washington.

Un professeur de Laval, M. Gerard Ghersi, a mentionné que les multinationales dans le secteur agro-alimentaire sont encore plus efficaces et rentables que les autres et qu'elles savent très bien s'adapter aux conditions changeantes. Selon lui, il se peut qu'avec la révolution biotechnologique, les géants changent et qu'il y ait de nouveaux rapports de force. Les rois ne seront plus les fabricants de tracteurs et d'engrais artificiels, mais les chimistes, les pharmaciens et ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'énergie au sens large.

Face à la crise qui frappe les pays de l'Occident présentement, les firmes multinationales n'ont pas modifié leur stratégie, sauf peut-être qu'elles visent des cibles plus précises.

Selon, M. Charles-Arthur Michalet, de l'Université de Paris, la France connait «une attraction fantastique» pour les États-Unis. C'est pour l'instant le seul marché qui intéresse les Français, alors que tout est stable du côté de l'Europe. On parle même d'un certain repli. En 1981, 63% des accords de production français étaient passés avec des étrangers. En somme, le cas Renault qui s'est implanté aux USA par l'acquisition d'American Motors semble bien refléter l'humeur de la France.

Même avec la nationalisation, les banques de M. François Mitterrand conservent une attitude très dynamique sur la scène internationale, a mentionné M. Michalet.

On a parlé aussi des multinationales canadiennes; c'est un expert en la matière, M. Jorge Niosi, professeur à l'UQAM, qui l'a fait. Il a mentionné que les firmes canadiennes ont connu une croissance très rapide au cours des dernières années: 21% en 1978 et 34% en 1980.

Il constate par ailleurs un déclin de l'investissement étranger au Canada; il s'agit en fait d'un déclin du côté des Américains, puisque les Européens et les Japonais continuent d'investir ici au même rythme qu'avant.

Les investissements canadiens à l'étranger sont faits par un très petit nombre d'entreprises. On peut parler de 16 grands et d'une cinquantaine d'autres compagnies qui sont présentes dans deux, trois ou quatre pays.

M. Niosi a constaté aussi que les firmes canadiennes sont très peu innovatrices mais très «oligopolistes». Les Canadiens importent des innovations, comme Bombardier avec ses voitures de métro empruntées en France et au Japon. Certains ont carrément acheté des entreprises étrangères, dans le domaine de l'informatique notamment.

Ou alors, on fait l'acquisition de filiales étrangères, comme dans le cas du pétrole, où les Canadiens sont probablement en voie de bâtir une autre multinationale qui, avant longtemps, sera présente sur la scène internationale.

Les banques canadiennes sont particulièrement actives à l'étranger, souvent dans des paradis fiscaux, où elles retirent leur plus grande part de profits. M. H. Magdoff, de *Monthly Review*, disait hier: «Le Canada est un cas très particulier; il est très dépendant de la technologie américaine, mais il développe un secteur financier très agressif.»

Le Conseil de planification du Québec sera supprimé le 31 mars

par Marie-Agnès Thellier

Le Conseil de planification et de développement du Québec (CPDQ), créé en 1971, sera supprimé le 31 mars prochain, avant même la création du Conseil économique et social, qui prendra le relais pour favoriser la concertation au Québec.

Une lettre adressée le 21 septembre par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, au président du CPDQ, M. Léonard Roy, précise que trois comités doivent terminer le plus rapidement possible leurs travaux, tandis que deux autres comités sont supprimés.

Une partie du personnel du CPDQ sera réaffecté, sans doute au Secrétariat des conférences socio-économiques du Québec, afin de «faciliter prioritairement la recherche et la consultation qui nous conduiront à la création d'un organisme permanent de concertation».

Très rapidement, le comité sur la participation dans l'entreprise doit soumettre son avis.

M. Lévesque exige que le comité sur les emplois de l'avenir dépose sans délai un rapport sur l'état actuel de ses travaux, au lieu de remettre un rapport d'étape seulement au mois de mars 83 comme prévu. «Étant donné les conséquences dramatiques de la présente crise économique, plus particulièrement le nombre intolérable de jeunes chômeurs, et l'urgence d'agir, nous retirerons ainsi immédiatement des effets bénéfiques des travaux de ce comité en aidant le gouvernement à prendre sans délai tous les moyens à sa disposition pour combattre le chômage et créer des emplois», écrit M. Lévesque.

Le comité sur l'énergie donnera un avis en février prochain sur les éléments d'une politique énergétique globale, comme prévu.

Mais le comité sur la décentralisation cessera immédiatement ses travaux, car le comité ministériel sur la décentralisation n'a pas complété son mandat et la politique gouvernementale n'a pas été arrêtée. «Le gouvernement utilisera d'autres mécanismes de consultation ou de concertation avec les premiers intéressés pour définir sa politique de développement régional», précise M. Lévesque.

Enfin, le comité sur l'épargne ne doit pas entreprendre ses travaux prévus sur les régimes de retraite et les fonds de pension, qui ne pourraient être complétés avant le 31 mars.

M. Lévesque assure le président du CPDQ que «le dialogue continu entre les agents socio-économiques et le gouvernement demeure pour nous un objectif prioritaire et même une manière de gérer qui s'impose dans notre société moderne». Mais la transition entre le CPDQ et le futur Conseil économique et social, souhaité par les participants de la dernière conférence du Sommet de Québec, sera peut-être plus brutale que prévue par le CPDQ, qui n'a pas encore réagi officiellement. Les crédits réservés à la consultation des agents socio-économiques en 1983-84 permettront le démarrage du Conseil économique et social. Le CPDQ a un budget annuel de $600,000 et emploie une douzaine de personnes.

Le CPDQ comprend 35 membres: 22 sont nommés après consultation des agents socio-économiques, sept par le gouvernement sans consultation et six sont des représentants ex-officio de leurs organismes. Les cinq comités actuels du CPDQ comprennent chacun une douzaine de membres. Ils sont présidés respectivement par MM. André Charbonneau (participation), Don Murphy (énergie), Louis-Georges Gervais (épargne) et Yvon Robert (décentralisation).

Officiers du Conseil d'administration du centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont.



Maurice Tremblay

Le 9 août dernier, le Conseil d'Administration du Centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont procédait aux élections de ses officiers et nous avons le plaisir de voir siéger au Conseil d'Administration, à titre de:

PRÉSIDENT
M. Maurice Tremblay
VICE-PRÉSIDENT
Dr Marc Lavallée
SECRÉTAIRE
Mlle Francine Vadnais
TÉRSORIER
Dr Camil D. Quintal
DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. Claude Desjardins

NOMINATIONS RALSTON PURINA



O. de Vanssay



P. McLean

Monsieur Charles E. Scott, président directeur général de Ralston Purina Canada Inc., est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Olivier de Vanssay au poste de directeur de la Division Chow, et de Monsieur Patrick McLean au poste de directeur national du marketing, Division Chow.

M. de Vanssay occupait auparavant le poste de directeur de la production chez Duquesne-Purina, en France. Dans ses nouvelles fonctions, M. de Vanssay mettra à profit une vaste expérience dans le domaine de la fabrication, de la recherche et du marketing.

M. McLean se joint à Ralston Purina après avoir occupé le poste de directeur de groupe-marketing pour Catelli Ltée. M. McLean compte plus de dix années d'expérience en marketing, dont un certain nombre au sein de la compagnie Robin Hood Multifoods. Il détient un baccalauréat en chimie, un diplôme en science de l'alimentation et il a occupé un poste de professeur à temps partiel au collège MacDonald où il enseignait la gestion de l'agro-alimentaire.

Ces nominations illustrent bien notre volonté d'accroître et de développer notre secteur des produits agro-alimentaires. Les bureaux de M. de Vanssay et de M. McLean seront situés au siège social de la Division Chow à Longueuil, Québec.

$FINANCE$?

Industriel & Commercial

Vous avez de la difficulté à vous trouver un financement ou refinancement?

Consultez-nous...

Nous desservons toute la province.
$25,000.00 à $1 million et plus.

Tél.: 1-(418) 849-7134

Ouvert le soir jusqu'à 21 heures

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU COLLÈGE MARIE-VICTORIN



M. Jacques Lafontaine

Le Conseil d'administration du Collège Marie-Victorin est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Jacques Lafontaine au poste de directeur général du Collège, à compter du 1er octobre 1982.

Après des études en pédagogie, en sciences et en histoire, Monsieur Lafontaine a obtenu un doctorat en chimie avant d'entreprendre une longue carrière consacrée au monde de l'éducation, comme professeur d'abord, puis comme directeur et enfin comme provincial de la communauté des Frères du Sacré-Coeur de la province de Montréal.

Monsieur Lafontaine a également siégé au Conseil d'administration du Collège pendant neuf ans et participé à de nombreuses activités diocésaines.

Propriété de six communautés de frères éducateurs qui l'ont fondé en 1962, sous le nom de Scolasticat central de Montréal, le Collège Marie-Victorin est une institution privée reconnue d'intérêt public par le ministère de l'Éducation pour l'enseignement général et professionnel et il dessert principalement la population jeune et adulte du nord-est de Montréal

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR

13¾%

Intérêts versés annuellement. Période de 2 ans. Dépôt minimum 500$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL
Montréal/University: 3100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galeries des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Institution inscrite à la Régie de l'assurance dépôts du Québec.

NOUVEAU
Renseignez-vous sur nos certificats dépomatic garantis

Le festival de Toronto: un bilan

par
Luc Chaput

LE septième festival des films de Toronto, appelé officiellement le *Festival of Festivals*, vient de se dérouler du 9 au 19 septembre. Il aura donc permis aux cinéphiles torontois de voir en dix jours environ 160 longs métrages et de combler ainsi les lacunes qui existent dans la programmation habituelle de leurs salles. L'Ontario Film Institute, équivalent torontois de la Cinémathèque québécoise ou du Conservatoire d'art cinématographique de Concordia, ne montre environ que 200 films par année et est situé à un endroit relativement excentrique par rapport au centre-ville.

Toronto est pourtant un marché-test pour le cinéma nord-américain et le Festival a donc l'honneur de quelques premières, les réactions du public cinéphile étant épiées par les grands distributeurs américains.

La notion de festival pour le public se reflète déjà dans la remise du prix au film le plus populaire (cette année: *Tempest*, de P. Mazursky), chaque cinéphile recevant, à l'entrée de la salle, un bulletin de vote où il pourra coter le film visionné. Le calendrier du Festival contenait d'ailleurs, cette année, une quinzaine de vides où le programme était annoncé à la dernière minute, ce qui permet de placer là, en deuxième visionnement, les films qui ont déjà eu le plus de succès. En plus de ces endroits dans la programmation, le Festival a connu d'autres nombreuses modification à l'horaire, ce qui complique la vie du cinéphile.

L'organisation du Festival de cette année s'est attirée plusieurs critiques: premièrement, une certaine tendance à présenter comme des premières nord-américaines ou canadiennes des films qui n'en étaient pas (exemple: Coup de torchon, de Bertrand Tavernier), deuxièmement, une billeterie mal conçue qui oblige le cinéphile qui ne veut pas acheter la carte d'abonnement du Festival à perdre un temps fou à attendre avant chaque représentation au cinéma concerné pour acheter son billet, ce qui a pour conséquences de retarder le début de la plupart des projections. Ce retard couplé à l'éparpillement des salles dans la ville a fait que je n'ai pu voir que 35 films dans les dix jours.

Parmi ceux-ci, on peut tout d'abord constater l'arrivée en force du cinéma hollandais. Après *Opname* (de E. Van Zuylen et M. Kok) déjà présenté auparavant à Toronto et à Montréal, on a pu voir, tout d'abord, *Le goût de l'eau* (de O. Seunke), déjà gagnant de deux prix à Venise cette année, et qui s'est vu décerner le Prix de la critique, ex equo avec *Veronika Voss* (de R.W. Fassbinder). Ensuite, *Le silence autour de Christine M.* (de M. Gorris), le premier film noir féministe où une psychiatre essaie de comprendre pourquoi trois femmes ont tué un propriétaire d'une boutique. Le groupe théâtral, réalisateur d'*Opname*, nous a présenté un *One Hot Summer Night*, comédie burlesque sur un spectacle donné pour le centenaire d'une ville. On peut aussi signaler le film belgo - néerlandais *Minuet* (de L. Rademakers).

La réalisatrice belge, Chantal Akerman, nous a présenté *Toute une nuit*, film différent de ses précédents, mais tout aussi intéressant.

Parmi les films du Tiers-Monde vus à Toronto, qu'ils soient srilankais, philippin ou autres, je n'y ai fait aucune découverte, les réalisateurs utilisant la plupart du temps des techniques déjà éprouvées pour redire les mêmes discours. Une rétrospective du cinéma brésilien a étonné les Torontois par sa sexualité explicite. Ayant déjà vu, à Montréal, entre autres films, *Coronel Delmiro Gouveia* (de G. Sarno) ou *A idade da terra* (de G. Rocha), j'ai trouvé les films visionnés brouillons, que ce soit *Das Tripas Coraçao* (A. Carolina), film surréaliste féministe ou *Tenda dos milagres* (N. Pereira dos Santos).

On a aussi pu voir un certain nombre de films australiens ou néo-zélandais. Les Néo-Zélandais, que ce soit dans *Smash Palace* ou *Scarecrow*, ne me semblent encore être qu'une pâle copie des films australiens. L'Australie présentait, dans les galas, deux films intéressants. *We of the Never Never* (I. Auzins) m'est apparu comme étant un mélange de western et de film féministe qui n'atteint ni la qualité de *Man from the Snowy River* (G. Miller) ni celle de *My Brilliant Career* (de Gillian Armstrong). Cette réalisatrice a d'ailleurs présenté *Starstruck* que je considère être la meilleure comédie musicale rock depuis les films des Beattles ou Tommy (de Ken Russell).

Une section du Festival porte le nom de «Buried Treasures», mais cette année on y trouvait que peu de trésors et la plupart des films qu'on y montrait pouvaient être vus dans les cinémas de répertoire ou à la télévision.

Ce n'est donc pas dans ce secteurs que j'ai vu ou revu des trésors cachés, comme *Bob le flambeur* (de J.P. Melville, 1955) ou *End of a Priest* (de E. Schorn, 1968), comédie de la nouvelle vague tchèque.

Deux films, *Berlin-Harlem* (L. Lambert) et *Cinq et la Peau* (P. Rissient) ont connu des problèmes avec la censure ontarienne. Ils ont été retirés de l'affiche par les réalisateurs en accord avec la direction du Festival.

Trois films québécois étaient présentés: *Une journée en taxi* (de R. Ménard), *Les doux aveux* (de F. Dansereau) et *Les fleurs sauvages* (de J.P. Lefebvre) qui a reçu le meilleur accueil de la part du public.

Quelques réalisateurs m'ont déçu à ce Festival, leurs films n'étant que bons au lieu de très bons, comme d'habitude. Je peux citer Lindsay Anderson, pour son *Britannia Hospital*, Michelangelo Antonioni pour son *Identificazione Di Una Donna*, et surtout Wim Wenders pour son *Hammett*. Wenders, peut-être à cause des conditions étranges de travail qu'il a eues, n'a pas réussi à faire de *Hammett*, un bon film policier ou même un hommage décalé au film noir comme en était *Un ami américain*.

Toutefois, j'ai fait dans ce Festival quelques découvertes personnelles. Par exemple, *Burden of Dreams* (de Les Blank), le premier vrai documentaire critique sur la réalisation d'un film qui nous permet de participer à l'obsession maniaque de Werner Herzog voulant terminer, à tout prix, son *Fitzcarraldo; Muddy River* (de Kohei Oguri), qui était en lice cette année pour l'Oscar du meilleur film étranger.

Dans un autre genre, *Country*, (de R. Eyre) m'a séduit. Ce film faisait partie de la série «Author as Screenwriter» où des auteurs de romans, de pièces de théâtre discutaient de l'influence qu'ils avaient sur les films adaptés de leurs oeuvres. Pour illustrer le travail de Trevor Griffiths, auteur de pièces de théâtre et coscénariste de *Reds*, on avait choisi ce téléfilm, sorte de comédie sociale de moeurs, sur les réactions d'une famille de la haute bourgeoisie anglaise à l'élection du gouvernement travailliste, en juillet 1945.

Pour conclure, le Festival des Festivals offre donc à toute personne qui n'a pu assister à Montréal, au Festival des films du monde, ou au Festival du nouveau cinéma, un moyen rapide de se tenir au courant des nouvelles oeuvres dans le domaine cinématographique et lui permet donc de visiter Toronto, cette ville intéressante et si riche en musées.

en tête d'affiche

par
Richard Gay

Les Rendez-vous d'automne du cinéma québécois. 56 films, 64 heures de projection, la présence de plusieurs cinéastes, une occasion rêvée pour faire le point sur la production québécoise récente. (À la Cinémathèque québécoise jusqu'à demain, dimanche).

■

Kenji Mizoguchi. Une importante rétrospective consacrée au grand maître du cinéma japonais Kenji Mizoguchi qui a déjà affirmé «je veux que mes films représentent la vie et les moeurs d'une société déterminée». (Au Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 28 octobre).

■

Méphisto. Un acteur ambitieux à l'époque de la montée du nazisme. Le problème de l'artiste face au pouvoir. Du Hongrois Istvan Szabo, un film magistral qui s'est mérité cette année l'Oscar du meilleur film étranger. (En version française au Berri, en version originale avec sous-titres anglais au Cinéplex).

■

Georgia. À travers l'amitié de quatre jeunes, une chronique intelligente des années 60 aux États-Unis et une troublante évocation du rêve américain où les illusions se buttent souvent à d'amères et violentes réalités. Une réalisation d'Arthur Penn d'après un scénario de Steve Tesich. (À l'Autre Cinéma).

■

Nick's movie. Le cinéaste allemand Wim Wenders filme les derniers jours du réalisateur Nicholas Ray, l'ami américain ravagé par le cancer. Un film sur la mort mais aussi sur la vie créatrice de Nicholas Ray. Bouleversant! (À l'Autre cinéma).

■

Berlin-Harlem. Après son service militaire, un jeune Noir américain choisit de rester à Berlin où il sera victime de préjugés sexuels et raciaux. Une réalisation allemande de Lothar Lambert. (Au cinéma Parallèle du 4 au 10 octobre).

■

Brimstone. Un jeune homme qu'on définit un peu comme le diable en personne prend les allures d'un bon samaritain pour s'ingérer dans la maison d'un couple et abuser d'une jeune fille paraplégique et muette. Ton, climat, univers diaboliques. Avec Sting du groupe rock The Police. (Au Palace).

■

Passion. Un cinéaste tourne avec difficulté. Une ouvrière est renvoyée de son usine. Lumière, esthétique, cinéma, travail, amour, communication, politique, voilà le propos multidimensionnel de ce nouveau film déroutant mais fascinant de Jean-Luc Godard. (Au Laval).

■

Les Années de plomb. La culpabilité allemande et un de ses fruits empoisonnés, le terrorisme. Intelligent, sensible, grave. De la réalisatrice allemande Margarethe von Trotta. (Au cinéma Élysée).

■

Une étrange affaire. L'emprise d'un patron sur un employé. À voir en particulier pour le climat ambigu qui y règne et l'interprétation en tout point parfaite de Michel Piccoli. Un des meilleurs films du cinéaste français Pierre Granier-Deferre. (Au Berri).

■

Doux moments du passé. L'amour d'un écrivain pour sa mère suicidée. Saura revient aux thèmes qui ont constitué jusqu'ici le fondement de son oeuvre: l'enfance, la famille, la guerre civie espagnole, le souvenir. Plus intelligent qu'intense, plus brillant qu'émouvant. Doublé hélas! (Au Dauphin).

■

La Nuit de Varennes. Dans une diligence empruntant le même trajet que la famille de Louis XVI en fuite, une conversation à bâtons rompus, entre notamment Restif de la Bretonne et Casanova vieillissant, sur un monde qui bascule. Agréablement drôle, finement anachronique, le deuxième film en costumes d'époque d'Ettore Scola est un régal pour l'esprit. (Au cinéma La Cité).

■

The Wall. Né de la rencontre d'Alan Parker et Pink Floyd, un cinéaste fasciné par la musique et un groupe rock de plus en plus séduit par le visuel. Le spectateur se sent plus qu'accaparé: assailli et agressé. (Au York).

■

La Passante du sans-souci. Pour voir Romy Schneider dans son dernier rôle à l'écran. Ce film rétro est cependant lourd et laborieux: tout y est loupé. (Au Parisien).

■

E.T. Un extra-terreste seul sur terre est recueilli par un jeune garçon. Un conte à la manière de Steven Spielberg qui poursuit sa démarche entreprise dans «Close encounters of the third kind». Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. (Aux cinémas Alexis Nihon, Square Décarie, Laval et Brossard).

■

Lola. Une des dernières réalisations du cinéaste allemand Rainer Werner Fassbinder. Une prostituée rêve de devenir ménagère. Film métaphorique sur l'Allemagne d'Adenauer, un pays en proie à la fièvre de la reconstruction et de l'enrichissement. Les éclairages y sont tout à fait remarquables. (En version française au cinéma Elysée).

■

Blade runner. De Ridley Scott, l'auteur d'«Alien». Dans le Los Angeles de l'an 2019, un détective a pour mission d'abattre des robots d'apparence humaine. Le récit déçoit, mais la vision futuriste étonne et fascine. (Au Fairview).

■

Diva. Premier long métrage du jeune cinéaste français Jean-Jacques Beineix. Une histoire de bandes enregistrées. Un plaisir pour l'oeil, pour l'oreille aussi. Un ravissement tout en bleu au pays de l'insolite. (Au Berri).

■

The World according to Garp. Le best-seller de John Irving porté à l'écran par le cinéaste George Roy Hill et le scénariste Steve Tesich. Garp, joué par Robin Williams, et son monde étonnent: à la fois comique et tragique. (Au cinéma de la Place Ville-Marie).

■

On Golden Pond. Katharine Hepburn et Henry Fonda s'y sont mérité des Oscars. Ce drame familial est cependant lourdement conventionnel. (Au Bonaventure, en français au Berri).

■

An Officer and a gentleman. Film d'amour et d'armée. Le propos terriblement conventionnel est cependant bien servi par l'efficacité de la réalisation, la justesse des descriptions sociales et l'intensité du jeu de Lou Gosset jr. et Richard Gere. (Aux Kent, Loews et Fairview).

■

Les Uns et les autres. Musique, danse, mouvement, spectacle, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour plaire aux inconditionnels de Lelouch et du Boléro de Ravel. (Au Parisien, avec sous-titres anglais au Square Westmont).

L'inoubliable ROMY SCHNEIDER
POUR TOUS
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI
Le PARISIEN 4
480 STE CATHERINE O 866 3856
PARISIEN: 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45. Sam. dernier spectacle 11.55.

UN FILM DE ETTORE SCOLA
— SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1982 EN COMPÉTITION
JEAN-LOUIS BARRAULT · MARCELLO MASTROIANNI
HANNA SCHYGULLA · HARVEY KEITEL
LA NUIT DE VARENNES
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829
LA CITÉ: 12.30, 3.15, 6.00, 8.45

MIOU-MIOU · CLAUDE BRASSEUR
BRUNO CREMER
Pourquoi faut-il qu'entre deux sincérités il y ait une trahison ?..
POUR TOUS
Josepha
Écrit et réalisé par CHRISTOPHER FRANK
Musique de GEORGES DELERUE Images de JEAN-PAUL SCHWARTZ
Costumes de GEORGES CASATI
Produit par ALBINA DU BOISROUVRAY · ROBERT AMON
À L'AFFICHE!
LaCité 2
3575, AV. DU PARC 844-2829
12.50, 2.55, 5.05, 7.10 & 9.15

Piaf
POUR TOUS
L'histoire et les chansons des années qui créèrent la légende
CFGL FM 105,7 · journal de montréal · AIR CANADA
VOYEZ LE FILM ET AYEZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE A PARIS PREMIERE CLASSE POUR 2 PERSONNES VIA AIR CANADA
Le PARISIEN 5
480 STE CATHERINE O 866-3856
PARISIEN: 1.10, 3.10, 5.10; 7.10, 9.15. SAM; DERNIER SPECTACLE 11.15.

57e SEMAINE À MONTRÉAL
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 2
480 STE CATHERINE O 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

"VOICI L'OEUVRE D'UN DES PLUS IMPORTANTS METTEURS EN SCÈNE AU MEILLEUR DE SA FORME. LOLA devrait être apprécié pour sa simplicité et sa joyeuse effronterie." — Vincent Canby, New York Times
"LOLA DOIT ÊTRE VU! Un film pour maintenant et pour les siècles à venir." — Andrew Sarris, Village Voice
"UNE MÊME DOSE DE RÉALITÉ ET DE SATIRE... LOLA pétille d'une gaîté pleine de sérieux. Ironique et engagé... un des meilleurs FASSBINDER." — Jack Kroll, Newsweek
"UN ÉBLOUISSEMENT... "LOLA" c'est le film à voir. — Judith Crist
14 ANS
Lola
(UNE FEMME ALLEMANDE)
Un film de RAINER WERNER FASSBINDER
Barbara Sukowa Mario Adorf
EN FRANÇAIS
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: SAM. DIM. 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25. SEM. 7.15, 9.25.

LE CADEAU
14 ANS
un film de MICHEL LANG
LA CITÉ: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. LAVAL: Sam. dim. 12.30, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00, sam. dernier spectacle 11.05, sem. 6.55, 9.00. GREENFIELD: Sam. dim. 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25, sem. 7.25, 9.25. VERSAILLES: Sam. dim. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, sem. 7.10, 9.10.
LaCité 3 · LAVAL 2 · 3e SEM.
3575, AV. DU PARC 844-2829 · CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 · VERSAILLES 3
PL. GREENFIELD PARK 671-6129 · PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

Les Années de plomb
POUR TOUS
DIE BLEIERNE ZEIT
Version Originale S.T. Français
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
Allemand avec S.T. Français
Sam. dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.35, sem. 7.30, 9.35.

Sur rendez-vous
388-5530
Hercule Gamache
Couturier
Création
Confection
Remodelage
Collection de Tissus
— Carnival
— Garriga
— Renel
— Wain Sheill
1594 Fleury est
(coin Francis)

La Ligue nationale d'improvisation
LNI
Premier match:
Lundi 4 octobre
à 21 heures
Bleus vs Rouges
N.B.: La LNI annonce à ses fervents qu'à compter du lundi 4 octobre, les billets seront en vente que le jour des matchs (sauf celui du dimanche), les lundis et les vendredis de midi à 18 heures, au guichet du studio-théâtre Alfred-Laliberté à l'UQAM. Tél.: 282-3456.
N.B.: Billets disponibles aussi à Québec, à Musique D'Auteuil, 1095 rue St-Jean. Tél.: 694-0726.

ROBERT MUNNS, ORGUE
et SALLY JOHNSON, MEZZO-SOPRANO
le samedi, 2 octobre à 17h00
des oeuvres de Bach, Purcell, Nares, Jacques, Leighton, Langlais & Tournemire
Prix d'entrée: $4.00
$2.50 (étudiants et âge d'or)
CHRIST CHURCH CATHEDRAL
(rue Ste-Catherine entre Eaton et La Baie)

Musica camerata montreal
annonce sa 13ème SAISON — 1982-1983
CONCERTS de MUSIQUE de CHAMBRE
les samedis à 17 heures dans la
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
Nos artistes
Berta Rosenohl-Grinhauz, piano · Marcel Saint-Cyr, violoncelle
Luis Grinhauz, violon · Robert Langevin, flûte
Robert Verebes, alto · Michael Dumouchel, clarinette
Artistes invités:
Gaston Germain, basse · Gerald Wheeler, clavecin
1er concert de la saison
9 oct. HAYDN — CHOSTAKOVITCH — JOACHIM — STRAUSS
13 nov. BACH — HETU — MAHLER — ELGAR
11 déc. MOZART — MANN — SCHUMANN
1983
19 fév. MOZART — VIVIER — STRAVINSKY
19 mars C.P. BACH — HANDEL — LAURIER — FAURE
30 avril SCHUBERT — BARTOK — GARANT — BRAHMS
Abonnements pour 6 concerts: $25.00
Étudiants (carte d'identité jusqu'à 25 ans), Âge d'or: $15.00
Billets: $5.00 · Étudiants, Âge d'Or: $3.00
Nom .....
Adresse .....
Prière d'inscrire une enveloppe-retour et affranchie.
MUSICA CAMERATA MONTRÉAL
6885, ch. Heywood
Montréal, Qué. H4W 1K8
Renseignements: 482-4629

Le clin d'oeil de Mazursky

par
Richard Gay

CRISE du couple, crise de vie, voilà les thèmes qu'aborde encore une fois Paul Mazursky, l'auteur de *An Unmarried woman*, dans *Tempest*, sa huitième réalisation librement inspirée de la pièce de Shakespeare.

Le personnage principal, Phillip, un architecte newyorkais interprété par John Cassavetes, a en effet tout laissé tomber, son travail, sa femme, son appartement moderne à Manhattan, et vit modestement sur une île grecque en compagnie de sa fille de quinze ans, Miranda, et d'Aretha, une chanteuse américaine rencontrée en Grèce et devenue sa maîtresse. Sur l'île aussi, Kalibanos, un berger qui dort avec ses chèvres et rêve de Coca-Cola.

Le film nous promène de la vie idyllique de ces personnages sur l'île à des images de leur passé. Phillip se souvient de sa femme et de son patron. Miranda se souvient de la relation trouble entre son père et sa mère. Aretha se remémore sa rencontre avec Phillip. Le présent renvoye ainsi au passé et les personnages l'un à l'autre. Mais tous ceux que Phillip a quittés viendront le retrouver et c'est lorsqu'ils s'approcheront de son île que Phillip soulèvera vents et marées et provoquera une véritable tempête. Mais après la tempête vient le calme, une accalmie où Phillip renouera avec sa femme et son patron et rentrera chez lui sur l'air de «I'll take Manhattan».

Si on reconnait dans *Tempest* les préoccupations habituelles de Mazursky l'approche diffère de la démarche qui a été la sienne jusqu'ici. Son réalisme psychologique éclate par moments et devient stylisation, une stylisation propre au théâtre et à la comédie musicale: des chèvres réagissent à une musique et ouvrent toutes grandes leurs oreilles, Miranda et Aretha se lancent soudainement dans un numéro de chant, Phillip devient tout à coup magicien ou sorcier, enfin tous les acteurs, à la fin, salueront le public... comme au théâtre.

On aura remarqué dans les derniers instants un clin d'oeil de John Cassavetes, l'interprète principal, à l'intention du spectateur qui se doit de considérer l'ensemble autrement que sur un simple plan réaliste. Le problème c'est qu'on trouve dans *Tempest* des moments tout à fait réalistes. Mazursky a donc emprunté plusieurs voies à la fois, construisant ainsi son film le plus complexe à date. Mais parce que Mazursky va d'une voie à l'autre, parce qu'il n'a pas réussi une symbiose parfaite des différentes avenues, soit la comédie, le drame, le réalisme, la stylisation, on a du mal à le suivre dans ce film long par moments et souvent inégal.

Le drame de Phillip, sa relation trouble avec lui-même, son patron et son épouse, nous touche finalement peu. Il en est de même des comédiens parmi lesquels on retrouve pourtant, en plus de Cassavetes, Gena Rowlands (son épouse), Vittorio Gassman (son patron) et Susan Sarandon (sa maîtresse). En fait celui qui s'impose le plus c'est Raul Julia dans le rôle comique du berger Kalibanos. Et ce sont précisément les moments comiques et stylisés du film qu'on retient davantage. Il ne faudrait pas se surprendre si un jour Mazursky, après ce clin d'oeil, choisissait définitivement cette voie. (Aux cinémas Côtes-des-Neiges et Alexis Nihon).

The Chosen, le film du cinéaste américain Jeremy Paul Kagan, raflait l'an dernier au Festival des films du monde de Montréal le prix du meilleur long métrage, celui du meilleur interprète masculin accordé à Rod Steiger et enfin le prix du jury oecuménique. Et on comprend facilement que ce film ait remporté le prix oecuménique puisqu'il s'agit là en effet d'un film de bonne volonté, généreux, humaniste, qui encourage le rapprochement des hommes malgré leurs différences.

Le récit qui débute pendant la dernière partie de la deuxième grande guerre et se termine quelques années plus tard traite de l'amitié entre deux jeunes Juifs, Danny, un Juif hassidique fils de rabbin, et Reuven, beaucoup moins orthodoxe, fils d'un professeur militant ardemment pour la création d'un état israélien.

Tout en ayant pour cadre la culture, les traditions, les préoccupations et la religion juives, le récit rapproche donc, par le biais d'une amitié, deux mondes qui apprennent à se connaître et s'aimer malgré tout ce qui les sépare. Et ce qui sépare Danny et Reuven, ce sont surtout leur père et l'éducation qu'ils ont donnée à leur fils. Mais les choses s'arrangeront puisque chacun des pères reconnaitra les qualités de l'autre. Quant aux fils, Danny deviendra psychologue et non pas rabbin comme son père le souhaitait initialement et c'est Reuven, le moins orthodoxe des deux, qui deviendra rabbin.

En fait dans ce scénario inspiré d'un roman de Chaim Potok, les choses s'arrangent peut-être un peu trop. Un peu trop systématiquement. Aussi on souhaiterait connaître davantage l'univers hassidique de Danny et de son père mais le film s'en tient plus souvent qu'autrement aux apparences — longs favoris bouclés, vêtements noirs, quelques chants — qu'on a souvent vu exploiter au cinéma.

Mais il reste que Rod Steiger dans le rôle de rabbin, Maximillian Schell dans celui du professeur, Robby Benson et Barry Miller, les deux jeunes, rendent bien leur personnage respectif. Surtout Barry Miller dont la qualité du jeu risque de passer inaperçue aux côtés des trois autres comédiens beaucoup plus connus. (Au Cinéplex).

■

Produit par les moonistes, *Inchon* du réalisateur Terence Young a pour sujet une importante victoire du Général MacArthur pendant la guerre de Corée. Au milieu des bombardements, des combats, des explosions mille fois répétées, un Ben Gazzara absent, une Jacqueline Bisset trop belle et un Laurence Olivier ridicule que le maquillage réussit mal à transformer en Général MacArthur. À éviter à tout prix. (Au Kent).

L'érotisme «esthétique» de Jaeckin

par
Francine Laurendeau

QU'IL a l'air benêt, cet individu mal rasé, la bouche ouverte et le menton en galoche. Et elle donc, avec cette expression d'étonnement perpétuel, ne sachant, dans l'amour, que renverser la tête en arrière et fermer les yeux, prête à subir l'étreinte. Ah oui vraiment, le beau couple que voilà! Rarement vit-on amants plus godiches. Il s'agit pourtant de l'adaptation pour le cinéma d'un roman dont la publication, en 1928, fit scandale pour son audace. Dans la prude Angleterre post-victorienne, *L'amant de Lady Chatterley* était une dénonciation de l'intellectualisme hypocrite, une apologie de la sexualité librement exprimée, la description d'un coup de foudre entre deux êtres séparés par les conventions rigides d'une société de classes. Et comme D.H. Lawrence appelait par leurs noms les choses de l'amour, le roman fut longtemps interdit en Angleterre et aux Etats-Unis où circulèrent des versions expurgées. C'est seulement en 1960, à la suite d'un procès célèbre, que le livre put enfin paraitre dans son intégralité.

Portée à l'écran en 1955 par Marc Allégret (avec Danielle Darrieux et Christian Marquand), l'oeuvre pouvait certes souffrir un remake. Mais c'est malheureusement le cinéaste Just Jaeckin qui s'est chargé de faire revivre les amours de cette Midaly et de son garde-chasse. On connait les antécédents de ce photographe de mode qui se distingua en tournant, justement, deux romans à scandale (*Emmanuelle* et *Histoire d'O*), *Madame Claude*, *Le dernier amant romantique*, un des trois sketches de *Collections privées*, et *Girls*, films qui ont en commum la mièvre joliesse de l'image, une nette propension à photographier des nus féminins, et l'ambitieux projet de faire de l'érotisme esthétique (par opposition, vous avec compris, à faire de la vulgaire pornographie). *L'amant de Lady Chatterley* s'inscrit tout à fait dans cette veine. Dans le cadre brumeux de la campagne anglaise, des images luxueuses tentent de nous en mettre plein la vue mais n'arrivent pas à suppléer à la médiocrité de l'adaptation ni à la faiblesse du jeu de Sylvia Kristel (l'héroïne des *Emmanuelle*) et de Nicholas Clay (Shane Briant est plus convaincant dans le rôle du mari infirme). Quant aux fameuses scènes érotiques, le réalisateur a beau tenter de les corser en les doublant d'un crescendo musical, on baille. Celles du roman avaient autrement d'impact, encore qu'on puisse trouver aujourd'hui bien courte la sexualité décrite par D.H. Lawrence: position du missionnaire, homme pilon et femme mortier («Tu es Sir Pilon et je suis Lady Mortier», s'écrie cette femme qui a trouvé le bonheur physique dans la passivité).

Mais il faut croire que le public s'en contente puisque le film de Just Jaeckin, rien que dans sa version française (il s'agit d'un long métrage tourné en anglais), entamera sa neuvième semaine à Montréal, St-Jérôme et Saint-Hyacinthe, et sa deuxième semaine à Chicoutimi. Près de 100, 000 spectateurs. Au Complexe Desjardins, où je l'ai vu, les érotomanes ont droit à un programme double: *Lady Chatterley* est précédé d'un autre film. Eh bien, somme toute, j'ai trouvé moins pénible ce très quelconque petit softcore qui a au moins le mérite de ne s'encombrer d'aucun alibi esthétique ou intellectuel, et où on baise pour baiser, sans se poser de questions sur la lutte des classes. En version française: au Complexe Desjardins et au Saint-Denis. En version originale: place Bonaventure.

Stratford en déficit

OTTAWA (PC) — Le Festival de Stratford réduit de moitié son déficit reporté de $1 million grâce à une campagne de souscription et à de bonnes ventes au guichet.

M. Garry Thomas, gérant général, dit qu'à la fin de la saison le 23 octobre, le revenu net de l'année devrait dépasser $500,000. L'an dernier le festival a accusé un déficit d'un peu plus d'un million de dollars qu'il a préféré appeler «manque à gagner».

D'aucuns attribuent la mauvaise saison de 1981 aux improvisations nécessitées par le changement de direction artistique, M. John Hirsch ayant remplacé M. Robin Phillips.

Le budget de la présente saison est établi à $10.4 millions et celui de l'an prochain devrait être de $11.5 millions.

M. Thomas a déclaré que le festival ne pourra probablement pas limiter ses hausses de salaires à 6 et 5 p.c. comme le souhaite le pouvoir central parce qu'il est lié par des conventions collectives qui prévoient des augmentations de 11 p.c.

Il pense que la prochaine saison sera économiquement difficile mais il est sûr que le festival saura s'en tirer.

Soyez parmi les 300 invités de LE DEVOIR et CIEL MF 98,5 à la PREMIÈRE du film

la Bête LUMINEUSE

une mémorable partie de chasse...
un film de Pierre Perrault



Une production de l'Office national du film du Canada
Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

le jeudi 14 octobre à 20 heures
Salle 2
Cinéma Complexe Desjardins

Résumé des règlements
1. Le tirage au sort des gagnants aura lieu le 8 octobre.
2. Les laissez-passer seront expédiés par la poste aux gagnants.
3. Les règlements officiels et complets sont disponibles à l'Office national du film du Canada, Mise en marché française, D-4, 125, rue Houde, Saint-Laurent (Québec)

Remplir et retourner à :
Première «LA BÊTE LUMINEUSE»
OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
Case postale 6100, Succursale A
D-4
Montréal (Québec) H3C 3H5

NOM : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____
CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE : _____

Martin Scorsese a le plaisir de vous inviter à voir pour la toute première fois la version absolument complète de son film "New York, New York"

POUR TOUS

MAINTENANT À L'AFFICHE



LIZA MINNELLI · ROBERT DE NIRO
NEW YORK, NEW YORK VERSION ANGLAISE

A ROBERT CHARTOFF IRWIN WINKLER Production A MARTIN SCORSESE Film
Screenplay by EARL MAC RAUCH and MARDIK MARTIN • Story by EARL MAC RAUCH
Directed by MARTIN SCORSESE • Produced by IRWIN WINKLER and ROBERT CHARTOFF
Original Songs by JOHN KANDER and FRED EBB • Musical Supervision and Conductor RALPH BURNS
Production Designed by Boris Leven • Director of Photography Laszlo Kovacs, A.S.C.
Hirschfeld Drawing Reproduced by Special Arrangement with Margo Feiden Galleries

UN SEUL PRIX D'ENTRÉE 2,95$
New Yorker
5380 ST-LAURENT
276-9626
entre FAIRMOUNT et ST-VIATEUR

RETROSPECTIVE des OSCARS du meilleur film de l'année
1972 LE PARRAIN
RÉALISATEUR : FRANCIS FORD COPPOLA
INTERPRÈTES : MARLON BRANDO, AL PACINO, ROBERT DUVALL, JAMES CAAN
3 au 6 octobre
4 jours seulement
desjardins 4
BASILAIRE 1 — 288-3141

RENE MALO présente
Cinéma ODEON
UN FILM BRILLANT ET SPECTACULAIRE, UN FILM MAGISTRAL, L'OEUVRE DE MATURITÉ...
Francine Laurendeau - Le Devoir
POUR TOUS
UN FILM FASCINANT QU'IL FAUT VOIR ABSOLUMENT...
René Homier-Roy - Bon Dimanche
UNE OEUVRE D'UNE GRANDE INTELLIGENCE, MAGISTRALEMENT INTERPRÉTÉ PAR KLAUSS BRANDAUER.
Manon Péclet - Dimanche Matin
"OSCAR" MEILLEUR FILM ETRANGER 1982
Prix du Meilleur Scénario et Prix de la Fédération Internationale de la Critique CANNES 1981



MEPHISTO
UN FILM DE ISTVAN SZABO
INTERPRÉTÉ PAR KLAUS MARIA BRANDAUER
KRYSTYNA JANDA ILDIKO BANSAGI ROLF HOPPE
PRÉSENTATION EN EFFETS SONORES PRODUITS PAR ORDINATEUR KINTEK
BERRI 1 — Tous les jours: 1.20 - 3.55 - 6.30 - 9.05.
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

RENÉ MALO présente
LE GRAND GAGNANT DES "CESAR" 82
Meilleure Première Oeuvre
Meilleure Musique
Meilleure Photographie
Meilleur Son
« DIVA », une promesse de génie. -Bruce Bailey The Gazette
14 ANS
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
avec FRÉDÉRIC ANDREI et WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
PHOTOGRAPHIE DE PHILIPPE ROUSSELOT
MUSIQUE DE VLADIMIR COSMA



8e mois
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.25 - 9.40.

EN AMÉRIQUE, PEUT-ON ÊTRE COUPABLE JUSQU'À PREUVE DE SON INNOCENCE?
POUR TOUS
Imaginez que vous trouviez dans le journal de ce matin votre vie étalée à la "une"...
Tout est exact... Mais rien n'est vrai.
Elle écrit l'histoire qui fait exploser l'univers de cet homme.
Maintenant, il va prendre sa revanche.



PAUL NEWMAN
SALLY FIELD
ABSENCE DE MALICE
Crémazie, lun. à ven.: 7.25 - 9.30. Sam., dim.: 12.50 - 3.00 - 5.05 - 7.15 - 9.20.
(Complément de programme au Brossard et aux ciné-parcs).
CREMAZIE — ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
CINE-PARC ODEON 2 — TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98, 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC LAVAL - 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555

COSTA-GAVRAS joue ses atouts et gagne à nouveau »
Franco Nuovo, JOURNAL DE MONTRÉAL



« Enfin à l'heure où Amnistie Internationale tente d'alarmer le public quant aux disparitions de plus en plus nombreuses à travers le monde, à l'heure où l'empire militaire est de plus en plus sanglant dans de nombreux pays de l'Amérique latine, MISSING TOMBE À POINT. »
-Richard Gay, LE DEVOIR
« Une interprétation magistrale... un film à ne pas manquer ! » »
-René Homier-Roy, BON DIMANCHE
POUR TOUS



PALME D'OR GRAND PRIX DU FESTIVAL CANNES 82
PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE
JACK LEMMON
SISSY SPACEK
un film de COSTA-GAVRAS
porté disparu
Version Française de
(missing.)
BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12.15 - 2.35 - 4.55 - 7.20 - 9.45.

EN MATINÉE 99¢ chacun
midi: Riches et célèbres
1h30: Le gang des Frères James
3h00: L'équipe du Cannonball
4h00: New York, New York
5h00: Woody Allen Guerre & Amour
EN SOIRÉE: 3.00$ chacun
Salle 1 à 7h15 et 9h30 (14 ANS)
3e semaine
GEORGIA EN FRANÇAIS
LE FILM à voir
À Montréal actuellement
Salle 2 à 7 h 00 seulement
L'AMI AMÉRICAIN
de Wim Wenders
Salle 2 (à 9 h 15 seulement)
de Wim Wenders et Nicholas Ray
NICK'S MOVIE
version originale anglaise avec s.-t. français
L'AUTRE CINÉMA
6430 Papineau 722-1451
à l'Outremont à ne pas manquer ce soir à 9h30
Montand et Marilyn LE MILLIARDAIRE

Un rapport reconnaît l'importance et la légitimité des revendications des Indiens de la C.-B. sur la pêche

par Sylvie Bélanger

VANCOUVER — Le gouvernement fédéral devrait permettre aux Indiens de la Colombie-Britannique de vendre le poisson pêché dans les rivières. C'est là l'une des nombreuses recommandations mais non la moindre formulées par le commissaire enquêteur, M. Peter H. Pearse, dans son volumineux rapport intitulé *Turning the Tide* sur la nouvelle politique des pêches sur la côte du Pacifique rendue publique à la fin de la semaine. Dans son rapport il ajoute de façon non équivoque que son enquête de vingt mois l'amène à conclure que les revendications des Indiens dans le domaine des pêches sont légitimes et importantes. «Les Canadiens et leur gouvernement s'enorgueillissent de la diversité culturelle du Canada, mais en Colombie-Britannique aucune culture n'est si profondément enracinée dans la pêche que celle des Indiens». Dans une approche à la fois historique, sociale et économique, le commissaire Pearse recommande également au chapitre de la pêche commerciale et sportive que les bandes indiennes aient dorénavant priorité.

Dans son rapport exhaustif de 300 pages, qui renferme autant de recommandations, M. Pearse propose au gouvernement fédéral de nombreuses mesures pour remédier à l'état lamentable des pêches en Colombie-Britannique. La réduction des prises pour l'ensemble des pêcheurs de la province à 50% et la rigoureuse application des droits de pêche des Indiens figurent parmi les mesures radicales de nature à susciter le plus de controverses au cours des prochaines semaines.

Deux chapitres du rapport sont consacrés au rôle joué par les autochtones dans cette industrie, la quatrième de la province.

Comme M. Pearse le souligne à maintes reprises, toutes ses recommandations à cet égard visent à clarifier et à renforcer le droit de pêche des autochtones, à permettre à ces derniers de s'impliquer dans l'administration des pêches, à leur fournir l'occasion de tirer plus d'avantages de leur droit de pêche au plan économique et enfin, à améliorer les ententes actuelles sur tous les plans.

Outre d'avoir le droit de vendre le produit de leurs pêches, surtout du saumon, les bandes directement concernées par la pêche devraient, selon le rapport, se voir allouer des quotas qui seraient déterminés lors de négociations entre le gouvernement et les bandes. Le département des Pêches et Océans devrait, quant à lui, établir des accords d'une durée de dix ans, renouvelables, et qui devraient supprimer toute restriction sur la vente du poisson.

Au plan de la pêche commerciale, il est également proposé qu'un programme de développement économique soit mis sur pied tel que l'a suggéré la Fraternité des Indiens de la Colombie-Britannique. Ce programme serait administré par la Corporation de développement des pêcheurs indiens, au coût de $20 millions pour cinq ans. Par ailleurs tout en constatant la complexité de l'aspect légal, le commissaire Pearse reconnaît le bien-fondé des revendications des Indiens en ce qui a trait à la pêche. Il qualifie de «troublants» certains jugements qui, confie-t-il, «permettent au gouvernement de restreindre les droits des autochtones contenus dans les traités».

Quoique la plupart des groupes concernés soient encore à étudier le rapport Pearse, l'on sait déjà que le syndicat Les Pêcheurs unis, juge de prime abord les recommandations désastreuses, tandis que d'autres adoptent une attitude moins caustique. Par contre, du côté des Indiens, on a accueilli le rapport favorablement. Pour la Fraternité des Indiens, le gouvernement fédéral n'aura d'autre choix que de refondre la loi des pêches vieille de cent ans et procéder à la création d'un conseil des pêches du Pacifique, en remplacement du Conseil consultatif du ministre (Minister's Advisory Council) comme le stipule le rapport.

Selon un porte-parole, M. Jean Rivard, la Fraternité n'a pas pour autant l'intention d'adopter une attitude atentiste et veut au contraire exercer des pressions sur le gouvernement fédéral afin qu'il mette tout en oeuvre pour que soient implantées les mesures préconisées. Globalement, la Fédération voit donc d'un bon oeil non seulement les recommandations concernant directement ceux qu'elle représente, mais aussi l'ensemble du rapport qui prône un meilleur contrôle et une restructuration complète des politiques des pêches en Colombie-Britannique. En outre M. Rivard considère personnellement que le rapport aura un impact certain sur la situation des Indiens en regard de la pêche à travers tout le Canada.

Le rapport Pearse, livré à la presse en Colombie Britannique, n'a pas été lancé à Ottawa comme prévu pour des raisons inconnues, et la traduction française n'a pas encore été complétée.

Québec songe à réglementer les sports dangereux

par Louis-Gilles Francoeur

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec adoptera prochainement un décret pour réglementer l'ensemble des sports qui peuvent présenter des dangers, a déclaré jeudi le nouveau ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette.

Ce dernier en était à sa première déclaration publique, dans le cadre de sa nouvelle fonction, et il a fait cette annonce à l'occasion d'une conférence de presse de la Régie de la sécurité dans les sports qui dévoilait sa politique de recherche scientifique.

M. Chevrette a été très discret sur les détails de ce futur décret mais LE DEVOIR a appris que la Régie sera chargée de voir à l'application de ces règlements dont elle a d'ailleurs déjà commencé l'élaboration. Elle prévoit entamer incessamment un programme de consultation à ce sujet avec les fédérations sportives impliquées.

Les priorités, en ce domaine, seraient celles qui ont été définies dans sa politique de la recherche. Les disciplines qui retiennent particulièrement l'attention sont les sports de combat (boxe, karaté, kick-boxing, judo, etc), la course automobile, des sports collectifs (hockey, football, crosse ou ballon sur glace), la gymnastique, le ski, le parachutisme et la plongée sous-marine.

La Régie a fait savoir que son effort de recherche tiendra compte de ce qui se fait à l'étranger en la matière. Pour le reste, elle entend procéder surtout par contrats auprès d'organismes de recherche déjà implantés. Ce contrat couvrirait tous les frais directs inhérents à la recherche et la Régie a déjà élaboré les procédures d'attribution et de définition de ces projets commandités.

Afin d'encourager les jeunes chercheurs à s'intéresser davantage au vaste domaine de la sécurité sportive, la Régie a aussi mis en place un programme de bourses destinées à des étudiants de maîtrise ou de doctorat. Ces bourses de recherche ont une valeur de $1,500 et les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature avant la fin de février 1983. Ces bourses d'un an seront accordées en tenant compte des résultats scolaires de l'étudiant, de l'intérêt de sa recherche pour la Régie et de son intégration souhaitable dans une équipe de recherche structurée.

$12,000 d'amende pour fraude fiscale

Ayant reconnu sa culpabilité à une accusation d'évasion fiscale, la compagnie Affiliated Offices Limited, de Ville Saint-Pierre, a été condamnée hier à une amende de $12,136, par le juge André Chaloux, de la Cour des sessions de la paix.

Spécialisée dans le domaine de la vente de vin et spiritueux, la compagnie avait reçu, entre les années 1967 et 1971, des commissions pour un montant de $94,000, à titre d'agent pour des producteurs étrangers, et ces revenus non déclarés avaient privé le fise fédéral d'un impôt de $34,648.

L'amende imposée, qui doit être acquittée dans les 60 jours, représente 35% de l'impôt éludé. B.M.

Centraide

Annonces classées 286-1200

■ Aides domestiques

OUTREMONT. Affectueux garçon de 10 mois cherche une bonne gardienne qui va s'en occuper, l'aimer et l'éduquer, chez lui de 7.30 à 16h du lundi au vendredi. Références demandées. Après 16h: 271-3859. 6-10-82

■ à l'étranger

BAHAMAS, FREEPORT, studios privés, bord de mer, piscine, tennis, etc... $170 U.S. par semaine, $250 U.S. par semaine après mi-décembre. 672-5594, le soir. 4-10-82

BARBADES
Charmante villa, site unique, à 1000' de la plage, pour 4 personnes, disponible du 20 décembre au 29 janvier ou aux 2 semaines; et du 7 mars au 15 avril, $600 U.S. par semaine, services compris. Tél.: 933-6063 après 17 h. 4-10-82

■ Ameublements

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

SALLE À MANGER en chêne 9 morceaux $1650, porte-chapeaux en acajou $400, chambre à coucher en chêne $650 et beaucoup d'autres morceaux. La Brocante enr, 5201 A Sherbrooke ouest, 486-5636. Achetons antiquités de qualité. 4-10-82

■ Antiquités

ACHETONS antiquités, objets de fantaisie, lampes, gravures par Louis Icart, etc... Appeler Claude Morrier 384-4614. 5-10-82

■ Appartements/logements

PARC ANGRIGNON, métro, appartements neufs et modernes, climatisation, appareils ménagers (5), 3 c.c, $600/mois, 2c.c., $500/mois. 733-7540, 343-6088 3-10-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 3½-4½, Concierge. 935-5321 18-10-82

OUTREMONT, grand 4½, chauffé, dans immeuble de classe, cuisinière, réfrigérateur fournis, $475, libre 15 décembre. 272-6965. 1-11-82

C.D.N., Van Horne, 3495, près Decelles, 3½. 731-5182. 5-10-82

N.D.G., superbe duplex Oxford près Monkland, foyer, boiseries en chêne, vitrage plombé, cuisine équipée, garage, bas 6½, haut 7½, $650 chacun, non chauffé. 487-6858, 285-8171. 5-10-82

OUTREMONT 6½ spacieux, éclairé, quartier paisible, près Université. Jour: 870-5394, soir: 739-6697. 4-10-82

N.D.G. Grey, spacieux 7½, haut duplex "Lambert", chauffé, foyer, $750. 482-1747 entre 18h & 21h. 4-10-82

VUE SPLENDIDE, 4½ pièces, semi-meublé, $480. 527-3655. 4-10-82

RUE LAVAL, près Prince-Arthur, condominium 5½, rez-de-chaussée, complètement rénové, une chambre à coucher, cuisinière, réfrigérateur, près métro Sherbrooke, $550/mois. 844-7662, 526-9405. 4-10-82

AHUNTSIC, haut de duplex, 5½, 3 chambres, buanderie, stationnement, $325, 1er novembre, tapis m/m à vendre etc... 389-5715. 4-10-82

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, près Sturart, moderne, 3 c.c., 1½ s.b., chauffage électrique, équipé, tapis, garage, jardin, $900. 735-0689. 4-10-82

C.S.L. Les Condors, condominium 4½ neuf, 1½ s.b., grand balcon, 9e étage, cuisinière, réfrigérateur, gicleur, piscine intérieure, garage, $725, location 1½ an ou moins. 334-1314. 6-10-82

C.D.N., avenue de Soissons, appartement 7½, haut duplex, ensoleillé, décoré, cuisinière, réfrigérateur fournis, chauffé, $500. Après 5h. 342-9362. 5-10-82

PRÈS RADIO-CANADA et UQAM, grand 5½ pièces, rénové, foyer, libre immédiatement, $510/mois. 527-6643. 4-10-82

ADJACENT OUTREMONT, spacieux bas duplex, rue tranquille, 7½ pièces, garage, $750/mois. 733-2643. 4-10-82

ANJOU, condominium neuf, 2 chambres, balcon, garage intérieur. 354-4907. 4-10-82

VIEUX-MONTRÉAL, grand 1½ pièces, un mur en brique ancienne, poutres, complètement rénové, avec armoires en chêne, cuisinière et réfrigérateur. Libre $390. 878-1213. 5-10-82

4½, condo de luxe, Snowdon, 6e étage, meublé, équipé, 1er novembre - 30 avril $600. 739-9501. 4-10-82

SUPER LUXUEUX près du métro Beaubien 4½ pièces fermées, entièrement restauré, armoires, boiseries et planchers en chêne, climatiseur central silencieux, $390. Libre, 878-1251. 5-10-82

LUXUEUX 5½ à louer, Carré St-Louis/Laval, mensuel $580, idéal pour couple ou célibataire. 271-3737. 4-10-82

C.D.N. sous-location, grand 3½ propre éclairé, chauffé, près UdeM, bus et métro. Octobre, $285. 288-8241 Carole Grenon, 738-9342, 737-8801. 4-10-82

■ Bureaux à louer

■ Appartements/logements

CÔTE-DES-NEIGES, 3350 Maréchal, 3½, $270. chauffé. 733-8665. 4-10-82

OUTREMONT, 7½ chauffé, eau chaude, rénové, taxe d'eau payée, stationnement pour 2 autos. $575. 271-1186. 4-10-82

SUR BORDEAUX près de Beaubien, un grand 2½ neuf, chauffage électrique, sortie laveuse-sécheuse, cuisinière, réfrigérateur fournis, tapis m/m. Après 4h. 721-1504. 4-10-82

OUTREMONT, 1½ chauffé, sous-sol, eau chaude fournie, cuisinière, réfrigérateur, $160 mois. 738-7378. 4-10-82

WESTMOUNT près métro Atwater, superbe bas de duplex, 6½, rénové, foyer, boiseries, vitrage plombé, cuisine équipée, laveuse/sécheuse, $630 par mois non-chauffé. 1er décembre 82. 934-1385. 4-10-82

OUTREMONT
Luxueux duplex 7½ pièces - salon - salle à manger - vivoir - 3 c.c. - 2 s.b. - garage. $850. Occupation immédiate.
274-1486
7-10-82

■ Appartements demandés

OUTREMONT, 2 dames cherchent 7 pièces, chauffé, maison tranquille entre Durocher et Wiseman. 843-6716. 4-10-82

■ Autos/Motos

CAMARO 1981, équipement Z28, 29 000 Km, "T top" verre fumé, parfaite condition, vente cause transfert. Appelez Jocelyne: 655-3060 ou 655-6704. 4-10-82

RABBIT 80, manuelle 4 vitesses, modèle de luxe, toit ouvrant, 39,000km, parfait état, $5500. 523-2357. 4-10-82

JAGUAR coupeé sport XJS79, 16 000 milles, état neuf, rouge, $29 500. 625-2210, 288-8585. 4-10-82

■ Bureaux à louer

ST-JOSEPH près de St-Denis, joli local pour bureau, tapis. 220, $300/mois. 845-0018, 525-7476. 5-10-82

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, de 500 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, $10, le pied, stationnement. 667-4336, 276-5203. 1-10-82

■ Chalets à louer

À VAL-DAVID, luxueux chalets neufs, 3, 5, 6 chambres, près pentes ski, foyer, sauna, billard, lave-vaisselle, 525-0962, 527-5903. 7-10-82

MAGOG, temps partiel, vue, confort, ski alpin, fond, 2 c.c., immense salon, tapis, foyer, design original. 761-7741, 873-7201, 819-843-1954, 819-843-7444. 4-10-82

ORFORD, Cantons de l'Est, fêtes (14 décembre — 14 janvier), 3 chambres, confortable, foyer, lave-vaisselle. $1200, tout compris. 676-6144 (semaine) 1-297-3086 (fin de semaine). 5-10-82

STE-ADÈLE, Lac Deauville, chalet suisse, bord de lac, site exceptionnel, chauffage électrique, meublé, 6 c.c., 2 s. de séjour, 2 foyers, près centres de ski, pistes de ski de fond; du 15 octobre au 15 avril, $5000. 273-7983, 1-228-3485. 4-10-82

ST-ADOLPHE D'HOWARD, suisse, luxueux, 3 c.c., foyer, près centre ski Morin Heights. $2400. Décembre à avril. 681-4239. 4-10-82

■ Chambres et pensions

ST-EUSTACHE, famille accueillerait personnes âgées, bon chez-soi, chambres privées ou semi-privées, près de commodités. 473-6533. 12-10-82

■ Condominium à vendre

OUTREMONT (adjacent), à vendre condo entièrement rénové, cachet ancien, murs brique, sous-sol pierre, $79 500, stationnement inclus 4841 Hutchison près boul. St-Joseph, 274-1766, 342-1830. 4-10-82

PROJET intéressant de copropriétés non rénovées à vendre, pour 6 personnes + possibilité d'octroi; 6 x 6½ pièces avec garages. 4845 Hutchison, adjacent Outremont, site exceptionnel, pris à l'unité 35 000$ à 42 000$. Visite libre, dimanche 25 sept. et 2 oct. de 15 h à 17 h. 342-1830, 274-1766. 4-10-82

VIEUX-LONGUEUIL, Le Square, 4½, 5½, 6½, 7½ avec jardin et terrasse privée; à partir de $57,000. Libre immédiatement. Agent s'absentir, 679-5725. 12-10-82

OUTREMONT, Royal York, appartement, 2 s.b., Faut voir. Marie Le Sourd. 731-6306, 731-2281. Montréal Trust, courtier. 4-10-82

OUTREMONT, copropriété, haut duplex, 7½, cheminée, boiseries, garage, très bon état. $85 000. 774 McEachran. 276-0315. 4-10-82

ANJOU, condominium neuf, 2 chambres, balcon, garage intérieur, $61 500. 354-4907. 4-10-82

À AHUNTSIC rue Laverdure, 6 pièces, environ 1200 p.c., 2ème étage, à 2 minutes du métro, copropriété indivise. 381-2223. 4-10-82

■ Bureaux à louer

AUBAINE
Espace de bureau prestigieux 3600 p.c.
Avenue McGill College
254-6071 **627-0662**
4-10-82

■ Condominium à vendre

5½ rénové, bien situé, $59 000. 487-7414. 4-10-82

CARRÉ VIGER
- Ensemble résidentiel comprenant 3 maisons victoriennes et 7 duplex vendus en condominiums.
- 26 logements entièrement rénovés dont 7 sont encore disponibles.
- Aménagement intérieur original et individualisé.
- Foyer et qualité de finition supérieure.
- Terrasse donnant sur un grand jardin à l'arrière.
- Face au futur parc Viger.
- Prix variant de $40,000 à $100,000.

842-5874
9-10-82

■ Cours

PROFESSEUR DIPLÔMÉ et qualifié à l'École de Musique Vincent d'Indy, offre des cours de piano pour débutant (enfant & adulte). Examens sur demande. 270-7749. 4-10-82

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace. Cours privés, semi-privés ou en groupe. Conversation, grammaire, lecture, rédaction. Tous les niveaux, selon vos besoins et suivant votre rythme. 282-0945. 4-10-82

COURS DE MATHÉMATIQUES
— Rattrapage, recyclage.
— Préparation aux examens.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogue d'expérience.
276-9632
4-10-82

COURS PIANO & CLARINETTE
Introduction à la musique par des exercices créatifs avec Jérôme Langlois, musicien-compositeur, 10 années d'expérience dans l'enseignement.
272-1540 - 522-2339
4-10-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage, et assurance complète. Permis M304695. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

LES DACTYLOGRAPHES: Secrétariat général et dactylographie de tout autre document. Service rapide. Tarif spécial aux étudiants. Bureau situé station du métro Berri-De-Montigny. 282-9427 4-10-82

A BAS PRIX ENTREPOSONS: autos, bicyclettes, camions, motos, roulottes. 937-9491 J.N.O.

Je cherche une cour (fermée si nécessaire) qui me permettra d'étudier d'avantage les Évangiles et les Écritures Saintes. Prière de communiquer toute les informations à 382-8443. 4-10-82

MACHINE À BOULE de marque Bally, très peu utilisée, à vendre $1500 ou à échanger contre des encyclopédies de toutes sortes. Autres suggestions bienvenues. Demandez Annie à 382-8443. 6-10-82

POUR VOUS AIDER à retrouver le langage de votre corps, j'offre des cours d'anti-gymnastique pour débutants du 12 octobre au 25 novembre. 527-1055. 4-10-82

CURRICULUM VITAE
À un bon curriculum correspond un bon emploi. Conception, rédaction et plusieurs services professionnels, (jour, soir et samedi).
Puble & Scribe, 842-0059
12-10-82

Faites réparer vos horloges à sonnerie
Travail garanti et très soigné, longue expérience.
671-1530
4-10-82

ENTRAÎNEMENT À LA RELAXATION
avec Huguette Lemieux, psychosociologue.
Vous souffrez d'anxiété, de migraines, d'insomnie, de maux de dos, d'ulcères d'estomac ou autres problèmes physiques ayant une composante psychosomatique. Entraînement en groupe, ou individuel, avec les méthodes les plus employées en médecine psychosomatique. Le training autogène de Shultz et la relaxation progressive de Jacobson.
Pour informations: Huguette Lemieux 688-4492
6-10-82

■ Divers

Horloges réparation - restauration
d'horloges antiques et modernes.
Maison d'Horloges
920 McEachran
274-1383 4-10-82

■ Entretien-réparations

RÉNOVATIONS GLEETON ENR, rénovations de tous genres: résidentielles, commerciales et industrielles. 352-1366. 12-10-82

PEINTRES - DÉCORATEURS, grande propreté, réparations plâtre, tapisserie, tireur de joints, nous réparons tout dans une maison. Travail garanti. Références. Prix exceptionnels: 585-4460. 4-10-82

■ Instruments de musique

PIANO À QUEUE neuf, Yamaha, C5 conservatoire, ébène poli, $16 000 à discuter. Benoît: 286-5120 ou 845-2576. 4-10-82

■ Gardienne

GARDIENNE DEMANDÉE, expérience, références exigées, 3 soirs semaine 18 à 22.30h, pour enfant 3½ ans, N.D.G. 482-5293. 4-10-82

■ Livres

LIVRES DEMANDÉS préférablement avant 1900 sur la médecine, botanique, oiseaux, arts, etc... Toute langue. 487-5870. 4-10-82

■ Local à louer

ST-DENIS coin Roy (métro Sherbrooke), local superbe, édifice centenaire, idéal pour boutique, bureau, galerie: 849-6713, 484-3278. 4-10-82

GRAND studio 20 X 50, bien situé, idéal pour peintre ou photographe. 842-6861. 12-10-82

■ Maisons à louer

WESTMOUNT — spacieuse maison de maître à louer, 5 c.c., 3 s.b., 2 foyers, s. de jeu, garage double, disponible 1er octobre. 937-7978. 08-10-82

ÎLE-DES-SOEURS, cottage semi-détaché, 3 c.c., 2½ s.b., garage, jardin, sous-location, prix exceptionnel, cause départ. M. Bismuth, 768-6536, 288-5372. 4-10-82

N.D.G., avenue Northcliffe, cottage 8 pièces, foyer naturel, décembre 82 à décembre 83, loyer $1000 meublé ou $850 non meublé, négociable. A Trudeau courtier. 733-1871. 4-10-82

AYERS CLIFF - Maison de ferme rénovée - 3 chambres - équipements électro-ménagers, foyer, tapis, garage, atelier, panorama, location court ou long terme. 819-876-7406 - 279-1628. 4-10-82

■ Maisons à louer

ST-JOVITE
Maison canadienne à louer pour l'hiver (mi-novembre à mi-avril).
3 chambres à coucher, chauffage bois-électricité. Située à Brébeuf. Bord de Rivière Rouge. Près de plusieurs centres de ski.
Prix: $350 par mois
Informations: 819-425-3996

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

PLATEAU MONT-ROYAL. RDC dans cinplex co-propriété. Magnifiques vitraux et boiseries. 7 pièces + sous-sol. E. Richard 382-8000, 748-7567.

OUTREMONT: Co-prop. rue Querbes, 6½, 3e étage libre, prix flexible. Pierre Pétrucci, 342-1039.

OUTREMONT: Élégant cottage 8 pces rue Dunlop, garage, s.s., $149,000. une aubaine! M. Trudeau, 731-4338.

OUTREMONT: Bas triplex 7 pces, chauf. élect., plomberie neuve, près futur métro. M. Trudeau, 731-4338.

OUTREMONT: haut duplex 6 pces, co-prop. impeccable, près tous services, $45,000. M. Trudeau, 731-4338.

OUTREMONT ADJ.: Près U. de M., 2 duplex, s.s. finis avec salle de bain, jardins. Jean Drouault, 733-9753.

CENTRE EST: À 2 pas de Radio-Canada, 4½-5½, secteur pleine rénovation à partir de $21,500. C. Vézina 279-9787.

OUTREMONT: Cottage familial 4 c.c., jardin exceptionnel, impeccable, bon financement. M. Asselin, 279-9803.

OUTREMONT: résidence pleine de charme, boiseries incomparables, bureau séparé. M. Asselin, 279-9803.

OUTREMONT: Choix de duplex secteur ouest, occupation double, prix $153,000. et plus. E. Brodeur, 342-3548.

OUTREMONT: Choix de co-prop. et triplex, près écoles et futur métro. Isabelle Viaud 341-4391.

PLATEAU MT-ROYAL: Co-prop. rue Rachel, 8½ pces, toit refait à neuf, prix flexible. J. Poissant, 486-6612.

PLATEAU MT-ROYAL: 4 log. cold flat complètement rénovés, bons revenus, $48,000. J. Poissant 487-6612.

VIEUX-MONTRÉAL: Notre Dame. Att. rénovateurs 6x4½ & 2 magasins, $148,000. Négociable. P. Pétrucci 342-1039.

NDG: Cottage 4 c.c., salle à manger séparée, foyer, jardin, $99,000. Alice Pelletier, 739-5160.

COURTIER 4-10-82

■ Maisons à louer

MANOIR HISTORIQUE À LOUER; St-Lambert, bord de l'eau, immense terrain paysagé, restauré style d'époque, toutes commodités, quelques meubles anciens. Occupation immédiate. 866-3624 9 à 17h semaine, 637-5829 4 à 20 h semaine soir, 694-1502, en tout temps. 4-10-82

■ Oeuvres / objets d'art

BRÉSIL: Peintures d'origine. 288-9514. 12-10-82

■ Offres d'emploi

Recherchons 2 personnes expérimentées en stéréographie. Image Média. C.P. 1300, Place Desjardins, Montréal. 4-10-82

■ Propriétés à vendre

MÉTRO FRONTENAC, duplex, revenu $3,600, cour, remise, arbre fruitier, prix $27 500. Tél: 843-5174 (après-midi). 6-10-82

DOIT VENDRE, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à $155,000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorienne, merveilleusement restaurée plus bureau ou suite. Sur rendez-vous, 332-1047, 481-2001 J.N.O.

BOUCHERVILLE bungalow 10 pièces, bachelor, très bien paysager, bâtisse bricoleur + cabanon de jardin. Taxes $779. Propriétaire transféré. Éligible rabais provincial et fédéral. 655-6704, 655-5276. 4-10-82

TRIPLEX (3 X 8½) prêt pour rénovations, bien éclairé, près Carré St-Louis, métro Sherbrooke. 843-3748, 731-2920, 843-8441. 4-10-82

MAPLE GROVE, 14 McDonald, bungalow claboard d'amiante, 3 c.c., libre immédiatement, taxes $400. chauffage électrique, aquaduc, quartier paisible. Prix $23,500. Tél.: 427-2391. 14-10-82

STE-JULIE (Hauts-Bois), $65 500, hyp. 10%, bungalow, vue splendide sur montagne, 4 chambres, s. familiale, foyer, taxes $1301. Lise Lavigne. 653-2496, 649-3918. Montréal Trust courtier. 4-10-82

ST-LUC, neuf, style canadien ancestral, sous-sol fini, 9 pièces, près du Richelieu, libre. $48 000. Subvention fédérale, facilité paiement, pas d'agent. 661-7867. 4-10-82

N.D.G., immense duplex, deux 8½, un bureau de médecin, un bachelor, 2 garages, terrasse, toit refait 1981 garanti 10 ans; planchers et boiseries de chêne, trois foyers, 4 minutes de marche du métro. Revenu mensuel $2285, prix $185 000. Eloi Gendron courtier. 766-0962. 4-10-82

DOMAINE À VENDRE près de Mont-Laurier, maison de pierre et brique moderne, foyer, abri d'auto, garage, terrain paysagé, boisé de 80 acres, chalet sur bord du Lac des Îles. (514) 432-3711. 4-10-82

ST-LAMBERT, boul. Houde, bungalow 7 pièces, parfait état, planchers en chêne, foyer, garage, jardin. Appelez Simone Talbot 465-5580, 671-5162, 861-8174. Immeubles Express courtier. 4-10-82

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, 862 Rockland, bas duplex, parfait état, 3 c.c., grand sous-sol, jardin, ensoleillé, garage. $85 000. 272-3187. 4-10-82

ST-LAMBERT, prix imbattable, cottage en condominium, 4 c.c., beau jardin, piscine, près de tous les services. Claire Bernier. 672-0321. A.E. Lepage courtier. 4-10-82

CANADIENNE en pierre, 12 pièces, salle à dîner, 4 s.b., sauna, terrain 30 000 p.c., balance de vente 12¼%, $155 000. 430-7285, 274-2568. 4-10-82

CARTIERVILLE, bungalow récent, muté. Aubaine. Y Guyot. 342-4554, 731-2281. Montréal Trust courtier. 4-10-82

BROSSARD: unité de bout cottage, 3 chambres, sous-sol fini, piscine, hypothèque 10¾% 84. Balance de vente MLS L. PROVENCHER 465-2000. Le Permanent, courtier. 4-10-82

ST-JEAN-BAPTISTE, maison de campagne près des services, pièce sur pièce, centenaire, 28 X 32. Terrain paysager 26 000 p.c., grand jardin. Remise 2 étages 20 X 40. Vue sur montagne. Pas d'agent. $59 500. 464-2046. 4-10-82

OUTREMONT EN HAUT, ouvert aux visiteurs, dimanche 2 à 4h, 15 Maplewood, réduction considérable. $350 000. Très spacieuse résidence 3 + 2 c.c., s. familiale 33' au sous-sol avec fenêtres panoramiques. Madeleine Touchette. 738-7285. Frank A. Norman Inc., courtiers licenciés. 731-6817. 4-10-82

PLATEAU MONT-ROYAL, propriété 2 paliers, complètement rénovée, chauffage électrique, secteur recherché, prix $76 900. Denis Bureau. 353-8770 ou 353-6129. Montréal Trust, courtier. 4-10-82

HAMPSTEAD, cottage semi-détaché, 7 pièces, foyer, cuisine équipée, garage, s/s fini, grand terrain. $145 000, hyp. $115 000 à 15¾%, mai 84; propriétaire accepterait balance de vente. 625-2210, 288-8585. 4-10-82

PROFESSIONNELS... S.V.P., belle propriété sur boul. St-Joseph, 3 bureaux et 4 grands logements. Revenu actuel $31 860. Immeubles Outremont, Jean Maisonneuve. 271-6855. 4-10-82

A.E. LEPAGE
Le nom qu'un ami recommande!
ST-LAMBERT (PRÉVILLE)
Nouveau sur le marché! Luxueux cottage 10 pièces, impeccable. À voir! I. Zuttel 672-0321.
4-10-82

■ Propriétés à vendre

ROSEMONT, triplex avec bachelor, près de St-Zotique, bon revenu, $89 500. 728-6505. 4-10-82

Montréal Trust
ST-LAMBERT
Occasion! Cottage 8 pièces, luminosité remarquable, intéressante hyp. 10¼%. Huguette L. Godin. 672-6450, 672-1839.
4-10-82

■ Sociétés-Loisirs

Centre de Rencontres interpersonnelles. Chercher un(e) partenaire au hasard... Laissez le coeur et la raison vous mener intelligemment vers nos méthodes de connaissance et de présentation sélective de l'autre. Pour renseignements supplémentaires, écrire au 679, rue St-Thomas, Longueuil, J4H 3A7. 4-10-82

Agence de Rencontre Jean Enrg. Amical, occasionnelle, sérieux. Inscription gratuite aux Dames par téléphone. Mtl: 382-7885, Laval: 663-8927. 4-10-82

RENDEZ-VOUS...
... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM
5-10-82

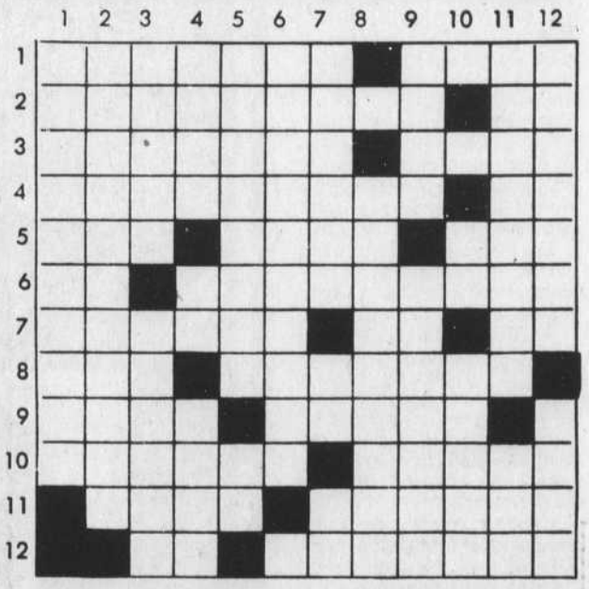
■ Vacances

FLORIDE, 2 places disponibles maintenant dans maison de repos à Tarpon Springs, adjacent au parc Fred Howard, et belle plage. Proximité transport. Parlant français. Pension: $420/mois. Semi privée. "Kaya Residence" (416) 537-4679. 4-10-82

Centraide

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Action de sabler. — Corrompu.
2—Partie écaillée d'une surface. — Charpente du corps humain.
3—Celui qui est pourvu d'un doctorat. — Du soir au matin.
4—Otons la queue d'un fruit. — Mesure chinoise.
5—Aucun, pas un. — Outil de tailleur de pierre. — Fils aîné de Noé.
6—Titane. — Relatif aux monnaies.
7—Angor. — Tour. — Iridium.
8—Trois. — Accouchement normal.
9—Enveloppa d'une enveloppe protectrice dite robe. — Casaque de guerre des Romains.
10—Problème difficile à résoudre. — Chose envoyée.
11—Poitrine d'une femme. — Lieu planté d'aunes.
12—Route rurale. — Avancerez en tournant.

Verticalement
1—Casanier.
2—Prenions pour complice.
3—Large croupière qui bat sur les cuisses des bêtes attelées. — Nom générique des animaux que l'on chasse.
4—Superpose les poissons salés dans les barils. — À demi. — Faire quelque chose.
5—Substance protéique de réserve. — Manganèse.
6—De la nature du gluten.
7—Partie du monde. — À toi. — Du verbe avoir.
8—Personne qui nettoie.
9—Personnes en nombre indéterminé. — Pratique l'arcure sur la vigne.
10—Tellement. — Acier au nickel.
11—Commerce de toile. — Personne sotte.
12—Évaluer. — Mettez votre confiance en.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	O	M	E	■	A	P	P	R	E	T	E
2	I	C	O	N	E	■	B	A	O	B	A	B
3	M	U	R	O	N	S	■	I	C	A	■	O
4	A	L	A	N	G	U	I	R	■	T	S	U
5	C	A	L	C	I	N	■	■	T	S	A	R
6	E	R	■	A	N	N	A	T	E	■	S	I
7	■	I	C	I	■	I	L	O	T	E	■	F
8	O	S	E	■	I	T	E	R	A	T	I	F
9	S	T	R	I	D	E	N	T	■	A	G	E
10	C	E	N	S	E	■	O	U	T	I	L	■
11	A	■	E	B	A	H	I	R	■	N	O	M
12	R	U	R	A	L	■	S	E	C	■	O	N

Les Jeux du Commonwealth commencent à Brisbane

Le Canada récolte de l'argent et du bronze

BRISBANE (PC) — Le Canada a remporté sa première médaille d'argent des 12e Jeux du Commonwealth grâce à une solide performance, au tremplin de trois mètres, de la Québécoise Sylvie Bernier, hier.

Une heure plus tôt, les nageurs canadiens méritaient la médaille de bronze, la première du Canada pour ces jeux, au quatre fois 100 mètres, style libre.

La jeune athlète de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, avait laissé espérer une médaille d'or pour le Canada après avoir arraché le premier rang du classement après quatre plongeons à l'Australienne Jenny Donnett, qui avait mené jusque-là et qui a finalement réussi à se hisser en tête du peloton grâce à un dernier plongeon fort réussi.

«Je savais que ce serait très serré et j'ai donné tout ce que j'avais mais je suis quand même déçue car je sais que j'aurais pu faire mieux», a raconté la plongeuse de 18 ans peu après la cérémonie de remise des médailles. Elle a accumulé un total de 478.83 points contre 484.65 pour Jenny Donnett, 446.67 pour Valerie Beddoe, d'Australie, qui a fini au troisième rang.

Vers les trois quarts de la compétition, il semblait possible que le Canada enlève même les trois premières positions de cette compétition mais quelques mauvais plongeons de la part des Canadiennes Deborah Fullet et Kathy Kelemen les ont rapidement mises toutes deux hors de portée des médailles.

En fait, Sylvie a dû renoncer à la médaille d'or après son dernier plongeon qui ne lui a valu que 52.50 points. Pour les quatre précédents, elle avait cumulé respectivement 56.70, 62.16, 54.60 et 50.40. C'est grâce à une marque de 62.64 points pour son dernier plongeon que Jenny Donnett a arraché la médaille d'or des mains de la Canadienne.

Même si le fait de gagner une première médaille, au terme d'une journée très décevante pour le Canada, a suscité l'enthousiasme des nageurs canadiens, Peter Szmidt n'en a pas moins présenté cette troisième place comme une pilule difficile à avaler, en fait, l'équipe canadienne partait favorite dans cette épreuve où la médaille d'argent constituait le pis-aller.

Nous avons des gars ici qui font des meilleurs temps à l'entraînement qu'en compétition, a signalé l'entraîneur de l'équipe masculine de natation, Dave Johnson, qui ne semblait guère satisfait de cette médaille de bronze.

Par ailleurs, le Canadien Cam Henning, d'Edmonton, a abaissé le record des Jeux du Commonwealth en terminant en tête lors des qualifications pour le 200 mètres libre. «Je n'ai nagé que pour me qualifier», a-t-il indiqué en ajoutant, aussitôt, que j'ai déjà nagé cette épreuve en deux secondes de moins.

Le Canada a connu une autre déception aux 100 mètres, style libre, pour les femmes alors que les trois Canadiennes inscrites n'ont pu faire mieux qu'une cinquième, sixième et septième places. Encore ici, une médaille de bronze constituait l'objectif minimum visé.

En fait, le Canada a réussi à faire qualifier des nageurs dans toutes les épreuves à venir et il semble que ces compétitions offrent plus de chances de succès que celles qui viennent de passer.

De son dernier plongeon, la jeune athlète de Québec a précisé qu'elle n'avait pas eu le choix que de l'effectuer parce que ça faisait déjà un bon moment que je le pratiquais. Celle-ci a donc opté pour un et demi saut périlleux avant, double vrille alors que sa rivale avait choisi un et demi saut périlleux avant triple vrille.

Les Australiens mènent après le premier jour des compétitions aux Jeux du Commonwealth hier, mais les Canadiens espéraient bien avoir le dernier mot.

Les Australiens ont remporté cinq médailles d'or en neuf finales.

L'Angleterre a récolté trois médailles d'or et les Écossais, une.

Quelques nageurs canadiens ont bien fait dans les préliminaires en natation tandis qu'un boxeur l'emportait par K.O. au premier round et que l'équipe de badminton remportait ses deux premiers matches.

Par contre, le Canada a perdu le plongeon féminin pour la première fois depuis 1966 quand Sylvie Bernier, de Ste-Foy, a cédé devant l'Australienne Jenny Donnet.

L'équipe cycliste canadienne ne pouvait faire mieux qu'un 6e rang sur neuf dans le 100km sur route. Les nageurs australiens et anglais ont devancé les Canadiens dans le 4x100m à relais.

Maureen New, d'Edmonton, a été la meilleure nageuse canadienne en 5e place.

Le Canadien «protège» Houle en vue du repêchage de la LNH

PROVIDENCE (d'après PC) — Le Canadien a placé le nom de Réjean Houle sur la liste des joueurs protégés en vue du repêchage, libérant plutôt le jeune défenseur Bill Kitchen.

Houle, ainsi que Chris Nilan, Dan Daoust et Guy Carbonneau font partie de la liste de 17 joueurs et deux gardiens de but, que la direction de l'équipe a remise à la Ligue nationale.

«C'est la fin d'un calvaire. Voilà six mois que j'attendais ce moment-là, de dire Houle, qui aura 33 ans à la fin du mois. J'ai vécu dans l'incertitude pendant toute l'été et depuis le début de l'entraînement. Je suis soulagé...»

Houle a commenté la nouvelle avant le match du Canadien contre les Bruins de Boston, en soirée.

Le Canadien a effacé un déficit de trois buts, dans un verdict nul de 4-4 devant 9,021 spectateurs plutôt bruyants.

Un échec-avant tenace lui a permis de remonter la pente. Doug Wickenheiser et Steve Shutt ont couronné cette poussée en déjouant Greg Moffat à 14 secondes d'intervalle à peu près à mi-chemin au dernier tiers.

Au moins 11 anciens choix de première ronde au repêchage amateur et trois anciens gagnants du trophée Calder, accordé à la meilleure recrue, seront disponibles lors du repêchage de la LNH, lundi.

Parmi les joueurs connus, on remarque le vétéran Wayne Cashman, des Bruins de Boston, Yvon Lambert, du Buffalo, les défenseurs Carol Vadnais, des Rangers de New York, Ron Stackhouse, du Pittsburgh, et Bob Dailey ainsi que Jim Watson, du Philadelphie.

Au sommet de la liste des anciens premiers choix au repêchage amateur, on note Jacques Richard, des Nordiques de Québec, qui a marqué 52 buts en 1980-81. Il avait été le premier choix des Flames d'Atlanta en 1972.

Son coéquipier André Dupont avait été repêché en première ronde amateur par les Rangers en 1969.

Gen Sharpley, du Chicago, Don Murdoch et Greg Joly, du Detroit, Dave Shand, du Toronto, Danny Geoffrion, du Winnipeg, Steve Vickers et Cam Connors, des Rangers, Bob Daley, du Philadelphie, et Jere Gillis, du Buffalo, sont les autres anciens choix de première ronde au repêchage amateur.

dans le carré du navigateur

La planche à voile du Québec

par Marc Pinelli

À Montréal, il y a 43 boutiques qui vendent de la planche à voile. Une quinzaine d'entre elles sont vraiment spécialisées et ont plusieurs modèles. Il y a cinq ans on n'en comptait pas plus de deux ou trois boutiques!

D'après les statistiques de la Fédération de voile du Québec, il y aurait environ 5,000 adeptes de la planche au Québec et plus d'une soixantaine d'écoles dont la moitié sont affiliées à la Fédération. Bien que le marché soit dominé par des marques européennes (françaises et allemandes surtout) et américaines, quelques fabricants québécois tentent de se faire une place, dont «LPA-Plastic», avec les planches «Coureur au vent» et «Artic Sail», "Eskay Plastic», qui fabrique la «Pélican», Papillon Inc., qui produit la «Papillon», et Performance Sailcraft, qui met sur le marché la «Surf-sprint» et la «Funbird». Ces deux modèles du constructeur du «Laser» sont fabriqués à l'extérieur du Québec. La première en Ontario, la deuxième, en Europe.

Richard Saint-Cyr qui fabriquait des bateaux à moteur puis des meubles s'intéresse maintenant à la planche à voile. Dans son atelier de Saint Timothée, près de Valleyfield, il a mis au point «la Papillon», une planche vendue pour la première année à plus d'une centaine d'exemplaire et dont la ligne s'inspire des modèles européens. Actuellement, il termine la réalisation d'un 2ème modèle mais cette fois-ci entièrement en bois, selon le procédé «WEST» (collage sous vide avec résine epoxy). Elle pourra être construite en teck ou en acajou et sera destinée surtout aux amateurs de sauts de vagues. On parle d'un prix de vente de $2,000 environ. Les essais auront lieu sous peu.

Pour ceux qui veulent faire de la planche cet hiver, vous pourrez toujours essayer l' «Artic-Sail», mise au point par un champion canadien de Windsurfer, Georges Coutu. Réalisée en polyéthylène, longue d'environ 12 pieds, la carène a une forme concave, spatulée à l'avant et plate à l'arrière. Munie d'étriers ou de cale-pieds, elle permettra au passager de s'accrocher avant de «faire un 360 degrés» dans la poudreuse! Elle a été conçue pour être utilisée sur la glace et dans le gros temps marin. LPA-Plastic la distribue actuellement dans cinq boutiques de Montréal.

■ *Avant l'hivernage...*

En fin de saison, il faut procéder à un lavage des voiles. Ne jamais prendre de détersif en poudre pour nettoyer la voile. De l'eau tiède faiblement concentrée de détergent et une brosse douce en nylon par exemple conviennent parfaitement. Ne pas hésiter à rincer abondamment (la baignoire ou la pelouse peuvent être d'un grand secours) en particulier à l'endroit des coutures des goussets de lattes, des ralingues et des cosses. Les taches de graisses minérales seront imbibées avec un corps gras (du beurre) et ensuite enlevées avec du tri ou perchloéthylène.

Les graisses végétales pourront être enlevées à l'essence. Les taches de rouille avec une solution d'acide chlorhydrique à 5 ou 10 pour cent.

Pour les taches de peinture à l'huile, on utilisera de l'essence ou du white-spirit et pour les taches de café, ou de sang, de l'eau froide et de l'eau de javel.

Sachez enfin qu'il faut ranger les voiles une fois qu'elles sont parfaitement sèches et dans un endroit bien ventilé. N'oubliez pas au moment de plier la voile en tapon (non serrée) d'enlever les accessoires métalliques qui risqueraient de s'oxyder.

chronique sportive

La rentrée de Borg à Montréal

par Richard Milo

Bjorn Borg, le roi du tennis mondial, revient à la compétition active. A Montréal. Au Forum, contre les meilleurs raquettes mondiales dans le cadre d'un tournoi exhibition réunissant 12 joueurs de réputation internationale.

Le Challenge Molson Légère a largement axé sa publicité sur Borg, qui n'a pris part qu'à deux tournois cette année. Et s'il faut se fier à son rendement à Ottawa, jeudi, et à Atlanta, la veille, le Suédois devrait inciter par son excellence la Brasserie Molson à commanditer d'autres rencontres d'importance dans l'avenir malgré les faibles assistances enregistrées jusqu'ici.

Molson, le commanditaire exclusif du tournoi exhibition, offre une bourse totale de $250,000 aux joueurs invités, dont $80,000 au gagnant et $50,000 au finaliste. Il s'agit d'une mise de fonds importante, d'autant plus qu'aucune compétition de tennis professionnel n'a été présenté dans l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine depuis 1966.

Mais qu'importe: la rentrée de Borg, sa participation au Challenge Molson Légère, l'attention et l'intérêt qu'il suscite dans la presse internationale et à la télévision locale (CTV aujourd'hui et demain, Télé-Métropole demain) valent sûrement le risque.

Jeudi soir, vers 11 h 30, après que Keven Curren eut causé une surprise en battant Vitas Gerulaitis 6-4 et 6-4, l'annonceur du Forum a ajouté au battage publicitaire des dernières semaines en précisant la victoire de Borg en cinq sets, 1-6, 6-3, 4-6 et 6-2, à Ottawa. La veille, à Atlanta, le Suédois l'avait emporté contre Gerulaitis, qu'il aurait dû, selon toute logique, affronter hier soir si Curren n'avait pas disputé un match supérieur.



Bjorn Borg

Borg, malgré l'excellence de Connors dont les victoires, à Wimbledon et aux Internationaux des États-Unis l'ont relancé au sommet, demeure néanmoins le roi du tennis professionnel. Les organisateurs ne pouvaient trouver meilleures publicité que de l'inviter au tournoi exhibition, lui donnant ainsi l'occasion de réussir sa rentrée contre les meilleures raquettes après ses échecs, en tournoi comptant pour le Grand Prix, à Monte Carlo et Las Vegas, les deux seuls tournois de l'ATP auxquel il a participés cette saison.

On ne sait trop pourquoi, peut-être faudrait-il repenser l'échelle du prix des billets, mais le tennis professionnel n'attire cependant pas les foules auxquelles les organisateurs seraient en droit de s'attendre en raison de l'investissement considérable. Mais la couverture obtenue dans les médias, à travers le monde, vaudra cependant son pesant d'or, sans doute les $250,000 que la Brasserie Molson a «osé» investir dans l'aventure au cours du week-end, même sans la participation de Réjean Genois...

Genois, la vedette locale, dont la présence dans l'équipe canadienne de la Coupe Davis avait largement contribué à «remplir» le Club de tennis 13 il y a quelques mois, a été exclu de la compétition. Il agit plutôt comme 13e homme — n'est-il pas le professionnel itinérant du tennis 13 —, même si sa participation aurait sans doute valu quelques milliers de spectateurs de plus!

En clair, la Brasserie Molson a misé sur la rentrée — réussie — de Borg pour relancer le tennis professionnel dans la métropole. Le pari, à la mesure d'une entreprise aux budgets de publicité considérables, rapportera les dividendes espérés advenant que Borg dispose, tel que souhaité, d'abord de Ivan Lendl, puis de Jimmy Connors, en finale. Et alors, le Challenge Molson Légère obtiendra la manchette des sections sportives de la presse internationale.

Une photographie de Borg couvre d'ailleurs la page couverture du programme officiel de la compétition qui se poursuit jusqu'à dimanche.

■

Hier soir, devant quelque 10,000 personnes, Bjorn Borg a bien amorcé sa rentrée à Montréal en surmontant des déficits de 0-2 et 1-4 pour finalement l'emporter contre Curren, 6-3 et 6-4. Dans l'après-midi, Shlomo Glickstein, d'Israël, a causé une certaine surprise en défaisant l'Espagnol Jose Higueras, 7-6 (7-5) et 7-5 (Higueras s'est cependant dit diminué par la grippe) et Ivan Lendl, de Tchécoslovaquie a vaincu Tim Mayotte, des États-Unis, 6-4 et 6-3. Tard en soirée, Jimmy Connors a disposé de Harold Solomon, 7-5 et 6-1.

Canadiens 4, Bruins 4

Première période

1—BOSTON: Barry Pederson Bourque, Middleton 2:13
2—BOSTON: Rick Hibbleton Sans aide 5:49
3—CANADIEN: Pierre Mondou Hunter, Gainey 8:80
4—BOSTON: Craig McTavish Kluzak, Park 17:46
5—BOSTON: Mike Gillis K. Crohder, Krushelnyski 18:54

Pénalités: Walter 1:22; Léveillée 4:34; Gainey 11:51; Kluzak 14:23; Robinson 15:40.

Deuxième période

6—CANADIEN: Guy Lafleur Napier, Robinson 16:30

Pénalités: Dufour 6:56; Park 13:45; Krushelnyski 16:09; Shutt 18:46.

Troisième période

7—CANADIEN: Doug Wickenheiser Lafleur, Delorme 11:34
8—CANADIEN: Steve Shutt Acton, Mattress 11:48

Pénalités: Picard (dou. min.) et O'Reilly 2:37; Milbury (maj.) et Hunter (maj.) 9:02; Palmer (min. et maj.) et Hunter (maj.) 15:20.

Tirs au but

CANADIEN	13	18	11	—42
BOSTON	12	7	9	—28

Gardiens: Canadien; Sévigny et Hawsley; Boston; Baron et Moffat.
Assistance: 9,021.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Philadelphie 5, Montréal 4
Pittsburgh 7, St. Louis 2
Cincinnati 6, San Diego 4
Chicago 3, New York 1
San Francisco 7, Houston 6
Los Angeles 10, Atlanta 3

Hier

Montréal 8, Pittsburgh 5
New York 1, Philadelphie 0
Cincinnati 4, Houston 2
Atlanta à San Diego
Los Angeles à San Francisco

Aujourd'hui

(Lanceurs prévus)

St. Louis (Andujar 15-10) à Chicago (Jenkins 13-15) 14 h 20
Los Angeles (Welch 15-11) à San Francisco (Martin 7-10 ou Laskey 10-10) 16 h 05
New York (Holman 2-1) à Philadelphie (Bystrom 5-6) 19 h 05
Montréal (Gullickson 12-13) à Pittsburgh (Rhoden 11-14) 19 h 05
Cincinnati (Soto 14-12) à Houston (DiPino 1-2) 21 h 35
Atlanta (Mahler 9-10) à San Diego (Montefusco 10-10) 22 h 05

Les frappeurs

(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Blackwell	42	8	3	0	.198
Carter	544	189	96	29	.292
Cromartie	493	126	62	14	.256
Dawson	595	175	80	22	.294
Flynn	181	46	18	0	.254
R. Johnson	22	5	2	0	.227
W. Johnson	56	11	2	0	.196
Little	32	8	3	8	.250
Mills	68	15	2	1	.221
Norman	68	14	7	2	.286
Oliver	607	202	109	22	.333
Phelps	7	2	0	0	.285
Phillips	7	1	1	0	.143
Raines	634	176	40	3	.278
Speier	525	134	60	7	.256
Wallach	582	156	92	25	.268
White	115	28	13	2	.244
Youngblood	91	18	8	0	.198

Buts volés: Raines, 78; Dawson, 38; Wallach, 6; Oliver, 5; W. Johnson, 4; Cromartie, White, 3; Carter, Little Youngblood, 2; Speier, 1.

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Burris	4-14	123.1	65	55	4.75
Fryman	8-4	66.2	29	42	3.94
Gullickson	12-13	228.1	92	152	3.63
Lea	12-10	172.2	60	114	3.14
Lerch	2-0	23.2	9	4	3.42
Reardon	7-4	108.0	25	83	2.03
Rogers	18-8	268.0	78	172	2.45
Sanderson	12-12	224.0	86	158	3.46
Schatzeder	0-2	34.0	14	14	3.70
B. Smith	2-4	79.1	37	49	4.20

Parties sauvées: Reardon, 25; Fryman, 12; Smith, 3; Burris, 2.

Ligue Américaine

Jeudi

Toronto 6, Minnesota 4
Baltimore 6, Detroit 5
New York 7, Cleveland 5
Boston 9, Milwaukee 5
Kansas City 11, Oakland 4

Hier

Cleveland 3-2, Détroit 2-4
Baltimore 8, Milwaukee 3 (1er match)
Toronto 2, Seattle 0
Boston 3, New York 2
Minnesota 3, Chicago 2
Oakland à Kansas City
Texas à Californie

Aujourd'hui

(Lanceurs prévus)

Chicago (Lamp 9-8 ou Koosman 11-7) au Minnesota (Viola 4-9), 12 h
Oakland (Keough 11-18) à Kansas City (Blue 13-12), 13 h 20
Seattle (Stoddard 3-2) à Toronto (Clancy 15-14), 13 h 30
Boston (Denman 2-4) à New York (Righetti 11-9, 14h
Detroit (Petry 15-8 et Rucker 4-6) à Cleveland (Reed 1-0 et Brennan 3-2) (2), 13 h 05
Milwaukee (Medich 12-13) à Baltimore (McGregor 14-12), 14 h 20
Texas (Hough 16-12) en Californie (Forsch 13-11), 16 h

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	91	69	.568	—
PHILADELPHIE	87	73	.544	4
MONTRÉAL	**85**	**75**	**.531**	**6**
PITTSBURGH	83	77	.519	8
CHICAGO	72	88	.450	19
NEW YORK	65	95	.406	26

Section Ouest

ATLANTA	87	72	.547	—
LOS ANGELES	86	73	.541	1
SAN FRANCISCO	86	73	.541	1
SAN DIEGO	80	79	.503	7
HOUSTON	75	84	.472	12
CINCINNATI	60	99	.377	27

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	94	65	.591	—
BALTIMORE	92	67	.579	2
BOSTON	87	73	.544	7½
DÉTROIT	81	78	.509	13
NEW YORK	79	81	.494	15½
CLEVELAND	77	82	.484	17
TORONTO	76	84	.475	18½

Section Ouest

CALIFORNIE	90	69	.566	—
KANSAS CITY	88	71	.553	2
CHICAGO	85	75	.531	5½
SEATTLE	76	84	.475	14½
OAKLAND	67	92	.421	23
TEXAS	64	95	.403	26
MINNESOTA	60	100	.375	38½

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Toronto à Montréal
Winnipeg à C. Britannique

Dimanche
Hamilton à Ottawa
Calgary à Saskatchewan

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	11	6	4	1	281	299	13
HAMILTON	10	5	5	0	236	252	10
OTTAWA	11	3	8	0	251	337	6
MONTRÉAL	**10**	**2**	**8**	**0**	**127**	**299**	**4**

Section Ouest

WINNIPEG	11	8	3	0	309	227	16
C.-BRITANNIQUE	10	7	3	0	330	233	14
CALGARY	11	6	4	1	262	254	13
EDMONTON	11	6	5	0	368	233	12
SASKATCHEWAN	11	4	7	0	267	297	8

HOCKEY

Ligue Nationale
(Parties hors-concours)

Jeudi

Chicago 5, Montréal 4
Buffalo 3, Islanders NY 3
Moncton 4, Edmonton 4
Minnesota 1, Calgary 1

Hier

Montréal 4, Boston 4
Buffalo 4, Toronto 3
Rangers NY 5, Hartford 5
Adirondack (LAH) 4, Détroit 3
St-Louis c. Winnipeg
Calgary c. Vancouver

Ligue Majeure du Québec

Hier

Laval 4, Chicoutimi 3
T.-Rivières 10, Drummondville 2
Granby 7, Shawinigan 3
Québec 6, Verdun 5
Saint-Jean 7, Hull 4

Ligue Collégiale AAA

Hier

St. Hyacinthe à Thetford
Dawson à Limoilou
St-Jérôme à St.Georges
St-Laurent à Victoriaville

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LONGUEUIL	6	5	1	0	38	37	10
VERDUN	7	5	2	0	53	30	10
LAVAL	7	5	2	0	40	22	10
ST-JEAN	6	2	4	0	25	42	4
HULL	7	2	5	0	45	43	4
GRANBY	7	2	5	0	32	52	4

Section Frank Dilio

SHAWINIGAN	7	4	3	0	34	29	8
QUÉBEC	7	4	3	0	38	36	8
DRUMMONDVILLE	7	4	3	0	36	40	8
TROIS-RIVIÈRES	7	3	4	0	38	34	6
CHICOUTIMI	6	1	5	0	27	37	2

Dawson terrassé

Les Expos, en 11e

PITTSBURGH (PC) — Les Expos ont effectué une poussée de trois points en 11e manche, hier soir, et ils ont finalement arraché une victoire de 8-5 aux Pirates de Pittsburgh devant 4,549 spectateurs au Stade Three Rivers.

Lee Tunnell, (1-1), victime de cette poussée de dernière heure, a donné deux buts sur balles et a atteint Andre Dawson à la tête après deux retraits en 11e avant que Gary Carter n'y aille d'un simple de deux points. Tim Wallach qui avait claqué son 27e circuit de la saison en quatrième manche, a produit l'autre point de cette manche.

Woodie Fryman, troisième lanceur utilisé par les Expos, a mérité la victoire, sa neuvième de la saison. Jeff Reardon est venu terminer le match pour sauvegarder une 26e victoire.

Dawson a été atteint solidement et a été examiné par le médecin des Pirates. Les premiers rapports indiquent que la blessure n'est pas trop grave.

Les Expos ont égalé le compte 5-5 en début de neuvième quand Bryan Little a entrepris la manche avec un amorti parfait pour obtenir un simple. Raines a suivi avec un triple dans la droite pour produire un point et il est venu marquer quand Andre Dawson y est allé d'un long ballon au centre.

Au début du match, Doug Frobel d'Ottawa a joué un vilain tour à Charlie Lea, en fin de quatrième, quand il a claqué un circuit de deux points pour permettre aux Pirates de prendre les devants 3-2. Frobel, qui ne présentait qu'une moyenne de .167 avant le match en était à son premier circuit en carrière.

Richie Hebner, qui avait produit le premier point des Pirates avec un simple en première, occupait le premier coussin quand Frobel a expédié cette offrande de Lea loin par-dessus la clôture du champ droit. Hebner avait déposé un amorti parfait le long de la ligne du troisième pour obtenir un simple.

EXPOS (8)	ab	p	cs	pp
Little, ac	6	1	1	0
Raines, cg	5	2	1	1
Dawson, cc	4	0	2	1
Yngbld, cd	0	1	0	0
Oliver, 1b	5	1	0	0
Carter, r	5	2	3	2
Wallach, 3b	6	1	3	2
RJnsh,cd	6	0	1	0
Flynn, 2b	3	0	1	2
Cromrt, fs	0	0	0	0
Phillips, 2b	1	0	0	0
Lea, l	2	0	0	0
Speier, fs	1	0	0	0
Tohlin, l	0	0	0	0
WJhnsn,fs	1	0	0	0
Fryman, l	0	0	0	0
Phelps, fs	1	0	0	0
Reardon, l	0	0	0	0
Total	46	8	12	8

PIRATES (5)	ab	p	cs	pp
Moreno, cc	5	0	2	
JRay, 2b	4	1	1	0
Easler, cg	5	0	0	0
Hebner, 1b	4	1	3	1
Frobel, cd	4	1	1	2
Vargas, 1b	1	0	0	0
Horrien, 3b	3	1	1	0
Berra, ac	4	0	1	0
Ortiz, r	3	1	1	0
JMilner, fs	1	0	0	0
McHlms,l	1	0	0	0
Madlck, fs	1	0	0	1
TPena, cs	0	0	0	0
Tekulve, l	0	0	0	0
BDavis, fs	1	0	0	0
ERomo, l	0	0	0	0
Tunnell, l	0	0	0	0
Stargell, fs	1	0	0	0
Total	38	5	10	5

MONTRÉAL ..... 010 101 002 03—8
PITTSBURGH ..... 100 210 100 00—5

E—JRay. LSB—Montréal 11, Pittsburgh 7. 3B—Raines. C—Wallach (27), Frobel (1). BV—Dawson (39), JRay (16), Hebner 2 (4). S—McWilliams, JRay, Berra. BS—Dawson.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Lea	5	6	4	4	0	1
Tomlin	2	1	1	1	1	2
Fryman G, 9-4	3	2	0	0	3	4
Reardon VP, 26	1	1	0	0	0	2
Pittsburgh						
McWilms	7	7	3	3	1	5
Tekulve	2	3	2	2	1	1
ERomo	1	0	0	0	0	0
Tunnel P, 1-1	1	2	3	3	2	6

APL—Dawson par Tunhell. T—3:26. A—4,549.

La France et les États-Unis mènent 2-0

PARIS (AFP) — Le rêve est en passe de devenir réalité pour les Français qui mènent deux victoires à zéro devant la Nouvelle-Zélande à l'issue de la première journée des demi-finales de la coupe Davis, hier, à Aix-en-Provence (sud de la France).

La France est bien partie pour se qualifier pour la finale, 49 ans après ses «mousquetaires», et devrait rencontrer les États-Unis qui, de leur côté, mènent également 2 victoires à 0 devant l'Australie, à Perth, en Australie.

Devant 6,500 spectateurs, les Français Yannick Noah et Thierry Tulasne n'ont pas connu trop de problèmes pour battre respectivement Chris Lewis et Russell Simpson.

Sous un soleil éclatant, Tulasne, numéro deux national, a parfaitement rempli son contrat. Bien que 111e mondial, il a dominé Simpson (68e), en quatre manches, 6-3, 4-6, 7-5, 6-2, après une partie de qualité fort moyenne.

Ensuite, Noah, récent numéro 9 mondial à l'ATP, a triomphé en trois manches 6-3, 6-1, 7-5, du numéro un néo-zélandais, Chris Lewis, 35e dans la hiérarchie.

En cas de qualification, la France, qui alignera aujourd'hui Noah et Leconte en double contre la paire Lewis-Simpson, recevrait les États-Unis, si ces derniers s'imposent face à l'Australie, du 26 au 28 novembre à Grenoble.

John McEnroe a ouvert la voie du succès à son équipe en battant le numéro un Australien Peter McNamara 6-4, 4-6, 6-2, 6-4, après trois heures 10 minutes de jeu. Malgré le soutien de 3,500 spectateurs à son adversaire, le Newyorkais a logiquement remporté la rencontre, grâce à un service supérieur (12 aces), et en jouant remarquablement les points décisifs.

Son compatriote Gene Mayer a apporté un deuxième point à sa formation en battant Vitas Alexander 6-4, 3-6, 6-1, 6-2.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, Q.C. — Jean Pomminville
Roland G. Chauvin, Q.C. — J.-Pierre Casavant
M. Carlyle Johnston, Q.C. — Jacques Chamberland
Robert S. O'Brien, Q.C. — Claude Baillargeon
Jerome C. Smyth, Q.C. — Jean Hébert
J. Vincent O'Donnell, Q.C. — Ian Rose
Paul P. Carrière — Paul Paradis
M. Kevin Smyth — Marie-José Vachon
Douglas S. Pryde — Richard A. Hinse
Robert W. Mason — Jacques M. Saint-Denis
Jean Bélanger — Hélène Langlois
J. Fraser Martin — Jacques Audette
Jean Guibault — Alain Gascon
Guy Lemay — David M. Eramian
Jacques Nols — Daniel A. Dagenais
André René — Donald R. McCarty
Edouard Baudry — Richard F. Dolan
Allan Lutfy — Richard Wagner
Pierre Caron — Louise Céras
Bernard A. Courtois — Jean Gauthier
André Laurin — Jean Saint-Onge
J.-François De Granpré — Anne Duquette
Paul Cartier — Jacques Roberge
Conseil
George W. Hall, Q.C.
31e étage, 2 Complexe Desjardins, Casier postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Ottawa - Hull
Les Terrasses de la Chaudière, Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Tél: (819) 770-0840

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton
Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook
Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos



Voyez un spécialiste !
pour vos raquettes
YVON GILBERT
CORDEUR OFFICIEL
Classique de tennis Molson 1982
TENNIS
RACQUETBALL
BADMINTON
SQUASH
TENNIS DE TABLE
Boutique Les Sports De Raquette
239 Henri Bourassa ouest, Montréal 331-8881

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

«Les temps difficiles»

LES effets combinés d'une production industrielle déprimée et d'un chômage épidémique auraient en tout autre temps conduit à des actions de relance. Des incitations à l'investissement d'ordre fiscal et financier, des programmes vigoureux de subvention à l'emploi et à la modernisation des équipements, des budgets visant à subventionner l'exportation et la recherche de marchés nouveaux auraient déjà infléchi les taux de chômage et revigoré la production. Ils auraient de plus stimulé la consommation.

Les gouvernements se refusent actuellement à utiliser ces leviers au-delà de ce qui est déjà inscrit dans les lois. Les entreprises fixent leurs bilans financiers et se refusent, sauf exception, à des investissements majeurs, convaincues que les rendements ne suivraient pas. Les particuliers se font économes. Dans un environnement aussi hostile, ils accumulent leurs épargnes et ne prennent aucun risque.

États, sociétés et particuliers cherchent à limiter leurs dépenses. Ils s'inquiètent au sujet de leurs obligations incompressibles, des coûts considérables de leurs emprunts ainsi que des conséquences de leur déficit. Plusieurs dans les deux dernières catégories, sociétés et particuliers, sont comme éjectés du système. Les taux de chômage et celui des faillites n'ont fait qu'augmenter et les perspectives à moyen terme ne sont pas très encourageantes.

La croissance réelle est passée de 5.5% durant les années 60 à 3.1% dans la deuxième moitié de la dernière décennie. Elle est à peu près nulle depuis deux ans. L'inflation persiste, 12.5% en 1981, 11.4% en 1982.

«Les temps difficiles», dont parle le Conseil économique du Canada dans son exposé annuel déposé jeudi, vont-ils durer? Y a-t-il une relance possible? Comment améliorer le rendement de l'économie?

■

Les scénarios élaborés par le CEC ne sont guère encourageants. Dans les prochaines années, le taux de croissance de l'économie sera lent, le niveau de chômage restera élevé, l'inflation ralentira, mais sans brusquerie. Les déficits gouvernementaux demeureront élevés. A moyen terme, «les Canadiens ne devraient pas s'attendre à une amélioration spectaculaire de la conjoncture». Les temps difficiles ne se dissiperont pas rapidement.

Le mal qui nous a précipités dans cette crise est à la fois en avant et en arrière de nous. Comme on le sait, c'est l'inflation qu'on cherche à mater. Mais c'est aussi la crainte de raviver les anticipations inflationnistes qui freine la volonté de stimuler l'économie et de juguler la crise. Cette politique anti-inflationniste finira par produire ses effets. Cependant, le CEC met en garde contre un optimisme naïf. Ces effets viendront «lentement et à un coût considérable». En accord avec les intervenants les plus sérieux, le Conseil se rallie à cette politique. A son avis, l'inflation doit demeurer une préoccupation de premier plan. Cependant, si les coûts engendrés par l'inflation sont considérables, il constate que les coûts pour la réduire sont d'autant plus pénibles qu'on cherche à y parvenir rapidement.

Dans l'ordre des moyens pour assurer une relance éventuelle, le CEC se fait prudent. Il évite en particulier de créer de faux espoirs. Il constate avec raison que les stimuli initiaux ne viendront pas de l'entreprise. Ces dernières ne se manifesteront que lorsque la reprise sera bien engagée. Elles ne peuvent pas attendre un rendement suffisant de leurs investissements. La fameuse question de confiance est posée, confiance générale par rapport à l'ensemble de l'activité économique, confiance «sectorielle» dans tous les domaines particuliers d'activité.

Mais d'où viendra donc le signal attendu par tous qui pourrait peut-être débloquer l'attentisme actuel des milieux d'affaires et des consommateurs?

Malgré le déficit du gouvernement fédéral, le CEC soutient qu'une intervention «modérée» n'excédant pas $1 à 2 milliards, ferait la preuve que le gouvernement est toujours disposé à stabiliser l'économie. Elle n'aurait certes pas cet effet de stabilisation et n'aurait qu'un faible impact sur la production et le niveau de chômage. Cependant, à son avis, les milieux d'affaires et les consommateurs seraient rassurés et les investissements ainsi que les dépenses de consommation pourraient reprendre.

Cette hypothèse semble fragile. Telle que présentée par le CEC, son impact serait si limité, ses effets de stimulation si problématiques qu'elle pourrait s'avérer marginale. Entre-temps, le déficit fédéral serait passé à près de $25 milliards, le taux de chômage à peine amaigri et l'investissement privé toujours en attente. Il s'agit d'une proposition à la marge de la politique monétariste et budgétaire actuelle, politique qui se voit renforcée par le CEC.

En cette période de désarroi, nul n'est prêt cependant à écarter une piste pouvant conduire à des temps meilleurs. La stimulation modérée de l'économie pourrait peut-être créer ce lent mouvement de reprise. Si on pouvait en avoir la preuve ou tout au moins si le CEC avait présenté son argumentation avec plus de rigueur et de confiance, on y souscrirait plus spontanément.

Des 14 recommandations soumises par le CEC au gouvernement fédéral, on retiendra dans l'immédiat et en priorité, outre la politique de stimulation, le gel à leur niveau actuel des cotisations des employeurs et des employés à l'assurance chômage. Toute nouvelle charge à ce sujet serait catastrophique pour un grand nombre d'entreprises.

■

À mi-chemin entre l'inaction et la politique classique d'action et d'intervention des États en période de crise pour stimuler l'activité économique, le contenu de l'exposé annuel du CEC constitue une contribution importante à la compréhension de «ces temps difficiles» et une recherche valable pour en limiter les effets et la durée.

Si le CEC reconnaît pleinement la nécessité de mater l'inflation, il souligne aussi les graves dommages sociaux et économiques qu'une période prolongée de croissance lente risque de causer à la société et à l'économie canadiennes. Cependant, aussi longtemps que les taux d'intérêt resteront élevés, on voit mal comment la stimulation limitée que le Conseil propose pourrait dissoudre dans l'esprit des consommateurs et des investisseurs leurs sentiments de prudence et leur peur compréhensible du risque.

Jean-Louis ROY

lise bissonnette

Rose acidulé

LE 27 octobre 1916, le directeur du Imperial Munitions Board, M. H. Irish, écrivait au colonel E.J. Chambers, censeur principal de la presse canadienne en temps de guerre. Pour produire suffisamment de munitions, expliquait-il essentiellement à ce gradé, la main-d'oeuvre féminine à son emploi devait travailler la nuit. Or certaines ouvrières, «à tort ou à raison», se croyaient en danger durant de telles allées et venues nocturnes. Le censeur officiel était donc prié de faire taire les échos de ces inquiétudes dans la presse puisque, de dire un M. Irish somme toute égalitariste, il faut éviter de susciter des «préjugés contre l'utilisation des femmes dans la production des projectiles».

Ces femmes inquiètes, protestataires à leur manière, annonçaient des décennies plus tôt le mouvement actuel pour s'approprier aussi «la nuit, sans peur». Et l'épisode contient en germe d'autres batailles des femmes: leur place sur le marché du travail — on sait comment les productrices de projectiles furent renvoyées à la production de bébés au lendemain de la guerre — leur capacité à communiquer des revendications sur la place publique, et le paternalisme qui les maintenait naturellement subalternes, «utilisables», dans leur milieu d'emploi. Faut-il se réjouir du chemin parcouru, ou se désoler de la pérennité des résistances? L'exposition conjointe des Archives publiques et de la Bibliothèque nationale du Canada sur le thème de *La femme canadienne de 1870 à 1940* — où je suis tombée en arrêt méditatif, entre autres, devant la lettre de M. Irish — n'est surtout pas militante. Baignée de tons pastels, elle se contente d'un collage de documents et d'images dont chacun pourra tirer ses conclusions.

Aux femmes qui ont relu ou réécrit le passé, depuis quelques années, à la lumière de leur propre histoire largement ignorée de la mémoire officielle, l'exposition semblera tardive et un peu superficielle. Mais elle témoigne en cela même du peu de place faite aux femmes, même à cette époque où l'on commençait à parler pour elles «d'horizons nouveaux». Les Archives et la Bibliothèque collectionnaient selon les valeurs de leur temps...

Des bribes de vie qui se devinent plus qu'elles ne se déchiffrent sous les vitrines protectrices, il me semble qu'on peut, pour une fois, tirer un bilan comparatif optimiste. Le siècle écoulé a bougé plus vite pour les femmes que pour les hommes, quelles que soient les dernières barrières, toujours les plus résistantes, qui perdurent.

Les exposants ont tenté de reconstituer la vie de femmes nées vers 1870, traversant l'adolescence entre 1880 et 1890, et devenant adultes au tournant du siècle. Les petites filles nées en 1970, qui ont aujourd'hui douze ans, auraient un choc dès les premiers documents et images. Sauf pour les enfants de la bourgeoisie, dont on évoque à travers tableaux, photos et journaux intimes des mères, l'existence protégée, les autres risquaient dès le berceau la vie dure. Dans le *Livre des mères ou instructions pratiques sur les principes fondamentaux de la propagation de la race humaine* (1880), Elzéar Paquin, sorte de docteur Spock du Québec, non seulement répudie les enfants illégitimes, mais les décrète de «constitution inférieure.» Les orphelinats refusent de les mêler aux «vrais» orphelins. On en «importe» toutefois de Grande-Bretagne — 80,000 entre 1869 et 1924 — pour les sauver de la misère, dit-on, mais aussi pour les faire travailler sur les fermes canadiennes. Le travail des enfants, notamment des adolescentes à peine pubères dans les usines, relève de l'exploitation pure et simple comme en témoignent quelques extraits des procès-verbaux d'une Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail au Canada en 1889. Quant aux filles qui pouvaient poursuivre leurs études, elles étaient le plus souvent confinées aux sciences ménagères. On s'amusera de la ferveur avec laquelle George M. Dawson, fils du directeur de l'Université McGill, défend l'admission des femmes dans cette auguste enceinte... à condition qu'elles y étudient dans des sections séparées. Même s'il reste des relents de cet univers concentrationnaire dans les orientations professionnelles des filles aujourd'hui, nous voilà revenues de loin.

Curieuse cassure, tout de même, que l'univers des jeunes femmes adultes au début du vingtième siècle. Le docteur Elzéar Paquin sévit toujours, qui les met en garde contre les mauvais effets de certains comportements moraux sur leur santé, et tout continue à tourner autour du mariage et des enfants comme en témoignent les albums souvenirs, les chroniques mondaines et un superbe dessin idyllique tiré du *Monde illustré* de 1900, où la reine du foyer rêve avec tendresse auprès de son jeune et beau mari lisant un journal qui n'est heureusement pas encore LE DEVOIR. Mais le grand débat «travail contre foyer» commence à faire craquer les entournures. 80% des femmes de moins de 45 ans sont mariées, et on ne compte qu'une vingtaine de divorces par année. Il faut pourtant des domestiques, des enseignantes, des serveuses, des infirmières. On en importe — triste photo des «engagées» de noir vêtues, tout juste débarquées à Québec en 1911, — mais cela ne suffit pas. La bataille est sourde, feutrée. Pour garder les femmes à la maison, on célèbre une nouvelle science, celle du maternage (mothercraft) ou du ménage (housecraft). (*MacLeans's Magazine*, 1917). La guerre fait oublier un temps les préjugés, pour en recréer d'autres comme on l'a vu chez notre M. Irish. Eaton annonce fièrement des «salopettes de femmes», véritables bleus de travail, «qui ont fait leurs preuves». Mais si la percée est faite, elles reste fragile. Les Archives publiques ont déniché une perle qu'Ottawa préférerait sans doute oublier: aucune femme mariée, dont le mari était vivant, ne pouvait occuper d'emploi dans la fonction publique, sauf temporairement ou dans des secteurs en pénurie (règlements de 1929). Ces règlements n'ont été abrogés qu'en 1945.

Même si le droit de vote est acquis en 1918 — la contribution des femmes à l'effort de guerre, dit le premier ministre Robert Borden,» prouve qu'elles sont dignes de devenir des citoyennes» — l'entre-deux guerres semble marquer un piétinement. Ou est-ce un effet d'archives? Les responsables de l'exposition, qui est ouverte au public jusqu'en janvier 1983, affirment qu'il a été très difficile de dénicher dans le fonds canadien des témoignages plus personnels sur la vie des femmes qui atteignaient alors la quarantaine et plus. La dernière section s'achève sur des magazines qui font de la lutte au vieillissement, ou de la résignation, l'objectif ultime des femmes de cet âge. Les années folles ont peut-être été plus cruelles, pour les femmes mûres, que notre propre fin de siècle obsédée elle aussi de jeunesse et de beauté.

On quitte tout ce rose, acidulé, avec quelques degrés de romantisme en moins pour les douceurs du passé. Il n'était pas si rose, et nous allons beaucoup mieux.

Le miracle menacé

La crise économique qui secoue le «miracle allemand» a fait sa première grande victime politique hier avec la défaite du gouvernement du chancelier Helmut Schmidt, lâché par une partie de ses alliés libéraux du Bundestag. L'arrivée au pouvoir du démocrate-chrétien, M. Helmut Kohl, bénéficiaire de la nouvelle coalition gouvernementale, ne pourra guère sortir cependant la République fédérale allemande de son marasme.

Même si la position financière du gouvernement de Bonn se compare avantageusement avec celle de bien d'autres pays industriels du monde occidental, la RFA est à son tour durement atteinte par la récession. Avec un taux de chômage de 7,4% (près de deux millions de sans-emploi), le plus élevé en trente ans, quelque 13,000 faillites dont celle de la AEG-Telefunken aura été la plus retentissante et la plus sympômatique aussi de la profondeur de la crise, et une importante chute de la production industrielle, le gouvernement devait intervenir. La voie de solution qu'il voulait emprunter aura précipité son renversement au Parlement.

Non pas que l'opinion ouest-allemande ait imputé la crise aux politiques du chancelier Schmidt. Les Allemands s'interrogent sur eux-mêmes autant que sur les remèdes qu'ils peuvent attendre de l'État. Les uns s'en prennent aux coûts du système très avantageux de la sécurité sociale. D'autres estiment que le secteur public en est venu à prendre une trop grande part de la production nationale. D'autres encore s'en prennent aux concentrations improductives d'entreprises ou aux retards des industries allemandes dans l'innovation technologique.

Dans l'immédiat, toutefois, c'est le refus du chancelier social-démocrate de sabrer dans les avantages sociaux et son impôt sur les revenus des milieux plus aisés qui a ébranlé ses alliés libéraux et la coalition qu'il formait avec eux. Craignant d'être taillée en pièces aux élections, une partie de la minorité gouvernementale s'est dissociée du budget de M. Schmidt pour tenter de survivre en passant du côté des démocrates-chrétiens.

Une première épreuve avec l'électorat, qui a frappé malgré tout les libéraux mais sans modifier les positions des deux grands partis, tend plutôt à montrer que d'autres forces sont en train de percer vers la troisième position, et, peut-être, la balance du pouvoir. Sauf que cette fois des tendances plus radicales, non plus centristes, compliqueraient la formation du gouvernement, si jamais elles devaient s'imposer aux prochaines élections législatives, promises pour le 6 mars prochain. Mais cette instabilité n'est pas la catastrophe.

Le système politique ouest-allemand n'a plus rien de commun avec l'anarchie partisane qui conduisit à la chute de la République de Weimar et à la prise du pouvoir par les extrémistes de droite des années trente. Des partis démocratiques y occupent presque tout l'espace politique. Des ouvriers siègent aux conseils d'administration des compagnies. Les actes de sabotage et de terrorisme que la RFA a connus, même s'ils ont entraîné un durcissement répréhensible de l'appareil policier, n'ont pu provoquer de déraillement dans la société ni dans l'organisation politique du pays.

Bref, la transition en douceur, conformément à la constitution, d'un gouvernement social-démocrate à une nouvelle équipe dirigée par les démocrates-chrétiens, inspire davantage confiance qu'elle ne suscite d'inquiétudes. À plus longue échéance, cependant, surtout si les élections du 6 mars devaient empêcher la formation d'un gouvernement majoritaire ou d'une alliance stable, la République fédérale pourrait connaître, avec les ratés de Bonn, plus de difficultés à se relever de ses présents problèmes économiques.

Là comme ailleurs cependant, la reprise économique ne passe pas seulement par une gestion plus serrée et plus imaginative des instruments de production, mais aussi par le rétablissement des marchés extérieurs et donc par un relâchement de la politique monétariste des États-Unis. En attendant, le nouveau chancelier Helmut Kohl ne pourra se contenter de sabrer dans les programmes sociaux ou de subventionner les compagnies mal en point. Il devra enrayer les fuites de capitaux vers les marchés spéculatifs américains et préserver les contrats signés depuis l'*Ostpolitik* de ses prédécesseurs.

Jean-Claude LECLERC

L'incroyable M. Joyal

Sitôt nommé secrétaire d'État du Canada, M. Serge Joyal a enfourché le cheval de bataille qui, à l'époque des Gens de l'air, l'a rendu célèbre: la promotion des francophones au Canada, en particulier de ceux qui vivent hors Québec.

M. Joyal s'est donné comme première mission de convaincre M. William Davis de rendre l'Ontario officiellement bilingue. L'entreprise est louable. On a hâte cependant de voir quels arguments nouveaux, M. Joyal pourra invoquer pour amener M. Davis à changer d'avis.

Car il faut bien le dire: la crédibilité du gouvernement fédéral dans le dossier ontarien est bien basse. M. Trudeau on s'en rappelle, a refusé d'imposer l'article 133 à l'Ontario parce que Bill Davis n'en voulait pas. Le Québec non plus. Mais il s'opposait surtout à ce qu'on réduise ses pouvoirs en matière d'éducation. Pourtant, le gouvernement Trudeau n'a pas hésité à lui imposer la «clause Canada». Son impérialisme à l'égard du Québec et sa servilité à l'égard de l'Ontario resteront gravés pour longtemps dans la mémoire des Québécois.

Du reste, M. Joyal a achevé de réduire sa crédibilité hier matin. Il a expliqué sur les ondes de Radio-Canada que la non-imposition de l'article 133 «n'a jamais été une condition aussi formelle» qu'on le prétend à l'adhésion de l'Ontario à la nouvelle constitution. C'est avouer que le gouvernement fédéral, dont M. Joyal était membre, a manqué de cran. On a bien du mal, après un tel aveu, à croire à la sagacité du nouveau secrétaire d'État. La dernière fois que quelques-uns de ses collègues ont tenté de convaincre M. Davis — c'était en janvier 81 — ils ont dû se contenter de le rencontrer dans un salon de l'aéroport de Toronto. On souhaite au moins à M. Joyal d'être reçu à Queens Park.

M. Joyal entend aussi améliorer les rapports de son ministère avec l'Association canadienne-française de l'Ontario. Voilà au moins un projet qui est à la portée du nouveau ministre. En outre la tâche s'impose car son prédécesseur a, en février dernier, commis un grave impair. Il avait en effet décidé de subventionner directement les associations régionales membres de l'ACFO par dessus la tête de ses dirigeants. Cette ingérence dans les affaires internes de cette association était inacceptable. M. Joyal doit, comme nouveau titulaire du secrétariat d'État, pleinement rassurer les Franco-Ontariens sur ses intentions.

On est cependant moins rassuré en écoutant M. Joyal justifier son action auprès des minorités. Il déclarait en effet hier matin à Radio-Canada: «Il est extrêmement important que le gouvernement canadien qui, *d'après la loi constitutionnelle canadienne reste le premier responsable du progrès des droits des minorités au Canada* et de leur respect, puisse avoir des relations de travail cordiales, directes et franches avec les groupes avec lesquels il est appelé à collaborer».

Il faut ici protester vigoureusement: la constitution du Canada ne fait pas du gouvernement de ce pays le premier responsable des minorités linguistiques. M. Joyal prend ses rêves pour la réalité. La constitution énonce bien un certain nombre de droits propres aux minorités mais, sauf exception, elle ne précise pas qui est responsable d'en assurer le respect. Cette tâche relève en réalité des provinces dans tous les domaines qui relèvent de leur compétence. C'est particulièrement vrai en matière d'éducation. Et si les droits sont brimés, c'est aux tribunaux de les rétablir et non pas au Parlement fédéral. Incidemment, M. Hatfield devrait rappeler à M. Joyal, déjà fort tenté d'intervenir dans le dossier de l'*Évangéline*, de rester bien gentiment chez lui.

À vrai dire, seul l'article 93 (4) de la Loi constitutionnelle de 1867 permet au Parlement canadien d'intervenir directement en faveur des minorités. Elle l'autorise en effet à «édicter des lois réparatrices» pour le cas où une province refuserait de le faire elle-même. Mais cet article ne touche que les droits des minorités en matière confessionnelle. Le Parlement canadien a été invité à utiliser sa prérogative une seule fois et il s'est défilé. C'était au tournant du siècle: l'assemblée législative du Manitoba avait aboli les écoles confessionnelles que fréquentaient, comme par hasard, des francophones.

Au fond, le lapsus de M. Joyal à Radio-Canada est fort révélateur. On sait aujourd'hui encore mieux qu'hier que la Charte canadienne des droits et libertés constituera un nouvel outil de centralisation fédérale.

Jean-Pierre PROULX

LETTRES AU DEVOIR

■ *Pour qui se prend André Guillemin*

À «Second Regard», depuis quelques dimanches, André Guillemin brandit une épingle en guise de pic; par des hypothèses, des idées bien discutables, des opinions personnelles, cet historien semble essayer de démolir la confiance des catholiques et des autres chrétiens qui basent leur vie sur les Évangiles.

Ce démolisseur n'a de compétence en Écriture que pour tenter de justifier ses prises de position, tandis que des milliers de laïcs, de religieux et de prêtres, se sont penchés sur les Évangiles pour y rencontrer Jésus-Christ et vivre selon son enseignement et son esprit.

Depuis plus de 20 siècles, l'Église fondée sur les Apôtres, ainsi que les Églises orthodoxes et protestantes, ont cherché à établir les origines et l'authenticité des Écritures, ont procédé à des fouilles, pour en arriver à la conclusion qu'on devait se fier au texte actuel des Évangiles.

Et l'Église catholique romaine, avec ses 21 conciles, ses Pères de l'Église, ses études avancées pour refuter les hérésies et bâtir le Royaume de Dieu, surtout avec l'assistance du Saint-Esprit, nous donne la véritable interprétation de la Parole de Dieu. Au dernier Concile du Vatican, les 53 observateurs des autres Églises ont été impressionné par le souci constant des pères conciliaires à bâtir solidement sur la Bible, le dogme, la morale et la liturgie.

Vraiment, quand on y pense, on se dit qu'André Guillemin se prend pour un autre.

Mgr Léo BLAIS
Montréal, 29 septembre

■ *Mirabel dit merci aux artistes*

Nous tenons à rendre hommage au sculpteur Armand Vaillancourt, à l'écrivain Denise Boucher et à souligner le travail des artistes et de tous ceux et celles qui, comme eux, mettent leur énergie et leur conscience au service d'une cause qui est celle de tous les Québécois et Québécoises.

En effet, qu'il s'agisse de Forillon, du parc de la Mauricie, de la triste aventure du BAEQ ou de l'expropriation inutile de Sainte-Scholastique, on est forcé de réaliser aujourd'hui que les populations ayant eu à subir de tels projets ont été ignominieusement trompées.

Prétendument mis de l'avant pour la promotion collective des régions destinataires, ces projets ont surtout servi l'intérêt direct de leurs instigateurs.

Parqués dans leur HLM ou courant après leur misère, ces expropriés de partout ont mal à croire que le progrès est passé chez eux!

Aujourd'hui, après 13 années de luttes difficiles et souvent solitaires, les citoyens de Mirabel expropriés inutilement sont de plus en plus déterminés à reprendre les terres qu'on leur a extorquées pour rien. Même si l'envahisseur est de taille et sa détermination de la même stature, les expropriés ont confiance qu'ils réussiront à faire retrouver une vie normale à ce territoire souillé.

Toutefois, cela ne se fera pas sans une prise de conscience de tous les citoyens du Québec sur le sens réel de ces faux grands projets.

C'est à cette réflexion que nous ont conviés Armand Vaillancourt et Denise Boucher. Le 23 septembre dernier ces artistes, accompagnés de nombreux autres dont Pauline Julien, Gaston Miron, Hélène Loiselle, Charlotte Boisjoli, etc., tenaient une conférence de presse pour sensibiliser l'opinion publique sur le scandale de l'occupation des terres par le fédéral à Mirabel.

Nous saluons bien haut cette initiative.

André BOUVETTE
et Louise LAUZON
représentants du CIAC
à cette conférence de presse
Sainte-Scholastique, 27 septembre

■ *De la poudre aux yeux des parents*

(Lettre adressée à M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation du Québec.)

Votre réforme scolaire jette de la poudre aux yeux des parents de notre province, en leur faisant croire qu'ils deviendraient les nouveaux maîtres ou les nouveaux responsables de l'école.

C'est là la première impression qui se dégage d'une lecture rapide de votre projet de réforme scolaire.

Mais, après en avoir fait une analyse sérieuse, nous affirmons et nous soutenons que la fumisterie est parfaite.

L'encadrement des parents par les commission scolaires, elles-mêmes encadrées par le ministère de l'Éducation, serait tel que le système scolaire deviendrait étatique et totalitaire.

Le ministre dirigerait, en définitive, toute l'action des parents dans leur démarche administrative et pédagogique, ledit ministre et ses fonctionnaires sachant très bien que les parents n'ont pas le temps après leur labeur quotidien de s'occuper adéquatement et efficacement de la chose scolaire et surtout qu'ils n'ont pas tous la compétence administrative et pédagogique pour diriger l'école.

C'est le ministère, en dernier ressort, qui dicterait sa volonté aux parents et ce, très souvent au grand déplaisir des parents eux-mêmes.

C'est là la première contradiction majeure qui saute aux yeux du lecteur attentif.

Une deuxième contradiction plus facile à déceler consiste à vouloir réduire d'une part le nombre des commissions scolaires et d'autre part à créer environ 3,000 corporations ayant des pouvoirs administratifs.

Devant le nombre impressionnant de ces nouvelles corporations, on laisse déjà sous-entendre qu'il pourrait y avoir un nouveau regroupement de ces corporations nouvellement créées. Mais, alors, quelle contradiction pour ne pas dire confusion!

Plusieurs enquêtes ont prouvé que les parents catholiques et les parents protestants veulent garder le caractère confessionnel des commissions scolaires, mais, le ministre et ses fonctionnaires veulent imposer à tous, l'école d'État neutre. Et, on veut nous faire croire que la volonté des parents sera respectée dans le nouvel ordre scolaire!

D'une part, on dit vouloir démocratiser l'école et d'autre part, on veut enlever le droit de vote universel.

Comme contradiction, on ne pourrait trouver mieux.

Il n'y a pas que les parents ayant actuellement des enfants à l'école qui peuvent avoir un intérêt à donner une bonne éducation aux enfants. Les grands-parents, les autres membres du clan familial et les contribuables en général ont aussi un mot à dire sur la question.

La véritable réforme démocratique du système scolaire québécois consiste à accorder aux communautés de base, catholique et protestante, leur système d'écoles confessionnelles et à accorder aux neutres, leur propre système d'écoles neutres. Cette solution démocratique est la seule qui puisse accorder aux parents, l'école qui réponde le mieux à leurs aspirations, à leurs besoins et à leurs convictions.

Les garanties juridiques sont essentielles et doivent sous-tendre tout l'édifice scolaire.

Les parents peuvent alors, choisir le secteur qui leur convient, donner à leurs enfants des professeurs qui partagent leur philosophie de la vie et transmettre ainsi à leurs enfants les valeurs qui leur sont chères.

André MORAIS,
président du comité ad hoc des
Parents catholiques d'Ahuntsic
Montréal, 22 septembre

■ *Un agresseur qu'on ne voit pas*

«Depuis le début de l'invasion soviétique en Afghanistan, plus de 3 millions d'Afghans ont fui leur pays alors qu'un autre million était tué.» (A.M. Paktiawal, délégué afghan auprès de l'Unesco et des Nations unis, le 14 octobre 1981).

Pourtant, les Afghans n'ont pas tués 100,000 civils soviétiques. Ils n'occupent pas Moscou-Ouest. Ils n'occupent aucune parcelle du territoire soviétique. Ils n'ont tué aucun athlète olympique, aucun voyageur, aucun écolier, aucun fidèle dans un lieu de prière... Leurs cibles privilégiées ne sont ni les écoles, ni les hôpitaux, ni les autobus scolaires... Ils n'arment pas, pas plus qu'ils n'entraînent les terroristes du monde entier. Dans leur cas, on ne peut vraiment pas dire que ce sont des «massacreurs sur grande échelle massacrés sur une petite échelle».

Pauvres Afghans! Aucun soldat américain, français ou italien ne viendra les protéger... Vaut mieux, heu, ne pas déranger Moscou. Vous savez la «détente», la «coexistence pacifique», le «désarmement»... Et puis, on n'est pas assez fort pour arrêter un massacre soviétique. Alors, vaut mieux ne pas le voir du tout!

M. HANNA
Montréal, 25 septembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

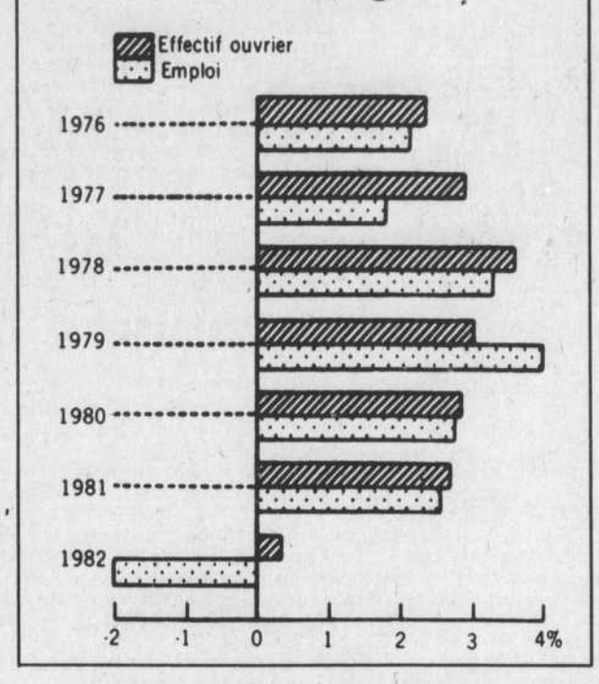
ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Une stratégie pour les «temps difficiles»

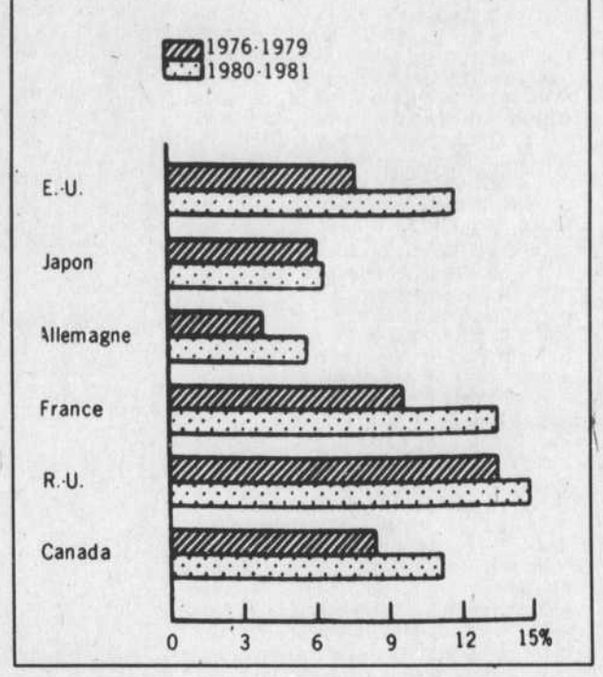
Les recommandations du Conseil économique du Canada

Ces lignes sont extraites d'un «aperçu sommaire» du dix-neuvième exposé annuel du Conseil économique du Canada, rendu public jeudi à Ottawa sous le titre «Les temps difficiles — Politiques et contraintes». Ce résumé des recommandations formulées dans ce rapport a été préparé par le Conseil.

Croissance annuelle de l'effectif ouvrier et du chômage



Inflation des prix au consommateur



AU cours des dernières années, les politiques économiques sont devenues de plus en plus restrictives au Canada. Pourtant, l'inflation est demeurée élevée, le chômage a atteint un niveau sans précédent depuis la guerre et les déficits des gouvernements, mesurés selon les critères habituels, sont importants.

À un certain moment, affirme le Conseil, il faudra atténuer le caractère restrictif des politiques économiques au Canada. Mais quand? Comment? Et dans quelle mesure? Nous savons que tout changement prend du temps à produire ses effets et que la dynamique des attentes est un phénomène complexe. Par conséquent, si nous voulons aboutir à des résultats dans un an ou plus, il faudra sans doute adopter rapidement les mesures qui s'imposent.

Sous le thème «Les politiques de lutte contre l'inflation et le chômage», le Conseil formule cette année 14 recommandations touchant les politiques dans divers domaines.

Abordant en premier lieu le problème de l'inflation, le Conseil recommande que le gouvernement fédéral poursuive l'orientation anti-inflationniste qu'il a imprimée à ses politiques monétaire et budgétaire, et que la Banque du Canada maintienne un contrôle ferme sur le taux de croissance de la masse monétaire. La stratégie du gouvernement devrait englober la limitation des dépenses publiques et la réduction, à moyen terme, du déficit fédéral, à mesure que l'économie se sortira de la récession pour atteindre des niveaux d'activités plus normaux.

Cependant, comme le taux de chômage atteint presque 12%, le Conseil croit que le temps est venu de se demander s'il ne serait pas souhaitable de relâcher quelque peu le caractère restrictif des politiques budégaire et monétaire. En recommandant que le gouvernement fédéral procède à une stimulation modérée de l'économie dans son prochain budget, le Conseil propose une réduction globale d'environ 2 milliards de dollars touchant l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur les sociétés ou la taxe de vente à la fabrication. Les modalités précises d'un tel programme de remise fiscale devraient faire l'objet de consultations publiques avant le dépôt du budget.

Le Conseil souligne par ailleurs que les cotisations des employeurs et des employés à l'assurance-chômage pourraient augmenter sensiblement dès le 1er janvier 1983. En raison de la conjoncture économique difficile que nous connaissons présentement, le Conseil recommande que le gouvernement prenne des mesures en vue de limiter l'ampleur de toute hausse à ce titre au cours de la prochaine année.

En ce qui a trait à la question de la réduction des dépenses et du déficit du gouvernement fédéral, le Conseil formule trois recommandations. Premièrement, il recommande instamment que les nouvelles initiatives dans le secteur énergétique fassent l'objet du même examen critique que tous les autres nouveaux programmes de dépenses. En second lieu, rappellant qu'il ne faut pas s'attendre en période de récession que le gouvernement atteigne son objectif de réduction du déficit, le Conseil recommande aux autorités fédérales de ne prendre aucune mesure supplémentaire en ce sens tant que la situation économique ne se sera pas améliorée, et d'accepter, d'ici là, l'augmentation du déficit qui est directement imputable aux mécanismes de stabilisation automatique. Néanmoins, rappelle le Conseil, le déficit doit demeurer un sujet de préoccupation.

La troisième recommandation concerne les effets d'un fléchissement éventuel des cours mondiaux du pétrole sur le prix intérieur du pétrole et, partant, sur les recettes publiques. Étant donné qu'il a été convenu de relever progressivement le prix intérieur du pétrole au point d'extraction jusqu'à un plafond fixé à 75% du cours mondial et que, dans les conditions actuelles, le rythme des augmentations pourrait devoir se ralentir, le Conseil exhorte «le gouvernement fédéral et les provinces productrices de pétrole à étudier, le plus tôt possible, les répercussions de la baisse des prix internationaux du pétrole sur les prix intérieurs au point d'extraction, découlant du plafond de 75%».

La politique monétaire et les taux d'intérêt élevés font l'objet de deux autres recommandations. D'abord, étant donné la définition de la masse monétaire utilisée et le fait qu'elle est devenue un indicateur de moins en moins fiable de la demande de monnaie, le Conseil recommande que la Banque du Canada accorde une importance plus manifeste aux taux d'intérêt réels à court terme comme indicateur supplémentaire dans la conduite de la politique monétaire. Il recommande en outre que, sans compromettre sa stratégie anti-inflationniste et en autant que la conjoncture internationale le permette, la Banque du Canada s'attache à ramener les taux d'intérêt réels à un niveau plus normal et, à moyen terme, qu'elle laisse les taux d'intérêt se replier de pair avec l'inflation.

La recommandation suivante concerne la participation canadienne accrue dans l'industrie pétrolière et gazière, et l'incidence défavorable sur le dollar canadien de la récente vague d'acquisitions dans ce secteur, suscitée par la politique de canadianisation du gouvernement. Le Conseil recommande de faire preuve de prudence dans la poursuite de cette politique afin qu'elle ne devienne pas une source d'instabilité pour l'économie.

Dans son budget de juin 1982, le gouvernement a annoncé un programme de restrictions limitant à 6 et 5% au cours des deux prochaines années les hausses salariales dans la fonction publique fédérale; il a en outre invité le secteur privé à adopter des normes semblables sur une base volontaire. De l'avis du Conseil, si le secteur privé consent à respecter ces lignes directrices, il devrait être possible de réduire l'inflation plus rapidement et à un coût moindre en termes de production et d'emplois perdus.

Bien que le Conseil ait des réserves au sujet de certains aspects particuliers du programme de restrictions, il estime néanmoins important que tous comprennent le message fondamental qui ressort de la stratégie du gouvernement, à savoir que l'on ne réussira à faire fléchir l'inflation que lorsque tous feront preuve de modération dans leurs revendications de revenus. Le Conseil recommande donc que les gouvernements provinciaux, les milieux d'affaires et le monde ouvrier collaborent pleinement avec le gouvernement fédéral pour tenter de réduire l'inflation.

Si la stratégie actuelle ne réussit pas à réduire l'inflation, le gouvernement se verra vraisemblablement forcé d'adopter des mesures plus rigoureuses. Comme le souligne le Conseil, l'option la plus évidente est le contrôle des prix et des salaires. Une telle mesure entraînerait cependant des coûts économiques et sociaux considérables et risquerait de provoquer des conflits très acerbes entre le gouvernement fédéral, les milieux ouvriers et le secteur des affaires. En conséquence, le Conseil recommande que les contrôles ne soient utilisés qu'en dernier ressort, dans l'éventualité où la progression des salaires atteindrait un rythme alarmant.

Suivent les trois dernières recommandations du Conseil.

— Celui-ci recommande que le gouvernement instaure un mécanisme plus structuré de consultations publiques prébudgétaires portant sur sa stratégie financière globale et sur les modifications fiscales qu'il envisage d'apporter.

— Il invite les gouvernements à réviser leurs législations fiscales touchant les entreprises, pour que l'impôt prélevé soit calculé sur les bénéfices réels plutôt que nominaux et, dans le même contexte, à revoir les stimulants fiscaux actuellement consentis aux entreprises.

— Il recommande enfin que l'indexation de l'impôt sur le revenu des particuliers et des programmes de transfert, en fonction de l'indice des prix à la consommation, soit rétablie à la date prévue et que le gouvernement n'y apporte aucune autre modification.

DROITS INDIVIDUELS ET DROITS COLLECTIFS

par Jean-Pierre Proulx

PRÈS le jugement Deschênes sur la loi 101, on a écrit du gouvernement du Québec qu'il soutenait «l'argument selon lequel les droits collectifs primaient sur les droits individuels» («Quebec's argument that collective rights take precedence over individual rigths»). On a écrit aussi que le juge Deschênes «prenait parti en faveur de la thèse des droits individuels contre celle des droits collectifs» («he takes up the argument of individual versus collective rights»).

Ni le gouvernement, ni le juge Deschênes ne se sont probablement reconnus dans ces deux interprétations. Elles reposent sur une confusion que d'aucuns peuvent avoir intérêt à maintenir. Elles ne résistent cependant pas à l'analyse, aussi bien des propos tenus au procès même que ceux qui sont consignés dans le jugement lui-même.

Revoyons d'abord la thèse du Québec: celui-ci a soutenu que le droit à l'enseignement en anglais consenti par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés était un droit collectif plutôt qu'un droit individuel. Il n'a jamais prétendu qu'un droit collectif avait préséance sur un droit individuel. Il a dit cependant que s'il s'agissait bien d'un droit collectif, donc celui d'un groupe, l'Assemblée nationale pouvait, dans des limites raisonnables, «restreindre» la définition de ce groupe de telle manière que certains de ses membres puissent effectivement ne pas bénéficier du droit consenti au groupe lui-même.

C'est très exactement cet argument qui a fait s'indigner le juge Deschênes, à tort à notre avis. Il a vu se profiler derrière cet argument, une «conception totalitaire de la société». Ce sont ces remarques qui ont entraîné certains à croire que le gouvernement prônait la thèse de la primauté des droits collectifs sur les droits individuels.

Pourtant l'argument du Québec, si l'on accepte bien de ne pas en déformer la perspective et le sens, était parfaitement logique. Il renvoyait du reste à un problème tout à fait classique. Dès qu'il s'agit en effet de définir les droits propres à un groupe ou à ses membres, la première question qui surgit consiste précisément à décider qui va faire légalement partie de ce groupe. Voilà par exemple, le premier problème des salariés qui veulent se syndiquer. Les commissaires au travail ont fréquemment à trancher entre la thèse patronale et syndicale sur les personnes ou les catégories de personnes qui seront ou non membres de l'unité d'accréditation.

L'exercice auquel s'est livré le Parlement fédéral autour de l'article 23 sur les droits de la minorité anglophone en matière de langue d'enseignement visait très exactement le même objectif et constituait l'essence même du débat: il s'agissait de déterminer qui, pour les fins de la langue d'enseignement, serait considéré comme faisant partie de la minorité?

Or on a par, les critères retenus, exclu les enfants des non-citoyens canadiens. On a aussi exclu de la protection constitutionnelle des membres de la minorité là où leur nombre serait insuffisant pour justifier la prestation de l'enseignement dans leur langue.

On a fait plus. On a convenu que le critère de la langue maternelle pour définir les membres de la minorité ne s'appliquerait pas au Québec tant que le gouvernement ou l'Assemblée nationale n'y consentiraient pas. En conséquence, pour l'heure et pour un temps indéterminé, l'enfant anglophone, citoyen canadien, dont le père ou la mère a fait ses études primaires en anglais ailleurs qu'au Canada est exclu de la protection constitutionnelle même s'il est de langue maternelle anglaise.

Le Québec, quant à lui, avait déjà par la loi 101 exclu de la définition légale de la minorité anglophone, les enfants dont le père ou mère avait fait ses études primaires en anglais ailleurs qu'au Québec si les parents y avaient élu domicile après l'adoption de la loi.

Le juge n'a pas prétendu, et avec raison, que le Parlement fédéral avait agi en s'inspirant d'une conception totalitaire en excluant lui-même ou en permettant que soient exclus de la définition de la minorité anglophone des individus qui, sociologiquement en font manifestement partie. Le Québec avait, pour des raisons bien connues, décidé, lui, d'être simplement plus restrictif encore. Il ne s'agissait pas plus dans son cas que dans le cas du parlement fédéral de se demander s'il avait agi de façon totalitaire mais de façon raisonnable.

On doit donc regretter que le juge Deschênes ait, par certains de ses propos, contribué à embrouiller davantage dans l'opinion publique des concepts juridiques qui, bien compris, peuvent pourtant favoriser l'avènement d'une plus grande justice.

Mais la confusion ne date pas du jugement Deschênes. Elle s'est installée chez-nous au début des années 70 quand s'est amorcé le débat linguistique. On s'est en effet mis à parler à cette époque des «droits de la majorité» que, progressivement, on a assimilé aux «droits collectifs». Le phénomène s'explique aisément: c'est précisément parce que le Québec est, au plan démographique, dans une situation minoritaire dans l'ensemble Canadien et en situation de domination économique et culturelle sur son propre territoire, qu'il a fallu affirmer les droits collectifs des francophones. Mais comme ils sont majoritaires au Québec, on a confondu droit collectif et droit de la majorité.

En réalité, au plan juridique, l'expression: «les droits de la majorité» n'a aucun sens. La majorité n'a pas à proprement parler de droit. Elle a simplement le pouvoir, à l'intérieur de règles démocratiquement convenues, d'aménager la société conformément à ce qu'elle croit être les meilleurs intérêts de la population. C'est ainsi par exemple qu'elle a décidé que l'enseignement allait se donner en français au Québec, sous réserve de certaines exceptions.

Cependant, le pouvoir de la majorité, pour éviter qu'il ne se transforme en tyranie de la majorité, est limité dans son exercice. Il est restreint d'abord par les droits fondamentaux de la personne lesquels, sont inscrits dans les chartes des droits et ensuite, le cas échéant, par les droits que la majorité au pouvoir reconnaît à des groupes et à leurs membres. Dans plusieurs pays, on convient même, en raison du caractère extrêmement précieux de ces droits, de les enchasser dans la constitution pour les mettre à l'abri des lois ordinaires. C'est ce qu'a fait la Loi constitutionnelle de 1867 à propos de certains droits touchant les écoles de groupes religieux en situation minoritaire. C'est ce que l'on vient de faire en matière de langue d'enseignement pour les membres des minorités linguistiques.

Dans son jugement, M. Deschênes a affirmé que «la personne humaine est la plus grande valeur que nous connaissons et rien ne doit concourir à diminuer le respect qui lui est dû». On ne peut a-t-il ajouté, placer «la collectivité au-dessus de l'individu». On souscrit pleinement à ces affirmations.

Il est grand dommage cependant qu'on ait, en certains milieux, conclu que les droits collectifs l'emportaient sur les droits individuels. En réalité, ils appartiennent à deux ordres différents. Les seconds sont d'ailleurs le prolongement des premiers.

Mais les uns et les autres sont nécessaires à la poursuite de la justice sociale. N'est-ce pas très exactement ce que prétendent les minorités anglophones et francophones du Canada quand elles revendiquent le droit pour leurs enfants à l'enseignement dans leur langue (qui est peut-être un droit individuel) mais aussi le droit, sans conteste collectif celui-là, de gérer leurs propres écoles.

Centraide

Comment le Trust Général aide Jean-Pierre Audet à exécuter les dernières volontés de son frère.



Son frère a nommé Jean-Pierre exécuteur testamentaire. Or, cette grande marque de confiance entraîne de lourdes responsabilités, entre autres, au niveau de la gestion des placements de la succession. Jean-Pierre a donc suivi les conseils d'un ami et se fait aider par le Trust Général.

Le Trust Général regroupe des conseillers en placements, des administrateurs immobiliers et des gestionnaires. Son nom est un gage de sécurité, de confiance et de continuité. Sans obligation, venez vous entretenir avec un gestionnaire-conseil du Trust Général pour étudier différents moyens de vous faciliter la tâche.

Téléphonez (frais virés au besoin) à M. Carol Fillion, directeur-gérant, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit!

TRUST GENERAL
1100, rue University, Montréal (514) 871-7201



Roger Levasseur
LOISIR ET CULTURE AU QUÉBEC

Une analyse sociologique et un bilan remarquable sur l'évolution des loisirs depuis l'organisation des premiers terrains de jeu, en 1929, jusqu'à la création d'un ministère du Loisir en 1979.

Volume de 192 pages, en vente dans toutes les librairies à **12,50$**

BORÉAL EXPRESS

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Chômeurs

hier à Ottawa, M. Lloyd Axworthy s'est contenté de rappeler les quelque $300 millions de programmes destinés à remettre 57,000 Canadiens temporairement au travail, et à accélérer les enquêtes auprès des chômeurs pour voir s'ils ne pourraient pas se requalifier.

Le taux de roulement sur le marché du travail semble en effet important malgré la crise et on estime à 500,000 le nombre de personnes qui changent d'emploi chaque mois au Canada.

Dans les régions à haut taux de chômage — et l'ensemble du Québec, avec un taux moyen de 15,9%, se qualifie maintenant — les chômeurs peuvent travailler dix semaines seulement et se qualifier pour une autre période complète d'allocations. C'est donc dire que des 300,000 Québécois qui perdront leurs allocations d'ici à un an, environ 200,000 pourraient se requalifier pour l'assurance-chômage.

Mais l'enquête, qui a été effectuée auprès de chômeurs sept semaines après qu'on leur ait coupé les allocations de chômage, révèle aussi que moins du quart des Québécois avaient retrouvé un emploi à ce moment-là. C'est d'ailleurs au Québec que les chances de retrouver un autre emploi sont les plus faibles et, dans la majorité des cas, il s'agit d'un emploi moins payé que celui qui a été perdu il y a quelques mois.

Les demandes de prestations de chômage ont augmenté de 42.6% en moyenne au Canada et elles ont atteint près du demi-million au Québec entre septembre 1981 et juin 1982 seulement. Les secteurs des mines, de la construction et de la fabrication enregistrent les plus forts taux d'augmentation tandis qu'il est évident dans l'enquête que les secteurs des sciences sociales et de l'enseignement sont à peine affectés.

Si la situation ne s'améliore pas d'ici à la fin de 1983, c'est au rythme de 92,000 par mois — plus d'un million par année — que les Canadiens pourraient se faire couper l'assurance-chômage. Mais d'ici là, des consultations entre Ottawa et les provinces devraient permettre d'éviter une telle situation.

Ceux qui perdent ainsi leurs allocations parce qu'ils ont été plus de 52 semaines en chômage, sont des jeunes de 20 à 34 ans et habitent surtout le Québec — 37.8% — et l'Ontario — 23.3%. Dans une proportion importante, plus de 40%, c'est le principal salarié de la famille qui perd ainsi ses allocations de chômage et il n'y a bien souvent pas d'autre salaire dans la maison.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration affirme que les deux tiers de ces personnes retrouvent un emploi dans un délai de six mois mais cette donnée est basée sur l'année 1976, où le taux de chômage au Canada était de 8.6%, comparativement à plus de 12% aujourd'hui, et au Québec de moins de 9% comparativement à 15.9% en août 1982.

D'autre part, c'est au Québec que les chômeurs semblent le moins facilement retrouver un travail, ce qui explique qu'on limite à 10 semaines, au lieu de 20, la période nécessaire pour se requalifier. C'est aussi pourquoi le gouvernement du Québec a un programme visant à remettre temporairement les Québécois au travail afin de les renvoyer à la charge d'Ottawa et des employeurs. Sinon, les coûts du bien-être social sont partagés à 50% par les provinces.

C'est aussi au Québec que la plus forte proportion de chômeurs, 26%, invoquent la rareté des emplois, pour ne plus chercher à se reclasser sur le marché du travail. Dans ces conditions, la proportion des personnes tombant sur le bien-être social, ou épuisant leurs économies jusqu'à la faillite personnelle, va augmenter beaucoup plus vite.

Ces chiffres demeurent provisoires car, expliquent les auteurs de l'étude, c'est la première fois que le Canada fait face à une situation pareille. Deux autres études seront entreprises à l'automne pour vérifier par exemple, si la proportion des chômeurs sur le bien-être social augmente encore plus rapidement.

«La situation au cours des prochains mois sera grave, a reconnu M. Lloyd Axworthy hier, mais ces mesures nous permettront au moins de faire face aux circonstances les plus difficiles qui surviendront cet automne».

◆ Cour

pendance des tribunaux), il lui apparaît nécessaire de courir un tel risque.

«Toutefois, conclut-il, il faut présumer que nos personnages politiques seront responsables et de bonne foi à l'égard du judiciaire.»

Le procès de l'inspecteur Vermette devait devenir une cause-type dans ce dossier. Le procureur-chef de la Couronne, Me Jean-Pierre Bonin, a annoncé hier que les accusations pesant contre les 10 autres membres de la GRC étaient maintenues et que les comparutions auraient lieu au prochain terme des Assises.

Aucune décision n'a encore été prise sur l'éventualité d'un appel du jugement Greenberg.

Le procureur des policiers, Me Harvey Yarosky, avait antérieurement déclaré que si la Couronne n'abandonnait les procédures contre ses clients, ces derniers présenteraient éventuellement des requêtes s'inspirant du jugement Greenberg.

L'inspecteur Vermette, qui est âgé de 50 ans et qui prendra sa retraite dans quatre ans, a déclaré hier qu'il était très heureux de voir cette «période regrettable, qui fut dure pour lui-même, sa famille et ses confrères de travail», se terminer enfin.

Relevé de ses fonctions régulières depuis juin 1981, le policier a dit qu'il s'en remettait au commissaire général de la GRC, M. Robert H. Simmons, pour reprendre son ancien travail à la section des renseignements.

Il aurait préféré être acquitté par un juge et jury, mais les événements ne lui ont pas donné d'autre issue que celle amenée par le juge Greenberg, a-t-il fait remarquer, en ajoutant que ses confrères et lui-même n'avaient rien à se reprocher pour les gestes posés dans le cadre de l'opération Ham pour contrer le terrorisme et la subversion. «C'étaient des gestes sanctionnés, a-t-il conclu, et nous n'avons fait que notre devoir.»

◆ Entretiens

pita demeure 50% moins élevé que dans le reste du pays.

Pour M. Peckford, Terre-Neuve doit détenir le contrôle définitif sur le développement des champs pétrolifères situés au large de ses côtes.

Il a cependant indiqué que sa province se plierait à la décision de la plus haute cour du pays.

«Le fait d'attendre la cour signifie un ralentissement de l'exploitation de la ressource», a-t-il reconnu tout en demeurant confiant qu'il y aura encore beaucoup de travaux d'exploration au large des côtes au cours des prochains six mois.

Selon lui, si une décision politique n'intervient pas pour accorder aux Terre-Neuviens le contrôle de leur ressource, ces derniers ne pourront espérer recevoir leur part de son exploitation compte tenu de la faible population de la province.

Avant la rencontre, lors d'une entrevue à Saint-Jean, M. Peckford s'était défendu de vouloir vendre les droits de ses électeurs pour en arriver à une entente rapide avec Ottawa.

M. Peckford a rappelé que sa réélection, en avril dernier, portait justement sur la question de la propriété des ressources sous-marines et qu'il se sentait de ce fait appuyé par une large majorité de ses électeurs.

◆ OTAN

extérieures, M. Mark MacGuigan, allait même jusqu'à dire que «la mésentente n'a jamais été aussi profonde à l'intérieur de l'alliance, à cause de cette question». Mais hier, son collègue britannique a prétendu que «les relations sont excellentes, à l'exception de cet incident malheureux.»

■

De source canadienne, on a appris hier que le Département d'État a été très occupé cette semaine à New York, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, à calmer les esprits.

En fait, tout indique que les États Unis sont maintenant prêts à reconsidérer leur position extrême et, qu'en échange, les alliés sont prêts à sauver la face du président des USA en ne débattant plus cette question en public.

La réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN a lieu pour la première fois à huis clos, hors la présence de tout fonctionnaire. Ce genre de réunion, bi-annuel au sein de la Communauté européenne, permet des échanges informels et plus directs entre les ministres, loin des oreilles indiscrètes de tout fonctionnaire, à l'exception de deux ou trois interprètes. Le mot d'ordre a même été passé de ne donner aucune information aux journalistes jusqu'à la fin de la réunion à La-Sapinière, dimanche après-midi, et seuls l'hôte de la réunion, M. Allan MacEachen, et le secrétaire de l'Organisation, M. Joseph Lunz, s'adresseront à la presse.

Quatre grands thèmes devraient cependant revenir dans les discussions à huis clos ce soir et demain matin: une évaluation des politiques et du comportement de l'Union soviétique, l'état des relations entre les membres de l'OTAN; la nécessité de consultations plus suivies entre les alliés pour éviter les «incidents malheureux» comme ceux qui ont marqué le débat sur le gazoduc européen et, enfin, une revue de la situation internationale, notamment au Moyen-Orient.

M. Francis Pym a, pour sa part, suggéré que la question du gazoduc comme telle ne viendra pas sur la table mais qu'il sera, en revanche, certainement question de relations économiques entre l'Est et l'Ouest. Cette question avait dominé les Sommets de Versailles et de Bonn en juin dernier et une position de compromis avait été adoptée. Sans décréter un complet boycott économique de l'URSS, tel que le souhaitaient certains membres de la délégation américaine, les Européens s'étaient engagés à ne pas consentir à l'URSS des conditions de crédit anormalement avantageuses.

Sur la question des îles Malouines, le Secrétaire britannique a accusé le gouvernement argentin de repousser les avances que Londres lui fait pour «normaliser les relations» entre les deux pays.

◆ Kohl

titution, pour mettre en doute «la justification morale» de l'élection, provoquant la colère des députés.

«Vous n'avez pas de justification morale ni de crédibilité politique», a lancé hier matin le chancelier Schmidt à l'adresse du futur chancelier Helmut Khol, dans une allusion à l'alliance avec le parti libéral, coupable d'avoir trahi ses électeurs de 1980 par une manipulation politique.

Les sociaux-démocrates (SPD) de l'ex-chancelier Schmidt dénoncent également «l'inconstitutionnalité» des élections prévues pour le 6 mars, qui ne pourraient intervenir que si le gouvernement Helmut Kohl se sabordait lui-même en posant la question de confiance et en votant contre elle.

Le SPD a déjà pris l'offensive sur ces deux thèmes en exigeant des élections générales avant la fin de l'année qui auraient pour effet quasi-certain de faire disparaître le parti libéral (FDP) de la scène politique. M. Helmut Schmidt s'est adressé jeudi soir à Bonn à 7000 sympathisants sociaux-démocrates, dénonçant violemment les libéraux, coupables de l'avoir trahi. Le SPD faisait savoir de son côté qu'il avait déjà recueilli 750,000 signatures pour des élections générales immédiates.

Le chancelier Helmut Kohl s'est engagé hier encore, dans le débat au Bundestag, à organiser les élections le 6 mars. Mais la perspective de voir les libéraux écrasés dans ce scrutin pourrait, estime-t-on à Bonn, faire changer d'avis les chrétiens-démocrates qui n'ont pu obtenir la majorité absolue en Hesse dimanche dernier, alors que le SPD maintenait ses positions.

La marge de manoeuvre du chancelier Kohl, au niveau économique est également fragile, même s'il est assuré de l'appui des milieux industriels. Les syndicats ont déjà fait savoir qu'ils ne resteraient pas les bras croisés en cas de coupe sombre dans les acquis sociaux.

«C'est une journée émouvante pour moi» a commenté après le vote le chancelier Helmut Kohl. «Notre tâche principale maintenant va être de redonner aux citoyens la confiance dans leurs capacités. Il faut normaliser la situation».

Quant à la CDU, après la victoire, elle a fait diffuser trois millions de tracts optimistes annonçant: «Le nouveau départ est donné, maintenant tous ensemble nous allons maîtriser la crise».

Les chrétiens-démocrates, appuyés par la majorité du parti libéral regroupée autour de M. Hans-Dietrich Genscher, ont clairement expliqué que leur objectif prioritaire était de rétablir la confiance de l'industrie ouest-allemande afin de relancer la croissance et de freiner le chômage qui touche actuellement près de 2 millions de personnes en RFA.

Pour cela, M. Kohl entend mener une politique de rigueur et d'austérité budgétaire, afin de permettre à l'industrie de relancer les investissements et de créer de nouveaux emplois.

L'ancien chancelier Helmut Schmidt, appuyé par l'aile gauche du parti libéral, s'est efforcé d'enlever «toute crédibilité morale» au nouveau gouvernement de M. Kohl. Pour lui, la nouvelle politique de rigueur budgétaire est une politique déflationniste qui va à l'encontre du principe de solidarité et risque de toucher en priorité les revenus les plus modestes.

De son côté, M. Gerhard Baum, l'ancien ministre libéral de M. Schmidt, s'est violemment élevé contre les projets du nouveau gouvernement en matière de libéralisme intérieur: attitude plus restrictive envers les travailleurs étrangers, lois anti-terroristes renforcées et retour en arrière en ce qui concerne les interdits professionnels.

M. Franz-Josef Strauss, président de la CSU bavaroise, n'a pas hésité de son côté, depuis Munich, à fustiger jeudi soir les libéraux, qu'il a rendus co-responsables du «chaos de treize années de pouvoir socialo-libéral».

M. Kohl devra donc rapidement souder sa nouvelle équipe, composée de ministres de trois partis, la CDU dont l'appui sans réserves lui est assuré, la CSU bavaroise qui entend faire imposer des positions dures, en particulier en ce qui concerne l'ordre public, et enfin le FDP profondément divisé.

Le premier test de la nouvelle équipe gouvernementale, qui sera présentée officiellement lundi, sera le vote du budget 1983 qui accuse un trou de près de 40 milliards de DM.

Le congrès extraordinaire du FDP, le 16 octobre à Duesseldorf, sera un second test de la solidité de la nouvelle coalition.

En effet, M. Genscher, dont la position personnelle sort affaiblie de la crise et des élections en Hesse, où son parti n'a obtenu que 3,1% des voix, devra éviter à tout prix la rupture définitive avec son aile gauche qui s'est trouvée un nouveau leader en la personne de M. Gerhard Baum.

Entre-temps les élections régionales de Bavière, le 10 octobre prochain, montreront si les libéraux ont regagné un peu de leur audience auprès des électeurs ouest-allemands.

Helmut Kohl, 52 ans, sixième et plus jeune chancelier de l'histoire de la RFA, incarne la force tranquille de la démocratie-chrétienne ouest-allemande, écartée du pouvoir depuis 13 ans.

Ce géant débonnaire (105 kilos pour 1.93 m), surnommé le «géant noir» du Palatinat (couleur des conservateurs), est au propre comme au figuré «l'anti-Helmut Schmidt»: le teint rose, la jovialité de Rhénan qui ne raterait pour rien au monde un carnaval, le goût pour les vins et la pipe, et l'accent «provincial»...

Derrière le manque de «charisme», se dissimule un homme qui fonde son action sur le contact direct avec les électeurs, sans grandes phrases ou effets de manches parlementaires. Au Bundestag, «l'autre Helmut» paraît emprunté et mal à l'aise dans les longs débats, face aux attaques verbales de son prédécesseur, Helmut Schmidt. Son physique n'est pas non plus servi par la télévision. Mais, en campagne électorale, en bras de chemises sur une estrade, il sait admirablement, en quelques phrases simples mettre son public à l'aise, le faire rire, et se rendre sympathique.

Cette image de «chancelier-citoyen», qui n'a ni le charisme d'un Adenauer, l'aura de gourou de la finance de Ludwig Erhard ou le charme d'un Kurt Georg Kiesinger, ses trois prédécesseurs chrétiens-démocrates à la chancellerie, est «payante»: aux élections de 1976, la CDU obtient 48,6% des voix alors qu'en 1980, son rival Franz-Josef Strauss, qui lui avait été préféré, n'obtient que 44%.

«Le citoyen, estime Helmut Kohl, veut un Etat doté d'une forte autorité mais qui soit anti-autoritaire et pas arrogant, un État qui fasse une place à la liberté de l'homme». À la CDU, dont il a été à 17 ans l'un des membres fondateurs et où il a l'image d'un «administrateur consciencieux», il se sait contesté.

Malgré toutes les critiques, c'est lui le «patron», parce qu'il a su, grâce à un sens tactique consommé, rassembler sous l'étendard de la CDU toutes les tendances. Orateur laborieux, ni «penseur» ni théoricien, M. Kohl, dit-on dans son entourage, est bien décidé à prouver aux sceptiques que la Démocratie-chrétienne au gouvernement ne manquera ni d'idées ni d'hommes.

Mais la tâche sera rude. La presse ouest-allemande n'est pas tendre avec le «géant noir». Kohl, écrit la Suddeutsche Zeitung est «un mélange de qualités dont ses partisans ne savent pas s'il faut les admirer ou ses adversaires s'en moquer».

Si les sarcasmes pouvaient tuer, le sixième chancelier de la RFA serait d'ailleurs mort depuis longtemps. «Helmut Kohl, a dit de lui son allié bavarois, M. Franz-Josef Strauss, est un homme politique qui doit lui-même reconnaître ses propres limites».

Les «gaffes» d'Helmut Kohl sont célèbres: au congrès de Dusseldorf de la CDU en 1971, il vote contre sa propre motion demandant la co-gestion paritaire des grandes entreprises. «Une ânerie», reconnaîtra-t-il. Une affaire d'écoutes téléphoniques dont il est victime lui fait dire: «Si de telles pratiques sont possibles, ce pays ne peut plus être le mien»...

Mais ce Rhénan jovial, qui n'a aucune expérience gouvernementale au niveau fédéral ou international, — Il a seulement été ministre président de Rhénanie — Palatinat de 1969 à 1976, puis depuis 1973 «patron» des chrétiens-démocrates—, ne craint plus les critiques. Il a toujours été convaincu qu'il parviendrait à la chancellerie fédérale et il sait que la popularité du chancelier est toujours très supérieure à celle du candidat à la chancellerie.

AUJOURD'HUI

La Fédération québécoise de loisirs littéraires vous convie à venir découvrir les sons, les mots, la matière première de l'écriture en participant à l'atelier d'initiation à l'écriture. Cet atelier qui se poursuit toute la journée du dimanche également vous aidera à maîtriser votre trac devant la page blanche... Pour inf.: 374-4700, poste 405 ou 407.

■

La Fédération des associations de parents des cégeps du Québec tiendra un colloque ayant pour thème «Le parent un acteur dynamique ou un acteur apathique dans les structures de l'enseignement collégial». Ce colloque sous la présidence de M. Jean Rompré se tiendra au Holiday Inn Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke. Pour inf.: 418-658-8459 à Québec.

■

«Lesbiennes visibles l'une à l'autre», tel est le thème d'un colloque qui aura lieu au YWCA 1355 ouest, rue Dorchester. Pour inf.: 288-4749.

■

Les Services aux étudiants du collège de Maisonneuve ont le plaisir d'annoncer en collaboration avec l'Agence culturelle Mistra, la tenue d'une exposition-vente intitulée: «Gaspésie au féminin», présentant les acryliques de Paula Leblanc, jusqu'au 8 octobre. Pour inf.: 254-7131, poste 157.

Rapport d'étape sur la décentralisation

Un comité ministériel recommande de créer au moins 14 régions au Québec

par Marie-Agnès Thellier

Un document soumis au conseil des ministres du gouvernement du Québec préconise qu'il y ait au minimum 14 régions au Québec au lieu de 10, que les conseils régionaux de développement (CRD) soient élargis en conseils régionaux d'orientation, aux pouvoirs fortement accrus, et que des expériences-pilotes de décentralisation en matière de voirie tertiaire (ou locale) soient réalisées rapidement dans trois ou quatre municipalités régionales de comté (MRC).

Le second rapport d'étape du Comité ministériel sur la décentralisation des activités gouvernementales, signé le 23 juin 82 par le ministre d'État à l'Aménagement (et maintenant ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional), M. François Gendron, prévoit qu'en mars 83 un rapport sur la politique de régionalisation et de décentralisation sera déposé, précisant les modalités législatives et administratives ainsi que les échéanciers d'une telle politique.

Ce rapport d'étape de huit pages, dont LE DEVOIR a obtenu copie, ne sera pas suivi à la lettre puisque déjà la tournée de consultation sur la politique de régionalisation, prévue pour l'automne, a été reportée au printemps 83. L'incertitude entourant le remaniement ministériel et la récente nomination d'un ministre du Développement régional ont obligé ce report, selon des informations obtenues auprès du Secrétariat à l'aménagement. Cela pourrait donc retarder le dépôt du rapport final du comité, qui devra aussi se préoccuper davantage de développement régional.

L'ébauche de la politique de régionalisation soumise par le comité ministériel concerne la région administrative et la région communautaire d'appartenance, soit la MRC.

■ Les limites des régions administratives seraient ajustées aux limites territoriales des MRC. Ces MRC seraient regroupées en un minimum de 14 régions, puisque les régions de Montréal, de Québec et de Mauricie-Bois-Francs seraient subdivisées, ainsi qu'éventuellement d'autres régions, après consultation locale.

■ La conférence (ou conseil) régionale d'orientation (CRO) déjà envisagée dans le premier rapport déposé en décembre 81, aurait comme mandat de tenir annuellement un sommet régional, de dégager les priorités de développement, de donner des avis sur les programmes gouvernementaux, de favoriser les dynamismes régionaux et de s'impliquer dans l'attribution du Fonds de développement régional (géré par l'Office de planification et de développement du Québec).

«La mise sur pied de ces conseils pourrait se faire par transformation et élargissement des CRD», prévoit le comité. De plus, ces conseils pourraient se voir confier l'ensemble des subventions versées actuellement par les ministères aux différents conseils consultatifs régionaux, ce qui représente $7 à $8 millions. «Cette implication des CRO permettrait aux différents intervenants régionaux de procéder à une réallocation des budgets en fonction des priorités» (régionales), précise le rapport.

Le document de travail suggère que les CRO soient composés de trois à six représentants des MRC, de six représentants des groupes socio-économiques, de cinq représentants des organismes consultatifs et de six représentants du monde scolaire et des services sociaux, tandis que les députés y participeraient à titre d'observateurs. Ce dernier point est un recul par rapport à la proposition de décembre 81 dans laquelle les députés et les représentants des MRC semblaient dominer le futur CRO.

■ Des expériences-pilotes de décentralisation de la voirie locale pourraient être amorcées dans trois ou quatre MRC qui le souhaitent (comme celle de la Matapédia). Un groupe de travail interministériel (Secrétariat à l'Aménagement et au Développement régional, ministère des Affaires municipales et des Transports) prépare ces expériences-pilotes. «Ces travaux et d'autres devraient permettre de préparer une consultation du monde municipal sur la décentralisation (Conférence Québec-municipalités), précise le rapport.

Le document déposé le 23 juin préconisait la nomination d'un ministre chargé du Développement régional, la création d'un comité formé des quatre ministres d'État d'alors pour dégager les priorités en matière de développement des régions, l'établissement d'une commission parlementaire permanente sur le développement des régions ainsi que la mise à jour régulière de l'inventaire des mesures de régionalisation adoptées par les ministères et organismes gouvernementaux.

Les pourparlers sur la Namibie ont progressé, selon MacEachen

NATIONS UNIES (PC) — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, trouve qu'il y a eu du progrès dans les pourparlers concernant le processus d'accession à l'indépendance de la Namibie, mais qu'il serait «plutôt stupide» d'ignorer le point d'accrochage que constitue la présence de troupes cubaines en Angola.

Le Groupe de contact pour la Namibie (Afrique du Sud-Ouest) a tenu une réunion de plus d'une heure hier au niveau des ministres des Affaires extérieures.

M. MacEachen, au milieu du groupe des cinq pays occidentaux pour la première fois, a déclaré qu'une «bonne dose de compréhension» avait été atteinte dans les solutions envisagées, durant la séance d'information de l'été, entre le Groupe de contact, les États de la ligne de front et la SWAPO (Organisation des peuples du sud-ouest africain).

La SWAPO est impliquée dans une guerre d'usure qui dure depuis 16 ans contre le gouvernement de la Namibie par Pretoria.

La SWAPO travaille à partir des bases en Angola, où plus de 18,000 Cubains contribuent au maintien d'un régime marxiste au pouvoir.

Le Groupe de contact, formé du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de la RFA, tente, depuis 1978, d'établir un plan de cessez-le-feu et d'élections libres pour la Namibie, sous l'égide des Nations-Unies.

Pour sa part, M. MacEachen a réitéré hier la position du Canada, à savoir que le pays souhaite que le processus soit complété «dans le laps de temps qui a été convenu cette année».

L'Afrique du Sud insiste sur la nécessité d'obtenir d'abord une entente sur le retrait des troupes cubaines. Les États-Unis, qui ont récemment mentionné qu'ils ne voyaient pas la nécessité de la priorité du départ des troupes, ont concédé qu'ils devaient oeuvrer avec la condition sud-africaine concernant le départ des Cubains.

M. MacEachen, qui est revenu aux Affaires extérieures le 10 septembre, après une absence de six ans, a opiné, en entrevue, que la priorité n'était pas l'affaire du Groupe de contact. «C'est cependant une réalité politique que beaucoup de gens seraient plus heureux s'ils (les Cubains) quittaient la région.»

Luxembourg: le pilote est relâché

LUXEMBOURG, (AFP) — Le commandant de bord de l'Iliouchine-62 qui a pris feu mercredi soir peu après son atterrissage à l'aéroport de Luxembourg, a été relâché hier par le juge d'instruction Jean-Mathias Goerrens, après avoir été détenu quelques heures.

La garde à vue de son co-pilote, hospitalisé à Luxembourg, a également pris fin.

Le juge d'instruction, rappelle-t-on, avait décidé d'incarcérer le commandant de l'Iliouchine et de placer en garde à vue son co-pilote, en raison de leur refus de répondre aux questions des enquêteurs. Les deux hommes ayant accepté de coopérer avec les autorités judiciaires grand-ducales, ils ont immédiatement été entendus et l'interrogatoire se poursuivra aujourd'hui, a-t-on appris de sources dignes de foi.

Six experts soviétiques, conduits par le ministre des Transports d'URSS, et admis à titre d'observateurs, ont rejoint les experts luxembourgeois et belges qui continuent leurs investigations en examinant sur place les débris calcinés de l'appareil. De source officielle à Luxembourg, on précise qu'il appartient aux enquêteurs grands-ducaux de mener l'enquête dans les règles du droit national, même s'il s'agit d'un appareil soviétique.

La terre tremble encore en Italie

ROME (Reuter, AFP) — Trois faibles secousses telluriques ont ébranlé Rome et le centre de l'Italie mercredi.

La première secousse, à 12 h 49 G.M.T., a eu une magnitude de 3,7 degrés sur l'échelle de Richter. Deux autres ont suivi à 13 h 00 (2,9 degrés) et 13 h 01 G.M.T. (3,3 degrés).

Les experts estiment que les tremblements de terre de moins de quatre degrés sur l'échelle de Richter ne provoquent en principe pas de gros dégâts.

L'état major de la protection civile de la capitale italienne n'a pas précisé le lieu de l'épicentre des secousses, qui ont surtout été ressenties dans les quartiers du nord de la ville et qui, selon les premières informations, n'auraient fait ni victimes, ni dégâts sérieux.

Le dernier séisme d'importance en Italie remonte à novembre 1980, quand 3,000 personnes avaient trouvé la mort dans la région de Naples.

Découverte d'un nouvel élément chimique

DARMSTADT (RFA) (AFP) — Des chercheurs ouest-allemands ont découvert un nouvel élément chimique du numéro atomique 109, a annoncé mardi le directeur de la société de recherche sur les ions lourds à Darmstadt, le professeur Gisbert Von Putlitz.

En février 1981, les mêmes chercheurs avaient déjà découvert l'élément 107.

L'élément 109 a été obtenu dans l'accélérateur linéaire de 120 m (unilac) de Darmstadt par le bombardement de bismuth par du fer. La vie du nouvel élément est de cinq millièmes de secondes.

2 octobre

par la PC et l'AP

1979: le pape Jean-Paul II prend la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies;

1977: Israël rejette la déclaration conjointe américano-soviétique sur les objectifs d'une conférence sur la paix au Proche-Orient;

1974: la Chine approuve l'utilisation du pétrole comme d'une arme par les pays arabes qui devrait, selon Pékin, aider le tiers-monde à lutter contre l'impérialisme;

1941: l'armée allemande déclenche son offensive contre Moscou;

1889: la première conférence panaméricaine s'ouvre à Washington;

1823: Le roi Ferdinand VII, rétabli sur le trône après l'écrasement de la rébellion espagnole par l'armée française, ordonne l'exécution de ses aversaires;

1492: le roi Henry VII d'Angleterre envahit la France.

Ils sont nés un 2 octobre: Le maréchal Ferdinand Foch (1851-1929); Le comédien américain Groucho Marx (1895-1977).

OFFREZ-VOUS-LE
CHAQUE MATIN

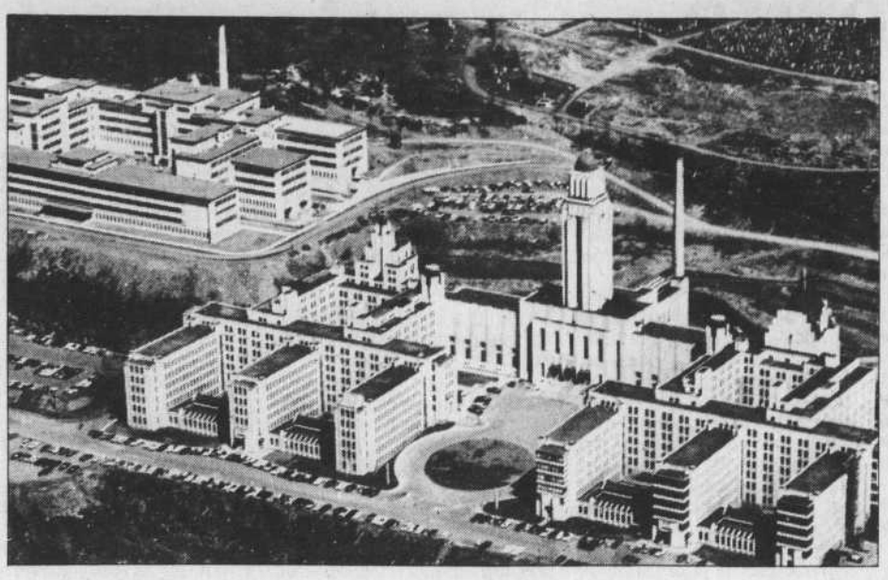


844-3361
SERVICE DU TIRAGE

LE DEVOIR

CAHIER 2

L'université et l'écrit
Montréal, samedi 2 octobre 1982





L'université et l'écrit

L'UNIVERSITÉ est un fait de longue durée, un fait de civilisation. Depuis des siècles, elle trouve sa place, dure et change, se sclérose et se déploie.

Elle survit aux régimes politiques les plus contraires à sa fonction. Elle se met au service des régimes dits progressistes pour découvrir qu'elle n'est vraiment elle-même qu'en marge de tous les pouvoirs. Ici l'université est encore faiblement enracinée dans la culture. D'où les brusques changements de cap, la difficulté d'en comprendre la mission, l'indépendance et l'allure un peu baroque en ces temps de codification, de mesures et de rationalisation. Nul ne conteste la nécessité d'une comptabilité et de vérifications des finances universitaires. On glisserait cependant vers une étrange dénaturation de ces lieux propres si par l'effet d'une ignorance culturelle et d'un retard de civilisation, on fixait des grilles budgétaires susceptibles de mesurer, pourrait-on croire avec une égale valeur, la productivité de l'activité pédagogique et de la recherche universitaires et n'importe quelle autre production.

Le contenu des pages qui suivent illustre mieux, tellement mieux qu'un livre blanc ou vert du Dr Laurin ou son discours un peu vengeur à son endroit, la formidable diversité de l'activité universitaire. Rien ne lui est étranger. Depuis la physique nucléaire jusqu'aux études anciennes, depuis le droit international jusqu'aux travaux de recherches en gestion, depuis la psychologie industrielle jusqu'aux relations de travail, depuis la linguistique jusqu'à l'égyptologie, la vitrine que nous présentons aujourd'hui ne met en relief qu'une fraction d'un mouvement formidable et séduisant vers le mieux et le plus connaître.

Si chacun des auteurs universitaires à l'instar de Henry James nous racontait comment son ou ses oeuvres sont nées, comment elles se sont développées, dans quel contexte elles ont évolué vers des objets de plus en plus précis ou de plus en plus englobants, on serait convié à des aventures singulières et à des itinéraires déroutants.

Le MEQ basculerait vite dans l'inquisition devant tant de hasards, d'hypothèses apparemment les mieux fondées et soudain muettes. On trouverait bien quelques anciens universitaires recyclés juste en haut des derniers échelons de la fonction publique pour chercher et trouver de la rationalité dans ces angoisses, dans ces génèses encadrées un jour pour la satisfaction d'un conseil subventionnaire et ramenées dans l'ordre des faits à une piste brouillée.

L'universitaire dans sa fonction propre, n'est pas un consultant à forfait. Il est bien plutôt un personnage un peu singulier qui vise les génèses plutôt que l'opérationnalité. Il aime savoir et a besoin de savoir ce qu'en pensent Platon et Condorcet, Ricardo et Confucius, Ho-Chi-Minh et Galbraith, Anne Hébert et Kissinger, Luther et Keynes. Depuis la génèse jusqu'à l'opérationnalité, sa fonction tient à la reconnaissance des liens qu'il cherche sans illusions, découvre à son étonnement et le plus souvent au prix d'un acharnement peu commun.

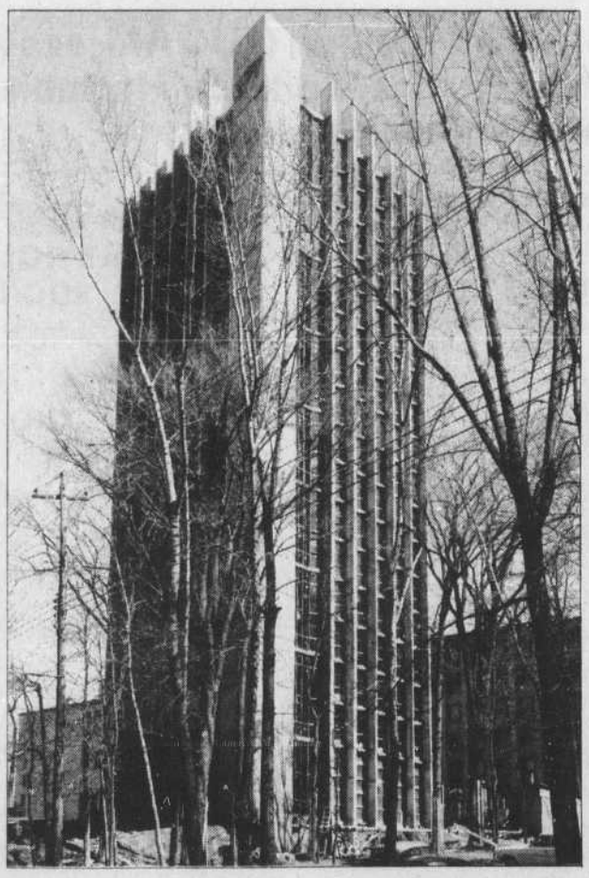
On dira qu'il s'accroche aux détails. Faisant l'inventaire de ces détails, on découvre la neurologie, Bergson, la médecine nucléaire, les droits de la personne, la technologie des énergies à venir et celle des communications interplanétaires.

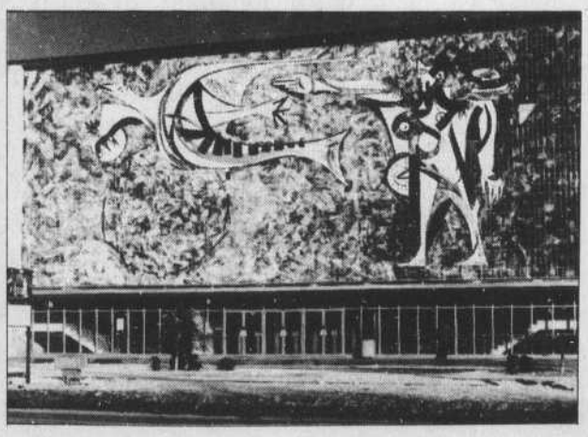
Mais on répliquera en exigeant des preuves de productivité. La thèse est connue. L'université au service de... l'université requisitionnée... l'université des causes et des fanions. Certes, on ne doit pas céder à la douce assurance et à la subtile arrogance des universitaires trop nombreux qui figent l'université dans le plus stérile isolement et en font un lieu des privilèges les plus exorbitants. Ces derniers ne peuvent se soustraire d'abord aux obligations qui sont les leurs et à celles que crée sa nouvelle dépendance des budgets publics.

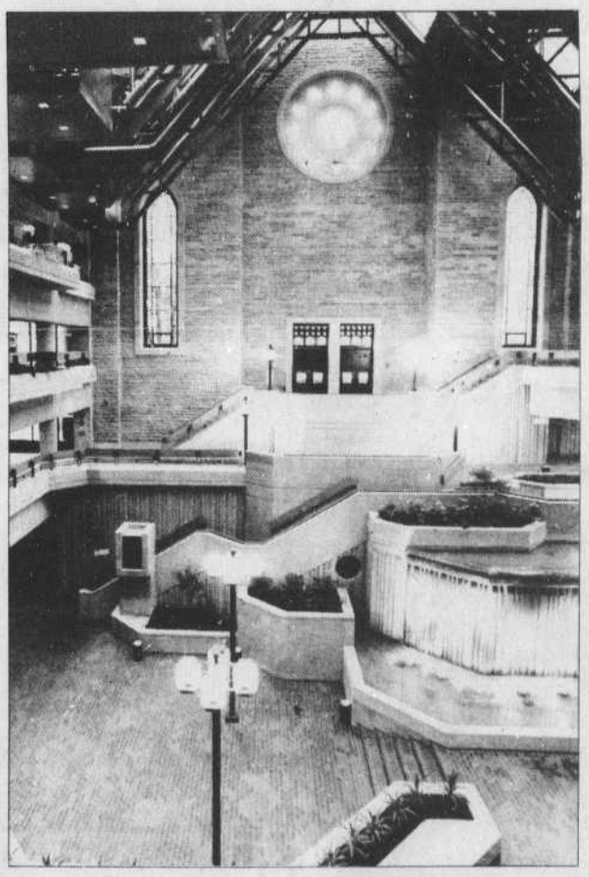
Ce que contiennent les pages qui suivent fait partie de cette comptabilité. On pourrait en mesurer la signification en soustrayant de cette société les oeuvres dont les titres suivent et qui ne sont qu'une illustration limitée de travaux beaucoup plus nombreux poursuivis dans les universités québécoises.

En nous révélant à nous-mêmes, en nous révélant le savoir et la réflexion humaine, ceux de tous les temps et ceux qui viennent, l'université et les universitaires doivent dire sans contrainte, chercher sans commande et mesurer sans stratégie. Les laisserons-nous nous faire ces révélations? Leurs revendications actuelles vont-elles dans cette direction?

Jean-Louis Roy







L'UQAM: un album de famille

par Yvan Lamonde

COMMENT le corps professoral de l'UQAM se révèle-t-il à travers ses publications? Quel portrait cette famille intellectuelle présente-t-elle d'elle-même si l'on se fie au *Répertoire des productions 1982* des professeurs de l'UQAM publié par le Service de l'information et des relations publiques de l'Université? Je dis bien si l'on se fie à cet album de famille où des Départements et des publications de professeurs (J.-P. Bernard, R. Chabot, J.-C. Robert) manquent au portrait dont on ne sait par ailleurs depuis quand (1967?) il fut tiré. Prenons donc pour acquis que cette autoprésentation officielle de l'Université est valable, indicative, bien qu'imparfaite et qu'une université s'évalue aussi par les diplômes de ses professeurs, par son succès dans les organismes de subvention, par la qualité comparée de sa bibliothèque ou la présence de ses membres dans des comités scientifiques ou des comités de revues spécialisées...

Les professeurs actuels de l'UQAM auraient publié 292 titres de volumes de 1967 à 1982, dont près du cinquième (54) sont des ouvrages collectifs de plus de trois auteurs. À l'UQAM, cinq départements sur vingt-six répertoriés — soit près de 20% — ont fourni la moitié des publications de volumes des professeurs. Les 41 publications du Département d'Éducation tiennent pour une bonne part à l'activité de professeurs (Michel Allard, Geneviève Racette) oeuvrant en didactique de l'histoire et de l'histoire du Québec en particulier. Déjà, la formation des maîtres apparaît, reflétant dans les publications un des buts primordiaux de l'Université du Québec. Quelques secteurs d'excellence se dégagent des 35 publications des professeurs en Études littéraires: l'analyse formelle de textes et d'auteurs (Zola par Jacques Allard, Aquin par René Lapierre), l'édition de textes (Robert Elie par Jean Fisette), l'analyse innovatrice par Renée Legris et Pierre Pagé de la littérature radiophonique et la création littéraire même, la fiction publiée par exemple par Madeleine Gagnon. La place décisive faite à la pensée critique dans les vingt-sept publications des professeurs de Science Politique me semble bien justifier l'image d'une UQAM où l'esprit critique souffle de façon continue; les travaux de Jean-Marc Piotte sur Gramsci ou Lénine, ceux de Anne Légaré, de Roch Denis, de Bonnie Campbell sur la question nationale et les classes sociales au Québec ou en Afrique, les travaux de Jacques Lévesque sur l'URSS, la Chine, Cuba et ceux de Jean-François Léonard et Jacques Léveillé sur le milieu populaire urbain convergent tout à fait avec les vingt et une publications de leurs collègues de sociologie travaillant sur les classes sociales et le capitalisme (Gilles Bourque, Dorval Brunelle, Jacques Mascotto, Jorge Niosi) ou travaillant comme en Science Politique (André Bernard) sur l'organisation politique et la sociologie électorale (Pierre Drouilly). À travers leurs publications, les professeurs de ces deux départements semblent interchangeables tellement est homogène et cohérente la problématique globale de leurs travaux. Dernier des cinq grands départements à publier, celui des Sciences Administratives avec ses vingt-quatre publications, représente le capital, l'entreprise, le marketing et une facette moins connue ou «verbalisée» de l'UQAM.

Certains professeurs, certains auteurs ont apporté, tant par la quantité que la qualité de leurs travaux, une contribution scientifique décisive. Le renouvellement des travaux historiques doit beaucoup à un sociologue comme Gilles Bourque, à des historiens tels que Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, au politicologue D. Brunelle, auteur d'une étude fascinante sur les années 60, *La désillusion tranquille*. Les travaux d'André Bernard sur le système politique québécois et les élections sont des classiques dans les cégep et les universités au Québec et ailleurs, tout comme ceux, fort traduits de Jacques Lévesque sur l'URSS et la Chine ou sur l'URSS et Cuba. À ces percées scientifiques remarquées s'ajoutent les travaux nombreux et innovateurs de Renée Legris sur la Littérature «populaire» de la radio et de la télévision, ceux de Jean-Marc Piotte, Madeleine Gagnon, Michel Allard.

Les professeurs de l'UQAM ont publié leurs travaux essentiellement chez des éditeurs du Québec (84%); parmi ces éditeurs québécois, onze ont publié un peu plus de la moitié des volumes des professeurs de l'UQAM. Viennent en tête les Presses de l'Université du Québec avec le cinquième des publications des professeurs de l'UQAM; cette proportion vaut-elle pour d'autres presses universitaires au Québec? Celles-ci publient-elles les professeurs de leur université ou attirent-elles des auteurs étrangers à l'institution ou au pays? Certains professeurs de l'UQAM ont aussi un éditeur privilégié: M. Allard et G. Racette (Éducation) chez Guérin, R. Legris (Études littéraires) chez Fides où elle dirige une collection, et un bon nombre de professeurs (R. Lahaise, A. Vanasse, G. Leroux, A. Bernard, J. Lazure, J. Allard) dirigent une collection des Cahiers du Québec et/ou publient chez Hurtubise HMH.

Il est aussi intéressant d'observer que plus de dix pour cent des volumes répertoriés des professeurs de l'UQAM sont publiés au Québec chez des éditeurs «progressistes»: neuf titres aux Éditions coopératives Albert Saint-Martin, huit à Nouvelle Optique, six à Parti Pris, caractérisant ainsi un type d'engagement intellectuel et social de la recherche universitaire.

Quant aux 47 titres (16%) publiés hors Québec, plus de la moitié le furent en France, chez divers grands éditeurs (Seuil, Colin, Flammarion, PUF, CNRS, Anthropos). Une vingtaine de publications (7%) de professeurs de l'UQAM ont été traduites, surtout en anglais, et touchant souvent des questions internationales (J. Lévesque sur l'URSS, la Chine et Cuba, J.-M. Piotte sur Gramsci) ou comportant des dimensions canadiennes (les études de J. Niosi sur la bourgeoisie et le capital au Canada).

Près du cinquième des titres publiés par les professeurs de l'UQAM furent des ouvrages collectifs, de plus de trois auteurs. Il est difficile d'y voir quelque comportement caractéristique, si ce n'est de voir la fréquence avec laquelle les politicologues font un bouquin autour d'un thème et de constater l'habitude des didacticiens à travailler ensemble à une question; de fait, ces deux départements (Science Politique et Éducation) ont produit la moitié des ouvrages collectifs publiés par les professeurs de l'UQAM.

La créativité des professeurs de l'UQAM emprunte certainement d'autres canaux; on pense bien sûr à des articles publiés dans des périodiques de haute tenue; on songe aussi à ce qu'a pu être le travail original et démocratique du Service d'Éducation permanente de l'UQAM (les initiatives d'un Michel Pichette par exemple) mais ces facettes n'apparaissent pas dans l'album de famille de l'UQAM.

Cet instantané sur la production livresque des professeurs de l'UQAM confirme l'importance des percées scientifiques de l'UQAM; il reflète aussi un style d'université, au coeur de la ville et sur le métro, engagée dans son milieu et dont les départements «idéologiques» (Science Politique, Sociologie, Études littéraires) furent particulièrement prolifiques au plan des publications. Ses professeurs ont surtout publié au Québec et il serait important de comparer ce phénomène avec d'autres universités du Québec de façon à dépasser le présent instantané et à insérer l'UQAM dans la communauté scientifique internationale, là où la science prend son sens parce que communicable, communiquée.

L'université et l'écrit

Les Presses de l'Université du Québec

De l'âge de raison à l'austérité

par François Piazza

BENJAMINES du genre et filles soumises à leur maman, l'Université du Québec, sujette elle-même à force aléas depuis quelques années et Les Presses de l'Université du Québec entrent dans l'âge de raison, après avoir eu une jeunesse quelque peu agitée, surtout par la conjoncture.

En effet, depuis 1969, année de leur fondation, les PUQ sont arrivées, après les pérégrinations tant sur le domaine géographique que conceptuel, à commencer une période de consolidation qui doit les emmener vers une stabilisation financière, sinon vers la prospérité.

Tâche difficile, ne fusse que par la nature même d'une maison d'édition du genre. Le but premier des presses universitaires est en général de publier des textes de recherches de haut niveau, (ce que l'on appelle le secteur savant), des textes didactiques pouvant être utilisés dans l'enseignement, particulièrement dans les cycles universitaires, et enfin des textes dit de grande diffusion, c'est à dire de vulgarisation qui touchent un plus grand public.

Nobles buts mais qui présentent des contradictions financières: en effet, les publications du premier genre sont en général destinées à une circulation restreinte. Elles ne peuvent être amorties financièrement que par des subventions ou des mises de fonds perdues; les deuxièmes, par contre, qui rejoignent en fait le marché du manuel ont des perspectives plus intéressantes, mais se trouvent limitées par le marché même et la progression des programmes qui s'ajuste selon les variations; par contre, le secteur de la vulgarisation est plus prometteur, bien qu'il ait à faire face à une concurrence sauvage, dans le domaine, surtout de la part des entreprises privées.

C'est en tenant compte de ce cadre, que les PUQ ont dû agir, et rajuster leur tir.

Une inversion des priorités

Dans leurs premières années, les PUQ suivirent le procédé classique: de même que l'Université du Québec, et l'UQUAM (puisque elles se trouvaient à Montréal), on tâcha de mettre en valeur» les pairs par les pairs» ce qui provoqua la publication de livres fort valables mais voués à une stricte confidentialité pour la plupart. Avec de notables exceptions comme *Réflexions sur la politique québécoise* (collectif) en 1970 ou *La Jeunesse du Québec en Révolution* de Jacques Lazure (1970) qui connurent une certaine notoriétée.

C'était, autant pour l'Université que pour les Presses, le temps de l'expansion, où tous les rêves étaient permis, ainsi que les déficits appréhendés. On avait même mis sur pied un circuit de distribution, assez embryonnaire.

Licence n'est point débauche: on se contentait d'une trentaine de titres par an. Le summum fut atteint en 1975 ou, aux publications existantes, s'ajoutaient 3 revues d'études: *Loisirs et Société*, de l'Université de Trois-Rivières, *Voix et Images*, spécialisées dans la littérature, et *les Cahiers de Linguistique*, devenus depuis *La Revue Québécoise de Linguistique*. Enfin naissait un rejeton dont nous reparlerons, *Québec-Science*, dont le statut était un peu parallèle à celui des Presses.

Las! les années de faste, pour l'université du Québec, commencaient à tirer à leur fin. Or il est bien connu que dans le domaine universitaire, partout dans le monde, sauf de notables exceptions (Les PUF en France), l'édition est considérée, sinon comme un luxe, du moins comme une nécessité un peu oiseuse. D'où serrement de la vis financière...

À la suite, on devrait dire à l'occasion, de l'incendie du dépôt de livres et des locaux des Presses à Montréal, rue Durocher, on décida de faire un plan de développement, pour la relance des Presses. Forme polie pour parler de restrictions! Dans le but de «couper dans le gras» on n'hésita pas à gratter jusqu'à l'os!

On ramena le siège et le centre des activités à Québec — plus près de Dieu! en l'occurence les administrateurs, — on abandonna la distribution que l'on confiait à Dimédia, on fit des coupes sombres dans le personnel et les collaborateurs, n'hésitant pas à renégocier à la baisse les contrats des collaborateurs, et on décida de donner une subvention statutaire fixe (140,000$ pour 1982) tout en modifiant la politique d'édition, en inversant l'ordre des priorités.

Une opération réussie

En fait, il s'agissait de transforer les Presses en une maison d'éditions presque égale à celles du secteur privé. Ce qui se fit, non sans mal, mais presque avec succès.

Nous passerons sur les détails de l'historique, mais le bilan actuel, du moins pour les activités, se traduit comme suit:

D'abord sur le chapitre de la diffusion populaire, le plus beau fleuron est *Québec-Science*, et ce n'est pas pour rien que son directeur Jean-Marc Gagnon est aussi celui des Presses. De 2,500 copies vendues en 1975, elle atteint 23,000, ce qui comprend 17,000 abonnements. Fait rarissime (toutes les entreprises de presse vous le confirmeront!) elle a augmenté son volume de publicité, en 1982, de 34%. Il est vrai qu'elle partait de loin. N'empêche que cela entraine une diminution des coûts et permet d'espérer, dans un avenir lointain, une disparition du déficit antérieur.

Dans la même foulée, *les Dossiers de Québec-Science*, une collection grand public, ont fait une bonne perçée. Le plus célèbre est *Patience dans l'Azure*, de Hubert Reeves, publié en co-édition avec Masson (France) qui a atteint, au Québec, 10,000 exemplaires de vendu.

Enfin, sur le didactique «grand public»' si *Le petit débrouillard* destiné aux enfants vient largement en tête avec 20,000 exemplaires, d'autres publications comme *l'Herbier québécois* et *l'Arbrier québécois* d'Estelle Lacoursière font des troués dans un marché qui était plutôt négligé.

On compte beaucoup sur *L'Astronomie et son histoire* de Jean-René Roy, et pour ce qui est du prestige, rappelons que *La Poésie Québécoise des origines jusqu'à nos jours* a reçu le prix France-Canada 1981.

L'opération «survie» est presque réussie. Mais survie seulement. L'euphorie est loin d'être de mise. Car le redressement en période de crise, surtout dans les conditions dans lesquelles vivent les PUQ, est aléatoire.

Des années difficiles à venir

En matière d'édition, l'austérité atteint vite un niveau d'intolérance, surtout lorsqu'elle se pratique coup par coup.

Si les PUQ terminent leur exercice avec un déficit de 83,000$ provoqué par de lourdes charges fixes, il n'est guère facile de planifier une réduction du personnel. 16 personnes pour assurer la publication de 4 revues, 40 nouveaux livres et certaines réédition amènent presque une limite de l'exploitation du potentiel humain.

De plus, le fait de vouloir que les PUQ, mis à part une enveloppe statutaire de 140,000 (pour un chiffre d'affaire d'un milion) suivent une politique d'autofinancement, impose des révisions sévères quant au but même des éditions. La situation est aggravée par le fait que, bien que considérées comme une compagnie normale, hautement surveillée par plusieurs organismes internes de l'Université du Québec, les PUQ n'ont pas la possibilité, comme les maisons qu'elles veulent imiter, d'avoir une ligne de crédit. Ce qui entraine une publication au coup par coup.

En fait, la structure financière rigide, pour louable qu'elle soit, entraine des difficultées conjoncturelles qui risquent d'être des boulets. En effet, il est impossible, dans pareil cadre, d'assurer par exemple, des recherches en développement (pour les formes nouvelles d'édition) où les infrastructures normales d'une maison du même types. Un exemple: nombre de maisons d'éditions universitaire ont des «assistants à la rédaction»; en effet on peut être un génie et écrire comme un pied ou un cuistre. Or quand on vise le marché de la vulgarisation, l'important est d'être compris par le public auquel on s'adresse. Pour le PUQ, dans les conditions actuelles, pareille service tient de l'orgie financière appréhendée!

Un changement de cap

Nécessité fait loi. Il est à prévoir, malgré le ton optimiste officiel de circonstance, que pour tenir la ligne austère à laquelle les PUQ sont vouées, il va leur falloir réorienter leurs publications.

En effet, seules les publications de vulgarisation «grand public» s'avèrent rentable. C'est donc dans ce domaine, tout en maintenant des tirages de départ conservateurs, que les PUQ vont fatalement se diriger, tout en continuant leur perçée dans le domaine didactique. Au mieux — et cela est presque une utopie quand on sait les investissements que cela suppose! — pourront-elles lorgner la publication de manuels.

Car il faudra «maximiser la rentabilité des tirages».

Il est clair que les publications «savantes», qui sont un des buts premiers, d'une maison d'éditions universitaire, devront diminuées. En tant de crise, comme la notre, leur rentabilisation fait partie de l'abscon.

Il faudra donc suivre les lois du marché de l'édition en général.

De plus, une revue comme *Québec-Science*, qui répond à un besoin reel, proche de sa rentabilité, exigera, nolens volens, de nouveaux investissemente, ne fusse que sur le plan rédactionnel pour élargir son audience.

De même, et tout le milieu tant universitaire que culturel est sans doute d'accord, des revues comme *Voix et Images* ou *Loisirs et Culture*, qui sont essentielles à la vie culturelle du Québec, seront quand même déficitaires. Pourtant, dans le domaine des recherches qu'elles couvrent, ne sont-elles pas irremplacables? Faudra t-il si on continue cette voie, les amputer ou diminuer leur rythme?

Il ne s'agit pas de mettre en cause l'Université du Québec, dont les budgets sont dramatiques depuis 2 ans, ni les PUQ qui sont arrivées à de beaux résultats malgré des contraintes drastiques. Il est souhaitable que le financement général se fasse avec des ouvrages de grandes diffusions.

Mais à l'époque où l'on dit, à tous les niveaux gouvernementaux, favoriser la recherche, et en tenant compte que l'aura d'un système universitaire dans le monde tient en grande partie des recherches qu'il publicise, il faut se demander s'il n'est pas temps, au niveau gouvernemental, tant provincial que fédéral, d'examiner la possibilité de financer directement ou en grande partie, la publication des travaux de recherche qui sont une des raisons d'être de n'importe quelle maison d'éditions universitaires dans le monde. Ceci est valable autant pour les PUQ que pour tout autre institution concurente.

Sinon, tous les «virages technologiques» ou «paris sur l'avenir» ne seront que des paroles. De bonne société, cela va de soi!

L'UQAM

Suite de la page 24

qu'après quatorze ans d'existence, l'UQAM peut être fière de ses réalisations, mais qu'elle demeure consciente de l'immense tâche qu'il lui reste à accomplir.»

Ce portrait de l'UQAM pourrait laisser croire qu'après les graves perturbations qu'elle a connues pendant plusieurs années, cette institution n'est désormais confrontée à aucun problème majeur. Tel n'est pas le cas. Mieux que quiconque son recteur actuel le sait et le reconnaît d'emblée, lui qui est aux prises avec d'énormes difficultés financières et, pire encore, avec toutes les contraintes qu'imposent aujourd'hui à l'UQAM son appartenance au réseau de L'UQ. Mais il m'est apparu important de faire ressortir, puisqu'elles sont réelles, les grandes lignes de réussite de cette jeune institution québécoise.

Exposition

Suite de la page 21

être suivie d'initiatives visant à valoriser des pans de notre culture qui, autrement, seraient voués précocement aux archives. Qu'ils se nomment Jacques Lévesque, Anne Légaré, Bonnie Campbell, Gilbert Tarrab, Pierre Drouilly, Roch Denis, Gilles Dostaler ou Pierre Fournier, ces auteurs reliés à l'université montréalaise ont ouvert, chacun à sa manière, des fenêtres qui renouvellent notre «patrimoine culturel».

Nouveauté

LE CORTÈGE DES FOUS DE DIEU

Un chrétien scrute les nouvelles religions

par Richard Bergeron

Collection «NOTRE TEMPS» #24 * 512 pages * **15$**



En vente chez votre libraire habituel

À partir d'une enquête menée sur le terrain, Richard Bergeron présente un classement suggestif des nouvelles religions nées au Québec depuis 1970 et dégage les grandes articulations de la voie religieuse qu'elles proposent. L'auteur confronte les nouveaux groupes religieux et para-religieux aux grandes coordonnées de l'expérience chrétienne et met en relief les enjeux qu'ils soulèvent et les interprétations qu'ils lancent à l'Église et à la société.

Ce volume sera de nature à éclairer autant les adeptes des nouvelles religions que les chrétiens à la recherche d'une attitude et d'une praxis adéquates.

Professeur à la faculté de théologie de l'université de Montréal depuis 1967, Richard Bergeron a à son acquis plusieurs publications sur la théologie, la vie religieuse et les nouvelles religions.

ÉDITIONS PAULINES
3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, P.Q. H1H 1L1
Tél.: (514) 322-7341

éditions hurtubise hmh ltée

À l'occasion de l'exposition (l'UQAM, ses écrivains et la librairie d'en face) les Éditions Hurtubise HMH vous proposent différentes collections:

Les Cahiers du Québec
Collection BEAUX ARTS
Collection CULTURES AMÉRINDIENNES
Collection DOCUMENTS D'HISTOIRE
Collection ETHNOLOGIE
Collection GÉOGRAPHIE
Collection HISTOIRE
Collection LITTÉRATURE
Collection PHILOSOPHIE
Collection SCIENCE POLITIQUE
Collection SOCIOLOGIE
Collection TEXTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES
Collection DROIT ET CRIMINOLOGIE

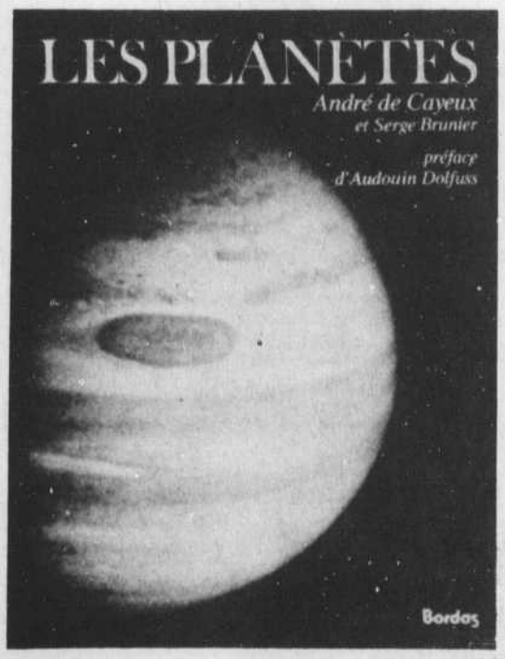
Collection BRÈCHES
Collection L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ
Collection PROBLÈMES SOCIAUX
Collection SCIENCES DE L'HOMME ET HUMANISME
Collection L'ARBRE
Collection CONSTANTES
Collection SUR PAROLE

Pour obtenir de plus amples informations, demandez notre ***catalogue littéraire***
7360 boul. Newman, Ville LaSalle, Qc H8N 1X2 Tél.: 364-0323

NOUVEAUTÉ

LES PLANÈTES

André de CAYEUX



192 pages, format 250 x 320 — $49.95
160 illustrations, la plupart en couleurs
relié, jaquette illustrée en couleurs

Un grand livre de référence somptueusement illustré et très précisément documenté sur le Système solaire. S'adresse aux amateurs de tous niveaux et de tous âges, depuis l'adolescence.

Après un historique des théories relatives au Système solaire et des instruments et techniques d'études, chaque planète fait l'objet d'un chapitre particulier ainsi que ses satellites. Jupiter et ses satellites, Saturne, ses anneaux et ses satellites, Uranus et ses satellites, Neptune et ses satellites, Pluton et Charon.

Des chapitres complémentaires sont consacrés aux comètes, aux astéroïdes, aux météorites, à la formation du Système solaire, à l'avenir des planètes, à la question de la vie sur les planètes. Chaque planète fait l'objet d'une fiche signalétique regroupant toutes les données numériques et des annexes très variées regroupent des données souvent dispersées dans des travaux scientifiques. Elles donnent toutes les informations utiles à l'astronome amateur.

Répertoire biographique des astronomes cités
Bibliographie
Index alphabétique

en vente chez votre libraire

Éditions **Bordas**

Publications de l'Institut québécois de recherche sur la culture

Ces publications sont disponibles dans toutes les librairies ou à

l'Institut québécois de recherche sur la culture,
93, rue Saint-Pierre, Québec, G1K 4A3
Tél.: (418) 643-4695



Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada 1966-1975
Paul Aubin
Tome I et Tome II,
22 000 références **60,00$**



Les pratiques émancipatoires en milieu populaire
Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante, Marcel Rioux
176 pages **9,00$**



La culture ouvrière à Montréal (1880-1920): bilan historiographique
Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc
176 pages **9,00$**



Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec 1850-1980
Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge
282 pages **14,00$**



La recherche sur les femmes au Québec: bilan et bibliographie
Denise Lemieux et Lucie Mercier
336 pages **14,25$**



Le cinéma au Québec essai de statistique historique (1896 à nos jours)
Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert
478 pages **18,00$**



Migrations et communautés culturelles
Questions de culture
revue bi-annuelle sous la direction de Fernand Dumont
157 pages **15,00$**

L'université et l'écrit

L'exposition d'un «patrimoine culturel»

Les professeurs de l'UQAM et leurs publications



par Clément Trudel

POUR aider à clarifier «l'influence des écrits universitaires dans la société québécoise» , la librairie Agence du Livre Français (rue Saint-Denis) ouvre ses portes à un débat le 6 octobre tout spécialement. Animateur: Jean-Marc Piotte, l'un des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) parmi les 155 qui ont publié chez une vingtaine d'éditeurs et que met en lumière une exposition (4-9 octobre) réalisée par la Bibliothèque Nationale du Québec. Le jargon courant relie ces intellectuels au «patrimoine culturel»; il est tout de même symptomatique que ce soit la plus jeune en lice de nos universités qui fasse l'objet d'un intérêt renouvelé pour ce type d'écrits.

L'idée d'une telle exposition a germé au printemps chez Febo Ferretti, libraire dont l'ALF a survécu depuis 1954 à des temps encore plus sombres que la récession en cours. En entrevue, M. Ferretti se déclare inquiet de la présente «guerre des prix qui joue à l'encontre de tous les libraires». Pas de solution-miracle à l'horizon, sinon de marteler le thème des autorités - qui - doivent - favoriser - l'intérêt - pour - la - lecture. Ce libraire ne souhaite pas que soit retouchée la Loi 51 mais il admettrait que soit intensifiée «l'aide» aux libraires par le truchement d'émissions littéraires «à des heures convenables». Présentement, le secrétariat d'État (Ottawa) et le ministère des Affaires culturelles (Québec) sont présents de multiples façons dans le domaine de l'édition mais en y réfléchissant, Febo Ferretti en vient à la conclusion qu'il faudra peut-être limiter certains programmes existants «pour mieux publiciser les éditions déjà en marche».

L'exposition qu'ont montée en commun l'UQAM, la Bibliothèque Nationale et l'ALF englobe plus de 400 titres, la plupart parus depuis l'apparition de l'Université du Québec en 1969. Déjà, une dizaine de titres sont pratiquement introuvables et, c'est le point sûr lequel insiste le libraire, la plupart des titres peuvent être redécouverts à la faveur d'un tel événement.

Jean-Marc Piotte n'est pas tellement en cause, dans cette problématique de redécouverte, puisque *La pensée politique de Gramsci* (en français chez Parti Pris et Anthropos) a été traduite en espagnol, en portugais et en japonais. Autre est le sort réservé à certaines parutions compilées dans le *Répertoire des productions 1982* que le service d'information de l'UQAM a réalisé. Si l'on excepte les outils pédagogiques dont l'écoulement ne fait pas problème, en règle générale, on se retrouve devant une production spécialisée, marginalisée à tort du fait qu'elle émane d'universitaires. (Pour mieux respecter la filière des librairies, deux professeurs en sciences administratives, MM. Del'Anniello (Paul) et Charbonneau (Yvon) décidaient récemment de ne plus vendre eux-mêmes leurs ouvrages, mais ce geste sera-t-il contagieux?).

Ce *Répertoire*, au seul chapitre des études littéraires, retient 38 titres attribuables à des professeurs de l'UQAM: oeuvres d'imagination (Noël Audet, Madeleine Gagnon) ou études critiques mais également aperçu sur les *Politiques littéraires en URSS*, de Chaké Minassian, dictionnaires ou anthologies auxquels ont pu collaborer Renée Legris et Pierre Pagé, ce dernier étant rattaché à l'UQ à Trois-Rivières. L'exposition aurait pu être itinérante mais Ferretti laisse aux éditeurs le soin (s'ils en ont les moyens) de contribuer à un rayonnement plus intense de leurs professeurs-écrivains.

Quant à l'Agence du Livre Français, connue davantage pour sa spécialisation en sciences sociales — de 1954 à 1981, elle distribua en exclusivité les tjtres édités chez Maspero, passés depuis peu chez Dimedia — on y sent une tentative de diversification. Febo Ferretti songe à y instaurer un service d'abonnement pour cégépiens et universitaires, s'aidant en cela de sa localisation privilégiée dans un Quartier Latin en plein essor. «Étant situés face à l'UQAM, cela nous donne une chance de plus pour promouvoir la connaissance de publications» qui retiennent l'intérêt des jeunes qui étudient et de leurs tuteurs ou professeurs. Chaque mois, le bulletin/maison tiré à 2000 exemplaires *(L'Éclaireur)* présente à ceux qui fréquentent l'ALF les titres les plus signifiants — le bulletin de septembre, sur 17 titres, fait ressortir trois titres publiés aux éditions coopératives Albert-Saint-Martin ou aux presses des HEC - Fides, touchant les communications, l'anthropologie et l'économie. Ce sont les «locomotives» sur lesquelles peut compter un libraire à la rentrée; il s'agit bien de suggestions, rien ne remplaçant les minutes passées à bouquiner, là ou ailleurs.

Pour Febo Ferretti, à l'affût des moyens propres à renforcer l'influence du livre sur la vie des Québécois, il est heureux que la Bibliothèque Nationale et l'UQAM aient saisi l'importance du projet soumis, «même s'il fallait pour cela collaborer avec une maison d'affaires».

Cette première, cette semaine où l'on braquera les projecteurs sur un bloc d'auteurs universitaires, pourrait

Suite à la page 20

L'UQAM ET SES ÉCRIVAINS ÉDITÉS CHEZ QUÉBEC/AMÉRIQUE



ÉGALEMENT DU MÊME AUTEUR

— L'Exécution de Pierre Laporte
— Un Québec impossible
— Les Scorpions associés
— La Liberté en friche

À paraître:
— Changer de société

Un ouvrage collectif sous la direction de Pierre Vallières

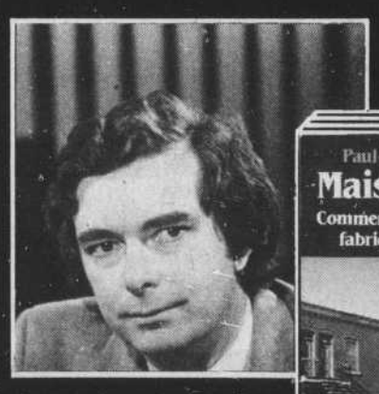


LA TÉLÉVISION
de Jean-Paul Lafrance

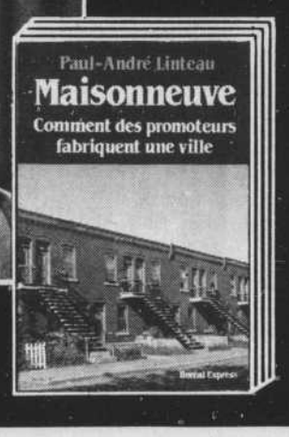
Dans cet ouvrage de première importance, qui bénéficie d'une documentation particulièrement rigoureuse, Jean-Paul Lafrance analyse le «phénomène télévision» comme un cas parmi d'autres de l'évolution d'un système qui naît, croît et meurt.

Ces ouvrages sont en exposition à *l'Agence du Livre Français*
1246 rue Saint-Denis, Montréal, 844-6896

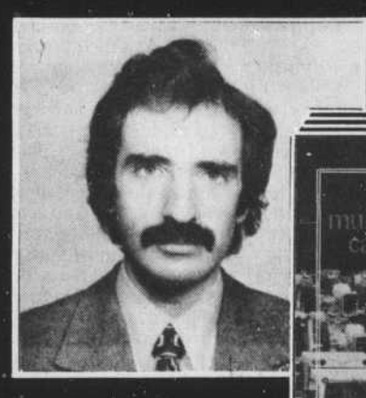
LES PROFESSEURS DE L'UQAM AU BORÉAL EXPRESS



PAUL-ANDRÉ LINTEAU



Professeur au département d'histoire, Paul-André Linteau est co-auteur de *Histoire du Québec* et du *Retard du Québec*, ainsi que l'auteur de *Maisonneuve*, qui lui a valu le prix MacDonald 1981. De plus, il est co-directeur de la collection «Études d'histoire du Québec» et directeur de la collection «Histoire et sociétés».
288 p., illustré, 13.95$



JORGE NIOSI

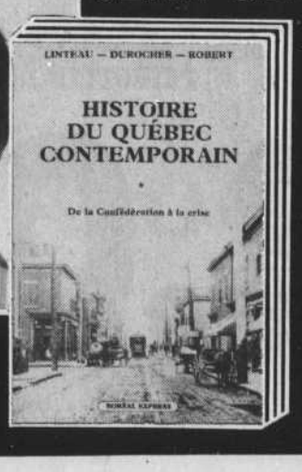


Professeur au département de sociologie, Jorge Niosi a publié dans la collection «Histoire et sociétés», *La bourgeoisie canadienne* et, tout récemment, *Les multinationales canadiennes*.

224 p., 12,95$



JEAN-CLAUDE ROBERT



Professeur au département d'histoire, Jean-Claude Robert est co-auteur de *Histoire du Québec contemporain*.

664 p., illustré, 19,95$

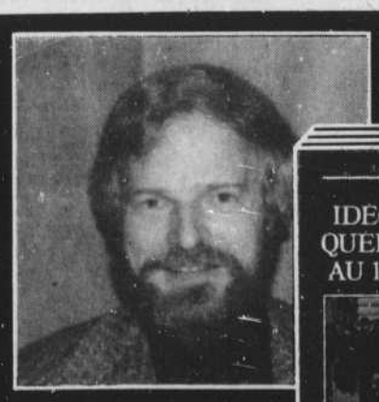


GILLES DOSTALER

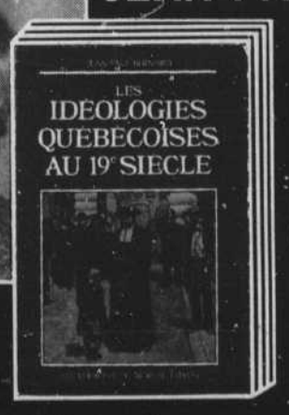


Professeur au département des sciences économiques, Gilles Dostaler est co-auteur de *Socialisme et indépendance* et de *La crise économique et sa gestion*.

256 p., 13,50$



JEAN-PAUL BERNARD

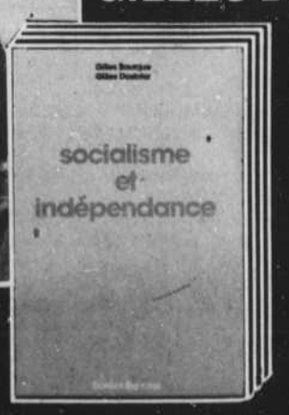


Professeur au département d'histoire, Jean-Paul Bernard a publié *Les idéologies québécoises au 19e siècle*.

152 p., 6,50$



GILLES BOURQUE



Professeur au département de sociologie, Gilles Bourque est co-auteur de *Socialisme et indépendance*.

224 p., 9,95$

L'université et l'écrit

À l'Université Laval

La doyenne des presses universitaires



M. Claude Frémont, directeur des Presses universitaires Laval.

par Hélène de Billy

IMAGINEZ un rayon de bibliothèque où se cotoieraient une «étude sur les voyelles nasales du français canadien», un «essai sur la philosophie bergsonnienne», un dictionnaire étymologique, un recueil de contes populaires, un «précis de droit sur la vente et le louage» et vous aurez une petite idée du contenu du catalogue général des Presses de l'Université Laval.

En tout 650 titres qui empruntent à peu près toutes les avenues de la connaissance, qu'il s'agisse de théologie, de toxicologie, de littérature, de géodésie ou de folklore.

Comme toutes les presses universitaires, les PUL se définissent avant tout comme une maison d'édition spécialisée dans les publications dites savantes, c'est-à-dire des ouvrages qui s'adressent à un public informé, de niveau universitaire. «Ce critère rempli, aucun domaine n'est exclu, explique le directeur général Claude Frémont.»

Laval a cependant ses points forts comme la linguistique et le bilinguisme, ses auteurs plus ou moins attitrés comme les professeurs Léon Dion et Gérard Bergeron, ses collections prestigieuses comme celle du *Dictionnaire biographique du Canada*, ses «best sellers» comme le manuel de mathématiques de Larue et Risi et ses médaillés dont le plus récent, *l'Anatomie pathologique*, produit en co-édition avec la France, a reçu le Prix Georges-Pompidou en 1980.

Fondées il y a 22 ans, les plus anciennes parmi les presses universitaires québécoises occupent aujourd'hui l'étage et le sous-sol d'un des pavillons de la rue de la Médecine sur le campus universitaire à Sainte-Foy. La façade de l'édifice, surmontée d'une grande murale de Jordi Bonet, abrite de ternes et sombres locaux que se partagent l'administration, les bureaux de l'édition et la librairie, lieu de rendez-vous par excellence de la rentrée.

Cette vocation de libraire est peu commune dans ce type d'entreprise en Amérique du Nord. À Laval, pour des raisons économiques et pratiques, on s'en félicite. Car, en général, la librairie parvient à s'autofinancer et génère parfois quelque bénéfice. En outre, elle est venue grossir de 5,5 millions$ le chiffre d'affaires des PUL qui totalisait 7,5 millions$ l'an dernier.

Des subventions sont cependant nécessaires pour l'édition d'ouvrages spécialisés qui, on le sait, engendre des coûts prohibitifs et n'assure généralement pas des records au niveau des ventes. En 1981-82, donc les PUL ont reçu un million$ des gouvernements fédéral et provincial. De cette somme, 80% provenait d'Ottawa. Les quelque 200 000 $ fournis par le ministère de l'Éducation du Québec ont été affectés, de leur côté, à la dizaine de revues savantes parrainées par les presses.

Jusqu'à ce jour, ce sont les PUL qui s'occupaient de la gestion et de la stabilisation financière de ces périodiques spécialisés dans diverses disciplines que ce soit la littérature, le droit, la médecine ou les relations industrielles. Sous l'égide des presses, les profits des plus rentables assuraient la survie des plus faibles. Mais la direction de l'Université vient de décider que chaque faculté concernée serait désormais entièrement responsable de sa revue. Privées du soutien des presses, parviendront-elles toutes à tenir le coup? La question est ouverte. Chose certaine, la perte de telles sources de documentation (on pense, entre autres à *Livres et auteurs québécois)* serait considérée comme une catastrophe par la communauté universitaire.

Pour revenir à l'édition de livres proprement dite, il faut souligner l'apport considérable des PUL dans la production de manuels scolaires de langue française. Généralement destinés à l'enseignement universitaire, ces ouvrages avec les autres volumes de références constituent plus de 30% de l'ensemble des livres édités par les bureaux de la rue de la Médecine. «En plus de traduire et d'adapter des manuels étrangers, explique le directeur Claude Frémont, nous avons publié un bon nombre d'ouvrages originaux. Les PUL sont un des éditeurs québécois ayant fait le plus dans ce domaine.»

À l'égard de l'Université, par ailleurs, les PUL jouissent d'une autonomie relative avec des sources de financement, une administration et des politiques indépendantes. Or, si dans le passé, elles ont pu bénéficier d'un appui considérable de la part de l'institution-mère la coopération d'antan a subi des revers depuis quelque temps.

D'autant plus que l'Université a récemment supprimé son aide financière à l'éditeur tout en lui imposant des charges supplémentaires pour le loyer et l'utilisation de certains services. Une politique sans doute attribuable à la disette générale et aux coupures budgétaires mais qui fait dire malicieusement au directeur des PUL que «ce sont désormais les presses qui subventionnent l'université et non l'inverse».

Avec un déficit qui gravitait autour de 350,000$ l'an dernier, les difficultés des presses, on s'en doute, sont avant tout d'ordre économique. Pour accélérer le processus de rentabilisation et d'autofinancement, on a maintenant l'intention de s'ouvrir davantage aux projets susceptibles d'intéresser un public plus vaste. Le hic, soutient M. Frémont, c'est que les auteurs s'adressent à lui pour des publications à diffusion restreinte mais réservent leurs ouvrages plus «populaires» à des concurrents.

À Laval, les professeurs et les chercheurs ne sont pas toujours tendres à l'égard de leur éditeur-maison. En général, ils lui reprochent des délais de production trop longs, un manque de cohérence dans sa politique éditoriale, son peu d'audace au niveau de la promotion et de la diffusion du livre, une aide insuffisante aux auteurs, une bureaucratisation excessive de ses services et son manque d'empressement à susciter des recherches dans des domaines moins explorés.

À cela, la direction répond qu'il s'agit là des griefs traditionnels adressés à toute maison d'édition ayant à se débattre dans un marché restreint. En outre, on réfute l'argument selon lequel l'auteur n'est pas secondé dans son travail. Au contraire, soutient-on aux presses, la maison se fait un point d'honneur d'évaluer, de réviser et de corriger les manuscrits jusque dans les moindres détails.

Quant à la possibilité de devancer la demande et de stimuler la recherche, on admet certains manquements tout en manifestant le désir d'y remédier dans un avenir plus ou moins rapproché.

Car on ne nie pas, aux presses, qu'il y a place pour l'amélioration des services. D'abord un agrandissement des locaux s'impose. Puis un perfectionnement au niveau du système d'informatisation. Enfin un plan conjoint avec toutes les presses universitaires pour la diffusion, la vente et l'entreposage des livres ne serait pas à négliger.

Mais dans la conjoncture actuelle, les grands projets doivent souvent céder le pas à des considérations plus prosaïques. Avec sa centaine d'employés, son chiffre d'affaires respectable, sa vingtaine de collections, ses nombreuses co-éditions et sa trentaine de nouveaux titres par année, les PUL ont pour l'instant des visées relativement modestes: conserver les acquis.

La relance de McGill-Queen's

Modérément optimiste, David F. Norton, l'un des deux co-directeurs des presses universitaires McGill-Queen's, juge que la relance n'a pas présenté de difficulté insurmontable. En 1980, il était question de fermeture. Une suggestion de University of Toronto Press avait servi de catalyseur pour la survie de ces presses qui durent néanmoins effectuer des coupures draconiennes dans le personnel, à l'époque.

Le «nouveau régime» s'est ouvert en juin 1981, il y a 15 mois. Heureusement, commente Norton, que la sollicitation de manuscrits a provoqué un courant favorable, de sorte que McGill-Queen's peut désormais penser à un rythme de parution de 18 ou 20 titres par an, même si certaines disciplines (telle la psychologie) n'y tiennent pas l'importance souhaitée par Norton.

Rattaché au département de philosophie de McGill, le professeur Norton a publié récemment à Princeton une étude sur David Hume. Il souligne l'importante collection (nouvelle) sur l'histoire des idées, qui compte déjà quatre titres, dont un ouvrage collectif sur *Problems of Cartesianism*. Portant un intérêt particulier à la médecine «humanitaire», le professeur Norton rappelle que McGill sera l'hôte, le 13 novembre, d'un important symposium sur «les aspects médicaux de la guerre nucléaire» mais il n'est pas question pour l'instant que McGill-Queen's se charge d'en tirer un volume.

Avec ses collègues de Queen's — K. McSweeney, co-directeur, est remplacé par intérim comme co-directeur par Don Akenson — David F. Norton fait partie d'un comité de huit personnes prenant option sur les manuscrits, selon une règle non écrite de consensus. Quant aux champs d'intérêt particuliers de McGill-Queen's, quelque 200 titres énumérés au catalogue donnent une place de choix à l'Arctique (on y retrouve le premier ouvrage d'imagination publié par l'Inuk, ou l'Esquimaud — Markoosie: *Harpoon of the Hunter*, aux sciences politiques et à l'économique.

Les humanités ont aussi un créneau bien identifié dans cet éventail de parutions. Norton signale entre autres le rôle de McGill-Queen's pour présenter l'expérience du Québec et de l'Ontario sur les plans linguistique et politique mais aussi du strict point de vue de l'évolution de la société. Un ouvrage à paraître traite du rôle des fermiers d'origine irlandaise en Ontario et *Voices from French Ontario* de Sheila Arnopoulos procurera aux anglophones la version de *Hors du Québec, point de salut?*, paru chez Libre Expression. L'ouvrage de Dominique Clift sur le nationalisme québécois en crise (le titre français évoquait un «déclin») s'ajoutera bientôt à un catalogue qui, en 1983, accueillera une étude de Sanford F. Borins sur *The Language of the Air* — 18 années de discussion et de tensions autour de la langue que devraient parler les aiguilleurs de l'air au Québec — et une série d'essais-témoignages sur Frank R. Scott et son rôle en littérature, en droit et en politique. Un libraire de Queen's, Donald A. Redmond, donnera bientôt le fruit de ses recherches sur les sources de Sherlock Holmes et sur les 800 personnages que font vivre les 60 romans de Sir Arthur Conan Doyle.

La vie ne s'est donc pas arrêtée, heureusement, à McGill-Queen's qui ont aussi consacré un titre au pionnier de l'école d'architecture de McGill, Percy Erskine Nobbs et où Daniel Francis et Toby Morantz, après avoir eu accès à des documents non publiés de la Hudson's Bay Company, évalueront bientôt l'impact qu'eut sur les Algonquins de la Baie James le commerce des fourrures.

Dans le passé, une quinzaine de titres de cette maison d'édition ont reçu des mentions spéciales ou des prix, le plus prestigieux étant une médaille de bronze décernée à Leipzig (1977) aux livres les plus beaux, pour *Images du sport dans le Canada d'autrefois* (édition bilingue), de Nancy Dunbar. On s'efforce toujours de diminuer les coûts mais, s'agissant de «scholar books», McGill-Queen's peut se permettre de publier de tels livres pourvu qu'on prévoit en écouler un minimum de 600 ou 700 exemplaires.

C.T.

Les **Presses de l'Université du Québec**
sont fières de rendre hommage
à leurs auteurs
en provenance de l'UQAM
ainsi qu'à la librairie
l'Agence du livre français
pour son heureuse initiative.

La Direction

Presses de l'Université du Québec

DOSSIERS
sur le développement économique du Québec



Une étude, à la fois objective et critique de huit sociétés d'État québécoises, permettant de mieux situer le rôle de ces entreprises dans le développement de la structure industrielle du Québec.

Pierre FOURNIER (Uqam),
Les sociétés d'État et les objectifs économiques du Québec: une évaluation préliminaire,
Québec, Éditeur officiel,
La Documentation québécoise, 1978, 140 p.
EOQ 3986-7 **3,75 $**



Une analyse sur le bien-fondé d'un rapprochement économique entre le Canada, le Québec et les pays scandinaves à partir d'une comparaison des structures de production, de consommation, d'exportations et d'importations des régions de ces pays.

Luc-Normand TELLIER,
Ministère des Affaires gouvernementales,
Étude des possibilités de rapprochement économique entre le Québec, le Canada et les pays scandinaves,
Québec, Éditeur officiel, 1979, 152 p.
EOQ 3972-7 **3 $**

En vente dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec:

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 651-4202
Centre administratif «G» rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

Trois-Rivières
225, rue des Forges
Tél.: 379-1443

Hull
662, boulevard Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest, Québec
(Québec) G1N 2C9

Important: Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de **Les publications du Québec**.

8382

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

Le livre universitaire



LA QUÊTE DU SAVOIR
Essais pour une anthropologie de l'éducation camerounaise
R. Santerre
C. Mercier-Tremblay
896 p. **30$**

IDÉOLOGIE DE COULEUR ET CLASSES SOCIALES EN HAITI
M. Labelle 396 p. **17,95$**

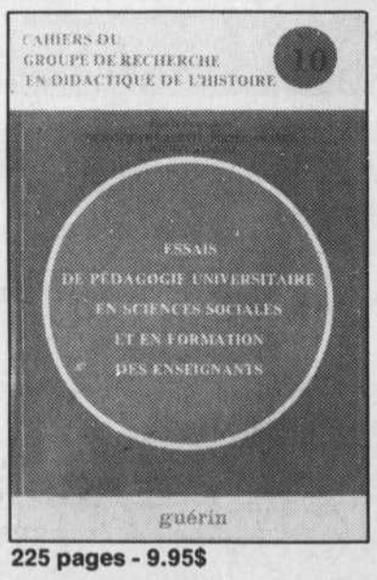
UN VILLAGE DU BOUT DU MONDE
Modernisation et structures villageoises aux Antilles Françaises (Grande-Rivière, Martinique)
J.J. Levy 136 p. **12$**

ARISTOTE : ÉTHIQUE À EUDÈME
Introduction, traduction, notes et indices
V. Décarie 240 p. **15,95$**

L'ÉTAT CAPITALISTE ET LA QUESTION NATIONALE
G. Bourque 384 p. **19,50$**

L'UNESCO, LE TIERS-MONDE ET L'ÉCONOMIE MONDIALE
P.A. Holly 176 p. **19,95$**

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal (Québec)
H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal (Québec)
H3T 1J7



225 pages - 9.95$

Cahiers du groupe de recherche en didactique de l'histoire

sous la direction de
GENEVIÈVE RACETTE
professeur à l'Université du Québec à Montréal
PIERRE ANSART
professeur à l'Université Paris VII
MICHEL ALLARD
professeur à l'Université du Québec à Montréal

Essais de pédagogie universitaire en sciences sociales et en formation des enseignants

TABLE DES MATIÈRES

Geneviève RACETTE. Une collaboration franco-québécoise en sciences sociales et en formation des enseignants 9
Pierre ANSART. Sur deux idéologies universitaires 21
Saül KARSZ. «Ce mec-là, il se dit de gauche, mais il faut voir la pédagogie qu'il a!» 31
Henri MONIOT. Utiliser l'histoire des sciences sociales 41
Roland LAMONTAGNE. Réflexion sur la didactique de l'histoire, à l'université, dans une civilisation de communications 47
Alain SCHNAPP. La photographie et l'enseignement de l'archéologie: réflexions sur une expérience 57
Anne-Marie GUILLEMARD. Enseigner par la recherche 63
Huguette RUIMY-VANDROMME. Le travail universitaire au niveau d'un cours d'introduction à la sociologie de l'éducation en formation des maîtres 69
Geneviève RACETTE. Un cours d'initiation à la sociologie de l'éducation en formation des maîtres 85
Renald LEGENDRE. Didactique: discipline académique ou alchimie pédagogique 107
André LEFEBVRE. Pour une pédagogie du laisser faire dans la formation de l'enseignant 121
Michel ALLARD. Un cours de didactique de l'histoire 155
Jacques ARCHAMBAULT. Pour une réforme de la formation historique de l'enseignant d'histoire québécois 171
Jean-Claude DUPUIS. Enseignement des sciences humaines à l'élémentaire au Québec et jeux pédagogiques 199
Michael SCHLEIFER. L'éducation morale et la formation des maîtres 211



guérin MONTRÉAL - TORONTO
4501 DROLET, MONTRÉAL H2T 2G2
TÉL.: (514) 842-3481

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168, rue Sainte-Catherine est
Montréal, Québec
(tél.: (514) 681-5647

4440 rue SaintDenis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

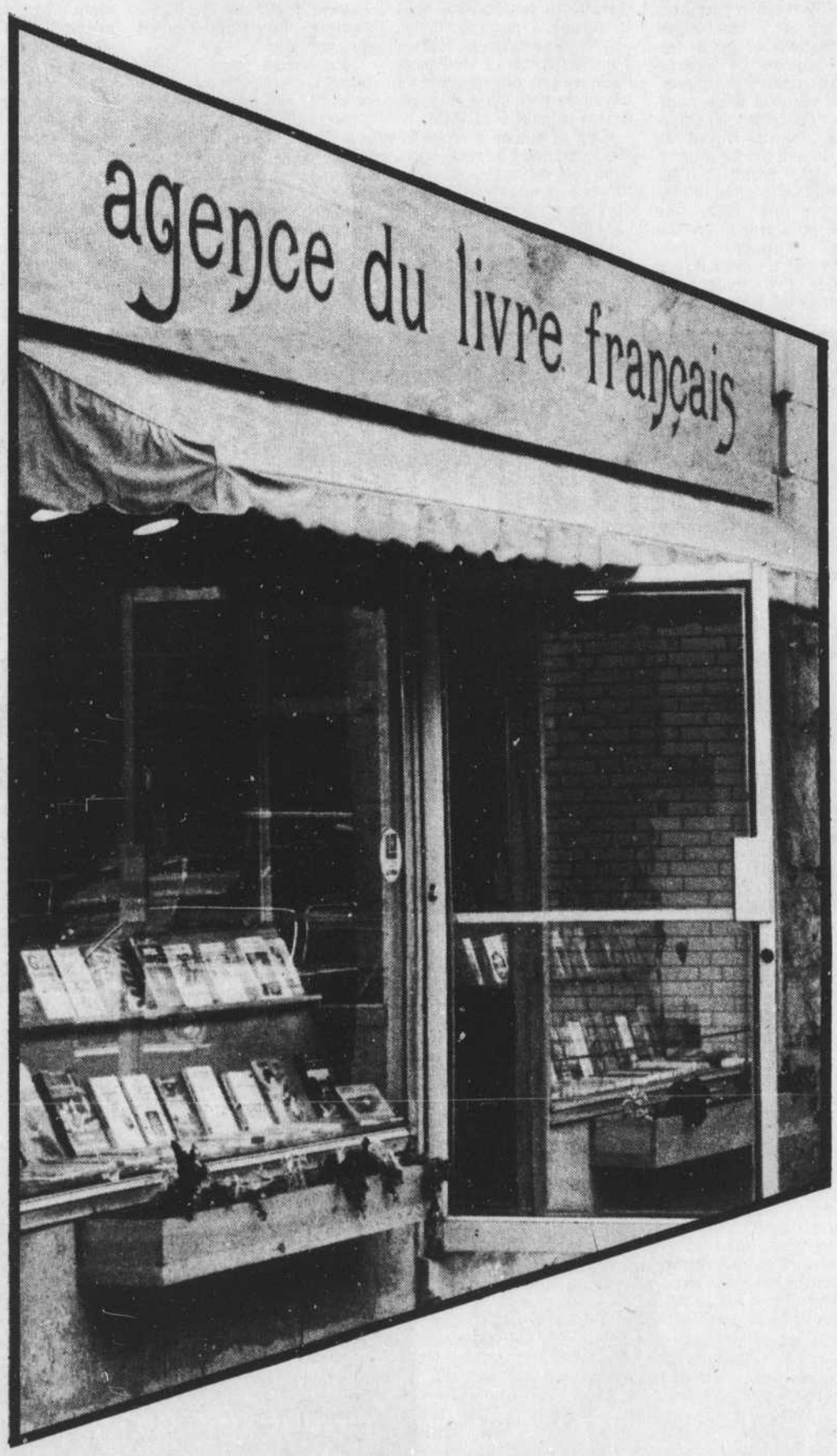
Le Syndicat des Professeurs
de l'Université du Québec à Montréal
remercie les

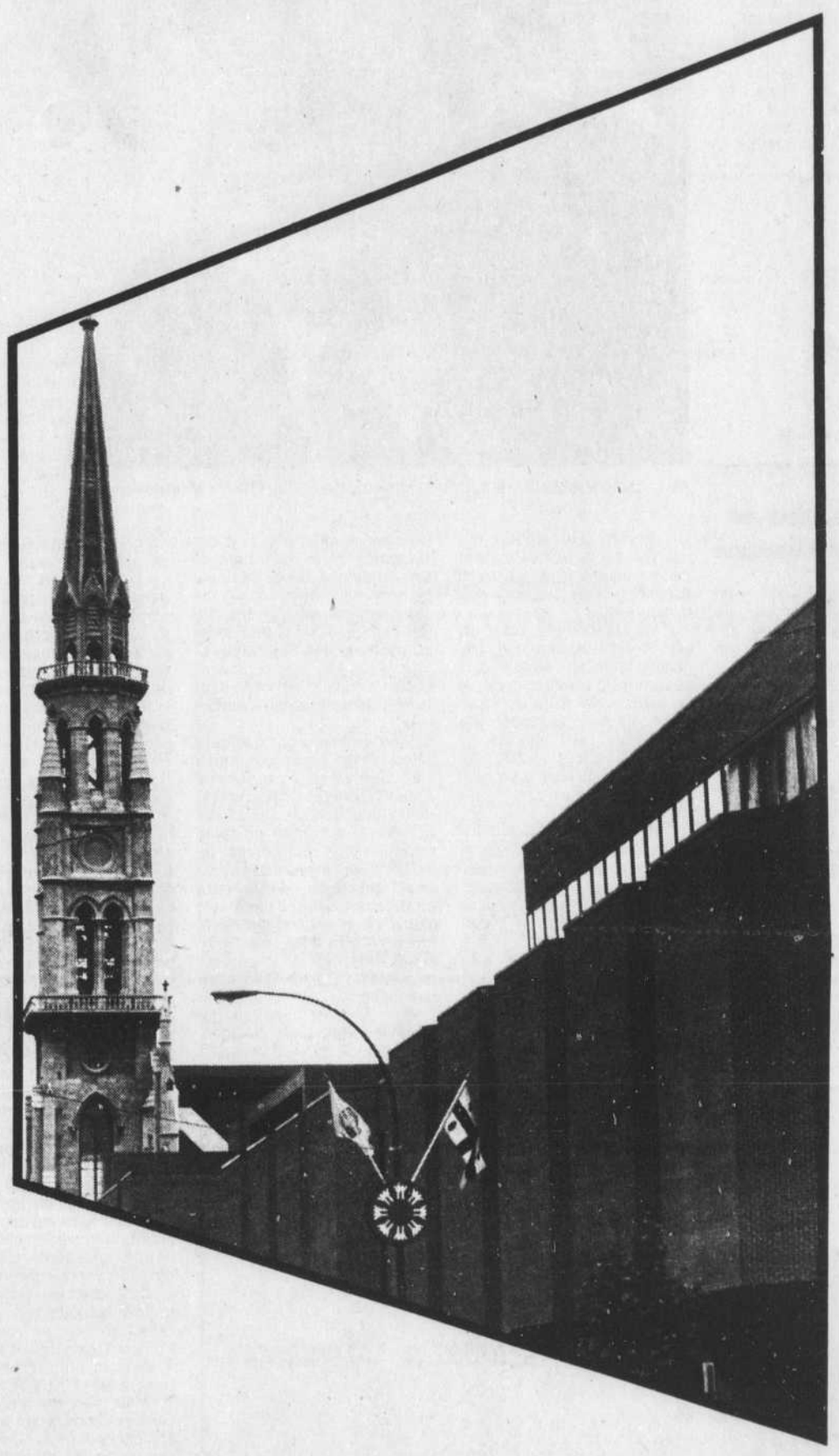
62,000

signataires de la **pétition-UQAM**
Grâce à cet appui,
l'accessibilité est maintenue à l'UQAM;
le financement est amélioré.

SPUQ Le Syndicat des Professeurs de l'UQAM

L'UQAM ses écrivants et la librairie d'en face





L'Agence du livre

Du 4 octobre au 9 octobre 1982

1246, rue Saint-Denis
Montréal • 844-6896

Entrée libre

Plus de 400 titres parus en 13 ans d'existence.

Voilà l'imposant bilan de l'activité intellectuelle de l'UQAM, exposé dans les locaux de **l'Agence du livre français**.

Découvrez cette nouvelle richesse de notre patrimoine culturel.

Nous tenons à remercier,

M. **Claude Pichette**, recteur de l'UQAM.
M. **Jean-Rémi Brault**, conservateur en chef de la Bibliothèque Nationale du Québec.
M. **Jean-Louis Roy**, directeur du Devoir.
M. **Yves Desmarais**, directeur du service des activités culturelles de la Ville de Montréal.

Pour avoir appuyé cette initiative... et

M. **Réal Bosa**, coordonnateur des collections spéciales à la Bibliothèque Nationale du Québec.
M. **Jean-Pierre Côté**, coordonnateur des services techniques et informatique de l'UQAM.
Mme **Carmen Catelli**, bibliothécaire en chef de la bibliothèque centrale de la Ville de Montréal.
M. **Michel Lefebvre**, directeur du service de l'information et des relations publiques de l'UQAM.
M. **Denis Roy**, responsable du centre d'animation de la Bibliothèque Nationale du Québec.
Mlle **Carole Tremblay**, technicienne à l'information de l'UQAM.

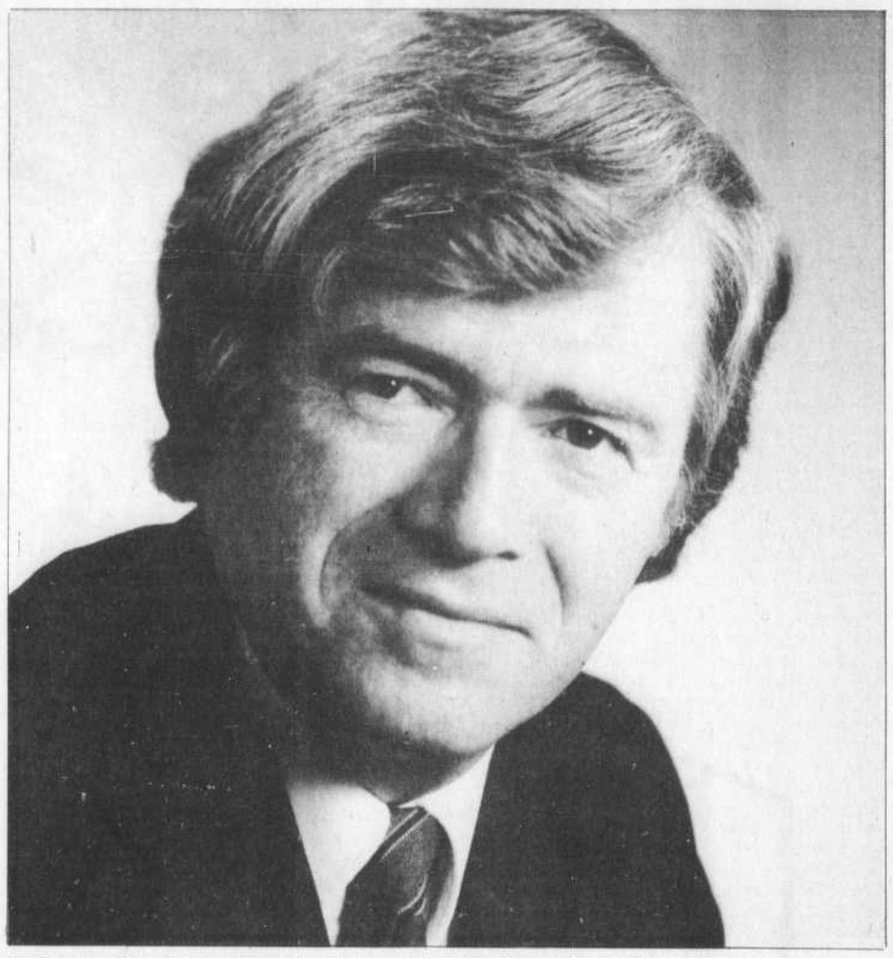
tous les éditeurs,

pour avoir collaboré avec notre service de recherche dans la mise en oeuvre de cette exposition.

L'université et l'écrit

Le recteur Claude Pichette:

L'UQAM, une université à part entière



M. Claude Pichette, recteur de l'Université du Québec à Montréal.

par Andrée Ferretti

«JE viens de vivre en tant que recteur de l'UQAM les cinq années les plus exaltantes de ma vie professionnelle».

Ce sont sur ces mots enthousiastes que monsieur Claude Pichette a conclu la longue entrevue qu'il m'accordait récemment. C'est d'ailleurs tout ce qu'il a bien voulu me dire sur lui-même. Manifestement très heureux d'avoir l'occasion de mieux faire connaître aux lecteurs du DEVOIR l'importance et la spécificité de la contribution de l'UQAM à l'avancement des sciences et au développement de la culture québécoise, il s'est employé à mettre en évidence comment cette institution a déjà réalisé une partie imposante des objectifs qui ont présidé à sa fondation. il y a à peine quatorze ans, et comment, aujourd'hui, elle tente à la fois de consolider ses acquis et de s'engager dans des voies toujours plus dynamiques.

L'UQAM compte cette année 25,000 étudiants et étudiantes à qui elle offre 93 programmes de premier cycle, 24 de maîtrise et 6 de doctorat. Elle compte également 813 professeurs, 900 chargés de cours, 92 cadres et 862 employés. Elle dispose d'un budget de dépenses de $90,000,000.

Pour monsieur Claude Pichette qui détient un doctorat d'État en science économique et qui a occupé de nombreuses fonctions administratives dans diverses institutions québécoises, ces chiffres permettent à eux seuls d'affirmer que l'UQAM mérite aujourd'hui pleinement le titre d'université à part entière. Pourtant, ajoute-t-il, bien au-delà de ces données comptables, tant par la qualité et la modernité de son enseignement et de financement qui favorisent un développement intégré des études avancées, de la recherche et des services à la collectivité, l'UQAM occupe désormais une place enviable dans le réseau universitaire québécois.

Pour assurer à ces quelques affirmations toute leur force, j'ai demandé à monsieur Claude Pichette de passer à la démonstration. Je lui ai demandé de me faire un bilan critique des réalisations de l'UQAM en regard de sa vocation spécifique d'université populaire, d'une part, et, d'autre part, en regard de la fonction prioritaire de toute université, à savoir la production et la diffusion de la connaissance.

«Les preuves tangibles qui montrent que l'UQAM est une université démocratique et accessible foisonnent.

«D'abord, en situant son nouveau et principal campus en plein coeur de la vie active du Montréal francophone et au point de convergence de toutes les lignes de métro, les dirigeants de l'université ont manifesté de manière éclatante leur volonté d'implanter cette institution dans le milieu tant physique que socio-économique de la population qu'elle dessert.

«Ouverte et démocratique, l'UQAM l'est également par la composition de ses étudiants. Des études récentes ont démontré que 55% d'entre eux viennent des milieux modestes d'où, jusqu'à la fondation de l'UQAM, il était exceptionnel de sortir pour se rendre jusqu'à l'université. L'UQAM a de plus largement ouvert ses portes aux femmes qui comptent cette année pour exactement la moitié de la population étudiante. Il en est de même pour les adultes qui, sans être plus nombreux que dans certaines autres universités, ont ici l'avantage de n'être pas marginalisés. En effet, la politique d'admission, grâce à ce qu'on appelle «la règle de l'âge» qui accorde des crédits non seulement aux diplômes académiques, mais aussi à l'expérience de travail et d'engagement social, et le régime pédagogique placent les adultes sur un pied d'égalité avec les étudiants et les étudiantes qui arrivent directement des CÉGEP.

«Mais plus encore, ce sont par les innovations qu'elle a apportées dans son mode d'organisation et de fonctionnement, d'une part, et par la structuration et le déploiement de ses services à la collectivité, d'autre part, que l'UQAM réalise le mieux ses objectifs d'université démocratique et populaire. En se dotant d'une structure module/département, l'UQAM a réussi à abolir les cloisons qui existent ailleurs, dans les universités traditionnelles, entre les études du premier cycle et celles des deuxième et troisième cycles. Cette structure assure de plus une participation paritaire des professeurs et des étudiants et une représentation socio-économique aux modules. Par ailleurs, c'est la seule université, sur le territoire montréalais, à avoir établi une politique formelle de services à la collectivité. Cette politique vise à mettre à la disposition des différents groupes sociaux qui en ont besoin les ressources matérielles et intellectuelles de l'université. À cet effet, l'UQAM et les trois centrales syndicales: CSN-FTQ-CEQ ont signé, en 1976, un protocole d'entente qui permet aux syndicats de faire directement appel aux différents services de l'UQAM pour définir et réaliser leurs objectifs et pour solutionner divers problèmes. Jusqu'à maintenant trois départements ont particulièrement contribué à cet effort. Le département de sciences biologiques a accompli un travail énorme en ce qui concerne les problèmes liés à la santé-sécurité au travail. Le département de sciences économiques a effectué d'importantes recherches sur les problèmes de productivité et sur le travail des femmes. Le département des sciences juridiques, enfin, a répondu à de nombreuses demandes relativement au Droit du travail. Je suis également fier de vous informer qu'un protocole d'entente semblable vient d'être signé, en juin 1982, par l'UQAM et le groupe «relais-femmes». J'aimerais aussi souligner qu'en dehors de ces protocoles, l'université offre aux groupes qui le demandent les services d'un coordonateur qui les met en contact avec les multiples services de l'institution. Par exemple, nous avons, depuis cinq ans, fourni 10,000 heures de formation à 50 groupes populaires. Enfin, nous avons participé à la réalisation d'émissions de télévision et à l'organisation de nombreux colloques. Sans oublier quelques actions plus ponctuelles, comme notre participation active à l'exposition des ouvrages écrits et publiés par nos professeurs-chercheurs, exposition qui se tiendra du 4 au 9 octobre dans les locaux d'une librairie voisine et qui contribuera, nous le croyons, à faire connaître à un plus large public et, même, à nos étudiants et étudiantes quelques uns des résultats du travail de recherche et de réflexion produit à l'UQAM.

«Ceci m'amène à répondre au second volet de votre questions relativement à la quantité et à la qualité de la production intellectuelle de l'UQAM.

«Je crois honnêtement qu'en ce qui concerne la diversité de nos programmes d'études et la qualité de notre enseignement, nous n'avons rien à envier aux autres universités québécoises. Nous avons la chance d'avoir un corps professoral très jeune et, donc, au courant des savoirs et des méthodes tels qu'actuellement développés, partout au monde, dans leur discipline respective. De plus, nous avons une philosophie de l'éducation qui favorise des rapports nouveaux entre professeurs et étudiants, très différents de ceux qui règnent dans des institutions plus vieilles, et qui, de l'avis même de plusieurs de nos professeurs invités, se révèlent très fructueux. Évidemment c'est là un phénomène plus facile à sentir qu'à mesurer.

«Par contre, en ce qui concerne la recherche, nous ne pouvons pas prétendre avoir atteint un développement comparable à celui de plus anciennes universités. La recherche est très étroitement liée au développement des deuxième et troisième cycles. Or, nous n'avons encore que six programmes de doctorat dont deux sont tout à fait récents. Néanmoins, même si elle est encore largement insuffisante, l'activité de recherche de quelques uns de nos professeurs donnent déjà lieu à des travaux de grande qualité dont plusieurs ont été couronnés par des prix prestigieux attribués par divers organismes tant étrangers que québécois.

«Même si personnellement, je ne crois pas qu'il soit souhaitable d'élaborer une politique d'orientation de la recherche qui en fixerait des axes précis et obligatoires au risque de paralyser les efforts les plus originaux, il n'en demeure pas moins que le développement de l'activité de recherche constitue actuellement l'une des très grandes priorités de l'UQAM. Nous désirons en accroître l'importance en mettant en oeuvre des modes d'organisation et de financement qui soutiendront plus efficacement non seulement la recherche orientée par l'institution en vue de répondre aux besoins identifies de la collectivité, mais également la recherche libre dont les objectifs et la qualité dépendent essentiellement de l'intérêt du chercheur.

«Pour résumer, je vous dirai

Suite à la page 20

L'Université du Québec à Montréal s'associe à l'Agence du livre français pour saluer ses professeurs et professeures et rendre hommage à leurs écrits.

Université du Québec à Montréal

1er TIRAGE DE 15 000 ÉCOULÉ EN UNE SEMAINE

MICHEL TREMBLAY

La duchesse et le roturier

Chroniques du Plateau Mont-Royal



— 385 pages de lecture inoubliable

— une époque à revivre ou à découvrir

— des personnages vrais, profondément humains

— une fête de l'écriture

14,95$

Tome I — La grosse femme d'à côté est enceinte (14.95$)

Tome II — Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges (14.95$)

Nom .....

Adresse .....

.....

☐ La duchesse et le roturier ..... 14,95$

Frais de port et d'emballage 1,00$

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Montréal, H2V 3X7
DIFFUSION: 273-2844

Ci-joint:
☐ Mandat ☐ Master Charge
☐ Chèque ☐ Chargex No.....

Signature.....

Pierre Bourgault
Ecrits polémiques
1960-1981
1. La politique



PIERRE BOURGAULT

ÉCRITS POLÉMIQUES — 1. LA POLITIQUE

Des textes pertinents sur la situation politique du Québec. Du RIN au Mouvement Souveraineté-Association, du Parti québécois au Référendum, de Jean Lesage à Daniel Johnson, de Robert Bourassa à René Lévesque et Claude Ryan. Le lecteur y retrouvera ce qui fait l'originalité et la nécessité de Pierre Bourgault, sa passion profonde pour le Québec et de son indépendance à conquérir. Dans ce temps de grande grisaille politique, cet ouvrage relance admirablement bien le débat de la souveraineté, de même que sa qualité.

376 pages - $14.95

En vente partout

L'université et l'écrit

Les Presses de l'Université de Montréal

Danielle Ros: une vocation difficile



par
Mario Pelletier

LES temps sont durs pour l'édition universitaire. La crise économique est venue se conjuguer à une dépression intellectuelle collective et à une certaine bouderie de l'État. Aux Presses de l'Université de Montréal (PUM), on essaie de tenir le coup, comme nous l'a confié la directrice Danielle Ros; mais la marge de survie se rétrécit d'année en année, depuis que le ministère de l'Éducation a décidé, en 1976, de ne plus autoriser les universités à subventionner les presses à même leurs budgets de fonctionnement.

Depuis lors, les Presses vivent des campagnes de souscription organisées par l'Université. Elles ne disposent pas, comme à Laval, des ressources d'une librairie et de services de mécanographie. Leur existence est devenue d'autant plus précaire que les compressions budgétaires consécutives à la crise économique réduisent petit à petit les subventions et rognent le pouvoir d'achat des bibliothèques et des individus. D'autre part, les salaires ne cessent d'augmenter et les prix de vente des livres ne peuvent suivre la même courbe.

Quand elle évoque cette conjoncture dangereuse, Mme Ros sait de quoi elle parle. Outre qu'elle assume la direction générale des PUM depuis 1966, elle est aujourd'hui présidente de l'Association canadienne des presses universitaires. Elle est entrée au service des PUM en 1964, moins de deux ans après leur fondation. Elle en a donc vu et dirigé l'essor initial, dans le climat d'effervescence intellectuelle de la Révolution tranquille. Avec l'amour du métier qu'on sent derrière ses paroles, elle explique ce qui distingue profondément l'édition universitaire de l'édition privée, et pourquoi celle-là ne pourra jamais se concevoir en termes de rentabilité commerciale.

«Dès le départ, l'orientation donnée aux Presses fut d'aider les professeurs et chercheurs à publier les résultats de leurs travaux de recherche. L'idée qui sous-tend l'établissement des Presses, c'est de publier ce que les éditeurs privés ne publieraient pas parce que ce n'est pas rentable commercialement. Pourtant, c'est rentable sur le plan scientifique et culturel, mais on ne peut demander aux éditeurs privés d'assumer cela. Par conséquent, il faut qu'un lieu compétent s'en charge. Cette définition-là cerne tout le problème de l'édition universitaire. Celle-ci est, par définition si l'on peut dire, une opération déficitaire».

«Nous n'avons pas dévié de notre vocation depuis le début. Nous nous vouons au livre scientifique de très haut niveau et qui présente un intérêt national ou international. Il y a, par exemple, des recherches remarquables mais qui n'atteignent qu'un public tellement petit qu'il vaut mieux les publier ronéotypés, les brocher et les distribuer aux collègues. Mais dès le moment où l'on pense qu'un ouvrage scientifique, et j'englobe le littéraire aussi dans ce terme (il faudrait parler ici de livre savant ou «scholar»), vaut la peine qu'on le diffuse, on le fait. Prenons l'exemple des Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, voici justement un ouvrage savant, un document historique et littéraire des 17e et 18e siècles, publié avec tout l'appareil critique nécessaire. C'est précisément le type de livre déficitaire, car cela n'intéresse, tout compte fait, que peu de gens. Mais il s'agit d'un livre utile à la culture, à la connaissance historique, etc. C'est le genre de production dont je suis fière, car c'est à la fois un travail de niveau universitaire, ça intéresse le milieu sur le plan socio-culturel et c'est vraiment un ouvrage de base. Mais ce livre-là, un éditeur privé ne l'aurait pas pris, même subventionné».

La production annuelle des PUM consiste actuellement en une trentaine de monographies et six revues, ce qui est l'équivalent d'une cinquantaine de titres. La périodicité des revues va de deux à quatre numéros par année. Il s'agit de: Études françaises, Sociologie et société, Criminologie, Géographie physique et quaternaire, Revue canadienne de biologie expérimentale, et Meta (revue de linguistique et de traduction). Cette production a atteint un plafond depuis quelques années. «Nous pourrions le dépasser, de dire Mme Ros, nous aurions les textes pour. Mais, en tant qu'éditeur, ce qui me gêne, c'est que nous avons tellement de demandes de publication et d'excellents textes, et que je ne peux pas, je n'ai pas les moyens de susciter des textes dans des domaines où je sais par ailleurs qu'il y a des besoins. Je dois déjà en laisser de côté, et ce serait très injuste pour ceux qui font de la recherche d'aller chercher des textes ou d'en susciter. C'est dommage, je voudrais avoir une petite marge de manoeuvre, et je ne l'ai pas».

Par rapport à leurs homologues du secteur privé, les presses universitaires souffrent d'un certain handicap: «cette sorte de définition élitiste dans laquelle l'université souvent s'enferme», comme dit la directrice des PUM, et qui a pu parfois faire obstacle aux efforts de commercialisation.

«Au début, la simple publication d'un catalogue était considérée d'esprit trop commercial par la direction de l'Université. Nous avions aussi une couverture verte et blanche uniforme pour tous nos livres, ce qui donnait l'impression qu'on publiait toujours le même livre. Mais tous nos collègues des universités canadiennes et américaines ont eu cette expérience. J'ai dû préparer des dossiers épais comme ça, pour réussir à convaincre l'Université qu'il fallait varier les couvertures pour que les gens voient qu'il ne s'agissait pas du même livre en librairie, par exemple. Ainsi donc, le service commercial s'est développé un peu plus tard que le service éditorial. Mais maintenant, depuis quelques années, j'ai mis l'accent là-dessus, parce que je pense que l'une de nos fonctions, ce n'est pas seulement d'éditer, c'est aussi de diffuser. Pour moi, c'est aussi important, ce n'est pas une autre opération. La diffusion de la recherche, ça comprend qu'elle soit disponible, bien sûr, mais aussi que les gens éventuellement intéressés et qui pourraient l'utiliser savent que ça existe.»

Pour rendre leurs opérations plus efficaces, les PUM sont passées comme bien d'autres à l'ère de l'ordinateur. La maison est en train d'établir ses propres fichiers spécialisés, de créer ses propres instruments de diffusion. Mais il y a un problème pour lequel Mme Ros avoue ne pas encore entrevoir de solution: la diffusion sur le marché européen. La seule porte ouverte demeure la coédition, comme le prouve ce manuel de gynécologie qu'elle me tend et que les Presses viennent de coéditier avec Flammarion. «Sans ça, dit-elle, il ne se passe rien. Le marché français est lui-même saturé, il y a des habitudes, des résistances à vaincre. On fait des études là-dessus; on a même tenté des expériences qui ont été catastrophiques, parce qu'on a essayé de tout vendre à la fois: des livres pratiques, des romans et des ouvrages scientifiques. Il faut admettre que le chiffre d'affaires potentiel du livre spécialisé, publié au Québec, ne suffirait pas pour payer une structure d'exportation. En se mettant tous ensemble, cela ne suffirait pas. Alors, il faut que cette structure serve à tout le monde, et l'on retombe dans l'impossibilité de bien diffuser en même temps du livre pratique, de la littérature, etc.»

Du côté des regroupements internationaux de presses universitaires, il n'y a guère d'aide à attendre. Les seuls valables qui existent actuellement sont à forte dominante anglophone, comme l'association américaine ou l'association internationale, et partant d'aucune utilité pour la diffusion d'ouvrages français. En France, les fameuses PUF (Presses universitaires de France) appartiennent au secteur privé, et le phénomène de l'édition universitaire, qui est américain d'origine, ne fait que s'amorcer là-bas. Cependant, Mme Ros fonde beaucoup d'espoir sur une société internationale, qui vient d'être créée et dont les PUM font partie. Il s'agit de la SIPEM (Société internationale de publication et d'édition multimédia), qui regroupe trois éditeurs français, un suisse, un belge, deux algériens, un tunisien et les PUM. Elle est donc intégralement francophone, et son objectif est de mieux diffuser les livres de ses membres et de créer des réseaux ainsi que de nouveaux marchés. Si l'expérience réussit, Mme Ros compte en faire profiter ses collègues québécois.

Au Canada, à part l'Association québécoise, il y a l'Association canadienne des presses universitaires, dominée aussi, comme il se doit, par l'élément anglophone. Cette association que Mme Ros préside sert surtout de moyen de pression sur le gouvernement fédéral. «Par exemple, explique que, comme vous le savez, ne sont pas compatibles. Déjà, cela signifierait qu'au Québec on adopterait le système français. La France réfléchit beaucoup là-dessus actuellement, et ce ne sera avant cinq, six ans qu'elle aura son propre système. Mais si on prend le système français, ça nous coupe complètement de l'Amérique du Nord. Enfin, disons que ça pose beaucoup de problèmes. Mais c'est un projet très sérieux. Dans le budget 83, on veut prendre la moitié des fonds affectés normalement aux revues scientifiques pour la recherche technologique. C'est très grave. Des changements radicaux de ce genre ne se font pas sur une période d'un ou deux ans. Alors à l'Association canadienne, on prépare une représentation à ce sujet. je travaille là-dessus jour et nuit pratiquement. C'est urgent. Car si les conclusions de ce rapport sont appliquées en mars prochain, il y a bon nombre de revues en sciences humaines qui vont disparaître. Faute de subventions. Je ne défends pas ma paroisse ici, car je ne crois pas que cela affecte beaucoup les revues que nous publions ici, aux PUM».

Enfin, pour couronner le tout, il y a l'attitude du gouvernement québécois, dont Mme Ros se dit très surprise, parce que, d'une part, il dit que la diffusion de la recherche est une activité essentielle à la collectivité, et que, d'autre part, il coupe les subventions. Un discours et une pratique diamétralement opposés, qui peuvent avoir des conséquences désastreuses, selon la directrice des PUM; car si on laisse dépérir l'édition savante, il faudra peut-être des années pour remonter la pente. «Cette attitude m'étonne, remarque-t-elle, venant d'un gouvernement composé d'universitaires. On a beau dire que tout ce qui se publie n'est pas utile, il ne faut pas oublier qu'une culture, une civilisation se bâtit en pyramide: il faut une base pour permettre l'essor des meilleurs. On ne connaît pas de pays au monde, où il y a les meilleurs sans cette espèce d'humus, de choses qui pourraient ne pas être publiées, de recherches qui pourraient ne pas être faites. Alors, cette discontinuité entre discours et pratique m'inquiète beaucoup.»

Malgré tout, elle continue de croire en l'avenir des presses universitaires. «C'est dans les temps de crise, dit-elle, qu'il faut déployer le plus d'enthousiasme, de foi et d'entêtement.»

L'école sous la mitre
par Bernard Lefebvre
276 pages — **15$**
Pour celui qui s'intéresse à l'évolution du système scolaire québécois, cette recherche fouillée et rigoureuse de Bernard Lefebvre constitue un ouvrage de base indispensable.



Mutation de la culture, de l'éducation et de l'enseignement
par Maurice Lebel
580 pages — **15$**
Les vingt-six essais de ce volume s'adressent tout particulièrement aux parents, aux éducateurs et aux enseignants, aux responsables de l'éducation et au grand public cultivé. Ils touchent à de graves problèmes d'enseignement et d'éducation, de culture et de civilisation, lesquels sont étroitement unis et plongent leurs racines dans la société elle-même.



Évolution de l'enseignement au Québec pendant l'entre-deux-guerres (1920-1940)
par Maurice Lebel
40 pages — **2$**
Cet essai est une analyse de l'évolution de notre enseignement au Québec aux quatre niveaux suivants: primaire, secondaire, spécialisé et universitaire. L'étude de cette double décennie au plan scolaire est une tranche importante de notre histoire; nous vivons encore aujourd'hui, sans toujours nous en rendre compte, d'un bon nombre de créations, d'initiatives remontant à l'entre-deux-guerres (1920-1940).



En vente chez votre libraire habituel
ÉDITIONS PAULINES
3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, P.Q. H1H 1L1
Tél.: (514) 322-7341

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

La passion de comprendre. L'UQAM
une fenêtre ouverte sur les réalités du Québec et du monde



Bonnie CAMPBELL
Libération nationale et construction du socialisme en Afrique (Angola Guinée-Bissau/Mozambique)
1977, $7.95 - Coll. Matériaux

Jean MORISSET
Les chiens s'entre-dévorent... Indiens, Blancs et Métis dans le Grand Nord Canadien
1977, $12.95 - Coll. Matériaux

Michel PICHETTE
L'Université pour qui? Démocratisation du savoir et promotion collective
1979, $8.50 - Coll. Matériaux

Nicole LAURIN-FRENETTE
Production de l'État et formes de la nation
1979, $11.50 - Coll. Théorie

Jean-François LÉONARD
(sous la direction de)
La chance au coureur. Bilan de l'action du Gouvernement du Parti Québécois
1978, $12.95 - Coll. Matériaux

Jules DUCHASTEL
Marcel Rioux. Entre l'utopie et la raison
1980, $12.95 - Coll. Traces & Paroles

Gilbert TARRAB
Jacques Grand'Maison. Le roc et la source
1980, $12.95 - Coll. Traces & Paroles

T. Dumesnil et Pierre DANSEREAU
L'écologiste aux pieds nus
1980, $12.95 - Coll. Traces & Paroles

Georgette GOUPIL
Hans Selye. La sagesse du stress
1981, $12.95 - Coll. Traces & Paroles

Gilbert TARRAB
Le sens de l'événement
1980, $11.50 - Coll. Matériaux

Nicole LAURIN FRENETTE et J.F. LÉONARD
(sous la direction de)
L'impasse. Enjeux et perspectives de l'après-référendum
1981, $12.95 - Coll. Matériaux

Pierre HAMEL et Jean-François LÉONARD
Les organisation populaires, l'État et la démocratie
1981, $14.95 - Coll. Matériaux

NOUVEAUTÉS AUTOMNE-HIVER

Jacques LÉVEILLÉE
(sous la direction de)
L'aménagement du territoire au Québec: du rêve au compromis
1982, $14.95 - coll. Matériaux

P. HAMEL, J-F. LÉONARD, R. MAYER
Les mobilisations populaires urbaines au Québec (1960-1980)
1982, $17.95 - Coll. Matériaux

T. HENSCH, D. HOLLY, P-Y. SOUCY
Le système mondial Rapports internationaux et relations internationales
1982 (Parution fin octobre), $17.95

André DONNEUR
L'alliance fragile Socialistes et communistes français (1922-1981)
1982 (parution novembre) $16.95

Georgette GOUPIL et Gérald BOUTIN
L'intégration scolaire des enfants en difficulté
1982 (parution novembre) $9.95

Dans toutes les bonnes librairies ou:
AUX ÉDITIONS NOUVELLE OPTIQUE
C.P. 1477, Succ. B, Montréal, Qc H3B 3L4

Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin et l'Université du Québec à Montréal : une présence à
l'Agence du livre français...

Petit rappel sur les titres (hormis ceux qui sont épuisés)
publiés par les Éditions coopératives Albert Saint-Martin ces dernières années

- C. JOBIN, *Les Enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité* — 1978, 205 pages — 7 $
- P.-Y. SOUCY, S. MASCOTTO, *Sociologie politique de la question nationale* — 1979, 180 pages — 7 $
- M. CHOKO, *La Crise du logement à Montréal* — 1980, 284 pages — 10 $
- G. LÉPINE, *Éduquer avec amour* — 1980, 168 pages — 11 $
- N. WENER, *À l'UQAM : impasse de l'innovation* — 1980, 256 pages — 12 $
- P. FOURNIER, *Capitalisme et politique* — 1981, 300 pages — 16 $
- M. FERLAND, Y. VAILLANCOURT, *Socialisme et indépendance* — 1981, 86 pages — 5,50 $
- F. CYR, R. ROY, *Éléments d'histoire de la FTQ* — 1981, 205 pages — 12 $
- F. MOREAU, *Le Capital financier québécois* — 1981, 160 pages — 11 $
- J. HOHL, *Les Enfants n'aiment pas la pédagogie* — 1982, 176 pages — 10 $
- J.-P. DESAULNIERS, *La Télévision en vrac* — 1982, 200 pages — 13 $
- J.-P. DESAULNIERS, Ph. SOHET, *Mine de rien* — 1982, 160 pages — 12 $
- J.-P. LAFRANCE, *La Télévision à péage, jeux et enjeux* (Nouveauté) — 1982

et deux revues : — *Conjoncture politique au Québec*
— *Intervention économique*

Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, leur objectif : faire circuler au plus bas prix possible, « [...] des documents, analyses, critiques des institutions, compte-rendus d'expériences et témoignages, réflexions sur de nouveaux modes de vie et de pensée, textes de création ou autres » qui, à leur manière, participent à l'émergence « d'une société québécoise libérée des inégalités, de l'exploitation et des formes multiples d'oppression[1]. »

– Extrait de la *Déclaration de principes des Éditions coopératives Albert Saint-Martin*, Montréal, septembre 1977.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion": Sam., dim.: 12 h 45; 16 h 25; 20 h 00. Sem.: 19 h 20. "Les aventuriers de l'Arche perdue": Sam., dim.: 14 h 20; 18 h 00; 21 h 40. Sem.: 21 h 00.

ASTRE II; "Mary Poppins": Sam., dim.: 13 h 15; 17 h 15; 21 h 05. Sem.: 20 h 40. "Les trois cabaleros": Sam., dim.: 15 h 50; 19 h 45. Sem.: 19 h 20.

ASTRE III; "Pulsions": Sam., dim.: 13 h 00; 16 h 40; 20 h 10. Sem.: 19 h 30. "Un justicier dans la ville II": Sam., dim.: 14 h 55; 18 h 30; 22 h 05. Sem.: 21 h 20.

ASTRE IV; "Caligula": Sam., dim.: 13 h 20; 17 h 00; 20 h 15. Sem.: 19 h 45.

AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Yes Georgio": Sam., dim.: 12 h 20; 14 h 30; 16 h 40; 18 h 45; 21 h 00. Sem.: 18 h 45; 21 h 00.

BEAVER; 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Neon nights": 12 h 10; 14 h 35; 17 h 00; 19 h 20; 21 h 40. "Hard soap": 11 h 00; 13 h 25; 15 h 50; 18 h 10; 20 h 30. Jusqu'à mercredi.

BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Mephisto": 13 h 20; 15 h 55; 18 h 30; 21 h 05

BERRI II; "La maison du lac": 12 h 55; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.

BERRI III; "Porté disparu": 12 h15; 14 h 35; 16 h 55; 19 h 20; 21 h 45.

BERRI IV; "Diva": 12 h 35; 14 h 50; 17 h 05; 19 h 25; 21 h 40.

BERRI V; "Une étrange affaire": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 15.

BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "Confidences d'une jeune mariée": 12 h 15; 14 h 15; 16 h 20; 18 h 20; 20 h 25; 22 h 25. "Cours pratiques pour jeunes filles": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20.

BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Fast times at Ridgemont High": Sam., dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 21 h 15. Sem.: 17 h 15; 19 15; 21 h 15.

BONAVENTURE II; "On golden pond": Sam., dim.: 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sem.: 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

BROSSARD I; Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Absence de malice". Sam., dim.: 14 h 05; 17 h 50; 21 h 35. Sem.: 21 h 35. "Cactus jack": Sam., dim.: 12 h 30; 16 h 15; 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

BROSSARD II; "Survivance": Sam., dim.: 15 h 10; 18 h 25; 21 h 40. Lun. à jeu.: 20 h 00. "L'épée sauvage": Sam., dim.: 13 h 30; 16 h 45; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 25; 21 h 40.

BROSSARD III; "E.T. Extra Terrestrial": Sam., dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

CHAMPLAIN I; 1815 est Ste-Catherine (524-1685) — "L'anti gang": Sam., dim.: 13 h 10; 17 h 25; 21 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 30. "La fièvre au corps": Sam., dim.: 15 h 20; 19 h 35. Lun. à jeu.: 21 h 35.

CHAMPLAIN II; "Le masque": Sam., dim.: 14 h 55; 18 h 25; 21 h 50. Lun. à jeu.: 19 h 55. "Massacre dans le train fantôme". Sam., dim.: 13 h 15; 16 h 35; 20 h 05. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 30.

CHÂTEAU I; 6956 St-Denis (271-1103) — "Caligula Messalina": 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 45; 21 h 30.

CHÂTEAU II; "Caligula Messalina": 13 h 20; 15 h 15; 17 h 10; 19 h 05; 21 h 00.

CINÉMA DE MONTRÉAL; 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Les frères Blues": 12 h 05; 16 h 40; 21 h 15. "Conan le barbare": 14 h 25; 19 h 00. Salle II: "Survivance": 14 h 25; 18 h 00; 21 h 50. "L'épée sauvage": 12 h 35; 16 h 20; 20 h 00.

CINÉMA DE PARIS; 896 ouest Ste-Catherire (861-2996) — "Annie": 12 h 15; 14 h 30; 16 h 45; 19 h 00; 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE; 335 est, boul. de Maisonneuve (842-9763) — Les rendez-vous d'automne du cinéma québécois, samedi à compter de 10 h 00. Dimanche à compter de 12 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE; 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Films de Kenji Mizoguchi. "Tokyo March" (E.U. 1929) et "Poppy" (Japon 1935), sam.: 19 h 00. "Ugetsu" (Japon 1953), sam.: 21 h 00. Série pour enfants: "Huckleberry Finn" de Norman Taurog (E.U. 1931), dim.: 16 h 00. "The downfall of osen" (Japon 1935), dim.: 18 h 00. "Sansho the bailiff (Japon 1954), dim.: 20 h 00.

CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tron": Sam., dim.: 13 h 30; 15 h 25; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 15. Sem.: 19 h 20; 21 h 15.

CARRÉ ST-LOUIS; 3900 St-Denis (842-2361) — "Vacances érotiques": 11 h 30; 14 h 30; 17 h 40; 20 h 50. "Désirs secrets des pucelles" 12 h 15; 15 h 20; 18 h 30; 21 h 40. "Collégienne à tout faire": 13 h 40; 16 h 50; 20 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS I; Complexe Desjardins (288-3141) — "Félicity": 12 h 05; 15 h 50; 19 h 35. "L'amant de Lady Chatterley" 14 h 00; 17 h 45; 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS II; "Trocadero bleu citron" 12 h 15; 15 h 45; 19 h 15. "Pour cent briques t'as plus rien": 14 h 05; 17 h 35; 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS III; "Confidences d'une jeune mariée": 12 h 05; 14 h 10; 16 h 15; 18 h 20; 20 h 25. "Cours pratiques pour jeunes filles": 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV; Samedi: "La filière française": 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Du 3 au 6 oct.: "Le Parrain" 1ère partie; 13 h 00; 16 h 25; 19 h 50. Du 7 au 9 oct: "Le Parrain" 2e partie: 12 h 15; 16 h 00; 19 h 45.

CÔTE-DES-NEIGES I; 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Fast times at Ridgemont High" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

CÔTE-DES-NEIGES II; "Tempest" sam. dim.: 13 h 30; 16 h 05; 18 h 40; 21 h 15. Sem.: 19 h 00; 21 h 30.

COMMODORE; 5780 ouest, Boul.Gouin (334-8560) — "Echanges amoureux": Sam. sem.: 18 h 30; 21 h 20. Dim. 12 h 55; 15 h 40; 18 h 30; 21 h 20. "Dépucelage": Sam. dim. 19 h 30; 22 h 15. Dim.: 13 h 50; 16 h 40; 19 h 30; 22 h 15. "Les écolières": sam. sem.: 20 h 20. Dim.: 14 h 45; 17 h 35; 20 h 20.

CRÉMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "Absence de malice" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 05; 07 h 15; 19 h 25; 21 h 30. Sem. 19 h 25; 21 h 30.

CINÉ-PLEX I; 2001 Université suite 100 (849-4518) — "The secret policemans other ball" 12h 15; 14 h 00; 15 h 45; 17 h 30; 19 h 15; 21 h 00.

CINÉ-PLEX II; "The sword and the sorcerer": 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 40; 21 h 30.

CINÉ-PLEX III; — "Summer lovers": 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

CINÉ-PLEX IV; "A midsummer night's sex comedy": 12 h 45; 14 h 25; 16 h 05; 17 h 45; 19 h 25; 21 h 10.

CINÉ-PLEX V; "M.A.S.H." 12 h 55; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 35.

CINÉ-PLEX VI; "The chosen" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

CINÉ-PLEX VII; "Mephisto": 13 h 40; 16 h 15; 18 h 50; 21 h 25.

CINÉ-PLEX VIII; "The chosen" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

CINÉ-PLEX IX; "Force five": 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "La tragédie d'un homme ridicule" Sam. dim.: 12 h 50; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 20. Sem.: 19 h 15; 21 h 20.

DAUPHIN II; "Doux moments du passé" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Star Treck" II: Sam. dimç 12 h 50; 14 h 55; 16 h 55; 19 h 05; 21 h 10; Sem.: 19 h 05; 21 h 10.

DORVAL II; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Amityville" II the possession. Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 05; 21 h 15. Sem.: 19 h 05; 21 h 15.

DORVAL III; — "Night shift" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I; Centre Décarie Square 6855 Clanranald (341-3190) — "E.T. extra terrestrial" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

DÉCARIE SQUARE II; "Man from snowy river" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 02; 18 h 35; 21 h 05; Sem.: 18 h 45; 21 h 15.

ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Lola": Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25. Sem.: 19 h 15; 21 h 25.

ÉLYSÉE II; "Les années de plomb" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 35. Sem.: 19 h 30; 21 h 35.

FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Blade runner" Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25. Sem.: 19 h 15; 21 h 25.

FAIRVIEW II; — "An officer and a gentleman" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.

GREENFIELD I; 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Friday the 13th" III Sam. dim.. 12 h 40; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 50; 21 h 45.

GREENFIELD II; "Têtes à claques": Sam. dim.: 12 h 10; 13 h 55; 15 h 40; 17 h 25; 19 h 15; 21 h 00.

GREENFIELD III; — "Le cadeau" Sam. dim.: 13 h 25; 15 h 25; 17 h 25; 19 h 25; 21 h 25. Sem.: 19 h 25; 21 h 25.

IMPÉRIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Star Wars": 13 h 30; 19 h 00; "The empire Strikes": 15 h 45; 21 h 10.

JEAN-TALON; 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Cheech and Chong gelés ben durs": Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 15; 22 h 00. Lun. à jeu.: 20 h 15. "Comme au bon vieux temps": Sam. dim. 12 h 30; 16 h 15; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 15; 22 h 00.

KENT I; 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "An officer and a gentleman": Sam. dim.: 12 h 10; 14 h 20; 16 h 30; 18 h 40; 21 h 00. Sem.: 18 h 40; 21 h 00.

KENT II; — "Inchon" Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

LA CITÉ I: 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "La nuit de Varennes" 12 h 30; 15 h 15; 18 h 00; 20 h 45.

LA CITÉ II; "Josepha": 12 h 50; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 10; 21 h 15.

LA CITÉ III; "Le cadeau" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

LAVAL-ODEON I; Centre 2000 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "E.T. extra-terrestrial" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

LAVAL-ODEON II; "Anti-gang": Sam. dim.: 13 h 00; 17 h 25; 21 h 45. Lun. à jeu.: 19 h 25. "Fièvre au corps": Sam. dim.: 15 h 15; 19 h 40. Lun. à jeu.: 21 h 30.

LAVAL I; 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Têtes à claques": sam. dim.: 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sem.: 18 h 00; 19 h 50, 21 h 40.

LAVAL II; — "Le cadeau" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 45; 16 h 50; 18 h 55; 21 h 00. Sem.: 18 h 55; 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 05.

LAVAL III; "Amityville" II, the possession" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20. Sem.: 19 h 15; 21 h 20. Sam.: dernier spectacle: 23 h 25.

LAVAL IV; "Passion": Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 20; 16 h 05; 17 h 45; 19 h 25; 21 h 10. Sem.: 19 h 25; 21 h 10.

LAVAL V; "Friday the 13th III" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sem.: 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

L'AUTRE CINÉMA; 6430 Papineau (722-1451) — Salle I: "Riches et célèbres": 12 h 00. "L'équipée du Cannonball": 15 h 00. "Guerre et amour": 17 h 00. "Georgia": 19 h 15, 21 h 30. Salle 2: "Le gang des frères James": 13 h 00; "New York, New York": 16 h 00. "L'ami américain": 19 h 00. "Nick's movie": 21 h 15.

LE NEW YORKER; 5380 boul. St-Laurent (276-9626) — "New York, New York: " 18 h 00; 21 h 00.

LOEW'S I; 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "An officer and a gentleman" 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S II; "Amityville II, the possession" 12 h 45; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S III; "Star treck" II; 12 h 00; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 20; 21 h 50. Sam. dernier spectacle: 23 h 50.

LOEW'S IV; "Poltergeist" 12 h 05; 14 h 25; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S V; "Night shift" 13 h 40; 15 h 40; 17 h 40; 19 h 40; 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

MASCOUCHE I; 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "Les aventuriers de l'arche perdue": Sam. dim.: 13 h 20; 17 h 20; 21 h 10. Sem.: 21 h 10. "Y a-t-il un pilote dans l'avion": Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II; "Jeux d'espions": Sam. dim.: 13 h 20; 19 h 30. Sem.: 19 h 30; "Salut l'ami, adieu le trésor": Sam. dim.: 15 h 20; 17 h 25; 21 h 20.

MERCIER; 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "L'homme de Prague": Sam. dim.: 14 h 00; 18 h 00; 22 h 00. Lun. à jeu.: 20 h 00. "L'enfant du diable": Sam. dim.: 12 h 00; 16 h 00; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 00; 22 h 00.

MONTENACH I; 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Le loup-garou de Londres": 19 h 00. Matinée sam. dim. 13 h 15. "Porté disparu" 20 h 45. Matinée sam. dim.: 15 h 00.

MONTENACH II; "Masseuse experte": 19 h 10. "L'amant de Lady Chatterley": 20 h 25. "Albator" Matinée sam. dim.: 13 h 30. "La magie de Lassie" Matinée sam. dim.: 15 h 05.

OUIMESTOSCOPE I; 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Conte de la folie ordinaire" de Marco Ferreri (It. Fr. E.U. 1981), sam.: 19 h 30, 21 h 30. Dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II; "Clair de femme" de Constantin Costa-Gavras (Fr. Italie 1979), sam.: 19 h 00; 21 h 00. "Métal hurlant" de Gerald Potterton (Can. 1981); dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

OUTREMONT; 1248 ouest Bernard (277-4145) — Samedi — "Return of the secaucus seven" 19 h 15. "Le milliardaire": 21 h 30. Dimanche — "Aladin et la lampe merveilleuse" et "Les aventures de Rabbi Jacob": 13 h 00. "D.O.A." 17 h 00. "Porté disparu" 19 h 00. "Le milliardaire": 21 h 30.

PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Rocky III": 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

PALACE II; "Friday the 13th III": 12 h 15; 14 h 10; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 55; 21 h 50. Sam.: dernier spectacle 23 h 45.

PALACE III; "Caligula Messalina": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10. Sam.: dernier spectacle 23 h 10.

PALACE IV; "Caligula Messalina": 12 h 10; 14 h 10; 16 h 10; 18 h 10; 20 h 10. Sam. dernier spectacle 22 h 10.

PALACE V; "Brimstone" 13 h 50; 15 h 30; 17 h 10; 18 h 50; 20 h 30. Sam. dernier spectacle 22 h 30.

PALACE VI; "Brimstone" 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 30. Sam. dernier spectacle 23 h 20.

PARADIS I; 8215 Hochelaga (354-3110) — "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 12 h 45; 16 h 25; 20 h 00. Sem.: 19 h 20. "Les aventuriers de l'Arche perdue": Sam. dim.: 14 h 20; 18 h Sam. dim.: 14 h 20; 18 h 00; 21 h 40. Sem.: 21 h 00.

PARADIS II; "Condorman" Sam. dim.: 13 h 10; 16 h 30; 19 h 50. Sem.: 19 h 10; "Rox et Rouky": Sam. dim.: 14 h 55; 18 h 15; 21 h 30. Sem.: 20 h 45.

PARADIS III; "Devoirs de vacances" Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 20; 19 h 40. Sem.: 19 h 30. "Scandale": Sam. dim.: 14 h 45; 18 h 05; 21 h 20. Sem.: 21 h 15.

PARALLÈLE; 3682 St-Laurent (843-4725) — "Regarde elle a les yeux grands ouverts" de Yann Le Masson et le collectif de femmes du M.L.A.C. d'Aix-en-Provence (Fr. 1980), sam. dim.: 19 h 30. "L'olivier" réalisation collective (Fr. Algérie 1975), sam. dim.: 19 h 30; 21 h 30.

PARISIEN I; 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le grand pardon": 13 h 15; 15 h 50; 18 h 25; 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN II; "Les uns les autres": 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.

PARISIEN III; "Têtes à claques" 12 h 15; 14 h 05; 15 h 55; 17 h 50; 19 h 40; 21 h 30. Sam. dernier spectacle 23 h 25.

PARISIEN IV; "La passante du sans souci": 12 h 45; 15 h 00; 17 h 15; 19 h 30; 21 h 45.

PLACE DU CANADA; Place du Canada (861-4595) — "Man from snowy river": Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 00; 18 h 50; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 20 h 30.

PLACE LONGUEUIL II; "Le masque": Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 05; 21 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 50. "Massacre dans le train fantôme": Sam. dim.: 13 h 10; 16 h 25; 19 h 50. Lun. à jeu.: 18 h 05; 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL I; Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Anti-gang": Sam. dim.: 13 h 20; 17 h 30; 21 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 25. "Fièvre au corps" Sam. dim.: 15 h 30; 19 h 40. Lun. à jeu.: 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I; 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The skin" (Ital. sous-titres anglais) 13 h 00; 15 h 35; 18 h 15; 20 h 55.

PLACE VILLE-MARIE II; "The world according to Garp": 12 h 45; 15 h 20; 17 h 55; 20 h 30.

PUSSYCAT; 5380 St-Laurent (845-5215) — "One page of love": 12 h 00; 14 h 35. "Space love" 13 h 35; 16 h 10. Jusqu'à mercredi.

PLACE ALEXIS-NIHON I; Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (945-4246) — "E.T. extra terrestrial" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

PLACE ALEXIS-NIHON II; "Fast times at Ridgemont High": Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

PLACE ALEXIS-NIHON III; "Tempest" Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 00; 18 h 50; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 20 h 30.

SAINT-DENIS I; 1590 St-Denis (849-4211) — Yves Montand jusqu'au 7 oct 20 h 30.

SAINT-DENIS II; 1590 St-Denis (845-3222) — "Felicity": Sam. dim.: 12 h 15; 15 - 45; 19 h 30. Sem.: 19 h 30. "L'amant de Lady Chatterley": Sam. dim.: 13 h 50; 17 h 30; 21 h 15. Se v: 17 h 30; 21 h 15.

SAINT-DENIS III; 1590 St-Denis (845-3222) — "Pour cent briques t'as plus rien": Sam. dim.: 12 h 05; 15 h 05; 18 h 15; 21 h 30. Sem.: 18 h 15; 21 h 30. "Trocadero bleu citron": Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 40; 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

VAN HORNE; 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Amityville II, the possession" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 05; 21 h 10. Sem.: 19 h 05; 21 h 10.

VERDUN; 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Cheech and Chong gelés ben durs": Sam. dim.: 15 h 00; 18 h 20; 21 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 45. "Comme au bon vieux temps": Sam. dim.: 13 h 05; 16 h 30; 19 h 50. Lun. à jeu.: 18 h 00; 21 h 25.

VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Têtes à claques" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 25; 17 h 20; 19 h 15; 21 h 10. Sem.: 19 h 15; 21 h 10.

VERSAILLES II; "Friday the 13th III". Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

VERSAILLES III; "Le cadeau" Sam. dim.: 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10. Sem.: 19 h 10; 21 h 10.

VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "Le masque" Sam. dim.: 14 h 40; 18 h 05; 21 h 35. Lun. à jeu.: 19 h 55. "Massacre dans le train fantôme" Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 20; 19 h 55. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 30.

WESTMOUNT SQUARE; 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Les uns les autres" Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30. Sem.: 20 h 30.

YORK; 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Pink Floyd: the wall": 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

sur scène

ARTICULE; 4060 boul. St-Laurent suite 106 (842-9686) — Le trio Quinlan, sam.: 20 h 00.

ARLEQUIN; 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Gilles Vigneault, jusqu'au 10 oct.

CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — Denise Guénette dans "Prête pas prête j'y vas" Mer. à dim.: 20 h 30 jusqu'au 16 oct. "Enfin te voilà toi" spectacle-solo écrit et interprété par Guy Godin, lun.: 20 h 30.

CAFÉ CONCERT LA BELLE ÉPOQUE; 19 rue Saint-Laurent, Saint-Timothée (37? 3262) — "Les folies" de Jacques Offenbach, Mer. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 18 déc.

CAFÉ NELLIGAN; 550, est Dorchester (288-9535) — "Phantasmes dans le caviar" de Micheline Bourday avec Diane Ricard. Sam.: 20 h 00. "Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans" de Normand Chaurette. Avec Jean-Luc Denis, Francis Reddy, Marc Francoeur, Jacques Lussier. Jeu. à dim.: 22 h 00. Lun.: 20 h 00.

CENTAUR; 453 St-François-Xavier (288-3161) — "Le Malade Imaginaire" de Molière avec Michel Forget, Nathalie Champagne, Benoit Dagenais, Nicole Filion, Bernard Fortin, Sylvie Gosselin, Daniel Lavoie, Patrice L'Écuyer, Robert Marien, Suzy Marinier. Sam.: 14 h 30; 20 h 30. "Broue" de Claude Meunier, création collective. Avec Michel Côté, Marcel Gauthier, et Marc Messier. Du 5 oct. au 7 nov. (en anglais).

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM; 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Gilbert Langevin: "Hommage à Claude Dubois" sam. dim.: 22 h 30.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL; 1440 Ave Union (288-6421) — Robert Munns, orgue et Sally Johnson, mezzo-soprano, sam.: 17 h 00. Oeuvres de Bach, Purcell, Nares, Jacques, Leighton, Charles Tournemire. Michèle Johns, orgue, mer.: 12 h 30. Oeuvres de Marchand, Sweelinck, Scheidemann, Buxtehude' Leighton, Tournemire.

CAFÉ CAMPUS; 3315 Chemin de la Reine-Marie (735-1259) — Le groupe Leyden Zar, lun.: 21 h 30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN; 4303 rue Saint-Denis (843-4384) — "La petite hutte" comédie d'André Roussin. Avec Monique Fournier, Claude Côté, Gilles Joly, Robert Paquette. Mar. à dim.: 20 h 15. Jusqu'au 17 oct. Prolongation du spectacle de Marc Gallier, "Jacques Prévert side story", sam. dim.: 22 h 30. Variétés: Pierre Page, pianiste, du 6 oct. au 10 oct. 22 h 30.

CAFÉ THÉÂTRE JONAS; 209 boul. des Laurentides, Laval (667-8975) — Claude Landré sam. dim.: 21 h 00. Le Rêve du Diable, vend.: 20 h 30.

CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE; 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — Alain Lamontagne, mar. à sam.: 21 h 00. Relâche dim. lun. jusqu'au 9 oct. Récital Diane Hamel et René-Daniel Dubois, ou "Les tracs de la Diva" dim.: 12 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE; Place des Arts — "Le Jugement" de Barry Collins avec Jean Leclerc. Mise en scène: Henri Barras. Mar. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30; 22 h 00. Jusqu'au 23 oct.

EL CASINO; 316 ouest, Ste-Catherine — "Dodge City" comédie musicale de Claude Robert et Robert Winner. Avec Richard Lord, Roger Gravel, Sylvie Choquette, Jean-Claude Marsan, Robert Winner et Ysengourd Knorh. Mise en scène: Bertrand Petit. Mar. mer. jeu.: 20 h 00.

GRAND CAFÉ; 1720 Saint-Denis (849-6955) — Spectacles à 21 h 30. Sweet Dixie, samedi, dimanche. Claude Dyotte, lundi à mercredi. Tasmane, jeudi, vendredi.

CAFÉ THELEME; 311 est, Ontario (845-7932) — Trio Bert Boldon, jeu. ven. sam. 21 h 00; 1 h 00. Jazz libre, dim.: 15 h 00. Jusqu'à la fin oct.

LE ST-VINCENT; 410 rue St-Vincent; Vieux-Montréal — Spectacles à 20 h 30. Jacques Provost, Manon Robert et Michel Pigeon, samedi, dimanche. Marc Bilodeau, Manon Robert et Michel Pigeon, jeudi, vendredi.

LE BORDUAS; 1257 Amherst (522-1554) — Le duo Villanelle: Nicole Lavigne, flûte; Marie-Andrée Larocque, guitare. Jeu. ven. sam.: 20 h 00. Jusqu'au 23 oct.

LE ZOOBAR; 97 est Ste-Catherine (849-8865) — Les groupes "Déjà Voodoo" "The Civilians", "Conditionned Response", sam.: 21 h 30. Musique improvisée avec l'EMIM, lun.: 21 h 30. "The Blanks", rock New-Wave, mar.: 21 h 30. Wonder Brass, rock féminin. Mer. jeu. ven.: 21 h 30.

L'ENTRENUIT; 500 est Rachel — Pierre Lafontaine et son quatuor, jazz, lun.: 20 h 30. (523-8708).

LA POLONAISE; 57 est rue Prince Arthur — (844-7784) — "Vendredi soir" ou la vie et les rêves inusités de 3 enfants, un vendredi soir en 1963... de Ghyslain Tremblay et Jean-Pierre Bergeron avec les deux auteurs et Sylvie Léonard. Prolongation du 5 au 13 oct. Mar. à ven. et dim.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00; 22 h 30. Le groupe "Chant du Peunle". Sam. dim.: 20 h 30.

LES FOLIES VERCHÈRES; 21 Madeleine, Verchères (583-6866) — Manuel Brault, sam.: 20 h 00; 22 h 30. Capitaine Nô, auteur-compositeur, ven.: 20 h 00; 22 h 30.

PLANÉTARIUM DOW; 1000 ouest, Saint-Jacques (872-4530) — "Voyage dans notre galaxie" (La Voie Lactée), jusqu'au 28 nov. Mar. jeu.: 12 h 15; 21 h 30. Mer.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15; 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Spectacle au laser: ven. sam.: 19 h 00; 20 h 15; 21 h 30; 22 h 45. Dim.: 15 h 30; 16 h 45; 20 h 15; 21 h 30.

SALLE ANDRÉ MATHIEU; 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — "Old Orchard... connais pas!" avec Andrée Boucher, Richard Niquette, samedi. Chancezar — Siren Song (spectacle rock) vendredi.

LE SOLEIL LEVANT; 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Phil Woods, saxophoniste, samedi et dimanche. Art Blakey, et The Jazz Messengers, du 5 au 10 oct.

PIANO NOBILE; Place des Arts — Sons et brioches, Journée internationale de la musique: Harry Knox, clavecin; Claire Guimond, flûte. dim.: 11 h 00. Programme: J.S. Bach, J. Hotteterre, William Byrd.

SALLE POLLACK; 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Avo Kouyoumdjian, pianiste, dim.: 19 h 30. La SMCQ, dir.: Serge Garant; Carmen Fournier; violoniste; Emil Subirana; tromboniste; Robert M. Leroux; percussionniste; jeu.: 20 h 00. Oeuvres de B. Maderna; Paul Théberge; John Rea; Giacinto Scelsi. Symphonie d'instruments à vent et La Chorale; ven.: 20 h 00. Oeuvres de Berlioz; Milhaud; Debussy; Doppler.

SALLE WILFRID-PELLETIER; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'Opéra de Montréal; "Norma" de Bellini avec Olivia Stapp; Edgar Stivan; Don Garrard; Marie-Danielle Parent; Claude-Robin Pelletier. Lun.: 20 h 00. Rodney Dangerfield, sam.: 19 h 00; 22 h 00. L'OSM; Charles Dutoit; chef d'orchestre; Horacio Gutierrez; pianiste. Mar. mer.: 20 h 00. O



Olivette Thibault *(Photo Jacques Nadeau)*

Olivette Thibault

Maude, naturellement

par Robert Lévesque

«J'AI récité des vers... et puis voilà...»; Olivette Thibault ne saurait dire comment tout cela a commencé, son demi-siècle dans le théâtre. «J'ai grandi dans le métier sans le savoir». C'était l'enfance à Paris, ses parents qui rentraient du théâtre et qui racontaient; ils avaient applaudi Lucien Guitry à la Renaissance. C'était l'école au pied de la Tour Eiffel, l'Académie Dupleix où à neuf ans elle chantait et dansait dans une opérette... et puis, au fil de la conversation, les souvenirs se précisent: «Oui, je jouais un petit napolitain, je venais d'avoir neuf ans, cela s'appelait *Les pifferaries...*».

Et sa voix est enjouée, et ces yeux gris-bleu, cette chevelure blonde qui ont été, par elle, ceux de Gretchen dans *Le prince étudiant*, de *La margoton du bataillon* et de vingts comtesses d'opérettes, ceux de Bélise des *Femmes savantes*, et d'une des tantes de l'héroïne de *Kamouraska*, et maintenant ceux de la jeune Maude qui a quatre-vingts ans. «Un souvenir qui ne s'efface pas... j'avais alors dix-sept ans et je tombais en pleurant au pied d'une porte qui venait de se refermer. J'étais amoureuse de l'homme qui venait de partir... c'était au Stella quelque chose qui s'appelait *La gamine*... ne me demandez pas en quelle année...». C'était Albert Duquesne qui venait de sortir de scène. C'étaient les années trente. Olivette Thibault avait déjà un premier rôle. Elle serait très longtemps une des premières ingénues de Montréal.

Aujourd'hui, en 1982, elle est naturellement la Maude d'Harold. Il y a un moment, dans la production du Trident, où elle entend brièvement un scherzo de Chopin. On la sent transportée très loin. «Je pense à mon père, me raconte-t-elle dans ce café de la Grande-Allée où nous bavarderons plus de trois heures, il m'a fait découvrir la musique, il adorait le théâtre, tout se passit à la maison comme si, sans même y avoir songé, je faisais tout pour choisir le théâtre, je chantais des bergerettes chez ma demitante, madame Audet, on faisait des cabrioles... j'étais en formation, finalement».

À onze ans, elle ne savait pas encore si elle serait pianiste de concert ou danseuse et, sur la scène du Gésu, la voilà qu'en Magdelon des *Précieuses ridicules* elle débitait du Molière à une copine — «Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement. Dites: «Voilà un nécessaire qui demande si vous êtes en commodité d'être visible». — et qu'à quatorze ans, devant les stoïques Soeurs de Sainte-Croix, elle jouait bravement Chimène, pommade rosat sur les lèvres.

Elle dit: «en fin de carrière, le rôle de Maude est un cadeau». Elle est si admirable dans ce rôle que Colin Higgins a adapté du cinéma au théâtre à la demande de Madeleine Renaud, que «fin de carrière» sonne mal. Il faudra revoir à la scène (elle y a été absente durant dix ans) cette comédienne étonnante de grâce... et de métier. «Maude, c'est un peu un condensé des rôles que j'ai souvent tenus, des rôles de joie de vivre, de la jeune première comique il y a longtemps, comme *Peg de mon coeur* au Stella, une Irlandaise qui était Maude à vingt ans, jusqu'aux fantaisistes que je composais aux Variétés Lyriques». Marcel Valois, en 39 dans La Presse, la qualifiait de «délicieuse coquette-ingénue». Cette *Comtesse Maritza*, cette Pépi des *Valses de Vienne* de Strauss que le tout-Montréal des années quarante allait voir au Monument National, elle ressemblait déjà à Maude. Le rôle l'attendait et Montréal, hélas, ne la verra pas avec ses grands chapeaux-soleil et ses bottes jaunes.

Née à Montréal, Olivette Thibault, à dix-huit mois, faisait la traversée vers Le Havre dans un moïse. Son père avocat passera trois ans aux Archives de Paris. Revenue à Montréal à trois ans, elle retournera à Paris cinq ans plus tard pour un second séjour de trois ans pendant lequel elle sera écolière à l'Académie Dupleix dans le VIIème. Au retour, après le succès des *Pifferaries*, on l'inscrit au Conservatoire Lasalle, et, comme si cela ne suffisait pas, elle suit des cours privés avec Jeanne Maubourg, une ancienne mezzo-soprano qui avait fait les beaux soirs du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, avait chanté avec Caruso au Covent Garden et passé six ans au Met sous Toscanini. À Montréal où elle s'était réfugiée en fin de carrière, Mme Maubourg avait créé la première Madame Velder de la radio, et jouait dans les revues de Letondal. Le souvenir «extraordinaire» qu'en garde Olivette Thibault est autant mêlé de confidences sur Debussy que Maubourg avait fréquenté que de scènes loufoques où cette immense pièce de femme jouait la comédie aux côtés de la minuscule Juliette Béliveau sur la scène du Stella.

Au Conservatoire Lasalle, la soubrette Olivette remportera évidemment la Médaille vermeille, récompense ultime. C'est là qu'Henri Letondal ira la chercher pour danser dans ses revues. Un jour, on a besoin d'un «pied levé» au Stella. Letondal la suggère et c'est le premier rôle: un garçon de douze ans dans *Il était une fois* de Francis de Croisset, une production Barry-Duquesne. Et ça n'arrêtera plus jusqu'à Maude.

À la radio de CKAC, Olivette Thibault fait ses premières armes sur le tas avec Estelle Mauffette, tout en étant des toutes premières à s'inscrire chez Madame Audet. Des chansons, des bouts de rôles au Théâtre radiophonique de CKAC, des comédies légères au Stella, elle est lancée dans le Montréal de l'époque des «Dionnelles» qui chante *Amapola* et va applaudir Rachmaninoff qui vient de demander sa citoyenneté américaine.

Des revues du Stella, Olivette Thibault, en 1936, passe aux Variétés Lyriques que viennent de fonder Charles Goulet et Lionel Daunais. Elle y débute le premier décembre 36 dans *Les maris de Ginette*, une opérette en trois actes de Félix Fourdrain. Caro Lamoureux est Ginette, Olivette Thibault est Simone, et parmi les maris on compte les Julien Lippé, Albert Cloutier et Guy Mauffette. Olivette Thibault, qu'on trouve «d'une gaminerie à croquer», s'y taille un net succès et elle jouera pas moins de 50 opérettes chez Daunais et Goulet au

Suite à la page 36

Kertécz: 65 ans de photo

par René Viau

«DU sentiment! C'est ça qui fait une bonne photo. J'ai toujours cru que la photo, c'était l'expression du sentiment et je le croyais déjà à l'époque». André Kertécz a 88 ans. Bon pied, bon oeil. Ses premières photos, il les a faites à 17 ans. À Montréal, à l'occasion de l'exposition que lui consacre le Musée des beaux-arts, le maître hongrois qui a montré à Brassaï et à Cartier-Bresson à photographier est fêté comme un roi. Et pour cause. L'exposition *André Kertécz. Perception d'une vie entière* consacre ces instants privilégiés captés au cours des trois grandes périodes de l'artiste. Celle de sa Hongrie natale. Le paris des années 30. Puis New York où son travail n'est pas reconnu. Pour celui qu'on appelle le «père de la photographie moderne» ou encore «le pionnier du reportage photographique», la gloire tardive, confirmée par le succès de cette exposition, agit comme un beaume.

«J'ai toujours été sentimental. Je l'étais déjà à l'époque et je n'avais pas envie d'être autrement, se confie-t-il. Je voulais exprimer ce que je voyais et ressentais. La photographie était pour moi un parfait instrument, mieux que la peinture, mieux que la gravure et la littérature. Dès ma première photo, j'ai su que mes photographies parleraient à ma place. Ça, c'est une chance! J'ai toujours voulu m'exprimer et dès que je photographie, je m'exprime.

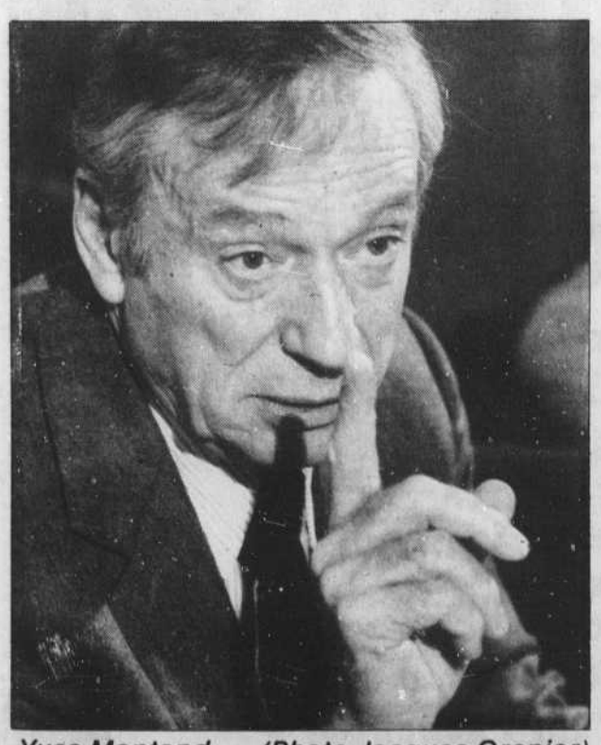
Je suis né avec le sens de la photo. J'ai tout de suite compris que la photographie, c'est la photographie! J'ai bien vu qu'il était ridicule d'imiter la sculpture, la peinture ou la gravure. La photographie, cela n'a rien à voir avec autre chose. Et pour moi, c'est une façon d'exprimer ce que je ressens et ce qui m'est le plus personnel. J'ai beaucoup de chance car tout m'intéresse, les moindres choses. Je fais toujours selon ce que me dicte le moment. Je le faisais pour mes frères en Hongrie, pour mes amis à Paris, maintenant je le fais pour moi. Je suis heureux quand je vois quelque chose et que je peux le photographier. Il n'y a pas d'explication. Tout ce que je suis, tout ce que je fais, c'est parce que je suis né comme ça».

Assis dans une salle de réception du musée lors de la conférence de presse accompagnant l'ouverture de son exposition, M. Kertécz semble bien content. Il est un peu dur d'oreille M. Kertécz et il faut lui parler très fort. Mais même s'il ne comprend pas toujours très bien, son oeuvre nous laisse à court d'épithètes. C'est un bouquet de joie et d'inventions; de sensibilité, d'humour et de finesse. Enfin, on lui dit, tout comme lui disait Cartier-Bresson: «Je veux te dire que ta façon de voir et de sentir, te place au firmament de la photographie».

On se bouscule autour de lui. Des compatriotes l'interpellent en Hongrois. Inlassablement, on lui fait signer la même panoplie: toute une ribambelle d'affiches, de cartons d'invitation, de catalogues... Affable et sympathique, il signe et c'est avec une très grande courtoisie qu'il répond aux questions des journalistes attendant à la queue-

Suite à la page 36





Yves Montand *(Photo Jacques Grenier)*

Le monde selon Yves Montand

par Nathalie Petrowski

DEBOUT. On imagine Yves Montand debout, en imperméable froissé, fumant une cigarette amère au coin d'une rue de Paris mal éclairée. Debout par principe, debout devant l'histoire et l'éternité.

On le retrouve assis sur un divan de velours, perché sur des coussins, entouré d'une barricade de micros. D'habitude, il ne donne pas de conférence de presse parce qu'il n'est pas ministre ni diplomate et que ça fait trop prétentieux. Il a décidé de faire une exception pour le Canada parce que ça fait longtemps, plus précisément 19 ans, qu'on ne l'a pas vu. Mais il garde comme principe que moins on parle, mieux c'est. Tenez-vous le pour dit.

Il est en costume gris clair, chaussures et chaussettes noires, épingle de Solidarité au revers de sa veste jusqu'à ce que Lech Walesa soit libéré. Il sourit d'un air tendu le visage crispé, dévoré par une angoisse qu'il doit traîner comme un boulet nécessaire depuis toujours. Malgré ses 61 ans, sa forme resplendissante, l'homme n'est pas serein. Il semble plus vieux que sur ses affiches, moins pimpant que sur scène, plus rude qu'au cinéma. En même temps, une douceur infinie se mêle aux inflexions de sa voix. Le charme Montand est entièrement localisé dans cette voix, sensuelle et susurrante quand il parle de la tendresse, intempestive et passionnée quand il s'agit de misère politique, de guerres et d'atrocités.

Mais ce charme peut aussi casser net et Montand devenir dur, mauvais, presque violent. C'est ce qui se produit lorsque la conversation dévie sur la situation politique mondiale et que le gauchiste déçu ne peut plus contenir son amertume. Son visage alors se refroidit, son regard fige, le chanteur devient tout à coup inquisiteur. Il prend aussi parti. Pour l'Amérique d'abord, même si celle-ci lui a refusé l'entrée au pays au coeur du maccarthysme, à cause de ses sympathies communistes. Pour Israël ensuite. Montand ne regrette jamais ses paroles, mêmes ses récentes déclarations farouchement antipalestiniennes rapportées dans le Nouvel Observateur à l'aube du massacre et qu'il soutient envers et contre tous. Montand est un homme fidèle, un homme avec le sens de la continuité historique.

«Il faut toujours revenir à la base, dit-il. A Beyrouth nous avons vu ce que nous avons vu et c'est condamnable. Aujourd'hui, c'est la grande déchirure pour le peuple israélien qui se trouve confronté avec ce que tous, je dis bien *tous* les États ont fait à un moment ou autre de leur histoire. Subitement, l'Israël est un état comme un autre de par le fait qu'il est resté les bras croisés pendant qu'on massacrait à côté. Et ça, il ne faut pas avoir peur de le dire, pas plus qu'il ne faut avoir peur de dire qu'à partir du moment où la gauche et la droite, où l'est et l'ouest ont reconnu l'État d'Israël et que les arabes ont refusé de partager l'État d'Israël alors que les Israéliens étaient pour, il n'y avait plus d'espoir. De la minute qu'on a commencé à tirer sur les enfants et les paysans dans les kibboutz, vous et moi et tout le monde, n'avons rien fait. Nous avons dit que

Suite à la page 36

Michel Tremblay

Un grand courant de vie

par Mario Pelletier

La duchesse et le roturier, par Michel Tremblay, Roman, Éditions Leméac, 385 pages.

ON ne cherchera pas trop chicane à Michel Tremblay, du fait que le troisième tome de ses *Chroniques du Plateau Mont-Royal*, qui vient de sortir des presses, soit moins dense, moins soigné sur le plan de l'écriture et, à certains égards, plus complaisant que les deux premiers. Romancier démiurge après avoir été le dramaturge le plus important de sa génération, il a réussi d'emblée à peupler le Plateau Mont-Royal de personnages omniprésents. Qui a lu Tremblay ne peut plus désormais passer par la rue Fabre sans s'attendre de voir le petit Marcel surgir tout à coup, d'un escalier extérieur, à la poursuite de son chat fabuleux; ou la grosse femme pointer le nez à la fenêtre, après avoir posé sur ses genoux le roman de Balzac qui la fait rêver; ou encore Thérèse et Pierrette revenir en sautillant de l'école des Saints-Anges. Telle est la vertu des créations authentiques.

On retrouve avec plaisir ces personnages familiers dans *La duchesse et le roturier;* sauf qu'on saute cinq ans par rapport aux premières chroniques, pour se retrouver en 1947. On fait connaissance avec le dernier né de la grosse femme, un bambin de quatre ans déjà. Mais la figure centrale est ici le gros Édouard, qu'on voit sortir de sa chrysalide pour devenir la fameuse «duchesse» que le théâtre de Tremblay nous avait fait connaître. L'occasion lui en est donnée par la mort de sa mère, la vieille Victoire. Inquiétante pour Marcel, qui perd avec sa grand-mère la seule personne de la maison (à part lui) qui voyait son chat invisible et comprenait son monde enchanté, cette mort est déterminante pour Édouard. Sa mère n'étant plus là pour l'étouffer dans son giron, il peut désormais sauter sans contraintes ni remords, de la défroque anonyme du vendeur de souliers dans les robes époustouflantes de la duchesse hautaine, qu'il brûle d'incarner à la face du monde. Mais du roturier à la duchesse, le saut est périlleux; et Édouard ne réussit à l'accomplir que dans les coulisses du show-business, milieu propice aux travestissements et aux métamorphoses.

Édouard étant lié à un patineur à roulettes du théâtre burlesque, il sauve un soir le spectacle du fiasco en remplaçant au pied levé le régisseur ivre-mort. Cela nous vaut une plongée étourdissante de verve et de gaieté dans le monde du théâtre populaire des années quarante. Nous sommes sur les planches avec Juliette Pétrie, diva adulée, le jeune Paul Desmarteaux, et surtout la Poune, dont les galipettes et le franc parler attirent les foules. La faune de tapettes qui hantent ces spectacles se mêlent aux commères de l'Est, à la langue bien pendue, pour composer une gouaille pittoresque, digne des fabliaux et soties du Moyen-Age. L'homme de théâtre en Tremblay s'en donne ici à coeur joie, dans des répliques à l'emporte-pièce. Mais surtout il rend hommage à toute une époque de théâtre populaire au Québec, nous promenant du Théâtre National à l'Arcade, faisant revivre les soeurs Giroux, Juliette Béliveau, Denis Drouin, Paul Guévremont et bien d'autres. Même Denyse Filiatrault s'y trouve, jeune fille encore inconnue, venue demander un authographe à Tino Rossi. Le passage du Corse à la voix sirupeuse est d'ailleurs l'occasion d'une belle fresque mondaine au Ritz, où le maire Camilien Houde donne une réception en l'honneur de «Tino». Tout le baratin artistique de Montréal y est, y compris Édouard qui tente sa première sortie en duchesse et un jeune professeur distingué de Stanislas, un certain Valéry Giscard d'Estaing. Tremblay s'est amusé à faire figurer le futur président de la République à quelques reprises, et notamment pris dans une tempête de neige, avec une «pimbêche» du Bas-du-Fleuve à son bras.

L'univers mirobolant et factice du spectacle représente la promotion pour Édouard, sa chance de sortir de la rue Fabre. Et c'est là qu'on cerne un aspect ambigu chez Tremblay. Une contradiction entre l'attachement à la mentalité populaire et le désir d'émancipation personnelle et sociale. Tremblay a choisi pour ses chroniques la méthode du narrateur omniscient, qui pénètre à l'intérieur de certains personnages et d'autres non, et qui prend parti, par exemple, contre les gens d'Outremont, parce qu'ils «perlent» bien et sont tous «constipés».

D'autre part, il fustige l'ignorance et la médiocrité qui règnent sur la rue Fabre. Ses personnages principaux sont tous mus ou hantés par l'espoir, le rêve ou la volonté de s'en sortir. Mais les bonnes façons de se promouvoir ne sont pas celles qu'on pense. Richard, par exemple, qui va au collège classique — un futur «constipé» — est détestable par rapport à Thérèse, qui incline pour l'école de la rue et l'apprentissage précoce de la sexualité. À la limite, les putains et les travestis sont donnés en exemple. On reconnaît là un certain renversement des perspectives que la génération de Parti-pris a imposé, en conspuant la bourgeoisie (qui le méritait d'ailleurs) et en idôlatrant les masses populaires. N'empêche que le prosélytisme populiste plutôt naïf, que Tremblay ne cesse de charrier avec lui, rapetisse sa vision de romancier. Pour lui, il semble qu'il n'y ait qu'une bonne façon de se promouvoir: par le spectacle et par l'art, en général. Aussi les vedettes populaires sont-elles les grandes figures de proue, les modèles qu'il pose devant son Édouard. Et l'excentrique singularité d'Édouard devient, à son tour, un exemple pour Marcel, qui aspire aussi à sortir du rang. En ce sens, on peut concevoir Tremblay comme l'Eugène Sue de nos petits journaux-z-artistiques.

On pourrait aussi souligner à quel point l'univers de Tremblay est dominé, d'écrasante façon, par la femme. Les mâles en sont absents, pâlots ou bien invertis, c'est-à-dire prenant leur inspiration essentielle du côté féminin, près de la mère au foyer ou auprès des vedettes féminines de la scène. Il est assez intéressant de constater que l'auteur, par exemple, parle de la Poune et non de Fridolin, qui était aussi très populaire à l'époque. Édouard le dit bien, les hommes sont «plates». («Les hommes, eux, quand ils ressentaient quelque chose qui aurait eu besoin d'être exprimé, se réfugiaient dans leur coin et s'éteignaient.») L'enfant de la grosse femme, pour sa part, ressent son sexe comme une «déficience», car il sait que ses parents désiraient une fille à sa place. Voici Freud enfin confondu, et un autre apport au mouvement des écritures féminines.

Sur le plan formel, *La Duchesse et le roturier* est moins concentré dans le temps et l'espace que les deux premières chroniques. L'auteur nous ramène quelques fois à trois, quatre ou six mois en arrière pour mieux éclairer une situation. Ces allers et retours dans le temps ne sont pas toujours heureux, notamment lorsqu'on nous fait longuement assister à la décoration d'un arbre de Noël pour nous révéler en fin de compte une querelle entre Victoire et Édouard, et la mise à la porte de celui-ci. Pour le reste, le récit coule sans heurts, les dialogues sont incisifs, dans la meilleure veine de Tremblay, et on a droit souvent à de beaux passages, comme lorsque Marcel voit l'âme de sa grand-mère s'envoler: «Marcel prit Duplessis dans ses bras et s'envola, soulevé par la musique, porté par elle, la chevauchant comme s'il avait fallu la dompter, tourbillonnant dans ce flot sonore qu'il reconnaissait parfaitement mais dont il n'avait jamais soupçonné l'existence. Cela sentait la résine de pin, tout d'un coup, les roses sauvages et l'ours en rut; cela sentait le tabac à pipe pour éloigner les maringouins et la soupe au boeuf qui mijote lentement; la lessive avait été faite et un chien fourrageait dans les draps blancs étendus dans la rosée; on pouvait entendre ses jappements joyeux se mêler à la musique qui devenait de plus en plus présente, au

Suite à la page 36

Pauline Harvey: du côté des funambules

par Madeleine Ouellette-Michalska

Pauline Harvey, **La ville aux gueux,** éd. de la Pleine Lune, Montréal, 1982, 256 p.

VOULEZ-VOUS rire avec moi? pourrait placer Pauline Harvey sur la pochette publicitaire de son roman *La ville aux queux*, si les éditions de la Pleine Lune décidaient d'en placer une. Rire, oui, vraiment, spontanément. Se sentir regaillardi de l'intérieur, atteint par une sorte de grande joie enfantine qui ne renie rien des sagesses acquises, grâce à un récit drôle qui paraît modeste. Après tout, une fois n'est pas coutume. Le comique intelligent est aussi rare en littérature qu'au cinéma.

Mais ne pensons surtout pas aux simagrées d'un Louis de Funès qui vous étourdit par ses automatismes et ses excès. Ni à la psychologie rabâchée à coup de gros points sur les *i* de



Pauline Harvey (Photo Denyse Coutu).

Vol au-dessus d'un nid de coucous. Non, c'est plutôt au film *Le Roi de Coeur* de Broca, et à ses foux descendus dans la ville pour y faire la fête, que font penser les trois gueux de Pauline Harvey. Ces hommes qui arrivent en un lieu nommé Varthal et finissent par rallier à leur mode de vie fantaisiste les habitants et gouvernants de l'endroit.

Ils s'appellent Lily, Rozie, Cécil. Ils sont rusés, fouineux, baratineurs, un brin finfinauds comme on dit ici. En un rien de temps, ils obtiennent un logement gratuit à l'auberge et se font agréer du bouffon de la cour qui finit par les substituer à sa troupe et à les introduire auprès du Roi Arteure qu'ils séduisent par leur bagout, leur allant, leurs références savantes. La victoire est facile. Ce roi est faible, inculte, domine par son conseiller administratif Rembrondte. Il n'a pas d'idée précise sur rien, hors sa conviction qu'un royaume est fait pour durer et que le pouvoir s'affirme par les armes et se régénère par la fête.

Tout change précisément dans ce royaume dès l'instant où le trio de gueux prend en main la fête, à commencer par le roi, en dépit des interventions du conseiller qui brandit les mesures de guerre et la peine de mort contre les opposants de l'ordre. Mais l'éclat de rire, la ruse et la parole conteuse renversent toute prévention militaire. Nous voyons bientôt le roi, déguisé en salitimbanque, qui reçoit la bastonnade de son auxiliaire, ennemi des comédiens. Et nous voyons également sa fille, le prince Smine, quitter son palais, descendre dans la rue et s'installer dans l'est de la ville où elle chante sous les ponts afin d'y être aimée du public à l'égal des trois saltimbanques qui ont conquis la ville.

Je ne nommerai pas tous les personnages et ne raconterai pas tous les mouvements d'intrigue et les retournements de situation. C'est grouillant, emporté, foisonnant. Le rôle des sorcières, dont cette Béatrice qu'on a vue enfant, puis vieille femme, y est capitale bien que passablement clandestin. Le récit se terminera sur une pirouette. Les gueux, et Smine devenue presque sorcière, quittent Varthal en très mauvais terme. Mais ils repasseront, j'en suis sûre. Ou ils s'installeront ailleurs et y feront un beau tumulte. Car ce sont des mutants, des gens en route qui accordent davantage de prix à ce qu'ils cherchent qu'à ce qu'ils trouvent. L'un deux dit justement des divertissements offerts à la population: «ce sont des itinéraires plus que des moralités».

Ces itinéraires sont un hymne à la liberté, à la fantaisie, à la complicité de l'amitié. Ils dénoncent tout conformisme d'avant-garde ou d'arrière-garde chez les usagers de la parole ou du pouvoir. Ils célèbrent la fête permanente e l'imaginaire, n'hésitant pas à proposer l'utopie pour satisfaire leurs fins. La fête n'est en effet possible que dans le dépouillement — le roi se laisse persuader de manger des os —, l'abandon du faste, des masques protecteurs, et même de la raison. Une certaine folie, choisie et assumée comme mode d'existence, est considérée comme «le don, la bénédiction de l'esprit créateur».

Ce roman fou, très proche du conte philosophique, est écrit par une jeune femme qui a donné un certain nombre de spectacles de poésie sonore. Poésie rock qui s'inscrivait dans l'expérience de marginalité et traduisait, tout comme *Le deuxième monopoly des précieux*, premier roman de Pauline Harvey, l'amour de la scène et de la parade parolière, la chaleur du coude à coude, les incidents tragico-comiques ourlant les bords du monde funambulesque. Mais on va plus loin cette fois-ci dans l'utilisation du dialogue, des conventions narratives, des divers langages socieux — la publicité, la pédantesque, les lapalissades — et dans le maniement de la parodie pour illustrer le spectacle de la vie politique et de la condition humaine, même si certaines inversions, dont celle visant les noms masculins et féminins, paraissent parfois gratuites.

Sans méchanceté, on se moque donc du savoir, des quémandeurs et quémandeuses de subventions, des chapelles où se fabriquent les cultes, les codes, et où se tiennent des séminaires savants dont la moyenne des gens n'a que faire. La langue de Pauline Harvey, précise, ferme, efficace, possède une qualité rare: la simplicité, et on peut en dire autant des situations présentées. Ce récit bien rodé, où l'action et le rythme ne fléchissent jamais, dégage beaucoup de finesse et de fraîcheur. C'est un alliage de candeur enfantine et de roue-rie adulte, un art du mensonge devenu rêve ludique, comedia del arte s'affirmant comme la contrepartie de l'hypocrisie, des conventions et des privilèges.

Et enfin et peut-être surtout, rien de misérabiliste. Pas de complainte, pas de revendication gauchiste et de petit pain noir sous le bras, mais une perpétuelle fête des mots, de l'esprit, de l'imaginaire. Un air de liberté ouvert à tous les temps et à tous les ailleurs. Ça passe par les conteurs du Moyen Âge et de la Renaissance, par le Roi boîteux de Shakespeare, par certains romans américains. Ça rappelle, par certains côtés, *Le matou* d'Yves Beauchemin et *Le tambour* de Günther Grass. Et pourtant, c'est personnel, original.

À proposer fortement pour nos écoles où l'on lit si peu. À parcourir en période narcissique où tout le monde a mal à son ego. À goûter en temps de crise. Le rire est une denrée surabondante, gratuite. «Le rire», nous assure-t-on, et le récit est là pour en témoigner, «vous allez le trouver partout».

La vie littéraire

par Jean Royer

Vous ai-je dit que le jury qui a recommandé au ministre des Affaires culturelles du Québec de ne pas donner une subvention de $4 000.00 à la revue *Les Herbes Rouges* était présidé par M. Joseph Bonenvant, professeur à l'Université de Sherbrooke, qui a souvent écrit en faveur des *Herbes Rouges* et leurs auteurs, notamment dans ces pages du DEVOIR où il faisait la revue des revues. M. Bonenfant était appuyé, dans son jugement contre *Les Herbes Rouges* au MAC par M. Marcel Godin, écrivain, qui a déjà dirigé chez Stanké la collection «50/50'') qui, à notre connaissance, n'a jamais donné de fruits, et de Madame Thérèse Dumesnil, journaliste spécialisée en écologie.

Une pétition demandant la réouverture du dossier des *Herbes Rouges* au ministère des Affaires culturelles a déjà recueilli plus de cent cinquante signatures dans les milieux littéraires et intellectuels, dont plusieurs noms connus, entre autres: Fernand Ouellette, André Major, François Ricard, Gaston Miron, Madeleine Ferron, Nicole Brossard, André Brochu, Denise Boucher, Paul Chamberland, Célyne et René Bonenfant, Gilbert David, Madeleine Gagnon, Alain Horic, Laurent Mailhot, Clément Marchand, Dyne Mousseau, Pierre Nepveu, Jean-Guy Pilon, Alphonse Piché, Guy Robert, Adrien Thério, André Vanasse, Gratien Lapointe, Marcel Bélanger, Suzanne Paradis, les équipes des revues *Estuaire*, *Études françaises* et de *La Nouvelle Barre du Jour*...

■

Pour continuer dans cette veine du rapport des pouvoirs politiques et du littéraire, citons le communiqué que vient de nous faire parvenir L'Académie canadienne-française, qui s'inquiète des rumeurs voulant que soit aboli le Grand Prix littéraire de Montréal. «L'Académie souhaite que soit maintenu ce Prix, dit le communiqué, et demande avec insistance aux administrateurs de la Communauté urbaine de Montréal et du Conseil des Arts de la région métropolitaine de ne pas abolir ou modifier ce prix qui reconnaît, une fois l'an, le travail exceptionnel d'un écrivain de la région métropolitaine. L'Académie souhaite en outre que l'on augmente le montant de ce Prix qui pourrait être l'équivalent du Prix du Gouverneur général. L'Académie tient à rappeler que Montréal, capitale intellectuelle du Canada, qui a voulu se donner une vocation internationale, se doit de maintenir un Prix littéraire prestigieux.»

■

Au lancement du dernier livre de Michel Tremblay, cette semaine, on pouvait rencontrer une foule de comédiens qui ont fait vivre le théâtre de Tremblay. Peu de représentants du monde littéraire, mais Gaston Miron était là avec quelques libraires français. Ce lancement marquait l'ouverture de la vingt-cinquième saison des éditions Leméac.

■

Le café Xodo, coin Saint-André et Duluth, recevra jeudi soir prochain à 20 h 00 le poète rock Lucien Francoeur, dont l'oeuvre exprime principalement la sensibilité nord-américaine aux prises avec les mythes d'un nouveau romantisme de survie.

■

Le Vieux-Québec est un lieu privilégié pour les cafés-théâtres où s'animent le théâtre, bien sûr, et la poésie en récital. Après les soirées de groupe des Poètes sur parole au Chantauteuil dans les années 70, on a vu s'inaugurer en 1978 les Lundis du Temporel, rue Couillard. Cette année, on les a rebaptisés «Les lundis doux». Le café Temporel accueillera presque chaque fois deux écrivains dont les écritures sont de connivence. Ce calendrier, témoigne que la parole vient de passer aux poètes de «la nouvelle écriture», y compris les romanciers. Les écrivains des Lundis doux seront donc cette saison: Pauline Harvey et Yolande Villemaire (4 octobre), Geneviève Amyot et Solange Lévesque (1er novembre), Écrivains acadiens (22 novembre), Michel Gay et André Gervais (6 décembre), Victor-Lévy Beaulieu (10 janvier), Jacques Lanctôt (7 février), André Carpentier et Gilles Pellerin (7 mars), Monique LaRue et Désirée Szucsany (4 avril), Claude Beausoleil et Jean-Paul Daoust (2 mai). L'admission est libre aux Lundis du Temporel mais on doit se producer des laisser-passer au café dès 19 h 30, le soir du récital. Cette saison des Lundis doux est rendue possible grâce à la collaboration de l'Union des écrivains québécois et du Conseil des Arts du Canada.

■

Des entretiens avec des écrivains sur cassettes vidéo sont offertes aux écoles et aux étudiants par EDUTECH. Une dizaine d'écrivains ont accepté de participer à l'opération: enregistrer un vidéo exclusif pour chaque classe qui envoie les questions enregistrées de ses étudiants. L'adresse de EDUTECH: C.P. 1011, Rawdon (Québec) J0K 1S0. Les écrivains participants sont: Victor-Lévy Beaulieu, Roch Carrier, Marcel Dubé, Michel Garneau, Gratien Gélinas, Jean-Claude Germain, Antonine Maillet, Yves Thériault et Michel Tremblay. On remarque cependant que, dans ce groupe, le théâtre est sur-représenté, que la variété d'écritures et de générations est absente des choix de EDUTECH. Et quand M. Jean-Yves Durocher est venu parler de EDUTECH au DEVOIR, je me suis permis de lui faire remarquer que les poètes et les femmes étaient rares dans le choix d'EDUTECH. Alors, M. Durocher m'a répondu exactement ceci: «En sortant du DEVOIR, je ferai brûler à l'église Notre-Dame des lampions pour les femmes et les poètes».

■

Pour celles et ceux qui aiment entendre les chansons des poètes, deux émissions de Radio-Canada à signaler. D'abord, au réseau AM, tous les soirs à minuit, *Alliages*, animée par André Binet, qui sait à la perfection rejoindre l'intimité des auditeurs, avec la qualité poétique des propos, musiques et chansons présentés. Aussi, au réseau FM, tous les après-midis à 18 h, André Vigeant présente *Chansons des quatre saisons*.

■

Parmi les émissions littéraires de la semaine, au réseau FM de Radio-Canada, signalons *Book-Club* (lundi à 16 h 30), qui parle des derniers livres de Geneviève Amyot et Marie-Claire Blais, et *Pages vives* (mercredi à 19 h 00), qui s'intéresse à «Beaudelaire et ses planètes».

■

À l'émission *Apostrophes* de Bertrand Pivet, diffusée dimanche soir le 3 octobre à 21 h 30 et reprise le dimanche 10 octobre à 14 h 00, on verra six romanciers de la rentrée, dont Anne Hébert qui, paraît-il, selon les journalistes français qui ont déjà vu l'émission, a fait la meilleure apparition. *Le Monde* du 24 septembre lui donne par ailleurs la première page de son cahier littéraire, pour son roman *Les Fous de Bassan*.

■

En dernière heure, nous apprenons le programme de la Place aux poètes, animée par Janou Saint-Denis, pour le mois d'octobre, qui reçoit, au Studio Altair du 2071 boul. St-Laurent, le mercredi 13, Désirée Szucsany; le 20, Marie-Eve Doré et Doris Guévin; le 27, Jacques Renaud. Cette semaine, le 6, on présentera un ballet poétique d'après l'oeuvre de Louis Geoffrey: Le Saint rouge et la pécheresse.

Le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ du journal **LE DEVOIR** est dirigé par *Jean Royer*

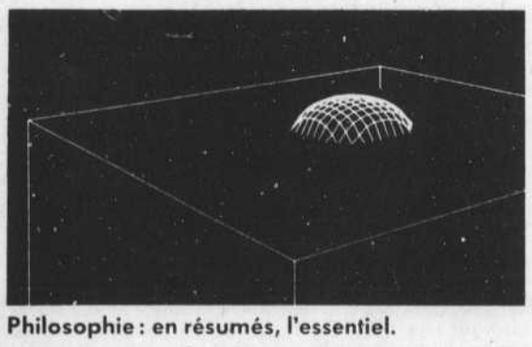
De la souplesse

QUAND de bonnes raisons se présentent, la bureaucratie se fait souple dans la mise en route de ses propres règlements. Exemple: chaque année, au Québec, se tiennent sept Salons du Livre que le législateur désigne «endroits historiques»; le but de cette acrobatie est d'exempter les kiosques de la *Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux*. Parfois, la bureaucratie se bute à des délais que l'on peut comprendre; c'est pourquoi la Gazette officielle du 2 juin 1982 reproduit un décret et un règlement adoptés le 12 mai... avec effet rétroactif au 20 avril, puisque le ministre de l'Industrie, du Commerce et du tourisme n'avait pas réussi à faire étudier le dossier avant que ne se tienne, juste en face de l'Hôtel du Parlement, le Salon International du Livre de Québec, du 20 au 25 avril.

Et gloire soit rendue à ces sept «endroits historiques» éphémères car, stipule le décret 1149-82 dans un attendu, «l'impact culturel de ces manifestations et leur objectif d'amener plus de Québécois à lire ne peuvent être que bénéfiques pour l'ensemble de la population».

Si le Palais du Livre (408 rue McGill à Montréal) ferme dimanche soir à minuit, c'est parce que Pierre-Roger Nadeau, son animateur, pense que la bureaucratie exagère en lui reprochant de ne pas respecter la Loi du dimanche (loi fédérale il est vrai). Mais ceci est une autre affaire dont se saisira un tribunal le 8 octobre, Nadeau refusant de céder et exigeant plus de souplesse car il prétend bien, avec son commerce, «amener plus de Québécois à lire».

Clément TRUDEL



Philosophie : en résumés, l'essentiel.

A lire parmi les derniers Que Sais-Je ? sur la philosophie : Le mondialisme, n° 1687. La philosophie allemande, n° 1466. Le gauchisme, n° 1587. La philosophie du langage, n° 1765. La créativité, n° 1528. L'utopie, n° 1757. La philosophie de l'art, n° 1887. L'objection de conscience, n° 1517. Les philosophies de la nature, n° 1589. L'idée et la forme, n° 1762. La systémique, n° 1795. L'athéisme, n° 1291.

À l'occasion du 2000e Que Sais-Je? les Presses Universitaires de France ont fait paraître un catalogue. Pour le recevoir, écrivez à: Les Éditions Françaises, Boucherville, J4B 5W2. Tél.: 641-0514. puf

Les samedis de la librairie HERMÈS

Elisabeth Marchaudon, libraire vous donne rendez-vous de 14h à 16h

Le 9 octobre avec **Hubert Reeves**

Le 16 octobre avec **Michel Tremblay**

Le 23 octobre avec **Robert Lalonde**

Le 30 octobre avec **Christiane Olivier**

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669



QUELQUES HEURES AVANT QUE SONNE LE GLAS!

DERNIER SPRINT JUSQU'À DIMANCHE SOIR MINUIT

"POUR CEUX QUI VEULENT METTRE LEUR CHAPEAU, CE N'ÉTAIT PAS UN STUNT PUBLICITAIRE."

LE PALAIS DU LIVRE FERME SES PORTES!

DERNIÈRE CHANCE :
- D'acheter à prix dérisoire
- De nous manifester ouvertement notre appui
- De constater ce que nous perdons tous en raison d'une loi dépassée.

IL RESTE DES MILLIONS DE LIVRES À MOITIÉ PRIX OU MIEUX MOINS 25%

408 RUE, Mc.GILL
Coin St. Paul. Vieux Montréal
Métro Sq. Victoria. Tél: 845-9027

OUVERT AUJOURD'HUI SAMEDI DE 10 HEURES LE MATIN À 10 HEURES LE SOIR.
DIMANCHE DE 10 HEURES À MINUIT.

Est-ce la fin du combat pour les heures d'ouverture sans tabac?
NON, NON et NON!

Robert-Lionel Séguin, travailleur scientifique

par
Jean-Claude Dupont


Robert-Lionel Séguin

ROBERT-LIONEL Séguin est décédé le 19 septembre dernier.

Le savant qu'il était devenu s'est façonné lui-même par un travail acharné dans une discipline aux domaines de recherche multiples exploités en tous lieux et à tous moments, et il jeta les bases d'une spécialisation scientifique: l'ethnologie historique québécoise.

A mesure qu'il enrichissait ses connaissances glanées à la pratique du travail, il les fit sanctionner, d'abord par des historiens de l'université Laval (doctorat ès lettres) en 1961, puis par des ethnologues de la Sorbonne à Paris (en 1972) et de l'Université de Strasbourg (en 1981).

Ce chercheur n'avançait de résultats scientifiques qu'à partir de faits qu'il avait lui-même relevés ou compilés, se méfiant des théories à la mode élaborées sans connaître les documents; il fut pourtant un chercheur d'avant-garde. Sortant des canons de l'histoire, il concilia des faits de culture matérielle avec des documents historiques et des éléments de la prose notariale relatifs à la culture populaire.

Isolé, il tenta de faire la jonction de sources diversifiées où les règles n'étaient pas encore définies.

Séguin fut aussi le premier chercheur qui sut faire parler le document figuré; l'objet matériel ne doit pas servir seulement d'illustration graphique, disait-il, pour émailler des pages historiques, mais constituer une des sources d'un langage technologique. Le simple rabot utilisé dans la région montréalaise aux XVIIe et XVIIe siècles pourra suffire à rédiger un article scientifique (voir *Revues des arts et traditions populaires*, Paris, janvier-mars 1961). La nature et le vécu de l'objet matériel inscrits dans le contexte social et insérés dans le temps et les lieux, voilà en quoi consiste l'ethnologie qu'il développa.

Il sera trop occupé pendant cette trentaine d'années consacrées à dresser le corpus des activités rurales traditionnelles pour défendre sa conception méthodologique qui fait fi de détails statistiques. Il dira souvent qu'il considère les observations constructives, mais que celles-ci découlent rarement de critiques incisives.

Simple, direct, il est aussi à l'aise auprès des paysans de qui il tire des données scientifiques qu'en milieu académique.

Séguin fut surtout un homme de terrain, un archiviste et muséologue, mais aussi un diffuseur de connaissances.

■

Séguin parcourut le Québec en tous sens, à la recherche de documents figurés. En 1977, il avait déjà collectionné et classifié dans son domaine de Rigaud quelque 18,000 pièces. A la veille de son décès, accompagné de son épouse, il revenait d'une mission d'une semaine qui lui avait fait découvrir entre autres, une maquette de goélette à Charlevoix, la technologie du feutre domestique à Lamy, Témiscouata, une voiture de boulangerie rurale à Saint-Jean-Port-Joli et des pièces d'art populaire en Beauce.

De 1960 à 1966, d'abord sous les auspices du Musée national du Canada, puis ensuite sous l'égide du Musée national des Arts et traditions populaires de Paris, il a parcouru plusieurs régions rurales de la France, pour retrouver, à titre comparatif, des prototypes de spécimens québécois et étudier des variantes d'outils de la technologie agricole et textile. Son désir était d'en arriver, au moyen d'objets d'époque, à reconstituer tous les moments de l'existence de l'homme et de la femme au Québec au temps de la civilisation traditionnelle. Ces témoignages des activités humaines, il les percevait tout aussi bien dans les rites de passage de la vie que dans le cycle calendaire de l'année, ou dans les travaux domestiques, artisanaux, agricoles, forestiers, etc. C'est ainsi qu'il avait rassemblé des bâtiments (fournil, «baraque», grange à encorbellement, séchoir à maïs, laiterie, etc.) et des séries d'objets concernant l'art populaire, le luminaire, le mobilier, l'alimentation, la lingerie et le costume. La technologie de transformation figure sous forme de spécimens relatifs à la plupart des métiers du cuir, du bois, du fer, de la pierre et de l'argile; celle de la production dans les chaînes d'activité agricole, forestière et d'élevage; et celle de l'acquisition dans la cueillette, la chasse, le trappage et la pêche. A cela s'ajoute les moyens de transport, soit des traîneaux, carrioles et voitures roulantes de tous genres, sans oublier le «canot à glace» des Iles de la Madeleine. Les faits de folklore sont, quant à eux, représentés tout particulièrement par des objets associés aux étapes de la vie (baptême, mariage et mort), et aux fêtes de l'année (Toussaint, Noël, Pâques, etc).

■

Archiviste, il l'est déjà au milieu des années 1950, alors qu'il travaille au dépouillement d'actes notariés pour le compte du Musée du Québec, puis ensuite, par ses relevés minutieux faits à travers des documents judiciaires, registres paroissiaux et dans des ordonnances, etc. De plus, au hasard de ses visites chez les collectionneurs et antiquaires, il accumule des documents qui iront s'ajouter à sa riche collection (monnaie de carte, etc.)

Séguin documente ses pièces, d'abord auprès des informateurs chez qui il les a retrouvées, puis à l'aide de dépouillements d'oeuvres anciennes souvent tirées de sa bibliothèque spécialisée, probablement la plus complète du genre au Canada français.

Assisté de Maurice Carrier en 1971, il fonde le Centre de recherche en civilisation traditionnelle à l'université du Québec à Trois-Rivières. Il allait réaliser là un important dépouillement de documents notariés relatifs à la culture matérielle québécoise.

Séguin pratique déjà le métier de muséologue au milieu des années 1960, au moment où il fait l'inventaire de la collection Gauvreau et monte le musée de l'Institut des Arts appliqués de Montréal. Au Musée national des Arts et traditions populaires de Paris, en 1975, il prépare une exposition sur les catalognes et courtepointes du Québec, et en 1979, il y expose le costume paysan québécois du XIXe siècle. Il se rendra également en 1980 au Musée des Beaux-Arts de la Rochelle présenter des pièces textiles. Comme dans la dizaine d'expositions qu'il réalisait au Québec dans les musées régionaux, il utilise exclusivement des pièces tirées de ses collections et il prépare les catalogues d'accompagnement.

Sitôt arrivé de ses visites sur le terrain d'où il ramène ses pièces documentaires, il les place physiquement là où elles se situent dans la chaîne d'appartenance scientifique et les rattache à la classification qu'il a établie et retouchée régulièrement depuis une trentaine d'années.

■

À titre de professeur, on le retrouve déjà chargé de cours en folklore matériel à l'Université Laval en 1966, puis à l'Université de Montréal en 1969, et à l'Université du Québec à Trois-Rivières en 1972.

Depuis 1980, comme chercheur invité au Centre d'études sur la langue, les arts et traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CELAT) de l'Université Laval, il a terminé un important travail sur la technologie agricole préindustrielle (à paraître aux Éditions Leméac), et il laisse, inachevée, une recherche portant sur les textiles anciens du Québec.

Conférencier à maints endroits au Canada français, il le fut aussi à l'étranger, soit à Paris, en 1971, au Premier Congrès international d'ethnologie, puis au Colloque d'Ethnologie France-Canada en 1973. Il présentera aussi une communication au Premier Symposium d'Ethnologie euro-américaine tenu au Musée de l'Homme de Mexico, en 1974.

Il fonde la Collection d'Ethnologie des *Cahiers du Québec* en 1972 (chez Hurtubise HMH), la *Revue d'Ethnologie du Québec* en 1975 (chez Leméac) et les *Archives d'Ethnologie du Québec* en 1976 (à l'Université du Québec à Trois-Rivières).

Séguin donne sa mesure autant au chapitre de ses écrits qu'à celui de ses archives figurées. Il suffit de rappeler que son oeuvre écrite totalise plus de 7000 pages.

En plus de rédiger une quinzaine de volumes, il publia plus de 300 articles dans divers bulletins, cahiers et revues, sans compter des participations hebdomadaires aux journaux *L'Interrogation* de Rigaud entre 1941 et 1951; *La Presqu'île* de Dorion entre 1952 et 1959; *Le Progrès* de Valleyfield en 1950; et *Le Salaberry* eu même endroit entre 1945 et 1953.

Séguin voudra encore diffuser les connaissances sur le milieu de vie traditionnelle au moyen de l'audio-visuel; et il se fera l'instigateur d'un projet de films ethnographiques que le cinéaste Léo Plamondon allait mettre de l'avant à l'université du Québec à Trois-Rivières vers la fin des années 1970. Il réalisait là un rêve datant des années 1965, moment où il devint consultant sur le milieu traditionnel québécois auprès de l'Office national du Film.

■

Par ses écrits basés sur une documentation de première main, il démystifia plusieurs opinions répandues par des devanciers qui avaient décrit la mentalité et le milieu de vie populaire comme ils auraient voulu qu'il fût et sans s'en approcher. C'est ainsi qu'il nous présenta les anciens québécois non plus seulement comme des gens aux fortes convictions religieuses, ou encore au comportement froid à la manière des clichés photographiques sur zinc, mais plutôt comme des hommes et des femmes de plaisir qui savaient se divertir (*Les Divertissements en Nouvelle-France*), même à l'occasion explorer les maléfices (*La Sorcellerie au Canada français*), et qui avaient le verge haut et vif (*L'Injure en Nouvelle-France*) quand ils ne se laissaient pas aller, à l'occasion, à quelques moments de libertinage (*La Vie libertine en Nouvelle-France*).

Il nous apprit encore, entre autres, à distinguer le costume bourgeois de celui de l'habitant et que ce dernier ne s'habillait pas que d'étoffe du pays, mais qu'il était fier et orgueilleux, qu'il savait aussi rehausser son apparence par des vêtements de qualité, «à l'européenne» (*Le Costume civil en Nouvelle-France*).

Les travaux de Séguin publiés entre 1959 et 1967, et portant sur l'agriculture dans la société traditionnelle, n'ont toujours pas d'équivalent et l'on n'a encore rien publié d'autres sur les moules et les ustensiles du Québec depuis la parution de ses travaux sur le sujet en 1963 et 1971.

Il est bien peu de professionnels et d'étudiants dans sa discipline qui n'aient bénéficié de ses conseils ou de ses sources documentaires. Ses ouvrages continueront, eux, pendant longtemps, de constituer des sommes de renseignements pour les spécialistes du milieu matériel. Quant aux documents figurés que Séguin appelaient ses «archives du milieu matériel», il est à souhaiter pour le développement des connaissances sur le patrimoine québécois, qu'ils puissent continuer de servir de bases scientifiques à la façon de spécimens dans un laboratoire.

Membre de l'Académie des Lettres et Sciences humaines de la Société Royale du Canada, de la Société internationale d'Ethnologie et de Folklore de Paris, de la Société des Dix, et membre honoraire de l'Association québécoise des ethnologues, Séguin, qui par son travail, s'est mérité les prix de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada (1953), du Gouverneur général (1968), Broquette-Gonin de l'Académie française (1969), France-Québec (1973), et Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1973), continuera de demeurer dans la mémoire de deux qui l'ont connu comme un savant acharné au travail et comme un homme simple près du peuple qu'il affectionnait par-dessus tout.

YOLANDE VILLEMAIRE

signera son nouveau roman

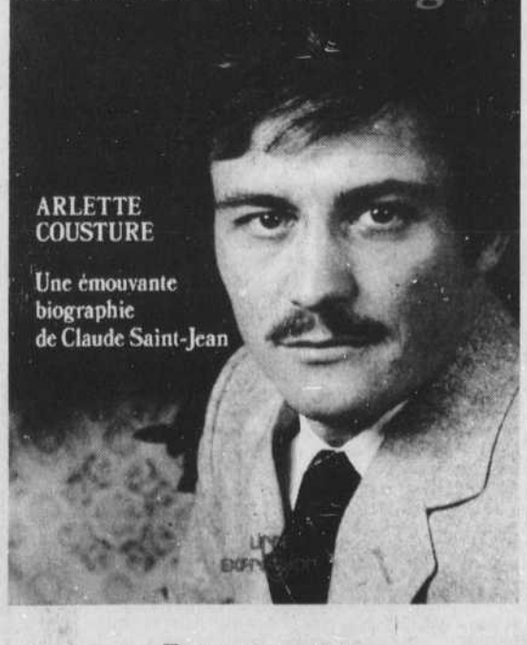
ANGE AMAZONE

le samedi 9 octobre à 14 heures

LIBRAIRIE DÉOM
6214 Saint-Hubert (Métro Beaubien) Montréal

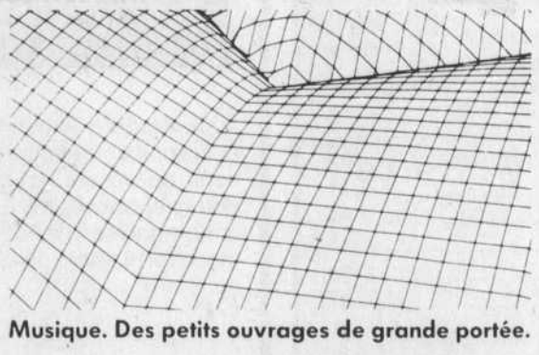
"C'est la démarche extraordinaire comparable à celle de Terry Fox contre le cancer, que Claude Saint-Jean raconte à Arlette Cousture dans les 185 pages d'un livre écrit dans un style extrêmement vivant, émouvant et d'une rare qualité littéraire."
Marie Laurier — **Le Devoir**

Aussi vrai qu'il y a du soleil derrière les nuages



En vente partout
9,95$

LIBRE EXPRESSION



Musique. Des petits ouvrages de grande portée.

A lire parmi les derniers Que Sais-Je ? sur la musique : Les instruments de percussion, n° 1691. Le concerto, n° 1717. La sonate, n° 1739. La cantate, n° 1851. La musique arabe, n° 1436. Le chant grégorien, n° 1041. La chanson française, n° 1453. La pop-music, n° 1601. La fugue, n° 1849. Les instruments à vent, n° 267. La mélodie et le lied, n° 412. Les grandes dates de l'histoire de la musique, n° 1333.

À l'occasion du 2000e Que Sais-Je? les Presses Universitaires de France ont fait paraître un catalogue. Pour le recevoir, écrivez à: Les Éditions Françaises, Boucherville, J4B 5W2. Tél.: 641-0514.

puf

éditions hurtubise hmh ltée

NAÏM KATTAN

ÉCRIVAINS DES AMÉRIQUES

DU MÊME AUTEUR:



TOME 1
244 p. ..... 10,95$

TOME 2
204 p. ..... 10,95$

TOME 3
166 p. ..... 10,95$

LA MÉMOIRE ET LA PROMESSE
160 p. ..... 10,95$

LE RÉEL ET LE THÉÂTRAL
192 p. ..... 10,25$

LE RIVAGE
180 p. ..... 8,95$

LA TRAVERSÉE
160 p. ..... 8,95$

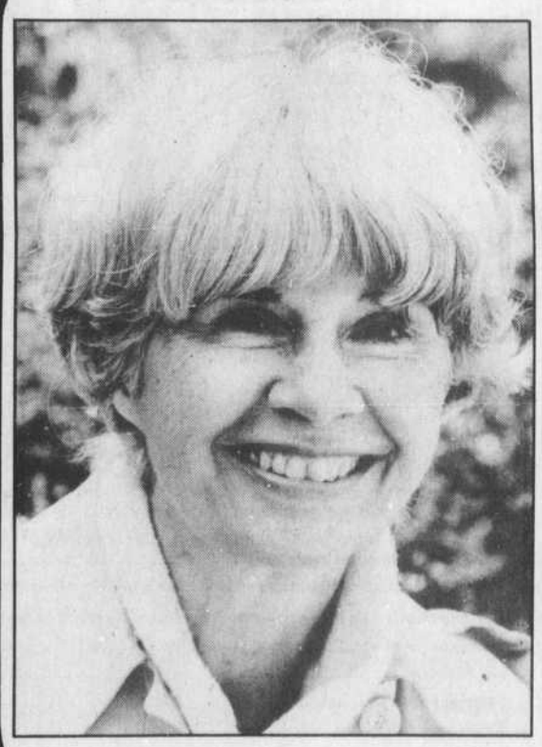
LE SABLE DE L'ÎLE
222 p. ..... 9,95$

LES FRUITS ARRACHÉS
232 p. ..... 8,95$

7360 BOUL. NEWMAN, LASALLE, Qc, TÉL: 364-0323

À L'ÉMISSION «APOSTROPHES»

Les dimanches 3 octobre à 21 h 30 et 10 octobre à 14 h.
sur TVFQ - 99



Anne Hébert
Les fous de Bassan

Roman — 256 pages — $12.95

Au commencement il n'y eut que cette terre de taïga, au bord de la mer, entre cap Sec et cap Sauvagine.

Jetés sur les routes depuis la Nouvelle-Angleterre, hommes, femmes et enfants, refusant l'indépendance américaine, reçurent du gouvernement canadien concession de la terre qu'ils appelèrent Griffin Creek.

Il a suffi de l'espace d'un été pour que se disperse le peuple élu de Griffin Creek. Un court été, rogné aux deux bouts par le gel, pour que Nora et Olivia Atkins sortent de l'enfance, se chargent de leur âge léger et disparaissent sur la grève, le soir du 31 août 1936.

En vente chez votre libraire

Seuil

Vient de paraître

Les beaux livres de la saison aux
Éditions **Marcel Broquet**



LE RICHELIEU:
une vallée,
des regards.

110 photos couleurs

Photographe: Pierre Choinière
Textes: l'Atelier d'Écriture de Beloeil
Préface: Gilbert La Rocque
Format: 41 x 28 cm
49.00$

(lancement: dimanche 3 octobre entre 14 h et 17 h au bateau-théâtre L'Escale à Saint-Marc-sur-le-Richelieu)

en vente chez votre libraire ou chez l'éditeur
EDITIONS
marcel broquet
C.P. 310 (10 av. d'Anjou) La Prairie/Candiac
J5R 3Y3 — Tél.: 514-659-4819

La conquête de l'Amérique en poétique

par
Heinz Weinmann

La conquête de l'Amérique, la question de l'Autre, Tzvetan Todorov, Paris, Seuil, 1982, 258 pages.

Christophe Colomb, Jacques Heers, Paris, Hachette, 1982, 648 pages.

NON, Christophe Colomb n'a pas découvert l'Amérique. Jusqu'à la fin de sa vie, il a cru avoir été aux Indes. C'est donc justice que ce continent ne porte pas son nom. Un cosmographe allemand, Martin Waldseemüller, l'a baptisé, tout en le féminisant, d'après celui qui a découvert et chanté sa virginité: Amerigo Vespucci. Dès 1507, *América* figure sur une mappemonde européenne.

Puisque Colomb ne l'a pas vraiment découverte, l'Amérique reste toujours à découvrir. Tant d'érudition avait déjà été dépensée pour restituer la vision du monde de Colomb, ses mobiles secrets, ce mélange étrange de lucidité pragmatique et d'aveuglement messianique: trouver l'or du Grand Khan pour délivrer Jérusalem des Infidèles. Au lieu et en place du Khan, il découvre les cannibales. Amère déception.

Voilà que T. Todorov, cofondateur de la revue *Poétique* et auteur de nombreux ouvrages sur la théorie littéraire, après tant d'autres découvre aussi *son* Amérique: l'Amérique d'un «poéticien». Amérique conquise non tant avec les armes, mais avec des signes. Car la conquête de l'Amérique du Sud par les conquistadores espagnols nous a laissé avec cette question troublante: comment les trois cents fantassins de Cortés ont-ils *pu* subjuguer, réduire à feu et à sang la civilisation la plus florissante de l'époque? Possibilité matérielle d'abord. En effet, la disproportion des forces en présence est criante: vingt-cinq millions d'Amérindiens d'un côté (la population du Mexique avant la conquête), une centaine de conquistadores de l'autre. De ces vingt-cinq millions, en 1600, il ne reste qu'un million. Entretemps a eu lieu, au nom de la «civilisation» et du christianisme, le génocide le plus sauvage et le plus gigantesque de l'histoire humaine: il s'étend sur tout un continent. Pourtant c'est de *ce* génocide dont «on» entend le moins parler. Certes les Espagnols n'ont pas nié l'existence du génocide, mais ils l'ont mitigé en accusant tous ceux qui l'ont dénoncé (à commencer par Las Casas (1 d'avoir fabriqué une «légende noire». Il faut savoir gré à T. Todorov d'avoir instruit de nouveau le dossier sanglant de la conquête de l'Amérique.

Oublions son «Colon herméneute», husserlien avant la lettre. En effet, comme l'a montré J. Heers dans sa biographie admirable de Colomb, ce dernier n'est pas l'éclaireur innocent, observateur impassible qui veut seulement comprendre, mais bel et bien le premier colonisateur (son nom espagnol l'y prédestine) qui prend hommes, femmes, or, Tournons-nous donc tout de suite vers la conquête de Cortés. Car c'est ici que Todorov innove vraiment. Il repousse du revers de la main l'argument de la supériorité technologique qui, selon les «matérialistes», expliquerait cette conquête fulgurante. La roue, le cheval, le fer, les armes à feu contre l'obsidienne; l'âge mécanique contre le néolithique.

Selon Todorov, la conquête s'explique par un conflit d'interprétation des signes. Il manquait aux Aztèques une corde essentielle à leur arc: l'écriture phonétique, génératrice de la symbolicité, de l'abstraction. Pour le dire crûment: les Aztèques, pour se représenter l'Autre, pour se mettre dans sa peau, «doivent littéralement l'écorcher vif et se l'incorporer. D'autre part, comme toutes les sociétés orales, la civilisation aztèque, fortement ritualisée, tournée vers les traditions, explique le présent par le passé. Surgissent tout d'un coup des êtres insolites à la peau blanche, montés sur des «cerfs». Que faire sinon consulter les oracles, les anciennes prophéties. Englués dans le passé, les Aztèques n'arrivent pas à maîtriser le nouveau. Prisonniers d'une «communication» avec la nature, ils ne peuvent communiquer avec l'Autre, métamorphosé en Dieu: Cortés c'est le retour de Quetzalcoatl.

Tandis que Cortés, la mémoire non encombrée grâce à l'écriture, est ouvert sur le nouveau: il possède l'art de l'improvisation, de la stratégie en s'adaptant instantanément à toute nouvelle situation. Il communique avec l'Autre en apprenant sa langue, en faisant de la Malinche, première femme interprète, sa maîtresse. Comprendre l'Autre afin de découvrir les failles de sa défense, afin de le subjuguer. Comme le montre bien Todorov Cortés est un personnage qui sort tout droit du *Prince* de Machiavel.

Les stratégies d'infériorisation que Todorov met en lumière sont celles, universelles, de tout discours esclavagiste. L'Autre est une chose, un animal, *donc* on peut en disposer. Si après les premières sauvageries assassines, des voix s'élèvent pour qu'on ménage «ces pauvres indiens», ce ne fut certes pas dans un but humanitaire, mais par pur intérêt: un Indien qu'on traite mieux travaille mieux. Une mentalité colonialiste s'est substituée à une mentalité esclavagiste.

Pourtant, des hommes courageux ont pris la défense des Indiens, Las Casas étant le plus célèbre. Premiers anthropologues qui au lieu de condamner l'Autre, essaient de le comprendre empathiquement. Si les Aztèques font des sacrifices humains, c'est signe non de leur barbarie, mais de leur très grande religiosité: on sacrifie au Dieu ce qu'on a de plus cher. À force d'expliquer la civilisation de l'Autre, ces premiers anthropologues en arrivent à un perspectivisme relativiste: nous sommes tous les barbares d'un Autre. Montaigne ne disait rien d'autre dans ses *Essais*.

Enfin, Sahagun enregistre les témoignages des anciens Aztèques qui ont connu la société d'avant la conquête. Il les laisse parler dans leur langue sans les traduire et donc les trahir dans la langue du conquérant. Étranges scrupules philologiques tardifs, après un tel effort massif pour frapper l'Autre d'inexistence. L'Autre devient un «objet d'étude scientifique» lorsqu'il est mort ou en voie de disparition. Nos anthropologues modernes ne se penchent-ils pas avec la même objectivité zélée sur les tribus des fin fonds de l'Amazonie, avant qu'elles ne soient complètement assimilées?

Le livre de Todorov nous laisse avec plusieurs questions graves. «La question de l'Autre» tout d'abord. Pas vraiment intégrée dans la problématique de la conquête, elle reste un pâle vernis à la mode de Blanchot ou de Lévinas. S'il est vrai, comme le veut Todorov que l'homme occidental est le seul à avoir compris l'Autre, il n'en n'est pas moins vrai que la rançon de cette compréhension a été son assimilation ou sa destruction. La neutralité, position médiatrice entre civilisations, idéal préconisé par Todorov, n'est-elle pas une utopie? Lieu de nulle part. Car le lieu du savoir occidental n'est-il pas précisément celui de la mort: mort de l'Autre? Nos chercheurs-conquistadores le soumettent, le tuent, pour d'autant mieux le ressusciter dans leurs discours. Car notre langage est le signe de l'absence de l'Autre.

(1) Bartolomé de Las Cases, **Très brève relation de la destruction des Indes**, Maspero, 1979.

les carnets de Jean Éthier-Blais

— **Séréna:** (au téléphone) — Vous m'avez négligée.

— **Moi:** Je vous entends mal. Le niveau des services téléphoniques baisse à vue d'oeil. Chose impensable il y a cinq ans, il faut désormais attendre les communications; il y a toute sorte de grésillements sur les lignes; on entend des voix dans le lointain: parfois quelque quidam vous interrompt. Négligée? Peut-être. Oubliée, non. Les voyages, la presse des événements et des lectures ont fait que nos conversations sont restées entre nous. Je vous en demande pardon, puisque vous semblez tenir à ce que vos propos alimentent la chose publique. Quoi de neuf?

Séréna: Rien, sinon que je suis de plus en plus hantée par l'idée du suicide. Autour de moi, on en parle. On dirait qu'il s'est créé, au cours du dernier quart de siècle, une désaffection pour la vie. L'existence humaine n'a plus d'importance. Et je me dis que cela rejaillit sur l'image que nous portons en nous de notre raison d'être. Tous ces charniers, ces hommes, ces femmes, ces enfants qu'on assassine comme si de rien n'était, soulignent l'inutilité de votre vie et vous la rendent misérable.

— **Moi:** Est-ce là motif suffisant pour souhaiter mourir? Il me semble que les hommes ne meurent ni plus ni moins qu'avant. Tout simplement, les moyens de communications prennent un malin plaisir à nous tenir au courant de tout. On s'apitoye, à juste titre, sur des assassinats collectifs, de date récente. Mais songez que Staline et Hitler ont fait périr des millions d'êtres dans leurs camps; que d'autres millions d'Indiens, ceux-là, ont disparu, sans laisser de trace, avec leurs civilisations, dans l'Amérique du Sud, exterminés par les Espagnols. Je ne m'étendrai pas sur les Chinois. Doit-on se suicider pour autant, et, si j'ose dire, par compassion envers les hommes du passé? Au contraire. Vous devez vivre et être heureuse pour tous ceux qui meurent ou qui sont malheureux.

— **Séréna:** Vous raisonnez, vous parlez comme un amateur d'histoire, alors que je cherche à me fondre dans les souffrances des autres. C'est ce qui explique mon désenchantement devant la vie. Remarquez que je partage cette tristesse existentielle avec beaucoup de nos contemporains. Des livres paraissent qui enseignent à se donner la mort.

— **Moi:** Goethe les avait précédés dans cette voie, avec son *Werther*. Les jeunes romantiques suivaient volontiers l'exemple de ce pauvre Jérusalem. Des sociétés de suicide se formèrent à Paris et en Allemagne. Elles firent paraître des revues qui expliquaient le détail de la marche à suivre. Il n'y a, sous le soleil, rien de nouveau. Les suicides ne sont pas rares chez les mémorialistes du Grand Siècle; et pourtant, avec quel soin ne les camouflait-on pas. Aujourd'hui, c'est en Hongrie qu'on se suicide le plus. Ne pourrait-on pas dire qu'on se tue lorsqu'on a perdu toute espérance? On détruit le corps afin de faire taire l'âme.

— **Séréna:** Je vous en prie, ne faites pas intervenir l'éternité. Nous la retrouverons bien assez tôt. Je crois à vos charniers, mais cette explication ne me paraît pas suffisante. Il y a des êtres favorisés qui se suicident; le destin de l'humanité ne les intéresse pas, et pourtant ils choisissent de hâter la Grande Rencontre. Pourquoi? Ne serait-ce pas que la vie a, tout simplement, perdu son sens. La vie! Nous en parlons toujours, sans savoir ce qu'elle est. Est-ce un souffle ou une qualité de la matière et de l'esprit? Je conçois les hommes comme vivant à deux niveaux dont le premier est celui de la végétation; nous sommes aussi des plantes. Ne serez-vous pas d'accord avec moi pour croire que cette vie primitive est insuffisante? Le second niveau apparaît lorsqu'à cette vie végétative s'ajoute la qualité personnelle d'un être. Je sais que vous pensez à l'âme. Si vous voulez. Appelons cette densité le souffle. Il informe chaque mouvement de l'être. Lorsque ce souffle perd de sa force, le pouvoir que possède chaque être humain de vivre qualitativement diminue à son tour. Nous devenons de pures quantités. Peu à peu, notre nombre s'amenuise. Lorsque nous atteignons la zone fatidique du zéro, le suicide est presque inévitable. Remarquez que je ne me place pas à un point de vue moral. La vie existait avant le catéchisme.

— **Moi:** Je veux bien, mais le catéchisme a transformé la vie.

— **Séréna:** Pas au point de nous rendre tous heureux. Et ne croyez-vous pas que l'idée de suicide est liée à celle de bonheur? Les Anciens se suicidaient par sentiment du devoir ou de l'honneur. Aujourd'hui, c'est le sentiment de son malheur ou de son insuffisance qui amène l'homme à s'enlever la vie. Dans le suicide comme partout ailleurs, l'idée de grandeur a quitté notre civilisation. J'admire un homme qui se tue parce que sa femme est morte. Le suicide par fidélité, quelle noble chose!

— **Moi:** Vous donnez dans le sentiment. Vous désincarnez le suicide. N'oubliez pas cet instant où le courage l'emporte sur l'instinct, ce dernier regard que porte sur le monde celui qui va mourir. Quelle responsabilité devant moi-même. Je sais que vous ne voulez pas qu'on vous parle d'éternité. Il n'en reste pas moins que les médecins qui «ressuscitent» leurs malades nous apprennent que seuls les suicidés n'accèdent pas, outre-tombe, à la lumière. Je crois qu'en se tuant, ils attentent surtout à l'existence de ce que vous appelez le second niveau de leur être. Ils tuent en eux l'esprit plus que la matière. Ils ont perdu aussi toute espérance de l'au-delà.

— **Séréna:** Si vous croyez vraiment qu'un autre monde existe, régi lui aussi par les

Suite à la page 32



REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947
par Lionel Groulx

Publiée par
l'Institut d'histoire
de l'Amérique française (1970)

volume 36, n°2 septembre 1982

SOMMAIRE

Gérald Bernier et Daniel Salée: **Appropriation foncière et bourgeoisie marchande: éléments pour une analyse de l'économie marchande du Bas-Canada avant 1846** 163

Serge A. Thériault: **Dominique-Marie Varlet: De l'Église de Québec à la réforme d'Utrecht** 195

Gérard Laurence: **Le début des affaires publiques à la télévision québécoise 1952-1957** 213

Corinne Beutler: **Le rôle du blé à Montréal sous le régime Seigneurial** 241

Comptes rendus 263

Livres reçus 280

Bibliographie 284

Chronique d'archives 302

Congrès 1982 et 1983 307

Programme du Congrès 1982 309

Politique de la RHAF 320

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

PROVINCE ..... CODE POSTAL .....

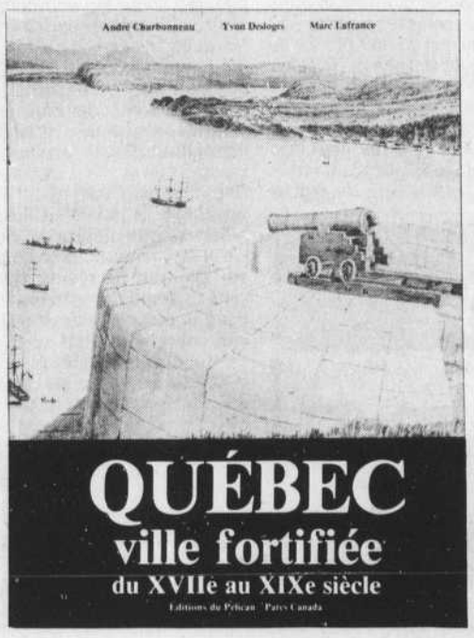
ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de.....

pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro .....

Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	**$20.00**
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	**$10.00**
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre)	**$20.00**
Abonnement de soutien	**$40.00**

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

NOUVEAUTÉ



QUÉBEC
ville fortifiée
du XVIIe au XIXe siècle

par trois historiens de Parcs Canada, à Québec: André Charbonneau, Yvon Desloges, Marc Lafrance.

500 pages
380 illustrations
plus de 150 en couleurs
23 x 30.5 cm (9 x 12 po)

$45.00

"Une étude qui veut démontrer comment et dans quelles conditions les ouvrages de défense ont été construits; apprécier l'originalité des conceptions qui furent appliquées à Québec et la validité de ces ouvrages de défense; relever les implications sur la vie socio-économique de la ville et enfin analyser l'influence qu'ont eue les ingénieurs militaires et l'idée de place forte sur le développement et l'urbanisme à Québec"

Diffusion: FIDES, Montréal

Éditions du Pélican
C.P. 1182, QUÉBEC G1K 7C3

Ajoutez au prestige de vos publications...

annoncez-les dans le Devoir !

Jacqueline Avril
844-3361

NOUVEAUTÉ

CONCORDANCE ANALYTIQUE DE LA MORT LE ROI ARTU

par

Pierre Kunstmann et Martin Dubé

Le corpus comprend 88,000,802 occurences groupées sous 2,078 lemmes: verbes, adjectifs, substantifs, articles, etc. (chaque lemme étant accompagné d'un indice grammatical et suivi de ses fréquences absolue et relative).

15 x 22 cm, 2 tomes reliés, 1924 pages. Prix: $60.00
Frais de port et de manutention: $3,00

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de **CONCORDANCE ANALYTIQUE DE LA MORT LE ROI ARTU**

Nom .....

Adresse .....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste .....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Les pages littéraires du Devoir:

Excellent outil de sélection des dernières parutions du livre d'ici et d'ailleurs (romans, ouvrages spécialisés, essais, etc.). Le Devoir est présent et vous renseigne.

Abonnez-vous dès maintenant.

renseignements:
844-3361

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, c.p. 6033 succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6

tarifs d'abonnement

1 mois — 12$
2 mois — 20$
3 mois — 28$
4 mois — 35$
5 mois — 42$
6 mois — 50$
7 mois — 57$
8 mois — 65$
9 mois — 72$
10 mois — 80$
11 mois — 87$
12 mois — 95$

Tarifs du samedi seulement

6 mois: ..... 10.00$
1 an ..... 19.00$

Tarifs disponibles pour abonnement à l'étranger.

Ci-inclus.....$ pour une période de.....mois

à compter du .....

Nom .....

Adresse .....

Code postal.....Tél .....

Les Herbes Rouges en danger!

PÉTITION

Nous, les soussignés, protestons vivement et avec fermeté auprès du ministère des Affaires Culturelles du Québec contre la décision scandaleuse du Service de l'édition de ne pas renouveler la subvention de 4000$ à la revue **Les Herbes Rouges** pour l'année 82-83.
Nous dénonçons le jury (formé de Thérèse Dumesnil, Joseph Bonenfant et Marcel Godin), lequel méconnaît à coup sûr le rôle et l'importance des **Herbes Rouges** dans la littérature québécoise actuelle et nous exigeons la réouverture immédiate du dossier et le versement de cette subvention absolument nécessaire à la revue.

Anne-Marie Alonzo, écrivain-éditrice - Anne-Marie A-Duhau, psychologue - Azélie Zee Artand, artiste - Denise Boucher, écrivain - Nicole Brossard, écrivain - Paul-André Bibeau, écrivain - Marcel Bélanger écrivain - Robert Baillie, écrivain - André Beaudet, écrivain - Louise Blouin, APLM - Fr. Bergeron, VIE DES ARTS - André Brochu, ÉTUDES FRANÇAISES - René Bonenfant, LE NOROIT - Bertrand Bergeron SPIRALE - Claudine Bertrand, ARCADE - Christian Bouchard, ESTUAIRE - Francis Bernard, écrivain (FRANCE) - Marcel Beauregard, libraire - Bruno Béard, professeur - Pierre Baril, professeur - Julien Bigras, psychanaliste-écrivain - Elisabeth Bigras, psychanaliste - Pierre Bombardier, géologue - J. Beaudry, ingénieur - N. Bourbeau, professeur - Jean-Paul Buissière, professeur - Nicole Bédard, professeur-écrivain - Claire Brouillet, professeur - Jean Blouin, journaliste-professeur - Adrien Bance, professeur - Richard Boutin, historien d'art - Paul Chamberland, écrivain - François Charron, écrivain - Jean-Yves Collette, écrivain - Jean Charlebois, écrivain - Maurice Cury, écrivain (FRANCE) - Gilles Cyr, écrivain - Paul Cauchon, AEPCQ - Louise Cotnoir, NOUVELLE BARRE DU JOUR - Jean Côté, l'HEXAGONE - Hugues Corriveau, NOUVELLE BARRE DU JOUR - M.-Cl. Cloutier-Bélanger, philosophe-psychanaliste - Anita Charest, psychologue - M. Cornellier, professeur - Michel Chevalier, professeur - Anne-Marie Cousineau, professeur - Jean-Marc Desgent, écrivain - Suzanne Daigle, écrivain - Gaëtan Dostie, écrivain-éditeur - Denise Desautels, écrivain - Gilbert David, président de l'AEPCQ - André Duchesne, musicien - Gilles Daigneault, critique d'art - Madeleine Ferron, écrivain - AndréeFortin, VIE DES ARTS - Andrée Fortin, POSSIBLES, Célyne Fortin, LE NOROIT - Gilles de la Fontaine, professeur et critique - Michel Gay, écrivain - André Gervais, écrivain - Madeleine Gagnon, écrivain - Jean-Marc Gouanvic, IMAGINE -Madeleine Greffard, PRATIQUES THÉÂTRALES - Jorge Guerra, OVO - Richard Gingras, libraire - Josette Garon-Leonard, psychanaliste - Gérald Gaudet, professeur et critique - Marc Genest, professeur - François Hébert, LIBERTÉ - Alain Horic, écrivain - Pauline Harvey, écrivain - E. Hamelin, recteur de l'UQTR - Marie-Andrée Hamel, critique - Patrick Imbert, professeur - Jean Imbeault, psychanaliste - Louis Jacob, écrivain - Pierre Jutras, COPIE ZERO - Jean Jonassaint, DÉRIVES - André Jacques, professeur - Honoré Jean, professeur - André Jacob, peintre - Gatien Lapointe, écrivain-éditeur - Claire de Lamirande, écrivain - Monique LaRue, écrivain - Jean Leduc, poète - Michel Laporte, PRATIQUES THÉÂTRALES - Gaëtan Lévesque, LETTRES QUÉBÉCOISES - Isabelle Lelarge, VIE DES ARTS - Suzanne Lamy, SPIRALE - Marcel Labine, SPIRALE - Maryse Laferrière, danseuse - Louise Labonté, professeur -Damien Lavoie, professeur - Gordon Lefebvre, critique - Marie Lepage, psychologue - M. Lebrun, professeur - André Lamoureux, libraire - Claude Lévesque, philosophe - Charles Lemay, peintre - Myrianne Lavoie, journaliste - Gaston Miron, écrivain-éditeur - Clément Marchand, écrivain - Louise Maheux-Forcier, écrivain - André Major, écrivain - Laurent Mailhot, ÉTUDES FRANÇAISES - Pierre Monat, PROPOS D'ART - Pierre Monette, écrivain - Jacques Michon, professeur et critique - Dyne Mousso, comédienne - Paul Mongeau, graphiste - Pierre Nepveu, écrivain-professeur - Fernand Ouellette LIBERTÉ - Danielle Ostiguy, VIE DES ARTS - Alphonse Piché, écrivain - Bernard Pozier, écrivain - Jean-Guy Pilon, Rencontres qué. int. des écrivains - René Payant, SPIRALE - Jacques Poulin, écrivain - Suzanne Paradis, ESTUAIRE - François Peraldi, pychanaliste-professeur - Yves Plamondon, libraire - Marie Pelchat, professeur - Germain Perreault, professeur - Claude Robitaille, écrivain - Georges Raby, écrivain - François Ricard, LIBERTÉ - Guy Robert, critique et historien d'art - Aline Robitaille, professeur - Madeleine Saint-Pierre, écrivain - Patrick Straram le Bison ravi, écrivain - Julie Stanton, écrivain - Jean-Guy Sabourin, PRATIQUES THÉÂTRALES - Norbert Spehner, SOLARIS - Daniel Salette, ÉTUDES FRANÇAISES - Jacques Samson, SPIRALE - Donald Smith, LETTRES QUÉBÉCOISES - COMITÉ de DIRECTION de SEMIOTEX (New York) - Maurice Soudeyns, écrivain-libraire - Luc Simard, bibliothécaire, France Théoret, SPIRALE - Adrien Thério, LETTRES QUÉBÉCOISES - Susy Turcotte, ESTUAIRE - François Tourigny, libraire - Yolande Villemaire, écrivain - Marie-Claire Vaillancourt, écrivain - André Vanasse, VOIX ET IMAGES - Pierre Véronneau, COPIE ZÉRO - Louise Warren, DÉRIVES - Laurent-Michel Vacher, professeur et critique - Harold Vasselin, danseur - Paul Vachon, professeur... et 40 étudiants de Cegeps et d'universités.

Toute personne désireuse de signer cette pétition peut remplir l'espace ci-dessous et envoyer son appui (accompagné du libellé) à

Pétition
a/s des Herbes Rouges
C.P. 81, Bureau E
Montréal, Québec
H2T 3A5

Signature .....
Nom .....
Adresse .....
Profession .....

Béha: des images pour nos yeux d'enfants

par
Monique Poulin



IL existe encore des gens qui se refusent d'ouvrir un livre d'enfant, considérant que ce genre de livre ne tient pas de la littérature mais plutôt de la puérilité. Quoi? Ont-ils peur d'une chuuuuute dans le monde de l'enfant? Pourtant, il ne s'agit là ni d'enfantillage, voire de banalités. Il s'agit plutôt d'un monde fascinant. D'autant plus que toute une myriade d'images vont s'y réfugier faisant vite de l'illustration le siège du livre d'enfants. Oui, bien sûr, il y a de ceux qui croient que l'art est ailleurs. Mais, prenez la peine de regarder. Sans aucun doute, serez-vous ébahis par bien des illustrations de livres québécois pour enfants. Je vous souhaite alors d'ouvrir, entre autres livres, ceux de Philippe Béha, illustrateur, dont les images de qualité et d'humour ne nous laissent pas indifférents.

En effet, Phillipe Béha vient de se surpasser dans un livre tout frais sorti de chez Québec-Amérique: SEUL AU MONDE, un texte de Robert Soulières. Le livre nous conduit dans une aventure visuelle des plus mirobolante. On ne cesse de s'épater à chaque page que l'on tourne. L'oeil vagabonde comme dans un paysage, découvrant le charme graphique, sa richesse. Le lecteur-spectateur saisis du regard toute la maîtrise, les émotions et les menus détails dont l'image est formée. Une oeuvre qu'on ne serait pas à tort de qualifier d'intelligence sagace.

Philippe Béha n'en est pas à ses premières illustrations. Il travaille d'ailleurs comme concepteur visuel à la télévision et en publicité depuis 1976. En ce qui a trait aux livres d'enfants, il en a illustré une soixantaine dont les livrets pédagogiques (les collections Capucine, Coquelicot, à mots decouverts, Moustique, etc.). Naissance d'une illustration. Pour Philippe Béha, une illustration passe par un itinéraire marqué d'étapes telles que l'idée, la technique et la mise en page. La technique est fort importante explique Philippe. C'est elle qui appuie l'idée. C'est elle aussi qui épate les gens, même les non-connaisseurs. Sans la technique, l'idée ne peut porter tout son poids. Et une technique, ça s'acquiert et se maîtrise. Cependant, la technique adéquate ne remplacera jamais l'idée. Philippe affirme qu'il y a d'abord l'idée. C'est l'étape la plus impor-

Suite à la page 34

Livres/ La vie à belles dents

par
Marie-Agnès Thellier

AVEC les séries et les collections qui sont offertes aux jeunes lecteurs, les bibliothèques deviennent vite trop petites malheureusement...

Gallimard-Tournesol offre une série de sept livres intitulée *La Vie à belles dents;* les Éditions Paulines présentent une série de huit histoires de personnages bibliques tandis que Folio-Benjamin poursuit la publication en livre de poche de courtes histoires venues du monde entier.

Le héros de *La Vie à belles dents,* Petit-Croque a davantage que les cinq sens classiques: la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher; il a deux sens vitaux: le mouvement et l'amour. «Tout est nourriture vitale dans la réalité quotidienne», déclarent les auteurs de la série, un médecin, François Baudier, un homme de théâtre, Jean Touvet et un journaliste, Christophe Gallaz.

Même si officiellement ces sept petits livres sont consacrés à la nutrition et à l'alimentation équilibrée, on n'y parle surtout pas de calories et de vitamines. Au lieu d'exposés didactiques sur l'art de manger sainement, les sept sens et la nutrition sont le prétexte à des contes extraordinaires, pleins de couleurs et de vie.

Donc, si on renonce à exiger un exposé scientifique prouvant que «la diversité et l'harmonie des couleurs observées dans la nature doivent se retrouver dans notre assiette», on peut s'amuser avec Petit-Croque, pour qui le fantastique surgit à chaque rencontre.

Ces contes peuvent donner prétexte à des discussions parents-enfants. Pour les enfants craintifs, la rencontre de Pinocchio dans «L'odorat» ne sera pas de tout repos: pourvu qu'ils n'attrapent pas la peur-de-respirer, à voir les vaches se gonfler comme des ballons, à force de humer l'air, et Pinocchio se remplir d'eau, après avoir avalé les nuages!

Un détail montre combien ces sept livres sont chargés de significations pour leurs auteurs: le dernier volume, intitulé «l'amour», rassemble les illustrateurs qui ont signé les précédents volumes. Leurs personnages, Pinocchio, la musaraigne, le loup, reviennent chanter la vie, après la mort du vieux perroquet. La globalité de l'amour.

Le danger dans les séries, c'est que les auteurs emploient toujours les mêmes recettes. Là, on y échappe de justesse, avec successivement un grand-père et une grand-mère, un perroquet et un rouge-gorge... Quelques trouvailles, notamment un loup qui les yeux bandés, entre dans le jeu pour trouver à une simple tranche de pain la saveur d'un jambon.

Les illustrations variées, notamment celles d'Étienne Delessert, ajoutent à l'intérêt des contes, que seule la présence du septième volume, l'amour, rend inséparable les uns des autres.

L'approche de Noël, la période de l'Avent (et oui, bientôt) rendent d'actualité une série de personnages bibliques éditée par les éditions Paulines et Médiaspaul: outre Jésus et Paul, six figures de l'Ancien-Testament: Abraham, Jacob, Joseph, Moïse, Samuel et David. Les récits de Jean Martucci sont bien menés. Les illustrations un peu figées, un peu «vitrail» de Cornelia Rota allègent le récit quand même.

Évidemment, raconter la vie d'un homme légendaire, que ce soit Jésus ou David, en une huitaine de pages tient de l'exploit. Bien des questions naîtront si les livres sont lus hors de tout enseignement religieux mais cet effort de concision peut séduire certains éducateurs. Les personnages bibliques deviennent des héros, rivalisant peut-être avec E.T....

Il y a déjà plus de 75 livres parus dans la collection Folio-Benjamin. Parmi les derniers sortis: *Pierre et le loup,* le conte musical de Prokofiev, *Le Roi Eric-le-natf* de Colin McNaughton, *Le mariage de Cochonnet* et *Trois amis* d'Helme Heine et une série de comptines «Prunte, pêche, poire, prune» de Janet et Allan Ahlberg.

Dans ces dernières parutions, mon préféré est certainement «Essuie la vaisselle» de Kurt Baumann. Rebellion masculine pleine d'humour, dans une cuisine... Un petit garçon, Micha, refuse d'aider son père à essuyer la vaisselle (pendant que le père, drapé d'un tablier, lave la dite-vaisselle).

Les menaces paternelles suscitent chez l'enfant une répartie aussi vive, aux conséquences surréalistes. «Je vais te mettre dans cette bouteille», menace le père. «J'arriverai à sortir, même si tu me jettes à la mer», rétorque l'enfant qui enchaîne avec des couplets de sa composition, très peu flatteurs pour l'homme-aux-cuisines.

La soirée se passe dans ce déluge verbal, ce concours d'idées folles... et la vaisselle ne sera essuyée que quand papa prendra lui-aussi un torchon entre les mains.

Les illustrations sont très surréalistes et la présentation soignée de tous les Folio-benjamin en font un livre à recommander à tous les pères-fils complices et chahuteurs.

LE CALENDRIER

Librairie des Jeunes Bettina, 5208, chemin Queen Mary, Montréal, (514) 483-2811:

■ 2 octobre: rencontre avec l'illustrateur Jean-Louis Rheault, 11 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 15 h 30;

■ 30 octobre: spectacle de marionnettes avec surprise pour enfants, 13 h 30 à 14 h 00;

■ Tous les samedis, la librairie des Jeunes Bettina offre l'heure du conte aux 3-6 ans, 13 h 30 à 14 h 00.

— Les Matinées de l'Orchestre Symphonique de Montréal, présentées à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts à 10 h 00. Le coût d'un abonnement à une série de deux concerts est de 5$. Le coût d'un billet pour un concert est 2,50$. Renseignements: (514)842-3402 Octobre 1982: — David Amram — chef d'orchestre et animateur, pour le niveau primaire:

Mardi, 12 octobre, commentaire anglais;

Mercredi, 20 octobre, commentaire anglais;

Mercredi, 27 octobre, commentaire français;

Thème: La musique symphonique et ses rythmes à travers le monde:

Ginastera: **Malambo,** extrait de **Estancia** (Amérique latine);

Beethoven: **Symphonie no 5,** premier mouvement (composition sur quatre notes);

Britten: **Playfull Pizzicato,** extrait de **Simple Symphonie** (danse anglaise);

Champagne: **Danse villageoise** (folklore canadien-français);

Ballard: **Scenes from Indian Life** (scènes de vie des indiens Pueblo);

Chanson du lapin — Ronde Sioux traditionnelle — Démonstration: DavidAmram Amram: Rondo alla Turca.

Théâtre de Carton, «Les enfants n'ont pas de sexe», présenté en trois versions: 6-8 ans; 9-11 ans; adolescent-adulte:

■ 6 octobre, à 19 h 00, Église Ste-Béatrice, 475, Perron, Auteuil, Version 1er cycle (6-8 ans)

■ 13 octobre, à 19 h 30, Théâtre de Ste-Adèle, Version adolescent-adulte;

■ 14 octobre, à 19 h 30, Théâtre de St-Donat, Version, adolescent-adulte;

■ 15 octobre, à 20 h 00, Le Patriote de Ste-Agathe, Version adolescent-adulte;

■ 18 octobre, à 19 h 30, École Jean XXIII, 4561, rue de la Fabrique, St-Vincent de Paul, Version 2e cycle (9-11 ans).

Théâtre de Quartier, Un vrai conte de fée de Louis-Dominique Lavigne.

■ 16 octobre, à 2 h 00, Bibliothèque Marie-Uguay, Ville Emard;

■ 17 octobre, à 2 h 00, Centre culturel de Verdun, 5955, Bannantyne, Verdun;

■ 30 octobre, à 2 h 00, Bibliothèque centrale Jeunes, 2225, Montcalm, Montréal.

Théâtre de la Marmaille, Pleurer pour rire de Marcel Sabourin

■ Dimanche, 24 octobre, à 13 h 30, École Paul VI, 800, Le Laboureur, Boucherville.

Cinéma Outremont, 3 octobre à 13 h 00, 1er film: **Les aventures de Rabi Jacob,** Une comédie de Louis de Funès, 100 min. 2e film: **Aladin et la lampe merveilleuse,** Dessin animé inspiré par le célèbre conte des «Mille et une nuits», 70 min.;

■ 10 et 11 octobre à 13 h 00, 1er film: **La Soupe aux choux,** une comédie avec Louis de Funès, Jean Carmet et Jacques Villeret, 102 min.; 2e film: **Les douzes travaux d'Astérix,** dessin animé, 80 min.;

■ 17 octobre à 13 h 00, 1er film: **Flash Gordon,** un film de science-fiction, d'après les aventures du héro de bande dessinée, 111 min.; 2e film: **Lucky Luck,** dessin animé, 75 min.

■ 24 octobre à 13 h 00, 1er film: **Laurel et Hardy: les têtes de pioche;** 2e film; **Les garennes de Watership down,** dessin animée, 92 min.;

■ 31 octobre, à 13 h 00, 1er film: **Le maître d'école,** avec le comique français Coluche, 97 min.; 2e film: **Astérix et Cléopâtre,** dessin animé, 70 min. **M.P.**

En Folio!

Réjean Ducharme
L'avalée des avalés



folio
Texte intégral

En librairie à $6,50



La seule revue exclusivement consacrée à la littérature québécoise pour la jeunesse

Des critiques de livres.
Des dossiers sur la lecture, la littérature.
Des entrevues avec des auteurs et des illustrateurs de chez nous.
Des chroniques régulières.

Trois numéros par année — 5$
Abonnez-vous dès aujourd'hui

ld
Lurelu
Lurelu c.p. 446 succ. De lorimier Montréal H2H 1N7
nom .....
adresse .....
code postal .....

DUPUIS JUNIOR

des images pour rêver, rire et découvrir

Série A: TITOU 10 albums - 24 pages - 16 x 15.5 cm.
— La vie de tous les jours d'un adorable petit garçon. **2,75$ ch.**

Série B: FANETTE 10 albums - 24 pages - 16 x15.5 cm.
— Les petites aventures quotidiennes d'une fillette. **2,75$ ch.**

Série C: LES ENFANTS DE MON ÉCOLE
4 albums cartonnés et plastifiés - 20 pages - 16 x 15.5 cm.
— À travers neuf enfants de caractère différent, la découverte de l'école et du monde qui les entoure.
Une initiation à l'entrée à la vie scolaire. **3,40$ ch.**

Série D:
1. Sara et son hamster
2. Pierre et Pamela
3. La poupée de Tina
4. Tina sent, entend, voit...
4 best-sellers, 24 pages, 16 x 15.5 cm. **3,40$ ch.**

Série E: PANDI 6 albums - 32 pages - 16 x 16 cm.
— Le cadeau intelligent des tout-petits.
Une histoire complète que les enfants comprendront par les seules images. **3,40$ ch.**

En vente chez votre libraire

Granger DISTRIBUTION EXCLUSIVE
210, boul. Crémazie ouest, Montréal, Québec, H2P 2S4
Tel: (514) 389-3561

mieux que la T.V.... *Le* LIVRE *de* POCHE jeunesse!



Gianni Rodari
LA TARTE VOLANTE
Terreur à Rome... les Martiens vont débarquer. Mais les enfants ont fait leur enquête: le chocolat martien est délicieux. Époustouflant!
pour les 7-10 ans

Maurice Leblanc
LA DOUBLE VIE D'ARSÈNE LUPIN
Rudolf Kesselbach, le roi du diamant, a peur. On veut lui voler son secret. Les crimes se succèdent. Le gentleman cambrioleur deviendrait-il un assassin?
plus de 12 ans

J.H. Rosny aîné
LA GUERRE DU FEU
Vous avez aimé le film vous aimerez encore plus le livre. Les combats sans merci, la rivalité pour le trésor le plus précieux: le feu... il y a des milliers d'années. Mammouthesque!
à partir de 12 ans

Kay Haugaard
LE PETITE FILLE AU KIMONO ROUGE
Une petite japonaise arrive en Amérique: autre langue, autres mœurs. Elle se sent perdue dans sa nouvelle école, mais il arrive parfois qu'un cerf-volant...
à partir de 7 ans

Jules Renard
POIL DE CAROTTE
Sa mère l'appelle Poil de Carotte. Est-il soumois, sale et cruel avec les animaux? Ou un enfant comme les autres qui veut être aimé, tout simplement?
à partir de 12 ans

Maurice Métayer
CONTES DE MON IGLOU
Un Québécois entend parler les bêtes, le renard rouge et le corbeau... et les malins Inuits sont là avec leurs kayaks rapides, leurs flèches et leurs harpons. Iglouesque!
à partir de 8-9 ans

H chez votre libraire
diffusion HACHETTE *International canada inc.*

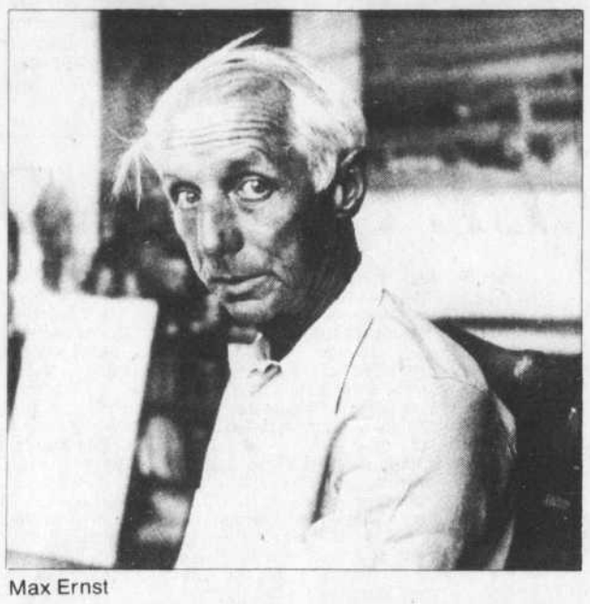
la collection de l'imagination

Le LIVRE de POCHE jeunesse

Les expositions

Max Ernst et la «tache» de Léonard

par
René Viau



Max Ernst

ON ne peut évoquer Max Ernst dont on peut voir des oeuvres s'échelonnant sur plus de 60 ans au Musée d'art contemporain jusqu'au 14 novembre sans relater l'épisode fameux de la «tache» de Léonard de Vinci. La lecture de ce passage des écrits du maître fut pour l'artiste surréaliste une révélation. Léonard y exhorte le jeune peintre qui veut développer son art à s'inspirer des taches et des lézardes des murs. Mais laissons-lui plutôt la parole: «Si tu considères attentivement en s'y arrêtant et en les contemplant les taches des murs, celles dans le centre du foyer, dans les nuages et les ruisseaux, tu y découvriras des inventions très admirables», lit-on dans le *Traité de la peinture*. «De ces inventions très admirables, poursuit-il, le génie du peintre peut tirer partie, pour composer des batailles d'animaux et d'hommes, des paysages ou des monstres, des diables ou autres choses fantastiques qui te feront honneur. Dans ces choses confuses, le génie s'éveille à de nouvelles inventions, mais il faut savoir bien faire tous les membres que l'on ignore, comme les parties des animaux et les aspects du paysage, rochers et végétations».

Cet admirable leçon fut un choc pour Max Ernst. Sa curiosité en fut saisie. Ernst raconte qu'à sa lecture, un lointain souvenir d'enfance allait lui revenir en mémoire. C'était un panneau d'acajou, face à son lit qui avait joué ce même rôle de déclencheur optique et de provocateur d'une vision étrange. Max Ernst écrit: «Me trouvant par temps de pluie dans une auberge au bord de la mer, cette obsession allait de nouveau frapper mon regard. Irrité par le plancher dont mille lavages avaient accentué les rainures, je me décidai donc à interroger le symbolisme de cette fameuse obsession et, pour venir en aide à mes facultés méditatives et hallucinatoires, je tirai des planches une série de dessins, en posant sur elles, au hasard, des feuilles de papier que j'entrepris de frotter à la mine de plomb. En regardant les dessins obtenus, je fus surpris de l'intensification subite de mes facultés visionnaires et de la succession hallucinante d'images contradictoires, se superposant les unes aux autres avec la persistance et la curiosité qui sont le propre des souvenirs amoureux».

La curiosité sans limites du «maître des frottis» en fut émerveillée. Ses «facultés méditatives et hallucinatoires» se fixèrent dorénavant sur tout ce qui allait lui tomber sous la main. Il poursuit: «Mes yeux ont vu alors des têtes humaines, divers animaux, une bataille qui finit en baiser, des rochers, la mer et la pluie, des tremblements de terre, le sphynx dans son écurie, des petites tables autour de la terre, la palette de César, de fausses positions, un châle à fleurs, les pampas». C'est donc cette même imagination débridée qui préside à la naissance des sculptures fétiches, de ses masques merveilleux, de ses toiles débordantes de rêve et d'humour dont ce commentaire caustique sur le folklore d'atelier à découvrir entre deux pièces papoues ou africaines de sa superbe collection d'art primitif. L'exposition est un poème, une merveille, bien sûr, en hommage à celui qui, avec le frottage et le collage sous toutes ses formes, allait multiplier les occurences du dépaysement.

■

Nan Hoover. Artiste américaine vivant à Amsterdam, Nan Hoover élabore une oeuvre méditative et profonde grâce au chevauchement de divers médias. Avec le film, mais surtout avec la photographie, la vidéo, la performance et la musique, Nan Hoover poursuit paradoxalement ses préoccupations qui sont également celles des peintres. L'utilisation de la lumière naturelle est au coeur de ses interrogations, en une oeuvre qui se documente à elle-même. Rephotographié, son propre corps durant une performance nous propose d'autres informations, sur la ligne et les rayons lumineux, magnétiques, qui semblent flotter dans l'air. En joignant deux prises de vues consécutives d'elle-même, elle crée un assemblage ambigü. C'est toujours elle-même qui est le sujet de son oeuvre. Les lignes de son costume de scène se combinent et interfèrent aux lignes créées par le processus de prise de vue. Ailleurs, dans ses performances et dans ses vidéos, c'est toujours la lumière et son corps qui agissent comme stimuli visuels. Ses vidéos sont une incantation lancinante et poussée mais c'est cependant en performance que l'on pourra vraiment apprécier tout le contrôle à la base de son travail. Celle-ci est avant tout un appel à l'imagination du spectateur. Isolée sous les rayons projetés, baignée de la musique ambiante de Bryan Nichols, Nan Hoover donnera le 3 octobre à 14 h 30, soit demain dimanche, une performance intitulée *Wall Piece 1982*). Pour l'événement un service spécial d'autobus est prévu. L'exposition, pour sa part se termine le 14 novembre.

■

André Kertécz. Chaque matin, Igor Bakht joue une heure de violon avant d'entrer dans son laboratoire. Igor Bakht est celui qui tire les photos de Kertecz, ce dernier étant allergique aux produits chimiques depuis 1940. «Tirer du Kertécz, selon lui, c'est comme jouer du Bach».

Participant à cette délicieuse fête Kertécz qui s'abat sur Montréal, la galerie Photgramme présente jusqu'au 23 octobre quelques clichés du célèbre photographe, offerts entre $1,250 et $1,950. Ce sont des images différentes de la série des *Distorsions*, des scènes parisiennes, des histoires de pigeons et de clochards, Washington Square la nuit, l'hiver.

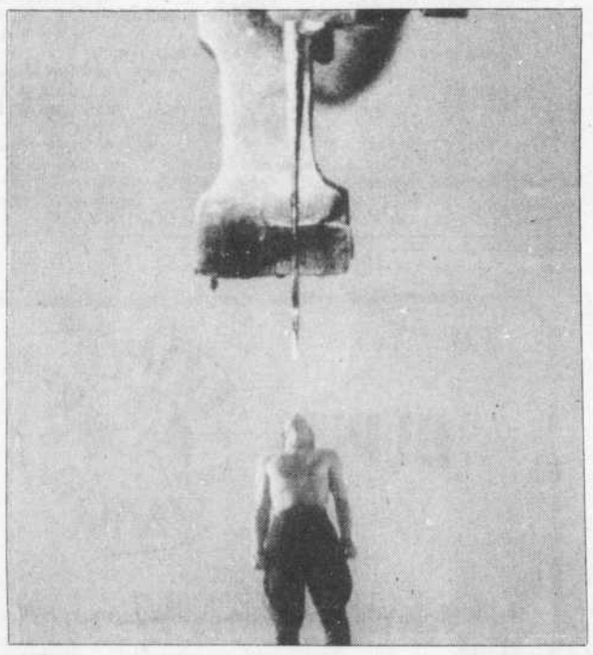
On peut aussi y voir les photographies noir et blanc «en couleurs» de Denis Brihat. Ce sont effectivement des photos noir et blanc mais rehaussées par tout un travail de laboratoire selon des anciennes techniques. Ses fleurs sont colorées aux sels d'or, au sélénium avec une grande minutie dans ces passages techniques délicats. Tirées à une dizaine d'exemplaires au grand maximum, les photographies de Denis Brihat sont très recherchées des amateurs. Ses travaux, de blaguer le photographe, sont garantis cent ans au moins puisque de tels tirages traités en 1825 sont encore intacts de nos jours. À noter, toujours en photo, la rétrospective Sander à la galerie nationale d'Ottawa.

■

Il y a vingt ans. «Hurtubise et l'art du barbouillage». «Barbeau une peinture aride et intellectuelle» titrait les journaux. Rétrospective Borduas au Musée des beaux-arts. Molinari rafle le premier prix au Salon du printemps. De Tonnancour récolte des éloges sur le plan international... Non, ce n'est pas le titre d'une nouvelle mini-chronique. *Il y a vingt ans*, c'est plutôt une vue rétrospective de la situation de la peinture et de la critique d'art à Montréal en 1962. Tout en célébrant le vingtième anniversaire du Musée d'art de Saint-Laurent alors nommé galerie Nova et Vetera, l'exposition retrace à travers 19 peintres et leurs critiques, l'activité artistique en pleine révolution tranquille. Il y a vingt ans, en octobre 1962, Molinari exposait à la galerie d'art Nova et Vetera. LE DEVOIR sous la plume de Laurent Lamy aimait bien: «Un peintre dépouillé. Sa peinture a des qualités, du dynamisme».

Le deuxième festival du film sur l'art

par
Richard Gay



«Anima: une symphonie fantastique», un film de Titus Leber.

LE succès remporté, l'an dernier, par la première édition du Festival international du film sur l'art de Montréal confirmait son directeur René Rozon dans son intention de faire de ce festival un événement annuel. Une deuxième édition de ce festival aura donc lieu au moment du long week-end de l'Action de grâce, plus précisément à partir de jeudi prochain jusqu'au lundi 11 octobre inclusivement, à la salle de la Cinémathèque québécoise.

Ce ne sont donc pas les festivals de films qui manqueront à Montréal cet automne. Après le Festival des films du monde qui a pris fin le 29 août, quatre festivals se succéderont rapidement, soit les Rendez-vous d'automne du cinéma québécois qui prennent fin demain, le Festival du film sur l'art, le Festival du nouveau cinéma qui débutera à la fin octobre et enfin le Festival du film étudiant canadien qui se tiendra du 18 au 21 novembre. De quoi gaver même les plus affamés des cinéphiles qui risquent peut-être d'en faire une indigestion!

Le Festival du film sur l'art a cependant une vocation bien particulière soit celle de promulguer les films susceptibles d'éveiller et de sensibiliser le public aux différentes formes d'art qu'il s'agisse de peinture, sculpture, architecture, design, artisanat, muséologie, cinéma, photographie, danse et musique. D'ailleurs le festival est présenté par le Musée d'art contemporain qui devient ainsi responsable du seul festival du film sur l'art en Amérique et d'un des rares festivals du genre à travers le monde. Placé sous le haut patronage du Conseil international du cinéma et de la télévision de l'UNESCO, le Festival international du film sur l'art de Montréal aura de nouveau comme président d'honneur cette année le cinéaste canadien de réputation internationale Normand McLarent.

Ce festival, rappelons-le, est compétitif. Six prix seront en effet décernés par un jury international: le grand prix, le prix du meilleur réalisateur, le prix du meilleur film pour la télévision, le prix de la meilleure vie d'artiste, le prix du meilleur essai et un prix d'aide à la création rendu possible grâce à la participation de l'Office national du film. Le jury qui aura à décerner ces prix et peut-être même quelques mentions est composé d'Enrico Fulchignoni, président du Conseil international du cinéma et de la télévision à Paris, Magareta Akermak, conseillère à la cinématographie de l'American Federation of Arts à New-York, Jean-Michel Arnold, directeur du service audio-visuel au Centre national de la recherche scientifique à Paris et des Québécois Rock Demers, producteur, et René Boissay, réalisateur à Radio-Canada. Les trois premiers étaient déjà du jury l'an dernier.

Des 75 films présentés en provenance de 17 pays différents, 40 figurent dans la section compétitive «Carrefour de la création». Parmi ceux-là notons le long métrage *Right out of history: the making of Judy Chicago's Dinner Party* de la cinéaste américaine Johanna Demetrakas consacré au fameux *Dinner Party* qu'on a pu voir en mars dernier au Musée d'art contemporain. Six premières mondiales aussi dont *La Sculpture ancienne au Québec: les Levasseur (1680-1794)* de François Brault qui fera partie du programme de la soirée d'ouverture, jeudi soir. En compétition aussi *Anima: symphonie fantastique*' un film baroque de l'Allemand Titus Leber qui rapproche *La Symphonie fantastique* de Berlioz du *Grand Verre* de Marcel Duchamp. Film poème qui par symboles, associations, surimpressions surtout, traite, selon les théories de Jung, de la femme ou plus exactement de l'image de la femme que l'homme porte en lui. Sélectionné à Cannes en 1981, ce morceau de cinéma tout à fait inusité ne laisse personne indéférent. Enfin on trouve en compétition quatre réalisateurs québécois soit François Brault qui en plus de *La Sculpture ancienne au Québec* présente *L'Orfévrerie ancienne: le trésor des fabriques du Québec*, Michel Andy avec son film *Louise Panneton, peintre-lissier*, Guy Jude Côté avec *Sculpture environnementale* et Laurent Gagliardi avec *Charles Gill*, un film de la série *Manuscrits*.

Pour ce qui est des sections non-compétitives, la section «Point de mire» rend de nouveau hommage cette année à un cinéaste qui a contribué à l'avancement du film sur l'art. Cette année, le cinéaste choisi est le Français Frédéric Rossif qui sera présent pour l'occasion et dont on présentera quatre films soit *Roi en Bavière* (1966), *Georges Braque ou le temps différent* (1974), *Georges Mathieu ou la fureur d'être* (1974) et *Pablo Picasso peintre* son film le plus récent terminé cette année. Dans la même section aussi, un film sur Riopelle du Français Robert Maurice et une série de films d'animation axés sur l'art.

La section «Miroirs de l'art» comprendra pour sa part des films réalisés par des artistes. À titre d'exemples: *Anemic cinéma* de Marcel Duchamp, *Izy Bonkir* de Nancy Graves et *Spiral Jetty* de Robert Smithson.

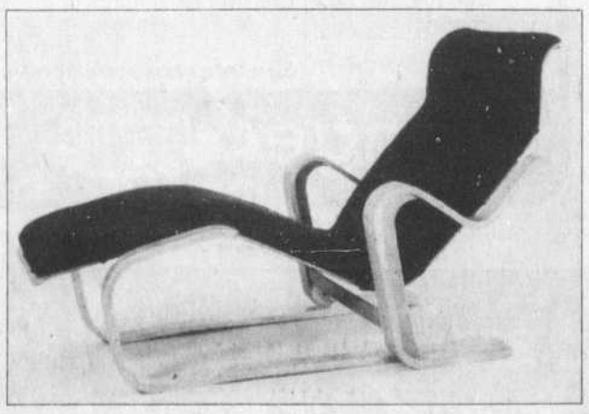
La section «Le temps retrouvé» offrira, elle, une rétrospective de films sur l'art qui font maintenant partie de l'histoire du cinéma. Deux gros morceaux cette année. Tout d'abord un programme intitulé *Archéologie et dérives du film sur l'art* et préparé par le Conseil audiovisuel mondial pour l'édition et la recherche sur l'art. Ce programme comprend entre autres un des premiers films sur l'art jamais réalisés, un document de Sacha Guitry sur Degas, Monet, Renoir, Rodin et un inédit d'Alain Resnais, *Visite à Hans Hartung*. Deuxième gros morceau, un programme québécois intitulé *Amorces et traversée du film sur l'art québécois* et préparé par le Service de diffusion des documents audiovisuels du Ministère des communications. On y retrouvera entre autres un document d'Albert Tessier sur Horatio Walker, Clarence Gagnon, Ozias Leduc, Rodolphe Duguay et le film de Pierre Dumas sur les Bourgault de Saint-Jean-Port-Joli.

Enfin on retrouvera dans la section «Paradis artificiels» des films qui, selon les mots du directeur René Rozon, explorent le design filmique, des films comme *L'Ange* de Patrick Bokanowski et *Cinéma par ordinateur* de Gilbert Comparetti. *Anima: la symphonie fantastique* dont il était question plus haut fait aussi partie de cette section.

Avec cette dernière section consacrée au design filmique, le Festival international du film sur l'art de Montréal perd cependant un peu de sa spécificité dans la mesure où les films qu'on y trouvera pourraient figurer tout aussi bien et peut-être mieux dans le Festival du nouveau cinéma qui lui s'intéresse plus particulièrement aux films qui renouvellent les propos et les formes habituels du septième art. À vrai dire, il y a là une ambiguité qui, pour le bien du Festival du film sur l'art, doit être éliminée. Peut-être suffirait-il de ne plus présenter cette section réservée au design filmique? Le directeur René Rozon devra y réfléchir d'ici l'an prochain. Mais laissons tout d'abord se dérouler la deuxième édition.

La chaise de Marcel Breuer

par
René Viau



CONNAISSEZ-VOUS Marcel Breuer? Avant lui, une chaise avait obligatoirement quatre pattes, se devait d'être de bois délicatement ouvragé tout en dégageant un je-ne-sais-quoi de distinction fashionable et un peu désuète. C'est en regardant un quidam pédaler sur son vélu que Breuer eut une révélation: le guidon! Pourquoi ne pas appliquer ce principe de suspension cantilever que permet le tube metallique à une chaise qui n'aurait que ce support comme pied. Une sorte de «S» soutiendrait le dossier et l'appui. C'était dans l'air! Au Bauhaus dans l'Allemagne des années 20, architectes, artistes, designers cherchaient à donner à l'âge de la machine un cadre de vie exprimant à travers le culte de la beauté utilitaire la modernité galopante. Marcel Breuer avec sa chaise «Cesca» baptisée du nom de sa fille, donnera au design naissant un cheval de bataille contre les intérieurs chargés et lourds. Rutilante sous son poli d'acier, la chaise tubulaire «Cesca» avec la légèreté de son fond et de son dossier cannés deviendra presque un symbole de cette époque de jazz, de nouveauté alors que l'on voulait distribuer à prix populaire la beauté contemporaine pour tous. C'était en 1928.

Cinquante ans après, la chaise «Cesca» se vend toujours. Allez n'importe où, et pas seulement chez Mobilia et vous trouverez même chez Pascal ou au Père du Meuble sa silhouette en «S», ses méandres chromés, ses appuis-bras de bois laminés et ses composantes en osier tressé. Ce qui était au départ la chaise Thonet «B64» ou «B32» — sans les appuis-bras — est aujourd'hui un peu déformé. On ne reconnaît pas partout le soin apporté au détail, mais un fait demeure. Cette chaise multipliée à des milliers d'exemplaires autant dans des résidences que dans des bureaux porte la trace d'un maître en son genre: Marcel Breuer, décédé l'an dernier. Le Musée des arts décoratifs lui rend hommage en recevant une exposition où sont comprises toutes ses créations dans le domaine de l'aménagement intérieur et de la conception de meubles. L'exposition *Marcel Breuer: Furnitures and Interiors* organisée par le Musée d'art moderne de New York et qui est à Montréal jusqu'à Noël présente donc d'autres créations fameuses de Breuer qui ont tenu la vedette pendant plus de 50 ans à côté de conceptions inédites. On y verra ainsi son fameux fauteuil «Wassily» qui encore aujourd'hui ferait les beaux jours de Decormag ou l'appartement de Piscator très «Berlin 1927». À partir de ses oeuvres de jeunesse, ses amusantes productions pour enfants, ses applications diverses du tubulaire d'acier et d'aluminium où l'accent est mis sur la structure, en passant par cette fameuse chaise en porte-à-faux, ses tabourets, ses bureaux, ses aménagements les plus célèbres et si délicieusement typiques de cetteépoque, enfin le mobilier découvrait la légèreté et l'élégance sans ornementation. Le visiteur sera en mesure d'apprécier la prodigieuse contribution de Breuer à l'art de vivre. Son oeuvre met l'accent à la fois sur la qualité de l'objet artisanal et sur les avantages d'une production de masse. La machine devient le médium du design.

En 1935, Breuer se rendit en Angleterre et conçut pour la firme londonienne Isokon, une série de mobilier en bois ployé très proches pourtant sur le plan technique des procédés employés pour fabriquer le mobilier d'aluminium. Cette chaise, affirmait la publicité de l'époque, était aussi confortable qu'un bon bain chaud! À la fin des années 30, Marcel Breuer immigre aux États-Unis. Il y perfectionne le travail du bois et des formes sculpturales. Les courbes s'affirment avec une volupté organique sans renier les préceptes de rationalité du bon design. Ses intérieurs s'y font un peu plus texturés, plus opulents mais toujours la créativité domine. Breuer ne reniera jamais l'utilisation des formes simples, des solutions industrielles quasi-inédites: «high tech», dirait-on maintenant. Son influence sera énorme même si il abandonne peu à peu le mobilier pour se consacrer exclusivement à l'architecture, dressant par exemple les plans du Whitney Museum. Ses héritiers se nomment Charles Eames, Meir... Plus qu'une rétrospective, l'exposition nous montre donc que la recherche d'invention et de concepts nouveaux furent une préoccupation constante chez Breuer et ce à partir de pièces tout-à-fait originales. Ce sont des têtes d'éditions, des spécimens rares. On constatera ainsi que certains de ses meubles les plus connus ont parfois été défraîchis par les copies et les multiplications successives. À travers Breuer qui fut l'un des plus imaginatifs collaborateurs du Bauhaus, le mobilier et l'aménagement intérieur — on le voit aussi sur des photos, des plans, des témoignages divers — ne deviendront plus affaires de volumes et de poids mais bien tensions, légèreté, lignes. Comme bien de ces objets dont cette fameuse chaise «Cesca» sont devenus pour nous aussi anodins qu'une corbeille à papier, on ne se rend pas bien compte de l'effort énorme de création investi. Et si c'était ça le bon design dont Breuer fut, en son temps, l'un des grands pionniers?

Carnets

Suite de la page 30

lois morales du cher Moïse et de ses tablettes, bien sûr que le suicide est condamnable. Je fais plus que vous confiance à cette éternité dont vous voulez à tout prix m'entretenir. Je lui laisse la liberté du néant. Le suicide en soi ne peut donc me faire peur, ni la mort.

— **Moi:** Vous n'avez donc pas besoin de lire ces essais récents qui vous préparent à franchir le cap?

— **Séréna:** Il y a dans ces ouvrages un ton agressif qui m'a déplu. On peut prôner le suicide ou essayer d'en conjurer la menace; le problème reste sérieux. Pourquoi le réduire à des formules d'autosuffisance dans l'acte lui-même? Je comprends que certains se soient suicidés après les avoir lus. Ils sont morts d'aridité. Je constate que notre conversation n'a rien changé de ce que nous croyions au départ, vous et moi, être le vrai. Au moins n'enlevons-nous pas au suicide sa raison d'être en le transformant en recette. La vie n'est-elle pas un suicide lent?

Courrier /

Une décision arbitraire

Je voudrais ici, en tant qu'écrivain publié par *Les Herbes Rouges* et en tant que membre du collectif de direction de la revue *La Nouvelle Barre du Jour*, m'élever contre la décision arbitraire du jury réuni par le ministère des Affaires culturelles du Québec de couper radicalement et en totalité toute subvention aux *Herbes Rouges* pour l'année qui vient. C'est non seulement une décision révoltante mais aussi dénuée de toute logique et proprement scandaleuse. À ce que je sache, ce n'est pas le rôle d'un tel comité de s'immiscer dans la politique éditoriale d'une revue donnée. Accepter la raison proposée par ce jury, soit «une baisse de qualité de la revue», ce serait admettre qu'un tel comité puisse d'emblée s'arroger un droit de regard présomptueux et proprement discrétionnaire. Aussi, puisque d'une part cette décision ne saurait être admise, et d'autre part puisqu'elle constitue un dangereux précédent — car une telle volonté d'ingérence pourrait se transformer en pouvoir réel — je demande, dans le concert de protestations levé actuellement, la réouverture immédiate de ce dossier et le versement d'une subvention à cette revue. Ce serait d'abord reconnaître que *Les Herbes Rouges* ont encore une importante capitale dans le milieu culturel québécois et ensuite qu'on ne saurait souhaiter l'évolution d'une culture si l'on essaie par tous les moyens de museler les avant-gardes comme les modernités.

Hugues CORRIVEAU
auteur publié par **Les Herbes Rouges** membre du collectif de direction de **La Nouvelle Barre du Jour**

Dans le Devoir, votre galerie d'art occupe une place de choix...
Robert Campeau
844-3361

Gravures récentes des artistes de la Guilde

Carole Pellerin
LA GUILDE GRAPHIQUE
Éditeur et distributeur
service d'encadrements
Ouvert au public 7 jours par semaine
9, rue Saint-Paul Ouest, Montréal H2Y 1Y6
– tél.: 844-3438

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438, Sherbrooke ouest
845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
du mar. au ven. de 9 h à 17 h 30
samedi de 9 h à 17 h

Exposition verre d'art contemporain américain
Joel P. Myers
Sylvia Vigiletti
Leon Applebaum
Dorothy Berkowitz Bauer
John Kuhn
John F. Nygren
Jra Sapir
jusqu'au 12 octobre

Galerie VERRE d'ART
1518 SHERBROOKE O.
932-3896

Ed J. Hughes
exposition rétrospective
huiles et oeuvres sur papier
débutant le 9 octobre
GALERIE DOMINION
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Plombagines du livre "Envol"
de
Denis Nadeau
jusqu'au 31 octobre 1982
Ouvert les samedi et dimanche de 11 h à 18 h
Galerie Jordi Bonet
125 chemin des Patriotes Sud, Mont St-Hilaire
tél.: 467-1606

Jocelyne Lortie
...expose
Galerie d'art Jocelyne Lortie
603, rue Ozias-Leduc, Otterburn/Mont St-Hilaire
467-0220
du 3 au 11 octobre
aux heures normales d'affaires

LE CLUB DES ARTS

Une exposition des oeuvres «Montréal»
de **Donald I. Harper**
les 7, 8, 9 octobre 1982

Ouvert jeudi de 12h. à 18h., vendredi de 12h. à 21h.
samedi de 12h. à 17h.
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin St-Catherine) — 933-6405

Jean-Jacques Thibault présente

une exposition d'échange avec

La Galerie Gadatsy

de Toronto

Ouverture demain

...du «jamais vu» à Montréal!

Renseignements: 844-9193

La galerie LE BERNIN

a le plaisir de vous inviter au vernissage des oeuvres de

POL MALL

les lundi et mardi 4 et 5 octobre 1982 à 18 h 30

525 rue Sherbrooke est
Tél.: 845-1939

L'exposition durera jusqu'au 16 octobre 82

Raymonde Godin

peintures récentes

jusqu'au 10 octobre

Galerie TREIZE

4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 13h à 18h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

ESTHÉTIQUES MODERNES DU QUÉBEC
Exposition organisée par la Galerie nationale du Canada **Jusqu'au 17 oct.**

MAX ERNST
Exposition organisée par le Musée Glenbow de Calgary
Jusqu'au 14 novembre

NAN HOOVER: PHOTO, VIDEO, PERFORMANCE 1980 1982
jusqu'au 14 novembre

WALL PIECE 1982
Performance de Nan Hoover
Dimanche 3 octobre 1982 à 14 heures 30
L'autobus du Musée fera la navette dimanche toutes les demi-heures à compter de 13 heures 30 (station McGill).

Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

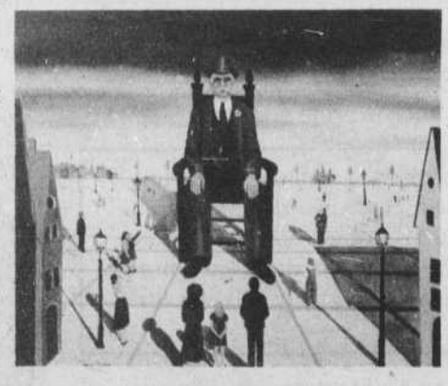
Cité du Havre
Montréal H3C 3R4
Tél.: 873-2878



Dessins français contemporains

du 7 octobre au 7 novembre

Centre Saidye Bronfman
5170 chemin Côte Ste-Catherine



En première...

Liane Abrieu

Vernissage lundi, 4 octobre 1982 à 19 h. 30
L'exposition se poursuivra jusqu'au 15 octobre 1982

GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

JOY MOOS

PHOTOGRAPHIES

MONTREAL — MIAMI — LONDON

du 5 octobre au 7 novembre 1982
Vernissage mardi 5 octobre à 20h.
Galerie B • 739-2301

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

---

galerie frédéric palardy

URIEL

Reliefs muraux et sculptures de bronze

Jusqu'au 10 octobre
à notre galerie du Vieux-Montréal
451 St-Sulpice, tél.: 845-1590
(mar. au ven. de 11 h à 18 h, sam. et dim. de 13 h à 17 h)

EXPOSITION DES PEINTRES DE LA GALERIE
à notre galerie de St-Lambert
1170 rue Victoria, (514) 465-3337
(mar. jeu. sam. dim. de 13 h à 17 h)

«L'ŒIL»

4427 rue St-Denis • 282-1756



gravures originales de

LEONOR FINI

Choix de plus de 100 sujets à partir de 180 $ (encadrés)

du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

---

galerie jolliet

279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883

PIERRE GRANCHE

installation

dernière journée

du mercredi au samedi de 12 h à 18 h
et sur rendez-vous

PROGRAMME RESSOURCES TECHNIQUES EN ARTS VISUELS

Inscription jusqu'au 15 novembre

Le programme Ressources techniques offre aux artistes en arts visuels la possibilité d'avoir accès à des ateliers spécialisés, à des équipements pour la transformation de matières premières, à des renseignements scientifiques et techniques de même qu'à une aide financière pouvant aller jusqu'à 3 000 $. Le milieu de l'éducation collabore à la réalisation de ces projets de création exigeant un apport technique spécial.

Pour se procurer une formule d'inscription et pour tout renseignement, s'adresser au:

Ministère des Affaires culturelles
Bureau régional de Montréal
222, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 2Y3
Tél.: (514) 873-2255

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Lauréat Marois

oeuvres récentes

jusqu'au 9 octobre 1982

Membre de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada

galerie l'art français

ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal
Téléphone (514) 277-2179

Avis aux artistes en arts visuels



La Galerie Motivation V invite les créatrices et créateurs en art contemporain à soumettre un projet d'exposition (groupe ou individuel) dans le cadre de sa programmation 1983.

Le comité d'évaluation sera composé de: 3 spécialistes en arts visuels et 2 membres de la galerie.

Critères:
1— présenter un minimum de 10 diapositives d'oeuvres récentes (tous les médiums sont admis)
2— présenter un curriculum vitae
3— présenter une démarche de la recherche des oeuvres soumises.

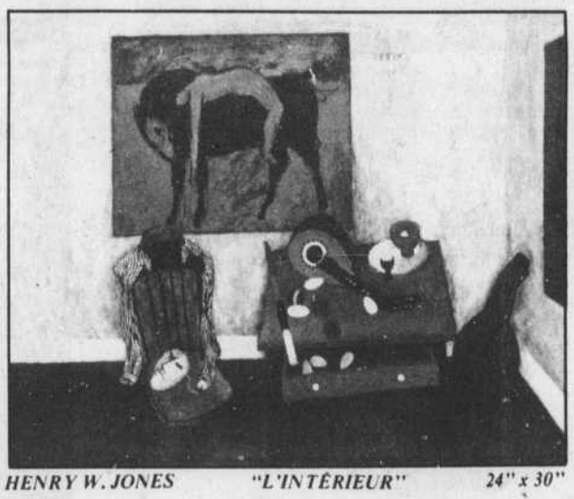
Date limite: 1er novembre 1982
(prière d'inclure une enveloppe affranchie pour le retour du dossier)

Adresser à:

Galerie Motivation V
316 est, Ontario, Montréal H2X 1H6, Qué.

Oeuvres récentes de

Henry W. Jones



HENRY W. JONES "L'INTÉRIEUR" 24" x 30"

du 4 au 16 octobre 1982

GALERIE KASTEL INC.

1366, avenue Greene, Westmount
Tél.: 933-8735



André Kertész

Perception d'une vie entière

Jusqu'au 14 novembre

Pour la durée de l'exposition **Kertész**, le Musée restera ouvert tous les jeudis soirs jusqu'à 21h

Autre exposition
Le don Gabrielle F. Éthier de livres d'artistes Jusqu'au 7 novembre

Conférences
The Life and Work of Master Photographer André Kertész, par Jane Corkin, directrice de la Jane Corkin Gallery, Toronto
Dimanche 3 octobre, 15h — Auditorium, entrée libre

The Book: Art and Object, par Philip Smith, maître relieur
Mercredi 6 octobre, 11h30 — Auditorium, billets: 3$

Aménager Montréal — Les styles de vie et leur mise en valeur, par Anne Cauquelin, Université de Paris-X-Nanterre
Jeudi 7 octobre, 18h — Auditorium, entrée libre

Ateliers du samedi
Ateliers d'observation et de création pour enfants de 6 à 12 ans
Renseignements: 285-1600, poste 115

Musée des beaux-arts de Montréal

1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy — Renseignements: 285-1600

Jean-Paul

RIOPELLE

lithographies
eaux fortes

Derniers jours!

1024 ouest, Laurier, Outremont, 279-2188

atelier

Exposition de

Estelle Fleury

du 8 au 25 octobre

Galerie Bernard Desroches inc.
1444, rue Sherbrooke ouest, Montréal 842-8648

Claude Lafitte

a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de sa deuxième galerie
située au

1446, Sherbrooke ouest

Une des plus grandes collections canadiennes d'oeuvres d'art de qualité

13 OCTOBRE 82

à 20:00

Merci à notre clientèle
de nous avoir fait
une telle confiance
et d'avoir contribué
à notre succès

Rens.: (Laval) 668-1531, 668-1846

Théâtre / «Harold et Maude»

par
Hélène de Billy

QUÉBEC — À sa sortie sur les écrans de cinéma américain, il y a douze ans, *Harold et Maude* reçut un accueil plutôt glacial. Non seulement la critique se montra-t-elle sceptique et déplaisante mais les magazines Newsweek et Times refusèrent de parler d'un petit film qui, selon eux, allait sombrer dans l'oubli aussitôt que le public étudiant aurait terminé de se gargariser du propos un peu fleur bleue, et vaguement anti-militariste de cette histoire d'amour entre une femme de 80 ans et son compagnon à peine pubère.

Ils avaient tort. Après un départ hésitant, le film s'est mis à battre des records au bos office, tant aux États-Unis qu'à l'étranger.

Colin Higgins avait écrit ce scénario comme travail de fin d'année à l'École de cinéma de l'Université de Los Angeles. Suite à une série de coïncidences et de rencontres heureuses, il parvint à vendre son projet à la Paramount. Puis,



Collin Higgins, l'auteur de l'histoire désormais célèbre de Harold et Maude, mise en scène au Théâtre du Trident. (Photo Claudel Huot)

sentant l'odeur du succès lui monter aux narines, il en fit un roman qui subséquemment fut traduit en six langues.

Dans le wagon première classe du train de huit heures en partance pour Québec, Colin Higgins sirote un café matinal. Bourru, mal réveillé, il répond aux questions par monosyllabes, tout en s'excusant de son incapacité à s'exprimer en français, surtout à une heure aussi indue. La veille, le Festival des films du monde clôturait ses assises et décernait ses prix aux gagnants. Higgins participait à la manifestation comme membre du jury.

Oui, cette première expérience fut très enrichissante pour le réalisateur américain. Non, la sélection officielle ne manquait pas d'intérêt, elle offrait au contraire un éventail très coloré de différents cinéma nationaux, de différentes cultures, spécialement pour un homme comme lui nourri presque exclusivement aux produits américains. Non, il n'est pas surpris qu'*Harold et Maude* soit repris pour la xième fois au théâtre, cette fois-ci au Trident, motif de son escale dans la capitale.

C'est à la demande de Jean-Louis Barreault qu'Higgins a fait l'adaptation théâtrale de son scénario-roman à succès. La pièce tint l'affiche sept ans à Paris et fut également montée à Berlin, Tokyo et New York.

Au Trident, les représentations débutent mardi avec Olivette Thibeault dans le rôle de Maude et Yves Jacques dans celui d'Harold. Higgins a été invité à assister aux répétitions de la pièce mise en scène par Normand Chouinard.

Dans son genre, *Harold et Maude* est un conte philosophique. «Apparemment, cette histoire dit quelque chose sur la condition humaine, explique l'auteur. Sa trajectoire est unique. Trouvez-moi un film qui aboutit sur une scène. Il n'y en a pratiquement pas et c'est plutôt le théâtre qui, de Shakespeare à Molière en passant par les modernes, est un jour porté à l'écran».

«Pour transposer le film au théâtre, poursuit-il, j'ai remplacé les actions spectaculaires par des dialogues, j'ai simplifié l'histoire. Il m'a fallu également changer la finale qui au cinéma, montre une automobile enjambant un récif. Je ne pouvais tout de même pas faire venir un cascadeur sur la scène. Alors j'ai dû imaginer une solution différente tout en gardant intact l'esprit de cette finale à savoir que la mort peut être source de vie. Dans le roman, par contre, le travail fut différent, le mode descriptif suppléant admirablement bien aux images».

Né en Nouvelle Calédonie d'une mère australienne et d'un père américain, Higgins vivra son enfance alternativement dans les deux pays d'origine de ses parents avant de terminer ses études secondaires dans un monastère franciscain du Pays de Galles. Après avoir tenté sa chance à New York comme acteur, il s'enrôle dans l'armée américaine et passe deux ans en Allemagne comme correspondant pour un journal militaire. Profitant de son séjour en Europe, il fréquente la Sorbonne un moment, dégote un petit rôle aux côtés de Louis de Funès dans un *Gendarme à New York* et finalement s'embarque comme matelot sur un bateau pour un voyage d'un an en Orient. Avant *Harold et Maude*, il n'avait jamais construit de scénarios, jamais écrit de novelles, jamais conçu de pièces de théâtre.

«Je suis un homme qui aime l'aventure, quelle qu'elle soit.» Il pourrait ajouter que tout lui réussit et que son palmares personnel est bourré de succès. Aujourd'hui, à 41 ans, il est un réalisateur fort bien coté sur les marchés cinématographiques mondiaux avec à son crédit plusieurs best sellers de l'écran dont *Foul Play* et *Nine to five* (Comment se débarasser de son patron).

Ce sont des comédies à suspense et à gros budgets destinées à plaire à un vaste public. «Je fais les films que j'aimerais voir moi-même. Quand je paie cinq dollars pour mon fauteuil, au cinéma, je veux m'amuser et rire un bon coup.»

Dans ce cas, ne s'est-il pas ennuyé terriblement au Festival de Montréal? Higgins esquisse son premier sourire de la journée et mentionne une comédie yougoslave qui a mérité le Prix du Jury. Une idée à lui? «Je l'ai proposé en effet, et nous avons aussi décerné la récompense pour la meilleure actrice à la vedette d'une comédie italienne.»

Le train entrera en gare bientôt et la caféine commence à faire effet sur mon interlocuteur devenu plus volubile. Il explique à présent comment il est plus difficile de faire rire les gens que de les faire pleurer. Il parle de son admiration inconditionnelle pour tous les comiques, qu'ils s'appellent Woody Allen ou Louis de Funes. Rien ne le réconforte plus au monde, dit-il, qu'un public hilare dans l'obscurité d'une salle de cinéma. Surtout si le film projeté est le sien.

Son dernier-né s'intitule *The Little Whorehouse in Texas*, et met en vedette Burt Reynolds et Dolly Parton dans les rôles titres. «Lorsqu'on fait un film, il faut se demander à quel public il s'adresse. C'est fondamental. Mes comédies marchent bien parce qu'elles rejoignent un nombre incalculable de personnes issues de tous les milieux. Or je n'aime pas que les gens qui ont investi dans mon projet perdent de l'argent. Le jour où je me déciderai à faire un film plus personnel, à l'instar d'*Harold et Maude*, je réduirai mes journées de tournage, je n'engagerai aucune vedette et je ne me prendrai probablement pas de salaire.»

Béha

Suite de la page 31

tante. En fait, c'est elle qui porte l'intuition profonde de l'oeuvre et sa sensibilité. Elle ne vient pas toute seule cette idée. Il faut chercher le personnage, chercher et chercher à coups de lignes et de couleurs. Quand enfin le personnage est trouvé, il faut passer à l'exécution où la technique est reine. Finalement, on en arrive à la mise en page qui décide de la disposition des illustrations car, bien sûr, on ne flanque pas des images n'importe où n'importe comment à travers le livre. Il faut respecter une certaine continuité de l'image; un sens de l'esthétique.

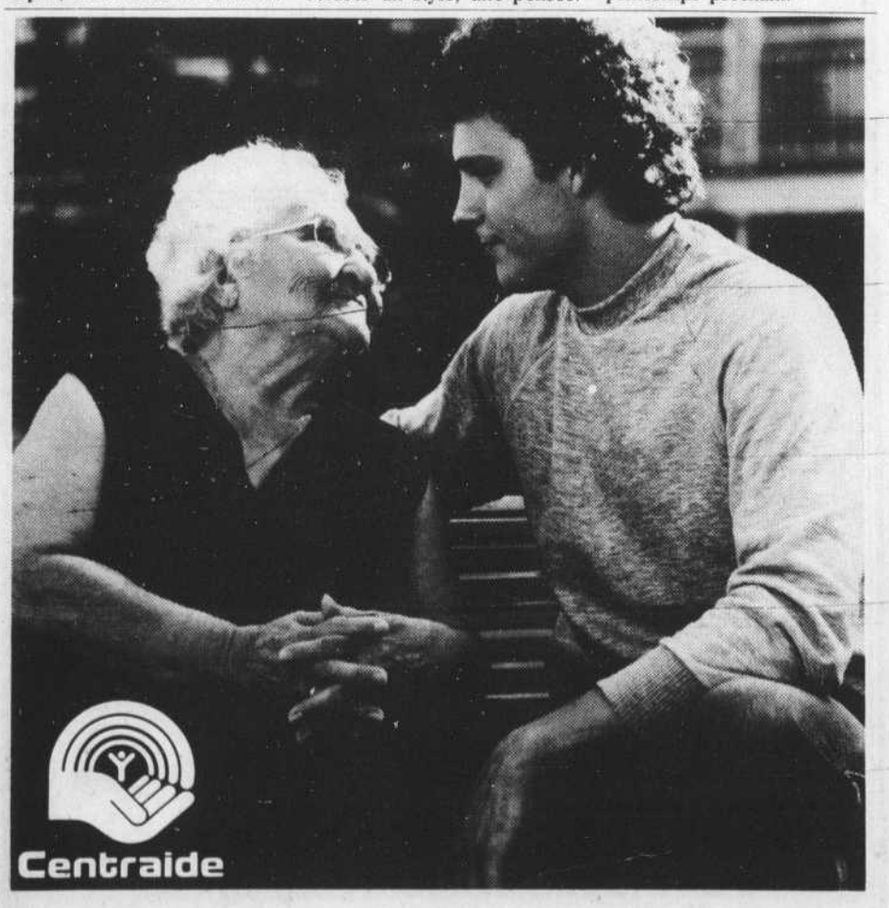
C'est aussi très important, raconte Philippe. Il faut savoir se mettre à la place de l'auteur. Savoir lire son texte et le relire. S'en imprégner et non se contenter de lire entre les lignes. De plus, l'illustrateur ne voit pas toujours comme l'auteur, n'imagine pas les personnages de la même façon. Il est donc bon de se consulter, de se mettre d'accord aussi sur les formats possibles et le nombre de pages. Il reste tout de même que c'est lui, l'illustrateur, qui organise l'image. En ce sens, il jouit d'une liberté qu'il ne retrouve pas par exemple dans les livres scolaires. Dans ce dernier cas, l'illustrateur doit répondre à une grille l'obligeant ainsi à travailler avec des retenus. Par exemple, il faut respecter un pourcentage de sexisme, d'ethnie, d'handicapes, etc... Dans le cas des petits livrets scolaires, une seule phrase accompagne l'illustration. Il est donc nécessaire que cette unique phrase se retrouve dans l'image, que l'on puisse la repérer d'un seul regard. Il est primordial que l'illustration corresponde à la phrase.

En fait, on peut dire de Philippe Béha qu'il adore son métier. Il a le goût de s'étonner lui-même. Chaque livre est un événement, une aventure. Chaque nouveau livre est traité avec autant d'amour et de soins que l'a été le premier. Maîtriser le mieux possible sa recette, se donner du mal sur ses dessins, essayer de faire des choses nouvelles, voilà autant de points auxquels se soumet Philippe Béha. En peu de mots: il aime ce qu'il fait.

«Le plus difficile c'est de dessiner pour eux», avoue-t-il. Ces enfants, on ne leur passe rien, même par la technique. On ne leur fait pas n'importe quoi non plus. C'est très brutal avec eux, c'est direct. Ils aiment ou ils n'aiment pas. Quand ce n'est pas beau, ils le disent et il y a toujours une raison. On ne peut vraiment pas leur passer n'importe quoi. Même les couleurs éclatantes, il n'est pas évident qu'ils aiment ça. Illustrer pour eux implique qu'il ne faut jamais les oublier. Il faut se mettre à la place de l'enfant, penser au groupe d'âge auquel l'on s'adresse. Avoir en tête l'enfant qui va lire le livre, imaginer sa réaction face aux illustrations. Sa réaction doit en être une de plaisir. Il doit s'amuser à regarder les images. Illustrer pour les enfants implique essentiellement de les aimer.

L'enfant est donc cet individu susceptible d'aimer ou de refuser un style, une pensée. L'illustrateur doit user de tout son savoir artistique pour mettre à la disposition de l'enfant, une oeuvre plastique intelligente et stimulante pour l'esprit. Ainsi, Philippe Béha est toujours en quête de nouveauté. Son oeuvre est le fruit d'une recherche constante. On peut dire de ses dessins qu'ils ont la fonction de donner du plaisir au lecteur-spectateur, à son oeil. Tous les âges sont atteints par les images de Philippe Béha puisque ses illustrations s'étendent des Bébés-Livres au roman de jeunesse. Des projets, il y en a toujours. Certains livres sont en cours de route, d'autres sont justement en train de sortir sur le marché. À surveiller la série des Bébés-Livres qui arrivent cette semaine aux éditions Ovale. Une autre série de Bébés-Livres est également prévue pour le début de 1983.

Pour la deuxième année consécutive, Mexico tient une foire internationale du livre pour enfants. Déjà l'an dernier, le Québec y était représenté par l'auteure bien connue: Cécile Gagnon. Cette année, c'est au tour de Philippe Béha de participer à cette importante manifestation qui se tiendra du 16 au 24 octobre 1982. Bravo Philippe et bon voyage!... Mais voyons, où ai-je la tête? Il ne faut pas le laisser partir comme ça, sans mentionner le prix qu'il a gagné au printemps dernier. En effet, Philippe Béha se méritait le premier prix lors du concours Communication-Jeunesse/Culinar 1982. Ce concours s'adressait à tous les illustrateurs québécois tant professionnels que débutants. Avis aux intéressés, ce concours aura de nouveau lieu au printemps prochain.



Par les 170 organismes qu'il finance, Centraide se situe au coeur des grands besoins et problèmes de notre société. La Croix-Rouge, les centres de bénévolat, l'Institut National Canadien pour les Aveugles, les Grands Frères et Grandes Soeurs, ne sont que quelques exemples des organismes que finance Centraide.

Les personnes âgées isolées, les personnes handicapées, les jeunes aux prises avec des problèmes d'insertion sociale, les familles en difficulté, ont besoin de l'aide et du soutien de la communauté tout entière. Pour poursuivre son action, Centraide doit recueillir cette année 16 000 000 $.

Du 1er au 31 octobre, votre générosité est précieuse et indispensable. Les milliers de bénévoles de Centraide font leur part: ils donnent leur temps et leur énergie pour apaiser la faim, la souffrance, la solitude chez les plus démunis.

Vous, qu'est-ce que vous allez faire?

Centraide, 493, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 1B6

DU 28 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE

Grandir
(en hommage à ma fille)

de et avec Francine Tougas



AU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES

320, rue Notre-Dame Est — Métro Champ-de-Mars
20 h 30 — 7$
Réservations 879-1306
(de 14h à 19h du mardi au samedi)
Guichet ouvert à 19h30 le soir du spectacle

Pro Musica
35e ANNIVERSAIRE

1982
24 octobre **TASHI** (cordes et clarinette: **Richard Stoltzman**)
7 novembre **JANOS STARKER,** violoncelliste
21 novembre **AMERICAN STRING QUARTET**
5 décembre **LOUIS-PHILIPPE PELLETIER,** pianiste

1983
30 janvier **VERMEER QUARTET**
27 février **ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE** et **MICHEL DEBOST,** flûtiste
13 mars **HENRI BRASSARD,** pianiste et **MARTIN FOSTER,** violoniste
20 mars **MELOS QUARTET** de Stuttgart
10 avril **DORIAN WIND QUINTET ET JAMES TOCCO,** pianiste

Abonnement:
Parterre, Corbeille (rangées A et B): 60$ plus 6.75$, redevance à la Place des Arts
Corbeille (rangées C, D et E): 50$ plus 6.75$, redevance à P.D.A.
Balcon: 40$ — Étudiants 7 à 25 ans (preuve d'âge): 25$

Billets à l'unité:
Parterre, Corbeille (rangées A et B): 10$ plus 0.75, redevance à la Place des ARts
Corbeille (3 dernières rangées): 8$ plus 0.75, redevance à P.D.A.
Balcon: 6$ — Étudiants (7 à 25 ans): 5$

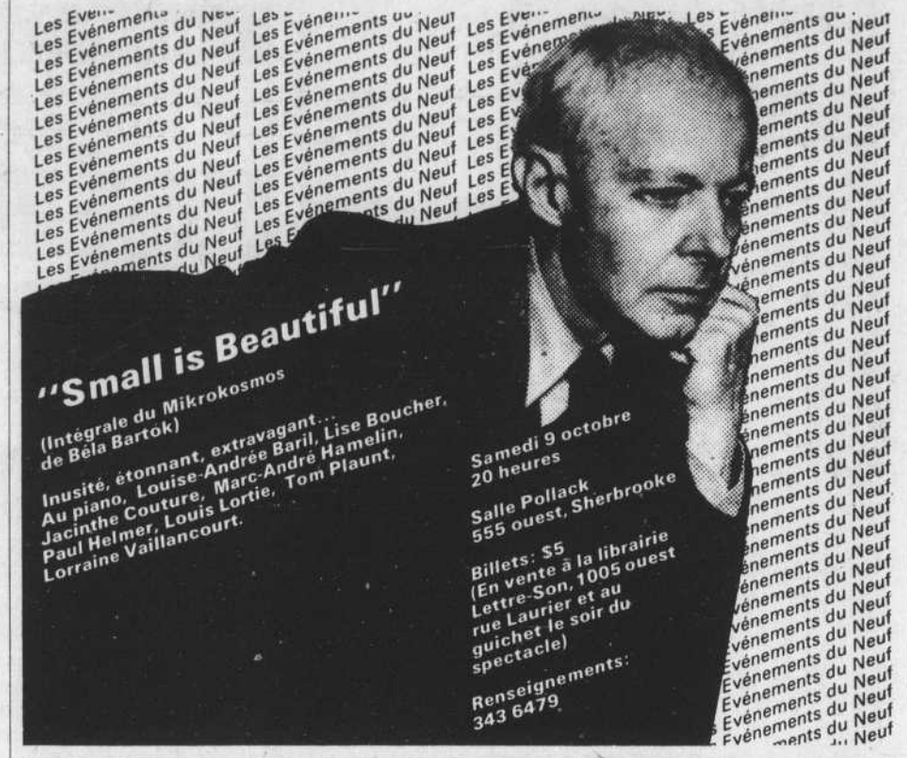
LE DIMANCHE À 15h30

N.B.: Ne pas oublier une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets.

Pro Musica, 1270 O. rue Sherbrooke, Montréal H3G 1H7
845-0532 de 13 h à 17 h

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0.75$ à titre de redevance à la Place des Arts.



THÉÂTRE DENISE-PELLETIER 82-83
UNE SAISON DE SOLEIL, DE PASSION, DE CAPES ET D'ÉPÉES

1er Spectacle Octobre, Novembre, Décembre
"SALUT GALARNEAU"
(Les Éditions du Seuil)
de JACQUES GODBOUT
Adaptation théâtrale: **Denis Chouinard**
Mise en scène: **Jean-Luc Bastien**
Musique: **Michel Rivard**
Avec: **Serge Thériault...**



2e Spectacle Janvier, Février, Mars
"BRITANNICUS"
de JEAN RACINE
Mise en scène: **André Brassard**
Avec: **Luce Guilbeault, Gilles Pelletier,...**
Co-production N.C.T.
Centre National des Arts, Ottawa



3e Spectacle Mars, Avril, Mai
"LES TROIS MOUSQUETAIRES"
de Alexandre DUMAS et MAQUET
Adaptation libre: **René-Maurice Picard**
Mise en scène: **Jean-Luc Bastien**
Avec:
Gilbert Sicotte, Jean-Louis Millette,...

La Nouvelle Compagnie Théâtrale
4353, Sainte-Catherine est,
Montréal H1V 1Y2
ABONNEMENTS: 253-8974

Mets, vins et autres régals... L'Italie présente ses délices.

Le stand de l'Italie, l'un des plus importants du Salon International des Vins et Spiritueux du 30 septembre au 5 octobre au Vélodrome olympique, sera particulièrement riche en produits qui font la gloire vinicole et gastronomique du pays:

- Tous les vins d'Italie* vendus au Québec, présentés par variétés et par régions, plus des vins spécialement importés pour l'occasion.
- Un vaste choix de spécialités alimentaires italiennes: pâtes, antipasti, sauces, riz, biscuits, sans parler des succulents fromages.,
- Liqueurs.
- Verrerie et accessoires de bar.
- Documentation gratuite.

Le 5 octobre est la journée réservée aux restaurateurs, agents promotionnels et autres groupes de l'industrie de l'alimentation et des boissons. Laissez-nous vous démontrer pourquoi de plus en plus de Canadiens consomment les vins italiens et se régalent des spécialités alimentaires importées d'Italie.

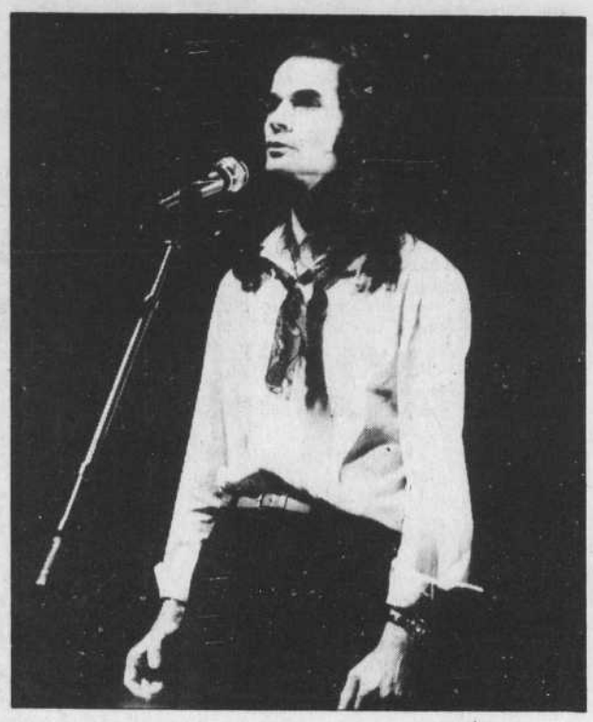
*Il sera possible de déguster des vins d'Italie aux stands des agents.

Vin Italien

L'attaché commercial d'Italie
1801, ave McGill College
Suite 750
Montréal, Qué.,
H3A 2N4
Heures d'ouvertures de 12h. à 22h.

Gilbert Langevin: cette voix que j'ai

par
Jean Royer



J'ARRIVE au Conventum, rue Sanguinet, pour voir Gilbert Langevin affairé à proximité du guichet, avec un de ses musiciens: «Il faut être à la hauteur du poster», me dit Langevin, en ce soir de répétition générale. C'est cette semaine qu'il monte sur la scène du Conventum: «Gilbert Langevin au naturel...» Comme si le poète pouvait chanter faux! Non. Je connais Langevin depuis trop longtemps: Langevin, c'est la fête perpétuelle sur fond de vérité. Langevin, c'est une voix qui s'émeut de l'âme qui nous reste.

Un soir de générale, pour Langevin, c'est d'abord l'occasion de présenter tout le monde de la production: Danielle et Ginette Garand, Régis Painchaud, les musiciens Jean Marcoux et Gérard Bonjour, et la chanteuse Réjane Bujold, qu'il a invitée pour la première partie de la soirée. «Cela fait deux heures bien remplies», assure Langevin. Autour de la table, il parle de son ami le romancier Yvon Paré, de Gaston Miron et de Claude Dubois, de Raoul Duguay, ce «Ferré en rose»: «Lui, il chante, Raoul. Moi, je suis un diseur, un conteur et un menteur! Mais j'ai laissé l'agressif pour l'agréable. Je suis plus dans la fête qu'avant!»

Le poète Langevin, qu'interprètent Pauline Julien, Offenbach *(La Voix que j'ai)* et d'autres, est, en fait, un joyeux révolté et un doux fraternaliste. Il écrit pour le temps des vivants des poèmes d'amour et de misère, d'humour et d'amitié. Il écrit et chante une «poésie heureuse», comme l'a dit Gilles Marcotte. Et sa complainte nous redonne un peu de nous-mêmes. Je l'entends encore, comme l'autre soir, me chanter a cappella, au milieu de la salle du Conventum, à deux pas de moi plutôt que sur la scène sous les réflecteurs: «Cette voix brisée par l'alcool / les cigarettes et les nuits folles / cette voix fêlée de fumée / toute angoissée presque étranglée / cette voix pleine de blessures / de peines d'amour et d'aventures / cette voix remplie d'amertume / de complaintes et d'infortune / cette voix que j'ai / cette voix je vous la donne / c'est tout ce que j'ai.»

Une générale avec Gilbert Langevin, cela se passe dans une sorte d'intimité qui garantit d'avance la qualité du récital. Avec la voix nue du poète qui chante nos ressemblances.

Puis, la technique fait son apparition: la lumière, le son, Réjane Bujold monte sur scène pour la première partie du récital, invitée par Langevin. Elle chante des chansons très naïves, venues d'un pays de lucidité: *La Mautadine, Funambule en ville, Chansons de cour et d'esprit,* une suite pour accordéon et harmonica. Le public qui n'a pas encore connu Réjane Bujold à la Cave-à-Mousse fera au Conventum une grande découverte, je crois. Ensuite, Gérard Bonjour aux conga et Jean Marcoux, chanteur *(Longueuil Beach)* et musicien (claviers et cordes) arrivent avec précaution sur la scène. Décidément, Langevin ne sera pas seul cette année au Conventum. Marcoux m'apparaît comme un jeune routier amoureux de la chanson. Cela s'entend dans sa façon de jouer la musique de ses instruments et celle des mots de Langevin.

Dès cette générale, on voit que le récital monté par Langevin s'annonce doux et joyeux. Langevin me montre son programme: *J'suis un gitan du Lac Saint-Jean, D'où que vienne ce goût d'amour, Blanche douceur, Naturel* (dédié à Emmanuel, fille de Miron et à Catherine, fille de Jean Sauvageau), *La Ruelle de nos amours, la Complainte du chômeur inconnu, Niagara Song, Chanson du métro, J'entrevois...* Des chansons nouvelles, des poèmes neufs de toujours.

Gilbert Langevin n'a pas choisi d'entrer dans la grande machine du showbusiness, comme Vigneault, comme Duguay. Aussi, se demande-t-il si TélexArts, au service de la machine, s'intéressera à son récital du Conventum. Mais peu importe, Gilbert Langevin, c'est un poète qui parle et chante. Sur scène, on le verra avec ses livres à la main, entre deux chansons: «J'ai pas honte des livres, je ne les sais pas par coeur». Et ce soir il me lance, comme pour conclure cette répétition qui n'en était pas une: «Nul n'est prophète en son pays mais, au moins, on peut être poète, ici.»

Répertoire des bibliothèques

Dans la région de Montréal, il existe environ 115 bibliothèques auxquelles a accès le public. En comptant bien sûr les succursales de bibliothèques comme celle de Montréal. L'Association des bibliothécaires du Québec vient d'en dresser le répertoire: *Répertoire de bibliothèques* où l'on retrouve les éléments-clés tels la clientèle visée, l'horaire et l'adresse. On peut se procurer ce répertoire en écrivant à l'ABQ, B.P. 2216, Dorval, Québec H9S 5J4 et en joignant un chèque de $3.

Le répertoire (bilingue) tient compte des bibliothèques spécialisées, comme la cinémathèque de l'Office National du Film ou le Centre de référence de Statistiques Canada, ou le Centre de culture populaire italienne. Si l'on s'en tient à la répartition géographique de ces bibliothèques, le tiers se situe dans les limites de la ville de Montréal; 7 à Laval; 12 dans l'Ouest de l'île; deux seulement à l'est (Anjou et Montréal-Est) et une vingtaine sur la Rive-Sud.

Le comité qui a mis au point ce répertoire en a fait un projet du cinquantenaire de l'Association des Bibliothécaires du Québec (ABQLA).

Le peintre Henry W. Jones exposera à compter du 4 octobre à la galerie Kastel (1366, Greene, à Westmount). M. Jones est également sculpteur et fut chargé de cours de sculpture au Sir George Williams University.

■

Kathryn Lipke donne deux ateliers de fabrication de papier à partir de fibres naturelles les 2 et 3 octobre (11 h à 17 h) à la Galerie du Musée, au 24 rue Champlain (Québec). Au même endroit est présentée, de Mme Lipke, une exposition intitulée «Edges»: du 29 septembre au 31 octobre.



L'UNIVERSITÉ POPULAIRE PRÉSENTE
DEUX CONFÉRENCES-RENCONTRES AVEC
PIERRE BOURGAULT
VINGT ANS DE VIE / VINGT ANS D'HISTOIRE

1. LE QUÉBEC DE 1960 À 1970
ENTRE L'IVRESSE ET L'ESPOIR
LUNDI 4 OCT. 20 h

2. LE QUÉBEC DE 1970 À AUJOURD'HUI
LA MINUTE DE VÉRITÉ
LUNDI 31 JANV. 20 h

présenté en collaboration avec Communi Spec

SUPPLÉMENTAIRE
Billets en vente dès maintenant

THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
METRO BERRI

Guichets ouverts du lundi au samedi de midi à 18 h.
Commandes téléphoniques: 288-4261.
En vente dans tous les comptoirs Ticketron (288-3651).

FRANÇOISE CHARTRAND PRÉSENTE
en collaboration avec CFGL 105,7 FM



Un show unique, une soirée inoubliable de chansons, de monologues et d'extraits de Madame Marguerite

Première mondiale
Annie Girardot
22 au 28 octobre

ARLEQUIN 288-4261
1004 STE-CATHERINE 288-2943

La Brasserie O'Keefe est fière de s'associer au monde des Arts.
LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR
avec WAYNE RIDDELL
SAISON 82-83

ÉPARGNEZ PLUS DE 25%

17 oct. et 18 oct.
Les Tudor avec
Les York Winds
«SURVOL CONTEMPORAIN«

28 nov. et 29 nov.
Les Tudor avec
La Famille Huggett
«RETOUR à la RENAISSANCE»

18 fév. et 20 fév.
HANDEL et HAYDN
30 chanteurs et orchestre de chambre.

17 avril et 18 avril
Les Tudor avec pianistes
Michael McMahon
et Marc Durand
«KALEIDOSCOPE»

8 mai et 9 mai
Les Tudor et
Paul Helmer, pianiste
«AMERICANA PLUS»

Tous les concerts à la Salle Pollack à 20 heures
(555 Sherbrooke ouest)

ABONNEZ-VOUS
932-3376

Demandez notre dépliant
35$ ADULTES
20$ ÉTUDIANTS
ET ÂGE D'OR

VISA

1538 OUEST
RUE SHERBROOKE,
BUREAU 1022
MONTRÉAL
H3G 1L5

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

Cette production est présentée grâce à
Alcan
Hydro-Québec
et la collaboration de
Canadien Pacifique
Benson & Hedges (Canada) Inc.
Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec
Banque Royale
Bell Canada
Alliance mutuelle-vie

28 septembre,
1er, 4, 9, 13, 16
et 19 octobre 1982

Olivia Stapp
Gabrielle Lavigne
Edgar Stivàn
Don Garrard
Marie-Danielle Parent
Claude-Robin Pelletier

Chef d'orchestre:
Alfredo Silipigni
Mise en scène:
Olivier Reichenbach
Décors et costumes:
Claude Girard
Maitre des choeurs:
René Lacourse

Orchestre symphonique de Montréal

Billets:
12$, 17$, 25$, 30$

Rideau:
20 heures précises

Cette production de Norma inaugure la saison lyrique avec un panache indéniable et le public nombreux s'est laissé facilement séduire.
Gilles Potvin, *Le Devoir*

Olivia Stapp, une Norma fulgurante de jeu et de voix.
Claude Gingras, *La Presse*

Olivia Stapp has a beautiful presence... Her voice has the power, flexibility and range demanded by the role.
Eric McLean, The Gazette

L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre



BONS BILLETS DISPONIBLES POUR LES 13 et 19 OCT.

de Bellini (chanté en italien)

Norma

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Tremblay

Suite de la page 27

point même où elle se confondait avec les battements du coeur de Marcel qui serrait son chat contre lui, ébahi, pâmé, navré de bonheur.» L'écriture de Tremblay n'est cependant pas toujours aussi limpide. Il pousse parfois sa plume comme un gros char, entraînant subordonnées et relatives dans une déboulade sans ponctuation, ou presque. Passons sur le joual, dont Tremblay a fait une matière littéraire, au même titre que l'acadien d'Antonine Maillet ou l'argot de Céline. Sa prose mélange souvent le français policé de Mauriac avec le Québécois salé de Lévy-Beaulieu, et elle passe du banc de neige au congère et à la sloche du même souffle. Mais ce ne sont là, après tout, que des détails. Michel Tremblay n'est pas un styliste. Il fait passer un grand courant de vie dans son oeuvre, et c'est ce qui compte.

Thibault

Suite de la page 27

Monument National. De 1936 à 1954. Frédéric Pelletier, dans LE DEVOIR, avait dès lors souligné les dons de fine comédienne de celle qui brisera tous les records des Variétés Lyriques dans le premier rôle de *La margoton du bataillon* qu'elle reprendra à trois reprises entre 41 et 49. «Olivette Thibault n'avait qu'à paraître dans le rôle de Margot et l'auditoire s'esclaffait», écrivait-on dans *Le Canada*.

Le succès l'amène à un fil d'être élue Miss Radio en 1941. Elle remporte la seconde place derrière Marcelle Lefort, la Ninette de *Rue Principale* et Garde Viviane dans *Vie de famille*, les deux grands radio-romans de cette année-là. En troisième place: Judith Jasmin, qui était alors comédienne. Olivette Thibault et elle jouaient dans *La pension Velder*. La future journaliste était Élise Velder, Olivette Thibault jouait Florence Gauthier, la p'tite manucure.

Elle ira jouer des ingénues à l'Arcade dans des légéretés et des mélos, comme *Petite peste* et *Scrampolo*, dont le seul titre évoque toute l'odeur et la musique d'une époque. La musique... ce sera aussi les fox-trots et les rumbas de l'orchestre de Maurice Meerte dans la salle de bal de l'hôtel Windsor à l'annuel Bal des artistes; les chansons de Fauré; un duo de jazz chanté avec Jean-Paul Jeannotte, tous deux assis sur la boîte du souffleur aux Variétés Lyriques, dans *Victoria et son hussard* en 50; c'est *La p'tite lampe à l'huile*, une chanson que lui amène un soir Lionel Daunais...

Et les Fridolinades? Olivette Thibault fut l'une des plus assidues chez Gratien Gélinas. À certains moments, on jouait les sketches de Fridolin l'après-midi au Monument National, on avait à peine le temps de manger et le soir, sur la même scène, on jouait *Les cloches de Corneville*. Olivette Thibault se rappelle avoir continué, dans la loge exiguë, une conversation avec Caro Lamoureux entamée en matinée avec Juliette Huot. «C'est l'époque où j'avais mes enfants, mes problèmes, on pouvait pleurer au volant de la voiture en se rendant au Monument National et dès que l'odeur du théâtre vous arrivait, on oubliait tout. C'est dans la loge que commence le plaisir».

Fin 47, Olivette Thibault jouait *Dix-neuf ans* aux Variétés Lyriques. À minuit, après le dernier rideau, Gratien Gélinas arrive en coulisses au Monument et lui lit sa première pièce «sérieuse». C'est *Tit-coq*. Le rôle était pour Muriel Guilbault, mais elle est malade. Olivette Thibault sera la première Marie-Ange. «Nous sommes venus jouer à Québec en 48, c'était la dernière fois que j'avais joué ici avant *Harold et Maude*, il y a trente-quatre ans tout de même...».

Et combien de souvenirs: les débuts de la jeune Denise Pelletier à ses côtés dans une tournée de *Primerose;* jouer *Mon homme* de Carco avec Henri Guisol au His Majesty rue Guy; jouer L'amour fou devant son auteur; André Roussin; une gifle d'Yvon Deschamps dans le premier film de Jean-Claude Lord, *Délivrez-nous du mal;* le Théâtre du Rire avec Henri Poitras; sa troupe, Comeodia, qui ne dura que le temps d'une production qui s'appelait *Kiki*...

En 52, trois mois après les débuts de la télévision, elle joue déjà un Guitry, *Jean III*, en direct dans les premiers studios de Radio-Canada à l'hôtel Ford. Elle fera en tout une quinzaine de télé-théâtres, mais c'est surtout dans les séries qu'Olivette Thibault se fera connaître du grand public. De 54 à 61, elle sera pour toute une génération la Bébette de *Toi et moi*, avec les Jeannette Bertrand et Jean Lajeunesse qu'elle retrouve en 69 pour une autre série qui durera plus de cinq ans, *Quelle famille*. On se souvient aussi du *Pain du jour*, de *La petite semaine*, qui ont rendu familiers son sourire, sa vivacité, son élégance fragile et naturelle, son piquant.

Ainsi accaparée par la télévision, Olivette Thibault a peu à peu délaissé le théâtre. Au Nouveau-Monde, il est assez incroyable de constater qu'elle n'a joué qu'une seule fois, Bélise dans *Les femmes savantes* en 60. Elle rappelle avoir, peut-être à tort, refusé un Feydeau et un Pirandello. Au Rideau-Vert, trois choses seulement: *Les portes claquent* de Michel Fermaud, avec Henri Norbert en 62, *Patate*, le succès de Marcel Achard, avec Jean Duceppe en 63, et *Lorsque l'enfant paraît* de Roussin où elle était une magnifique Olympe Jacquet aux côtés de Jean Besré.

Quand, en 76, on l'a vu dans *Un jour dans la mort de Joe Egg* chez Duceppe, Olivette Thibault rompait une absence de dix ans à la scène. Elle a depuis assez peu joué, moins en demande sans que l'on comprenne pourquoi. On l'a vue dans *Histoire à dormir debout* chez Duceppe, *Une nuit chez vous madame* à la Poudrière, et l'été dernier, dans *Libres sont les papillons* à Terre des Hommes. Et puis, maintenant, *Harold et Maude*, le «cadeau» dit-elle, où elle soulève une salle enthousiaste à tous les soirs, où tous les sièges sont vendus, où les guichets sont fermés comme au temps de *La margoton du bataillon*.

«Maintenant que j'ai fait Maude, il n'y a plus rien à mon épreuve», me dit-elle, regaillardie après un cognac, alors que je la raccompagne à son hôtel et qu'elle me raconte que, l'autre jour, un cuisinier lui a fait porter à sa table un gateau avec chandelles où elle a lu «Bravo Maude». C'est l'Olivette fever à Québec. Et Montréal n'a qu'à attendre son tour.



Société de musique contemporaine du Québec

Serge Garant, directeur artistique

GIACINTO SCELSI, Anahit
PAUL THÉBERGE, Jomo
BRUNO MADERNA, Pièce pour Ivry
JOHN REA, Treppenmusik

CARMEN FOURNIER, violon
EMIL SUBIRANA, trombone
ROBERT M. LEROUX, percussion
et
L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
direction SERGE GARANT

Jeudi 7 octobre 1982, 20 heures
Salle de concert Pollack
555 ouest, rue Sherbrooke

Billets: 7.00$
(étudiants/âge d'or: 3.50$)

RÉSERVATIONS: SMCQ - 526-5117

Kertécz

Suite de la page 27

leu-leu pour lui parler. Cela fait longtemps qu'il attendait cette consécration entourant ses vieux jours. Kertécz a quitté Paris pour New York en 1936 et depuis ce temps-là, il a toujours pensé que c'était une mauvaise idée. Là-bas, son travail n'a pas été apprécié. Il a dû faire beaucoup de travaux alimentaires et ce n'est que depuis peu qu'on l'a «redécouvert». Juste avant de partir pour New York, la France lui avait accordé la nationalité française pour «mérite artistique». La guerre l'oblige à vivre là-bas et celui dont les photographies pour lesquelles on le payait n'étaient pas différentes de celles qu'il faisait pour son plaisir a dû au cours de ces années difficiles travailler pour *House and Garden*. Mais tout cela, c'est fini.

«Je ne veux pas m'arrêter de faire de la photographie», lance-t-il à la blague devant ses admirateurs qui le pressent. — M. Kertécz, continuez d'être moderne, le complimente l'un d'eux. «J'ai été moderne trop longtemps».

«Je ne veux pas me tricher moi-même, explique-t'il. Mes photographies ne seront jamais des documents. Ce sont avant tout une expression et une expression du sentiment». Il se répète en anglais. «Le sentiment. Feelings. C'est ça l'important». On lui apporte son assiette. Il mange avec concentration, sans parler, puis, il reprend.

«Écoutez, en 1923, j'ai envoyé mes photos à un concours d'amateurs pour une exposition dans un musée de Budapest. C'étaient des paysages. On m'a écrit pour me dire qu'on voulait me parler. J'y suis allé. On m'a dit qu'on aimait mes photos, qu'on envisageait de me donner une médialle d'argent pour quatre de mes photos mais à condition qu'elles soient tirées avec un procédé spécial selon lequel des encres grasses sont déposées sur le papier avec un pinceau. Elles ressemblent alors à de la gravure. Je leur dis alors: «Écoutez, je regrette mais je ne fais jamais de tirages comme cela! — Alors, m'ont-ils répliqué, nous ne pouvons pas vous donner la médaille». Alors j'ai refusé la médaille; je ne veux pas imiter la gravure, le dessin, je fais des photos avec un appareil photographique et du matériel photographique. Ce sont des vraies photos. Alors, ils m'ont donné un diplôme, mais pas la médaille. Pour moi, la photographie se doit d'être de la photographie».

«En Amérique à mon arrivée, on survalorisait la technique photographique. Pour moi, la technique, ce n'est que l'alphabet. Il faut l'apprendre, la pratiquer mais il n'y a pas que cela. C'est un minimum et non un maximum. Si vous écrivez, et à force de se concentrer sur l'alphabet, vous allez faire de la calligraphie et non de la littérature. Pour moi, la technique léchée, ce n'est que de la calligraphie».

André Kertécz est bien content que l'entrevue se déroule en Français. Cela lui rappelle la France, l'époque inoubliable où il photographiait Colette, Chagall, Tzara, Mondrian et ses amis les surréalistes. À Paris, il était dans une très grande excitation artistique. «C'était une époque formidable, la plus importante». Seul Kertécz a le droit de parler de Kertécz au passé. Son oeuvre est une des plus grandes. «C'est à vous de juger ce qu'est une bonne photo, moi je les fait et c'est tout».

Montand

Suite de la page 27

c'était épouvantable mais on a laissé faire quand même. Il faut revenir à la base. Moi ça ne m'amuse pas du tout de voir dans quelles conditions vit le peuple palestinien. J'ai défendu le monde arabe quand il fallait le faire pour Alger, ce n'était pas facile, je l'ai fait, j'ai été boycotté, je n'en tire aucune gloire, mais lorsque je vois que la première phrase de la constitution palestinienne c'est de détruire l'Israël, je ne peux accepter, je me fie sur la base. Après cela évidemment les choses deviennent compliquées, il y a les bavures, les erreurs. Impossible cependant d'effacer la vérité historique, la vérité des faits. Moi j'essaie tout simplement d'être lucide et conséquent avec moi-même et même à ça, je ne dis pas que j'ai raison. Je ne suis pas comme ces politiciens qui détiennent des certitudes sur tout, qui ont toujours les bonnes raisons».

Pourquoi alors tant insister pour donner son opinion sur les sujets d'ordre politique? «Parce que si je ne réponds pas, on dit que je me défile et si je réponds, on dit, il n'arrête pas de parler de politique. On n'en sort pas».

Montand en sort malgré tout parce qu'il a du cran, du chien, du caractère, qu'il n'a pas peur de dire ce qu'il pense tout haut, au risque de froisser les sensibilités délicates. Parce que la politique c'est une façon de donner de la pesanteur, de l'étoffe, de la dignité au chanteur de variétés. L'écouter parler, étaler ses convictions, se tenir debout même assis, c'est plonger sans décalage horaire dans une époque révolue et découvrir une autre conception du monde, un autre conception des hommes. Car au-delà de la leçon politique, Montand est resté un humaniste pur et dur, amoureux des hommes et les détestant tout en même temps». Il faut savoir qu'il n'y a pas d'espoir pour personne et être décidé à changer les choses quand même, tel est son slogan.

Avez-vous un idéal? lance quelqu'un dans la salle tout à coup silencieuse. Montand distrait répond d'une voix éteinte, «non je n'en ai pas», puis se ressaisit. «Non, à moins d'être une chaise ou un mollusque, on ne peut qu'être préoccupé par la chose politique. De par ma condition sociale de départ, celle d'un jeune fils d'immigré qui va à l'usine à 11 ans. je ne raconte pas ça pour faire pleurer les violons, mais il est vrai que j'étais à l'usine à 11 ans et qu'à partir de ce moment-là la politique m'a intéressé.»

La préoccupation politique ne hante pourtant pas son spectacle? «Heureusement, sans cela le spectacle serait ennuyeux. Les gens viendraient voir un monsieur qui donne un meeting, ça n'intéresserait personne. C'est pour cela que j'ai chanté *Lunaparc* pendant les années 50. Les gens se demandaient qu'est ce que c'est que ce monsieur qui va à la fête plutôt qu'à la réunion syndicale. Le spectacle, c'est une fête pour moi et le spectacle est différent chaque soir, il n'est pas mécanique vous pouvez me croire. Ceci dit, je ne change pas de spectacle entre Montréal et New York même si pour Montréal j'aurais aimé glisser deux ou trois petits bouts en anglais. Je me souviens que la dernière fois, on avait failli me tirer dessus, bon cette fois je n'ai pas insisté.»

Le bonheur, monsieur Montand, parlez-vous du bonheur. «Le bonheur, je ne sais pas, c'est un verre d'eau quand on a soif, c'est l'être aimé qui arrive et qui ne vous voit pas, c'est une foule de petits détails, ça ne se définit pas. Entendre dire en politique qu'il faut se battre pour le bonheur, c'est consternant comme si un parti politique pouvait vous procurer le bonheur, c'est complètement idiot. C'est comme croire que la vie c'est l'enfance, l'adolescence, l'âge mûr, l'âge moins mûr, la vieillesse et la mort. Pas du tout.» Alors la vieillesse, parlez-nous de la vieillesse. «La vieillesse je ne'en n'ai pas peur mais si, je sais que j'ai déjà 10 ans de trop. Il faut être lucide avec soi-même À 61 ans, on découvre des tas de choses, à 70 ans aussi, à 80 aussi, à 90 probablement aussi. Mais il faut rester comme nous étions à 18 ans. À cette époque, 30 ans, c'était déjà le maximum, 40 ans c'était la fin. Il ne faut pas essayer d'arrondir les angles, les réveils seront trop brutaux, il faut s'accepter comme on est. Je comprends très bien qu'une femme puisse tricher un petit peu parce que la vie est cruelle pour les femmes, pour leur visage surtout, pour un homme c'est moins grave. Ceci dit, je crois qu'il faut même à 61 ans garder son jugement dur, aussi excessif qu'à 18 ans. C'est ce que j'essaie de faire sans jouer les jeunots parce que j'y crois et que c'est probablement la dernière fois que je peux le faire même si je suis encore là à 70 ans, ce que je ne me souhaite pas forcément, j'espère crever avant.»

Ces dernières paroles sont prononcées avec une drôle d'urgence, comme si Montand était déjà appréhendé par sa propre défaite. «Les mémoires, non merci dit-il.» Il en profite pour dénoncer *Le chant d'un homme*, un livre paru récemment sur lui, qui a été rédigé à partir d'entrevues recueillies ici et là dans les journaux, malgré lui. Les auteurs ont mis Montand devant le fait accompli. C'était la pire chose à faire. Montand n'aime pas qu'on lui force la main. Et que dire du *Soleil plein la tête?* «C'est un livre qui remonte à 1953. Le monde était encore dans une forme idyllique, on venait de sortir du cauchemar de la guerre. Les bons étaient d'un côté, les méchants de l'autre. On était religieusement à gauche. Les hommes, plus âgés nous avaient pourtant avertis sur les procès des années 30, les camps, mais nous n'écoutions pas.»

Et maintenant: «Maintenant je suis de gauche quand au nom de la gauche on se bat pour plus de liberté, de justice, de démocratie. J'arrête d'être à gauche quand au nom de principes de la gauche on tente d'escamoter des choses abominables comme le Goulag, moral et physique. Il n'y a pas de différence pour moi entre un tortionnaire de chez Pinochet et un de chez Castro.» Le ton vient de monter de plusieurs décibels. «Les gens de la gauche ont toujours mille excuses, prétextes, ils vous disent que Castro a abattu une dictature, qu'il a enrayé l'analphabétisme. Et moi je réponds à quoi ça sert d'enrayer l'analphabétisme, à quoi sert-il d'apprendre aux gens à écrire s'ils ne peuvent écrire ce qu'ils veulent. Je comprends très bien que dans l'action révolutionnaire il puisse y avoir des morts, les fameuses bavures, mais pas au bout de 10 ans, de 15 ans, presque de 30 ans. Ça non alors! Et que dire de Valladares avec qui Castro a fait la guerrilla? Il vient de sortir un livre, *Les prisonniers de Castro*, personne ne veut le lire en France, ça les gêne. Moi je n'accepte pas ça.»

Yves Montand est dans tous ses états, démonté, déchaîné. Nous sommes là devant lui silencieux, stupides, sidérés. Nous avons perdu l'habitude des hommes passionnés, des excessifs qui se pompent le coeur pour leurs idéaux, des indignés qui refusent de ramper, des existentialistes qui questionnent toutes les intentions. Montand en profite. Il est en terre amicale, loin des préjugés cartésiens, il se défoule avec intensité et ardeur.

Monsieur Montand, qu'est ce qui vous tient en vie? «Mais la vie bon sang, j'existe, alors autant exister debout! En fait il y a trois choses que je trouve essentielles. Le vieillissement, bon on n'y peut rien, la déchéance, la décomposition sur pied non plus mais on peut préserver quand même la lucidité même si cette lucidité vous fait mal. Quand je vous parle de Cuba, ne croyez pas que ça me fait plaisir, c'est toute mon adolescence qui me reste au travers de la gorge. Il n'y a pas d'espoir, l'optimisme c'est de la blague, en même temps c'est en partant d'un concept désespéré qu'on arrive à construire quelque chose. La lucidité donc, le sens de l'humour, ne pas avoir peur de passer pour un imbécile. La troisième et dernière chose c'est la tendresse qui n'a pas d'âge. Ce sont ces trois éléments que j'ai amalgamés dans mon spectacle. Après, je ne sais pas, je ne fais pas de projets, je ne fais que ce dont j'ai envie. J'ai eu des échecs dans ma vie mais au moins j'ai été heureux de les faire. Ce qu'il ne faut pas faire dans la vie c'est des choses qui vous emmerdent. Quelque que soit sa condition sociale, on peut toujours, toujours, faire quelque chose pour soi. J'en reviens toujours à mon père qui était un émigré et qui après ses 9 heures de travail quotidien allait apprendre le français pour s'en sortir, par lui-même. L'individu doit décider par lui-même et s'en sortir par lui-même, voilà, c'est tout.»

Il se lève brusquement, un sourire de soulagement, de satisfaction éclaire son visage. C'était le monde selon Yves Montand. Maintenant passons à autre chose...

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
MARDI AU VENDREDI 20H
SAMEDI 17 ET 21H — DIMANCHE 19H
deux à dos
Comédie de BERNARD SLADE
Adaptation: Luis de Céspedes

Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Louise Turcot — Pierre Thériault
Conception visuelle: Accolas - Barbeau - Rondeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793

MESSAGE IMPORTANT
Des raisons d'itinéraire nous forcent à déplacer la représentation prévue le VENDREDI 8 octobre au MARDI 5. Nous prions les détenteurs de billets de la représentation du 8 de bien vouloir se présenter au THÉÂTRE SAINT-DENIS le 5. Les mêmes billets seront valables pour cette représentation.
COMPLET
Michel Gélinas présente
yves montand
Théâtre St-Denis
Réservations: 845-7277
en vente aux guichets du Théâtre Saint-Denis, et à tous les comptoirs Ticketron
+ frais de service

LA COMPAGNIE DE QUAT SOUS ET LE THÉÂTRE PETIT À PETIT
TOURNEZ LA PLAGE

Des dialogues pleins d'un humour irrésistible que transmettent avec une verve et un talent exceptionnels les quatre comédiens de la distribution. Voici une pièce signifiante qui amuse au-delà de tout espoir. Jacques Larue-Langlois, Le Devoir
Tournez la Plage est très bien exécutée par les quatre jeunes comédiens du Petit à petit, qui composent tous leurs personnages avec soin et humour, dans une mise en scène vigoureuse de Geneviève Notebaert. Martial Dassylva, La Presse

Texte Claude Poissant, mise en scène Geneviève Notebaert
Jusqu'au 3 OCT. 4SOUS 100 est, avenue des Pins Sherbrooke, autobus 144 Réservations: 845-7277

DUCEPPE
«LES SUNSHINE BOYS» Neil SIMON

Mise en scène Gaétan Labrèche
Traduction Jacqueline Magdelaine
Avec Roger Le Bel, Jean Duceppe, Claude Maher
Denise Morelle, Jean Deschênes et Louison Danis
Du 8 septembre au 16 octobre
Décors Marcel Dauphinais
Costumes Michel-André Thibault
Éclairages Guy Simard
Mardi au vendredi à 20h
Samedi à 17h et 21h
Pour groupe information 842-8194
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$, s'ajoute un montant de 0,75$, à titre de redevance à la Place des Arts

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante
Les Grands Concerts vous éblouiront avec quelques-unes des plus grandes oeuvres du répertoire interprétées par des artistes célèbres. L'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Charles Dutoit, vous présente: Martti Talvela, la plus illustre basse de notre temps, Rudolf Serkin, sans doute le plus grand pianiste vivant, Emil Gilels lors de son seul concert en Amérique du Nord, Maurice André, «Le Prince de la trompette».

LES GRANDS CONCERTS

B 11-12 octobre — Charles Dutoit — Martti Talvela, basse — Mariana Paunova, contralto — Choeurs de l'OSM, W. Riddell
Rimsky-Korsakov: La Grande Pâque Russe
Prokofiev: Alexandre Nevsky
Moussorgsky: Boris Godounov, extraits

C 26-27 octobre — Zubin Mehta — Kyung-Wha Chung, violoniste — Yo-Yo Ma, violoncelliste
Mendelssohn: Ruy Blas, ouverture
Brahms: Concerto pour violon et violoncelle
Hindemith: Musique de concert pour cordes et cuivres
Strauss: Till Eulenspiegel

B 9-10 novembre — Dennis Russell-Davies — Garrick Ohlsson, pianiste
Hodkinson: Fantasia for Orchestra
Mozart: Concerto pour piano, K. 503
Nielsen: Symphonie no 4 (Inextinguible)

B 13-15 décembre — Jesus Lopez-Cobos — Ken Noda, pianiste
Stockhausen: Jubilee
Chopin: Concerto pour piano no 2
Dvorak: Symphonie no 6

C 11-12 janvier — Charles Dutoit
Mozart: Symphonie no 38, K. 504 (Prague)
Boulez: Notations
Rimsky-Korsakov: Schéhérazade

B 15-16 février — Charles Dutoit — Radu Lupu, pianiste
Ravel: Ma Mère l'Oye (complet)
Tremblay: Cantique de Durées
Brahms: Concerto pour piano no 1

C 8-9 mars — Charles Dutoit — Maurice André, trompettiste
Matton: Mouvement symphonique no 4
Haydn: Concerto pour trompette
Stravinsky: Symphonie en do
Hummel: Concerto pour trompette

C 22-23 mars — David Zinman — Shlomo Mintz, violoniste
Mercure: Kaléidoscope
Bruch: Fantaisie écossaise
Beethoven: Symphonie no 6 (Pastorale)

C 5-6 avril — Franz-Paul Decker — Anton Kuerti, pianiste
Freedman: Chaconne
Mozart: Concerto pour piano, K. 595
Strauss: Sinfonia Domestica

B 12-13 avril — Günther Herbig — Emil Gilels, pianiste
Beethoven: Concerto pour piano no 3
Mahler: Symphonie no 6

B 26-27 avril — Charles Dutoit — Richard Roberts, violoniste
Shostakovich: Concerto pour violon no 2
Bruckner: Symphonie no 4 (Romantique)

C 10-11 mai — Charles Dutoit — Rudolf Serkin, pianiste
Ravel: Le Tombeau de Couperin
Ravel: Valses nobles et sentimentales
Brahms: Concerto pour piano no 2

Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 15% ou 25%

Série "A"		Escompte de 25%	Série "B" et "C"		Escompte de 15%
Balcon E-G	78$	59$	Balcon E-G	39$	33$
Balcon A-D	114$	86$	Balcon A-D	57$	48$
Parterre U-Z & Mezzanine	166$	126$	Parterre U-Z & Mezzanine	84$	71$
Parterre AA-T & Corbeille	216$	162$	Parterre AA-T & Corbeille	106$	92$

Loges disponibles sur demande. Un montant de 9$, payable par l'OSM à la Place des Arts, est ajouté au prix de l'abonnement.
Loges disponibles sur demande. Un montant de 4.50$, payable par l'OSM à la Place des Arts, est ajouté au prix de l'abonnement.

Téléphonez au 842-3402 et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts.
Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans, gracieuseté de The Gazette.

OSM Orchestre symphonique de Montréal — Charles Dutoit Directeur artistique